



Téléphone 027/23 30 51
Publicité :
Publicitas - Sion
Téléphone 027/21 21 11

Vous rêvez d'une voiture merveilleuse
La seule marque et la meilleure adresse

Kaspar sa
Sion - Martigny

Le n° 60 ct.

**Curé
«progressiste»
puni par Rome**

Voir page 35

Nouvelliste

et Feuille d'Avis du Valais

Notre autoroute ne peut être remise en question

La division des Valaisans perpétue leur faiblesse

Hier matin, le comité de l'«Association contre l'autoroute de Martigny à Brigue» faisait savoir qu'à ce jour il aurait récolté 20 000 signatures dans le cadre de sa pétition.

Il reste à savoir combien de ces signatures seront validées.

On connaît la bizarre campagne qui a été menée dans certaines de nos écoles pour que nos enfants (mineurs), ne connaissant strictement rien au problème, inscrivent leur nom sur les documents pétitionnaires.

En réalité, le comité entend surtout réagir contre les prises de position catégoriques, jeudi, en faveur de la route nationale N° 9, soit des hôteliers valai-

sans, soit de la section valaisanne de l'Automobile-Club suisse.

Ce même comité, pour faire oublier qu'il ne représente qu'une infime minorité de nos concitoyens et concitoyennes habiles à voter, veut porter son agitation jusque dans la capitale fédérale.

Grand bien lui fasse, mais tant pis pour ce Valais que nous habitons et que nous entendons développer, malgré les rêveurs qui voudraient en faire une réserve nationale du type époque des cavernes.

Lorsque l'on songe aux efforts coordonnés de nos députés aux Chambres fédérales pour rétablir le goodwill de

notre canton, notamment dans le domaine du réseau routier national, on est en droit de réagir avec vigueur contre ces opposants de dernière minute qui ne réussissent qu'à retarder encore une réalisation déjà... tardive.

Pas 17, mais 20 ans de préparation et encore 10 à 12 ans d'attente pour que la nationale N°9 atteigne au moins Sierre

C'est en effet par lettre du 17 décembre 1957 que le chef du Département

des travaux publics du canton du Valais notifiait aux membres de ce qui s'appelaient déjà la « Commission d'autoroute » l'extrait de procès verbal de la séance du Conseil d'Etat du 7 décembre 1957 ainsi libellé : « Le Conseil d'Etat constitue comme suit, sur proposition du Département des travaux publics, la commission d'experts chargés de l'examen des questions afférentes à la construction de l'autoroute prévue par la commission fédérale de planification à travers le Valais.

Ces membres étaient : MM. Pierre Parvex, ingénieur, Sion, président ; Roger Bonvin, président de la ville de Sion ; André Gross, ingénieur, Sion ; Marc Giovanola, ingénieur, Monthey ; Jean-Louis Biermann, ingénieur, Lausanne et Jean-Pierre Pfammatter, ingénieur, Brigue. »

L'autonomie de cette commission était pleinement assurée dans le cadre de la mission suivante : « Le problème numéro un pour notre canton, précisait le Conseil d'Etat, reste l'achèvement de sa route cantonale. Mais il est urgent d'établir d'une façon définitive un tracé de l'autoroute qui ne puisse pas être uniquement une voie de grand transit mais également une artère desservant réellement le pays. »

Dans une lettre adressée le 20 novembre 1957 par l'Inspection fédérale des travaux publics aux gouvernements des cantons de Vaud et du Valais, à propos de l'aménagement final du tronçon Villeneuve - Brigue sous forme d'une nouvelle artère à quatre voies, il était déjà expressément recommandé que le tracé choisi tienne compte des divers intérêts publics. Ont été particulièrement désignés ceux de l'agriculture et de l'économie forestière (remaniements parcellaires et améliorations foncières) ; de la protection de la nature et du patrimoine national ; du régime des eaux ; des plans d'urbanisme et des projets des autres voies de communication.

Au début de l'année 1958, la Commission fédérale de planification, optimiste, prévoyait l'édification partielle d'une nouvelle voie à quatre pistes, entre Villeneuve et Brigue pour 1980, sans le tronçon Gampel - Viège où aurait dû suffire la route cantonale améliorée.

Cette même commission, vraiment

clairvoyante, insistait pour que le réseau routier valaisan soit adapté aux conditions de trafic qui règneraient à l'époque de l'ACHÈVEMENT de cette autoroute.

Pour elle, c'était en 1980. Or, nous savons maintenant que cet achèvement à Brigue, s'il intervient un jour, se situera aux environs de l'an 2000.

On peut donc facilement imaginer ce que sera le trafic automobile (n'oublions pas les camions et les cars) en 1990 à Sierre et en 2000, à Brigue.

La Commission cantonale d'experts, dont j'ai parlé plus haut et à laquelle était venu s'ajouter l'architecte André Perraudin, par décision du Conseil d'Etat du 29 janvier 1958, concluait, après toute une série d'études :

- a) L'autoroute doit favoriser le développement économique du canton. Si elle répond aux besoins des trafics national et international, elle doit, en plus, servir les intérêts cantonaux, s'intégrer dans notre réseau routier cantonal comme un de ses axes principaux, ne pas y devenir un corps étranger et assurer une irrigation convenable de notre réseau secondaire.
- b) Il est indispensable de prévoir pour l'autoroute un tracé indépendant de celui de la route cantonale, les deux artères ne répondant pas aux mêmes besoins, se complétant et n'étant pas concevables l'une sans l'autre. Avant l'achèvement sur toute sa longueur de l'autoroute, la route cantonale sera également utilisée par le trafic international, ce qui implique la poursuite de son aménagement. Ceci d'autant plus que la date de construction de l'autoroute au vu du programme de la Commission fédérale de planification paraît très éloignée.
- c) Il est nécessaire, pour favoriser la sécurité du trafic et diminuer les frais d'entretien, d'éviter les zones d'ombre et humides, même si cela implique le sacrifice de terres de plus grande valeur. On déplore, actuellement déjà, une circulation particulièrement pénible et dangereuse durant l'hiver sur les tronçons

A. L.

Suite page 11

Le « paquet financier » du 12 juin...

La TVA du paysan

Dans les milieux paysans et vigneron du canton, nombreux se demandent quels seront, ou comment s'exerceront les effets de l'introduction de la TVA. Sur ce sujet, je vais donc essayer d'apporter quelques éléments d'appréciation, sans trop compliquer ni fausser le problème...

D'emblée, je signale que l'article 9 des dispositions transitoires de l'arrêté fédéral du 17 décembre 1976 précise que sont exemptés de l'assujettissement à la TVA :

1. les entrepreneurs dont le chiffre d'affaires annuel n'est pas supérieur à 50 000 francs ;
2. les entrepreneurs réalisant un chiffre d'affaires annuel de 300 000 francs au plus, à la condition que, après déduction de l'impôt préalable, le montant d'impôt restant ne dépasse pas régulièrement 2500 francs par an ;

3. les agriculteurs, les sylviculteurs, horticulteurs et viticulteurs livrant exclusivement des produits de leur propre exploitation, mais non les vigneronniers vinifiant eux-mêmes leur vendange ;
4. les marchands de bétail ;

Par Roger Germanier

5. les vétérinaires et les cliniques pour animaux pour leurs consultations, traitements et soins ;
6. les artistes-peintres et les sculpteurs pour les œuvres qu'ils créent eux-mêmes.

Faut-il que je rappelle ici que je me préoccupe spécialement de la TVA des paysans (ce qui ne signifie pas que j'aie du mépris pour les sculpteurs). Dès lors, je pose cette question : pourquoi cette exemption de l'assujettissement ? Parce que les décomptes d'impôt se termineraient par une dette nulle. Je m'explique...

Selon le régime de la TVA, l'agriculture doit payer 3 % ou 10 % de taxe sur les achats nécessaires à l'exploitation de son domaine. Par exemple, il paiera une taxe de 3 % sur des produits de première nécessité, tels que les semences, les engrais, les plants, les greffons,

Suite page 33

Fleurs de l'été



Dans moins de trois semaines, l'été frappera à la porte des saisons ; et déjà les jours raccourciront... Mais n'anticipons point ; regardons plutôt ce que nous offre, aujourd'hui, une nature tréculente de couleurs : partout des roseraies, forêts enchanteresses où la reine des fleurs, sous le couvert d'une humilité toute feinte, fait miroiter son insolente beauté.

Photo NF

DEMAIN C'EST DIMANCHE

Je peux avoir en face de moi quelqu'un que je connais et qui me connaît, que j'aime et qui m'aime : nous sommes deux, et aucun des deux ne peut dire à l'autre : « Je suis toi et tu es moi. »

Ce que nous donnons de nous à l'autre, même dans le plus grand amour, est si peu, si petit, si précaire ! Et l'un de nous mourra avant l'autre et dès maintenant notre amitié - ou notre amour - nous fait sentir davantage combien nous som-

l'aimer, il nous dit, à travers toute la Révélation, la profondeur insondable de son dessein.

Il nous révèle qu'il est unique, mais pas seul. Qu'il a, en face de lui, en lui, Quelqu'un qui le connaît et qui l'aime, qui est connu et aimé de lui, à égalité, à infinité, à éternité. Dieu connaît Dieu et est connu de Dieu ; Dieu aime Dieu et est aimé de Dieu. Tellement infiniment et totalement et divinement, que Dieu connaissant et aimant est une

de nous associer, nous les hommes, au mystère de la vie divine, de l'amour des trois personnes un seul Dieu, en envoyant auprès de nous la Sagesse, le Fils, le Verbe éternel, prendre possession divine de notre nature humaine pour l'introduire, cette nature humaine, dans l'intimité même des trois personnes divines. « La vie éternelle, c'est qu'ils te connaissent, toi, le Père, et celui que tu as envoyé, Jésus-Christ. »

Et qui peut nous dire cela, qui

DIEU UN, TROIS FOIS AMOUR

mes seuls, combien amitié et amour sont proches de solitude et de mort.

Est-ce que Dieu est seul ? Toute sa création, temporelle et spirituelle, est infiniment au-dessous de lui. S'il l'aime, ce n'est pas en elle qu'il trouve réponse égale ! Que peut trouver Dieu en nous, pour nous aimer ? Rien qu'il n'y ait mis d'abord. C'est sa plénitude, c'est son infinie bonté qui crée de quoi connaître et être connu, aimer et être aimé.

Mais voyez quel amour ! C'est lui-même et pas moins, qu'il propose à notre amour ! Il nous appelle ses fils, il fait de nous ses fils. Et s'il nous connaît et nous aime, et s'il nous donne de le connaître et de

personne subsistante, que Dieu connu et aimé est une personne subsistante, que l'amour qui les lie est, lui aussi, une personne subsistante, et que ces trois personnes divines sont une seule et unique nature, une seule et unique substance divine, un seul Dieu. Dieu est Amour. En Dieu seul l'amour est parfait, en Dieu seul l'amour est UN.

Mais voyez, dans la première lecture de ce jour, ce que dit une de ces personnes divines, la Sagesse ou le Verbe éternel : de toute éternité « je joue devant lui, je joue sur toute la terre, trouvant mes délices avec les fils des hommes. »

Par quoi est indiquée mystérieusement la volonté éternelle de Dieu

peut le faire connaître, sinon une personne divine, le Paraclet, le Consolateur, le Don, la Source vive, le Feu, l'Amour - tels sont les noms de cet Esprit-Saint que Jésus Fils de Dieu nous a promis et qu'il nous envoie allumer la céleste lumière dans nos intelligences, enflammer nos cœurs et nous guérir de toutes nos misères charnelles, afin « que nous puissions comprendre avec tous les saints la longueur, la largeur, la hauteur, la profondeur... la charité du Christ qui surpasse toute connaissance » et qui nous introduit, si nous y donnons la main et l'esprit et le cœur et l'âme, à toute la plénitude de Dieu, au cœur de la Trinité adorable. MM

Les dangers de la sédentarité

CENTRE DU MONDE
ET MONTAGNE DE PARESSE

Dès l'aube de son existence, servi par l'étonnant développement de son intellect et par son esprit contestataire, l'homme s'est mis à tirer parti de son environnement et à modifier, en sa faveur, les équilibres naturels.

Il se façonne très tôt des outils, il domestique le feu. Puis les tribus se fixent en des lieux déterminés. La chasse fait place à la culture. La division du travail naît et se développe, permettant à la collectivité d'étendre son champ d'activités.

Aussi longtemps que l'esclavage, sous toutes ses formes, reste une institution, la société est relativement stable. Dès que le peuple n'est plus taillable et corvéable à merci, les innovations techniques se succèdent, à partir de la Renaissance, à un rythme accéléré; elles correspondent au besoin de remplacer le travail de l'homme par celui de la machine. Parallèlement, la tendance naturelle de chacun à épar-

gner ses efforts y trouve son compte.

Malgré le prodigieux essor de ses capacités intellectuelles, l'homme n'a subi aucune mutation dans ses moyens et ses besoins physiques. Bon an mal an, la plus merveilleuse machine de la création, le corps humain, se trouve délaissée; elle est en danger de se gripper. Le corps humain est construit pour fournir des efforts. Tout organe, pour se développer, se fortifier, doit fonctionner régulièrement. C'est une loi physiologique et mécanique.

LE REVERS DES PRIVILÈGES

Le travail que nous demandons à notre corps porte aujourd'hui sur les nerfs et non plus sur les muscles. La fatigue qui en résulte est toute différente et elle est à l'origine de maladies souvent fatales, inconnues des populations moins civilisées.

L'activité du corps physique, intellectuelle ou nerveuse, est nécessaire au maintien de nos facultés, étroite-

ment complémentaires. Jamais personne ne songera à nier le bien-fondé du principe «mens sana in corpore sano», mais combien sont disposés à agir régulièrement selon ce principe ?

Un retour à la vie primitive est impossible. Les «esclaves techniques» font partie de notre civilisation; leur fonction première est de nous libérer de certaines servitudes pour que nous puissions consacrer notre énergie à des buts plus élevés. Il est essentiel de ne pas attacher à nos moyens mécaniques plus d'importance qu'ils n'en ont. Si l'homme est le centre du monde, il l'est dans son ensemble. En nous laissant gagner par la sédentarité et le confort, nous finirons par n'être plus qu'un «cerveau monstrueux».

L'activité physique ne doit pas être un pensum, mais une détente, une source de bien-être et de plénitude. Si l'on s'y livre avec régularité, on se demandera très tôt comment on a pu se refuser si longtemps la joie que procure une vie équilibrée.

TRIBUNE LIBRE

Les articles placés sous cette rubrique n'engagent pas la responsabilité de la rédaction.

Les élucubrations rogneuses religieuses et sentencieuses de M. Bender, conseiller d'Etat

En analysant de près votre billet aigre-doux et sacro-saint reproduit du Confédéré par le Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais du 28 écoulé et intitulé «Un abus de droit», je ne puis résister, Monsieur Bender, bien modestement par le truchement de ce même journal, de répliquer à vos considérations et prise de position fort déplaisantes et empreintes d'un esprit vengeur à l'égard de Mgr Lefebvre et qui contrastent bien étrangement avec le magistrat que vous êtes.

Comme des décors sur une scène de théâtre, vous avez espéré susciter par votre article, l'illusion de la vérité, un témoignage choc et sans appel envers Mgr Lefebvre.

D'autres avant vous l'ont déjà fait, d'autres le feront encore; cependant, sachez, Monsieur le conseiller d'Etat, que votre primitive et naïve interprétation des faits concernant Ecône, nous rendent captifs d'appréciations superficielles: ici sont les bons, là les hypocrites. Ces qualificatifs pleins de «rogne et de grogne» pourraient, je pense, varier au gré de l'idéologie à laquelle on appartient.

A chacun son rôle, n'est-ce pas, Monsieur Bender, ne mêlez pas les histoires farfelues de partis et de politique en général avec l'Eglise en particulier. Les couvents sont faits pour abriter de longs et émouvants dialogues avec Dieu; Ecône, par Mgr Lefebvre, assure la défense de la tradition contre les assauts répétés de l'impérialisme. Ceux qui restent fidèles face à l'athéisme organisé ou pourri d'aujourd'hui, des croyants à la foi totale et vivante et qui osent l'affirmer, mais que vous, Monsieur le conseiller d'Etat, vous traitez de «fanatiques», ne sont pas moins de bons patriotes et d'excellents citoyens, même s'ils ne remplissent pas comme vous, Monsieur Bender, des fonctions élevées et des charges administratives, communales, cantonales ou fédérales qui vous permettent avec beaucoup de

suffisance de croire que vous êtes l'âme du pays.

Les intégristes convaincus apprécieront, à n'en pas douter, votre «message» religieux et patriotique!

Sans doute, il y a également des valeurs spirituelles profondes dans d'autres religions. Nous reconnaissons volontiers un sens remarquable de la prière dans l'Islam, une estime étonnante de la méditation et de la vie monastique dans le bouddhisme, une conception admirable et fraternelle chez certains Noirs d'Afrique; mais notre christianisme contient également toutes ces valeurs et il a profondément marqué notre vie nationale: «Un pour tous, tous pour un».

N'a-t-elle pas une résonance évangélique, Monsieur Bender, et n'évoque-t-elle pas le grand précepte de la charité?

Vous parlez de notre Constitution républicaine... c'est de la Constitution fédérale du 19 avril 1874 dont vous voulez sans doute parler? Vous gargarisez l'opinion d'un texte bien confus mais étudié où se forme un écran qui se veut être un obstacle entre Mgr Lefebvre et la multitude de catholiques fervents et fidèles à la tradition, qui continuent et qui continueront plus fermement encore malgré vos «appréciations douteuses» d'être des citoyens à part entière dans notre libre Helvétie. La Patrie est le lieu concret que Dieu nous donne pour y réaliser, par nos vies et nos engagements, cette justice qui nous est dévoilée sur la croix; justice qui a sa source dans l'amour et qui doit se concrétiser dans le respect du droit et de la responsabilité en faveur du bien commun.

Vous qui occupez, Monsieur Bender, un poste important à l'Exécutif cantonal, je vous rappelle, bien charitablement, que le pacte de 1291 commence par ces mots: «Au nom du Seigneur Amen».

Bernard Gallay
1891 Massongex

Action de carême: 7,45 millions accordés à 205 projets

LUCERNE. — Le conseil de fondation et le conseil d'administration d'action de carême a pris connaissance avec joie, lors de sa session de printemps, du montant élevé de la collecte de cette année. Elle s'élève maintenant déjà à 15,8 millions de francs, soit plus d'un million de plus que l'année passée. Les deux conseils ont d'autre part alloué 7,54 millions de francs à 205 projets relatifs à la coopération au développement, à l'aide à la mission et au travail pastoral en Suisse. Les deux conseils ont également approuvé un accord entre les deux institutions d'entraide catholique Caritas et Action de carême.

Les excellentes relations dont bénéficie l'Action de carême avec les églises locales et les organisations chrétiennes du tiers monde, lui permettent d'étendre son aide aux régions les plus défavorisées. Les deux conseils font suite à 120 demandes relatives à l'aide à la mission en leur accordant 3,83 millions de francs, ainsi qu'à 77 demandes concernant la coopération au développement en leur accordant 3,32 millions de francs. L'Afrique bénéficie de 34,5% du montant accordé à l'aide à l'étranger, l'Asie 32,3% et l'Amérique latine 23,2%.

9,1% va au bénéfice d'institutions ayant leur siège en Europe. Les projets sont répartis dans 56 pays.

Un tiers des fonds d'Action de carême sont alloués à l'aide aux églises locales en Suisse. Huit projets d'un montant de 391 000 francs ont été approuvés par les deux conseils.

Le conseil de fondation d'autre part a approuvé les comptes 1976. Les recettes totales s'élèvent à 19,1 millions de francs. Le montant de la collecte représente 14,9 millions de francs. Les contributions des paroisses s'élèvent à 1,6 million de francs et celle de la Conférence centrale catholique-romaine en tant qu'aide au financement de projets suisses, à 0,8 million de francs. 24 millions de francs ont été alloués à 404 projets en Suisse et dans le tiers monde.

M. Willy Kaufmann de Bassersdorf a été confirmé pour une autre demi-période administrative en tant que président du conseil d'administration. Le président du conseil de fondation a été nommé en la personne du vicaire épiscopal Anton Hopp.

M^{me} Yvonne Darbre de Lausanne a été remplacée au conseil de fondation par M^{me} Edmée Buclin-Favre de Monthey.

Lausanne, centre international de formation horlogère

LAUSANNE. — Le conseil de fondation de l'institut CFH (centre international de formation continue commerciale pour l'horlogerie-bijouterie), à Lausanne, a constaté que la fréquentation des sessions avait fortement augmenté en 1976. Avec 3533 personnes inscrites aux divers stages et séminaires en cinq langues dans plusieurs pays, la CFH a marqué une progression de 90% par rapport à l'année précédente.

En 1976, comme précédemment, la priorité est allée à la formation du détaillant, suisse et étranger, qui représente 84% de la participation aux cours CFH. La collaboration avec l'Association suisse des horlogers et avec les associations des principaux pays européens a continué à être fructueuse.

Migros en 1976: 5,8 milliards de chiffre d'affaires et 59 millions d'impôts

Pour Migros, 1976 fut une année riche en événements. La délégation de l'administration se modifia profondément. Le conseil d'administration a connu des changements et des membres de l'assemblée des délégués ont été remplacés. Dans nos coopératives, une relève s'est également faite.

Au cours de l'année écoulée, le nombre des coopérateurs s'est élevé de 2,1% (soit de 21 628 nouveaux coopérateurs) pour atteindre 1 062 345 coopérateurs au total. Ce résultat réjouissant fut réalisé sans action publicitaire d'ampleur nationale.

Pour 1976, l'effectif du personnel de la communauté Migros — employés fixes et aides auxiliaires — s'élève à 43 012 collaborateurs. Calculé sur la base d'unités de travail à plein temps, ceci correspond à 33 217 personnes, contre 32 916 l'exercice précédent (+ 0,9%). 23% de nos collaborateurs sont étrangers, chaque septième étant un frontalier. Sur ce point, nous accusons un certain recul.

Avec une augmentation de 2,3% du chiffre d'affaires de détail (5809 millions de francs), le budget, qui comportait 2% d'augmentation réelle, a été dépassé. Ce résultat est très satisfaisant. Au cours de 1976, la surface de vente a augmenté de 22 598 m² et at-

teint la surface totale de 420 886 m². Les 449 magasins (dont 19 magasins à grande surface — MMM) ont enregistré un chiffre d'affaires moyen au mètre carré s'élevant à 13 800 francs. On donna la priorité à l'expansion des surfaces réservées aux articles non-alimentaires. Au réseau normal de magasins viennent s'ajouter 116 camions-magasins, dont les services sont appréciés par la population des quartiers urbains périphériques et des régions retirées.

Les impôts et taxes payés par l'ensemble des entreprises Migros — sans les droits de douane, l'impôt sur le chiffre d'affaires, etc. — se sont élevés à 59 millions de francs.

Les activités dans les domaines culturels, sociaux et de politique économique ont été couronnées de succès. Les dépenses se montèrent à 49,5 millions de francs.

La transformation et modernisation de tous les organes de presse Migros sont en cours. Les hebdomadaires Construire, Brückenbauer, Azione, ont adopté une nouvelle formule, et la nouvelle Tat est distribuée dans toute Suisse. L'imprimerie «de la Limmat» jusqu'à ce jour située à la Limmatplatz à Zurich, se trouve désormais à Sprei-

tenbach (Argovie), installée dans de nouveaux locaux et pourvue d'un parc de machines modernes. Les anciens locaux de l'imprimerie ont été transformés et abritent maintenant un centre de presse moderne.



La fondation BRUNETTE pour la protection de la nature est active

Depuis sa création en janvier 1976, la fondation BRUNETTE pour la protection de la nature a soutenu des projets dans toute la Suisse. Plus d'un tiers du capital de base de 900 000 fr. (réparti sur 3 ans) a déjà été octroyé. Dans plusieurs cas, la fondation BRUNETTE pour la protection de la nature a rendu possible l'achat d'une zone à protéger. Elle a également participé au rétablissement d'espaces vitaux naturels et à des travaux de tous genres effectués dans des réserves existantes. D'autre part, elle a fait des dons au WWF suisse, à la Ligue suisse pour la protection de la nature ainsi qu'à diverses autres institutions spécialisées dans le même domaine. Un autre objectif de la fondation BRUNETTE pour la protection de la nature est l'information du grand public sur la nécessité de protéger la nature. Les membres du conseil de fondation sont des personnalités suisses qui sont connues pour leur compétence en matière de protection de la nature et qui travaillent de manière indépendante. Tous les frais administratifs de la fondation sont assumés par le donateur, ce qui permet de consacrer la totalité du capital de 900 000 fr. à la protection de la nature.

Fondation BRUNETTE pour la protection de la nature
secrétariat
Case postale 348
1001 Lausanne

37-150

Autoroute: deux réponses à deux photos qui devraient suffire à faire taire les opposants

I
Ainsi, deux photos prises ce dernier lundi de Pentecôte sur la route reliant Martigny à Saint-Maurice devraient faire taire les opposants...

Je pense, au contraire, qu'elles ravivent manifestement notre opposition.

C'est la première fois que je découvre de telles prises de vue. Dire que cette situation est habituelle les soirs de fête et les dimanches n'appartient pas à la réalité. En dehors des week-ends de Pâques et de la Pentecôte, jamais de telles files ne pourraient nous être montrées. D'ailleurs, l'auteur de ces photos a judicieusement choisi l'heure idéale pour «croquer» le maximum de véhicules dans son objectif. Je le défie de nous donner le même résultat dimanche prochain.

Par contre, je l'attends en 1990 afin qu'il saisisse le «maximum d'autoroute» dans ce même objectif. Et nous verrons par la même occasion ce qu'une autoroute sans véhicules peut être inutile...

A moins que d'ici là la plaine du Rhône ne soit interdite aux piétons... De cette façon ce ne seront plus les Genevois qui viendront chez nous, mais au contraire les Valaisans iront passer leurs week-ends à Genève afin de retrouver le calme et l'air pur...

Et ce jour-là nous aurons compris, nous les «irresponsables opposants», tout ce que l'autoroute peut «apporter» au tourisme valaisan...

En attendant, on se contentera d'apporter «quelques» millions afin que s'élève l'autoroute qui permettra enfin aux touristes étrangers de traverser le Valais sans faire de halte!

Et puis tant pis! nous aurons au moins «notre» autoroute, déserte... mais belle...!

D. Bruchez, Genève.

II
Autoroute: deux photos qui devraient suffire à faire taire les opposants. J'ai lu avec intérêt l'article accompagnant les photos. Toutefois, j'ai été très étonnée que le souci d'objectivité dont se targue votre journal n'ait pas joué en l'occurrence. Il aurait été intéressant de voir comment se dérou-

lait le trafic sur l'autoroute du Léman et de publier des photos y relatives. Je peux vous assurer que le lundi de Pentecôte, entre 18 et 19 heures, la circulation n'était pas meilleure entre Vevey et Montreux qu'en Valais et que les milliers de conducteurs arrêtés ou roulant au pas sur cette artère ne montraient pas un visage satisfait. Peu avaient l'air d'apprécier le paysage splendide qu'ils avaient sous les yeux; c'était pourtant une réelle occasion de l'admirer. Croyez-moi, j'y étais, par bonheur sur l'autre sens... L'initiative contre l'autoroute aurait eu là beaucoup de succès!

En vous remerciant d'avance, je vous prie d'agréer, Monsieur le Rédacteur en chef, mes salutations respectueuses.

Ph. A.

Ras-le-bol!

(N.d.l.r.) — La «polémique» (si l'on peut dire) à propos de notre autoroute valaisanne s'éternise. Nombre de nos lecteurs nous disent en avoir ras-le-bol. Ils ont raison. Nous la suspendons sur ces deux lettres qui n'apportent vraiment rien de sérieux au débat. Mais notre dossier reste ouvert. Nous y reviendrons en temps opportun.

● MARSEILLE (ATS/AFP). — Le tribunal de grande instance de Marseille a déclaré irrecevable, une plainte en diffamation déposée par M. Gaston Defferre, maire de Marseille, contre M. Jacques Chirac, maire de Paris. Cette plainte vise également le journal Le Méridional qui avait publié, le 27 janvier dernier, une interview de M. Jacques Chirac par son collaborateur parisien Max Jalade. Dans cette interview, M. Jacques Chirac aurait accusé le maire de Marseille «d'avoir fait main basse sur la ville».

● DAMAS (ATS/Reuter). — Six hommes ont été condamnés à mort hier par la Haute Cour de sécurité de l'Etat à Damas après avoir été reconnus coupables de divers assassinats et d'autres crimes dont celui de déposer des explosifs.

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Imprimeur et éditeur responsable
Imprimerie Moderne de Sion S.A.
Administration et rédaction: 1961 Sion, rue de l'Industrie 13, tél. 027 23 30 51-52. Cheques postaux 19-274

REDACTION CENTRALE

André Luisier rédacteur en chef, F. Gerard Gessier et Gaspard Zwissig rédacteurs principaux, Gerald Rudaz et Roger Germainier éditeurs et analystes, Jean Pignat, secrétaire de rédaction, Roland Puppe et Pierre Fournier rédacteurs de nuit, Jean-Paul Riondel et Jean-Marie Reber, rédacteurs de jour, Jean-Pierre Bahler, Jacques Manethoz et Gerard Jons, rédacteurs sportifs

Service de publicité: Publicitas SA Sion

RECEPTION DES ANNONCES

Publicitas SA, Sion, avenue de la Gare 25, téléphone 027 21 21 11, Telex 38 121

DELAIS DE RECEPTION DES ANNONCES

Edition du lundi: le vendredi à 10 heures
Edition du mardi: le vendredi à 16 heures
Edition du mercredi au samedi: l'avant-veille du jour de parution à 16 heures
Avis mortuaires: la veille du jour de parution jusqu'à 18 h (en dehors des heures de bureau ils peuvent être transmis directement à la rédaction du journal au 027 23 30 51 jusqu'à 23 heures)

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Surface de composition d'une page: 289 x 440 millimètres
Corps fondamentaux: 8 (petit); 10 colonnes annonces de 25 mm de largeur; 5 colonnes réclames de 54 mm de largeur

TARIF DE PUBLICITE

Annonces: 55,5 ct le millimètre (colonne de 25 mm) hauteur minimum 30 mm
Réclames: 2 fr. 30 le millimètre (colonne de 54 mm)
Gastronomie: 1 fr. 40 le millimètre (colonne de 54 mm)
Avis mortuaires: 90 centimes le millimètre (colonne de 54 mm)
Rabais de répétition sur ordres fermes et sur abonnements d'espace

A ex libris
la qualité
coûte moins cher!



Radio à transistors
Schaub Tiny 107
OUC, OM, OL, OC
(bande Europe)
Fr. 110.-

Radiorecorder
4 longueurs d'ondes
Un appareil de grande classe
d'un rendement au-dessus de la moyenne
HITACHI TRK 5030
Fr. 320.-

Recorder à cassettes
SENCOR S 3000
Fr. 130.-

Lausanne: Place de la Palud 22
Genève: Passagè des Lions 6 bis
Neuchâtel: Rue des Terreaux 3-5
Fribourg: Boulevard de Pérolles 31
La Chaux-de-Fonds: Rue de la Serre 79
Sion: MMM (Métropole)

ex libris

Grande exposition
du
MUSÉE
PHOTOGRAPHIQUE
de VEVEY



au **CENTRE MMM METROPOLE**
du 6 au 18 juin



En
collaboration
avec

le Club sédunois
de photographie

Concours
ouvert à tous les
amateurs de photo

thème:
les animaux



CENTRE COMMERCIAL
MMM METROPOLE
SION

Hotelplan
AGENCE
DE VOYAGES

chaussures
madeleine
MAROQUINERIE

Boutique d'Art
Florentin

RICHARD
MONTRES & BIJOUX
LONGINES

MIGROS

sun store
DROGUERIE
PARFUMERIE

BELDONA
LINGERIE
FINE

MEUBLES
AU METRO

STAVA AG
TALONS-MINUTE
AIGUISAGE CLES

Texana
NETTOYAGE
CHIMIQUE

MERCURE
BONBONS
CHOCOLATS

G&A
TOUTE LA MODE

ex libris
TOUT POUR LA
MUSIQUE

au Metro
SNACK-BAR

MEDE
TABACS
JOURNAUX

CD
SUPERDISCOUNT

ESSENCE SUPER
EN SERVICE - 91

P
PARKING
COUVERT
GARDERIE
D'ENFANTS

Chez le spécialiste **BMW**
indépendant...

GARAGE DES ALPES SA
LA TOUR-DE-PEILZ

Tél. 021/54 33 91 - 92

...vous trouverez un choix
de splendides occasions

Quelques exemples

BMW 1502, 1976, bleue
BMW 320, 1976, bleue
BMW 525 aut., 1975, bleu métal.
BMW 2002, 1975, blanche
BMW 316, 1976, verte

PIANOS



SION

Hallenbärter
& CIE.

Accordages - Réparations
Vente - Location

Rue des Remparts 15, Sion
Tél. 027/22 10 63

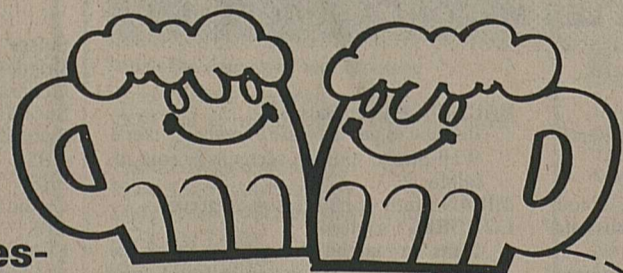
36-3200

Votre
annonce!

Le 100^{ème} anniversaire
de la Société Suisse des Brasseurs.



**Un amusant concours national récompensé
par de multiples chopes à bière!**



Gagnez l'une
des 5000 chopes-
anniversaire. Ou même l'une
des 100 chopes avec une
médaille d'or incrustée!

Les bières suisses sont réputées pour leur
excellente qualité et leur remarquable
saveur. Une réputation qui engage. Une
réputation que la Société Suisse des Bras-
seurs (SSB) se fait un devoir d'honorer
depuis 100 ans exactement.

Les 42 brasseries suisses affiliées à la
SSB disposent d'un laboratoire
d'études et d'essais, qui leur
permet de contrôler constam-
ment et selon des critères
rigoureux non seulement la
bière elle-même, mais aussi
la valeur et la pureté natu-
relle de toutes les matières
premières qui la composent:
du malt extrait de l'orge, du
houblon, de l'eau de bras-
sage et de la levure.

Les 100 ans de la Société
Suisse des Brasseurs: un
joyeux anniversaire et l'occa-
sion pour vous de gagner l'une
des 5000 chopes-anniversaire
ou même l'une des 100 chopes
pourvues d'une précieuse médaille-
anniversaire en or pur. La Société Suisse
des Brasseurs vous souhaite bien du plaisir et
bonne chance!

Moi aussi je veux tenter ma chance!

Si les chances de gagner sont
grandes, les conditions de
participation sont des plus
simples. Répondez aux trois
questions ci-dessous. Cher-
chez ensuite 3 petites
annonces-vignettes insérées
dans ce quotidien ou d'autres

journaux, découpez-les et
collez-les dans les cases
réservées à cet effet. Envoyez
le talon-concours dans une
enveloppe affranchie jusqu'au
7 juillet 1977 au plus tard à la
Société Suisse des Brasseurs,
concours des chopes, 8099 Zurich.

1ère question: Combien de brasseries suisses sont-elles
affiliées à la Société Suisse des Brasseurs?

Réponse:

2ème question: De quelle matière première extrait-on le
malt?

Réponse:

3ème question: Quelles sont les quatre matières
premières nécessaires à la production de la bière suisse?

Réponse:

Collez ici la première
annonce-vignette!



Ici la deuxième!



Et là la troisième!



Nom:

Prénom:

Rue:

NPA/Localité:

Tous les talons réglemen-
taires participeront au
tirage au sort sous sur-
veillance notariée. Les
gagnants seront avisés
personnellement.
Aucune correspon-
dance relative au
concours ne sera
échangée.

ITT

Elan

COMPAREZ

Congélateurs

249 l Fr. 495.-

320 l Fr. 595.-

540 l Fr. 1090.-

Lave-linge

4 kg dès Fr. 790.-

MAJJO
CUISINES

1907 Saxon

Tél.
026/6 27 27/28

Sierre

Pharmacie de service. - Pharmacie Trevisani, tél. 551433.
Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 h. 30 et de 18 h. 30 à 19 h. 30. En privé de 9 heures à 20 h. 30. En maternité de 13 h. 30 à 20 h. 30. Prière d'observer strictement ces heures.
Clinique Sainte-Claire. - Heures des visites, semaine et dimanche, de 13 h. 30 à 16 h. 30.
Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, téléphones 552072 et 556042.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.
Ambulance. - SAT, tél. 556363.
Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garages siérois, téléphone jour et nuit: 555550.
Auto-secours siérois. - 24 heures sur 24. Téléphone 552424. SOS - Pannes - Accidents.
Grône Samaritains. - Objets sanitaires et matériel de secours, tél. 581444.
Pompes funèbres. - Amoos Jean, téléphone 551016, Eggs et Fils, tél. 551973.
Groupe AA. - Chippis, tél. 557681.
A l'écoute (La main tendue). - Difficultés, problèmes, angoisse, solitude, etc., téléphone 414222, 24 heures sur 24, en toute discrétion.
Dancing La Locanda. - Ouvert jusqu'à 2 heures, tél. 551826.
Bibliothèque. - Tél. 551964. - Ouverture: lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30; jeudi, de 14 h. 30 à 20 h. 30; samedi, de 10 heures à 11 h. 30 et de 14 heures à 16 h. 30.
Aide familiale. - Tél. 571171. Responsable: M^{me} Michelle Fasnacht.
Centre d'information planning familial. - Mardi et vendredi, de 14 heures à 15 h. 30 ou sur rendez-vous, tél. 555818. Permanence téléphonique tous les jours entre 8 et 9 heures. Adresse: hôtel de ville, bureau N° 10.
Tea-room des Châteaux Sierre. - Exposition Pierre Spori.
Château de Villa. - Exposition Georges Schneider.

Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires téléphone 221158, M^{me} G. Fumeaux, avenue Pralifiori 29, ouvert de 11 à 13 heures.
Dépannage électricité et carburateur. - 24 heures sur 24, tél. 225716.
Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garage Touring, Saint-Léonard, tél. jour et nuit: 312796.
Service de dépannage du 0,8‰. - Téléphone 382363 et 863450.
Pompes funèbres. - Barras S.A., tél. 221217, Max Perruchoud, tél. 221699, 550302, 551848, Vœffray 222830.
Gardié. - Lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 14 à 16 heures, au rez-de-chaussée de l'école protestante.
AA. - Réunion le mardi à 20 h. 30, avenue de la Gare 21, 3^e étage.
Maternité de la pouponnière. - Visites tous les jours de 10 à 12 heures, 13 à 16 heures, 18 à 20 heures, tél. 221566.
Baby-sitters. - Tél. 223820 et 229663 durant les heures des repas et 224203 le matin.
Châteauneuf-Conthey. - Piscine du Résident-Parc, couverte et chauffée - Bassin de 17 m x 7 m.
Service d'aides familiales. - M^{me} Oggier-Meytain, rue du Chanoine Berchtold 20, 1950 Sion, tél. 228622 et de 8 à 11 heures et de 17 à 19 heures.
Service famille-jeunesse. - Consultations sur rendez-vous, avenue de la Gare 21, salle N° 24: le lundi et le vendredi après-midi et le mardi soir. Tél. 234648 le lundi et le vendredi de 14 h. 30 à 15 h. 30.
Bibliothèque municipale. - Ouverture le mardi de 9 à 11 heures et de 15 à 19 heures et le jeudi de 15 à 19 heures.
Consommateur - information. - Tél. 226060, rue des Portes-Neuves 20.
Taxis de Sion. - Service permanent et station centrale gare, tél. 223333.
Dancing Le Gallon. - Ouvert jusqu'à 2 heures.
Dancing La Matze. - Ouvert jusqu'à 2 heures, tél. 224042.
Galerie Institut Welino Niclas. - 5, avenue de la Gare. Exposition du peintre Petero jusqu'au 30 août.
Centre d'accueil Croix-D'or. - Bâtiment service social, chaque vendredi dès 20 heures.

Sion

Médecin de garde. - Le N° 11 renseignera.
Pharmacie de service
 Samedi 4, Fasmeyer, tél. 221659.
 Dimanche 5, Zimmermann, tél. 221036 et 232058.
 Dimanches et fêtes: 9 heures - 12 heures; 15 heures - 21 heures.
 En dehors de ces heures: pour ordonnances médicales urgentes seulement: 21 2191 (poste de police); surtaxe de 5 francs.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.
Hôpital régional. - Permanence médicale assurée pour tous les services. Heures des visites, tous les jours de 13 à 15 heures et de 19 à 20 heures. Tél. 211171.
Ambulance. - Police municipale de Sion, téléphone 212191.

Martigny

Pharmacie de service. - Téléphoner au N° 11.
Médecin de service. - Appeler le numéro 11.
Hôpital. - Heures des visites, chambres communes tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures; privées de 13 h. 30 à 20 heures.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.
Ambulance officielle. - Tél. 22413 et 21552.
Pompes funèbres. - Ed. Bochatay, 22295, Gilbert Pagliotti, 22502, Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, 22413 et 21552.
Dépannage. - Carrosserie Germano, téléphone, 22540 jusqu'au 6 juin 1977.

AA. Martigny. - Urgence, tél. 21155 et 54461. Vendredi à 20 h. 30, réunion rue de l'Eglise 2. Clé des champs.
Groupe AA « Octodure ». - Bâtiment de la Grenette, Martigny. Réunion tous les vendredis à 20 h. 30. SOS, tél. 54684 et 21264.
Service d'aides familiales. - Pour tous renseignements, adressez-vous à la responsable du service: M^{me} Gratzl, bâtiment Pré-Ville, téléphone 22988, tous les jours de 12 à 15 heures et dès 19 heures.
Vernayaz. - Visites des gorges du Trient de 8 heures à 18 h. 30. Tél. 81613 ou 81388.

Monthey

Pharmacie de service. - Pharmacie Crochetan, tél. 41544.
Médecin. - Service médical jeudi après-midi, dimanche et jours fériés, tél. 41192.
Samaritains. - Matériel de secours, tél. 42330.
Ambulance. - Tél. 46262.
Hôpital. - Heures des visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.
Pompes funèbres. - Maurice Clerc, 46262, J.-L. Marmillod, 42204, Antoine Rithner, 43050.
Dancing Treize Etoiles. - Ouvert jusqu'à 2 heures. Fermé le lundi.
Taxis de Monthey. - Service permanent, station place Centrale, tél. 41484.
CIRENAC. - (Centre d'information de régulation des naissances et d'aide aux couples), tél. 46611.
Dépannage. - Téléphone jour et nuit: 44337.
Exposition Louis Goerg-Lauresch. - Heures d'ouverture: Monthey, salle centrale jusqu'au 12 juin. Lundi à vendredi de 17 à 21 heures; samedi de 15 à 18 heures; dimanche de 10 h. 30 à 12 heures.

Viège

Pharmacie de service. - Pharmacie Burlat, tél. 62312.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.

Brigue

Pharmacie de service. - Pharmacie Central, Naters, tél. 35151.
Dépôt de pompes funèbres. - André Lambrigger, tél. 21237.
Patrouilleurs TCS. - Tél. 022/140 ou 031/140.

AUJOURD'HUI madame

Un menu

Oeufs durs en sauce printanière
 Beefsteack
 Pommes frites
 Salade
 Clafoutis

Le plat du jour

Oeufs durs en sauce printanière

Pour 4 personnes: quatre oeufs durs, farine, beurre, un demi-litre de lait, un petit pot de crème fraîche, sel, poivre; un gros bouquet de fines herbes: estragon, persil, cerfeuil, ciboulette.

Faites fondre une grosse cuillerée de beurre dans une casserole à fond épais. Jetez-y en pluie une cuillerée de farine, mélangez bien à la spatule sur feu doux afin que la farine cuise sans prendre couleur. Mouillez avec le lait froid, salez, poivrez. Faites venir doucement l'ébullition puis maintenez-la lente et régulière, pendant une dizaine de minutes. Lavez, triez et égouttez les herbes. Réservez quelques belles feuilles d'estrageon et de persil, hachez le reste et pétrissez ce hachis avec un peu de beurre. Ajoutez ce beurre manié à la sauce, n laissez cuire que quelques instants puis ajoutez la crème fraîche. Goûtez et rectifiez l'assaisonnement. Ecalez les oeufs durs, coupez-les en deux. Versez la sauce dans le fond d'un plat allant au four, posez-y les oeufs durs, décorez avec les feuilles d'estrageon et de persil réservées, couvrez d'un papier sulfurisé ou d'un papier d'aluminium et faites réchauffer quelques minutes seulement à four très doux.

Pour dimanche

Omelette aux pommes

Pour 6 personnes: Epluchez et émincez trois belles pommes de reinette; mettez-les à dorer dans une sauteuse contenant 30 g de beurre, puis ajoutez 75 g de sucre en poudre et 30 g de raisins de Smyrne ayant trempé dans une bonne cuillerée à soupe de rhum. Laissez cuire doucement jusqu'à ce que la compote caramélise légèrement. Dans un saladier, battez à la fourchette six oeufs entiers et deux jaunes. Battez les deux blancs en neige après les avoir salés. Ajoutez, tout en battant, une cuillerée à soupe de sucre. Incorporez les blancs aux jaunes. Faites cuire dans la poêle, au beurre, comme une omelette ordinaire, sur feu moyen. Fourrez l'omelette avec la compote chaude, puis faites-la glisser sur un plat chaud en la pliant. Si vous désirez flamber cette omelette, saupoudrez-la légèrement de sucre; mettez-la 2 minutes à four très chaud, puis arrosez-la de rhum et faites flamber.

Conseils pratiques

Pour enlever l'odeur de peinture d'une pièce que vous êtes en train de

«Femme avisée épouse qui l'aime, plutôt que qui elle aime».
 (Proverbe yougoslave)

peindre, mettez au milieu une assiette remplie de mie de pain; les vapeurs odorantes seront absorbées.

Si l'orage vous surprend pendant une promenade en forêt, éloignez-vous des arbres les plus hauts. Réfugiez-vous plutôt sous les bosquets, mais il n'est pas toujours facile d'en trouver. Sachez que les conifères sont les arbres que «préfère» la foudre; évitez-les en priorité. Pour vous protéger, vous pouvez aussi vous mettre à plat ventre sur le sol, mais il faut avoir le courage d'y rester jusqu'à la fin.

Un citron coupé placé dans le garde-manger ou le placard de la maison de campagne en éloigne les fourmis.

LÉS ÉCHOS DE LA MODE

La vogue des bijoux en coquillages en colliers suspendus à des chaînettes dorées, mélangés souvent à des fleurs, à des séquins, à de petites graines exotiques ou à des brisures de corail ou de nacre, on les porte avec de très longs pendants d'oreilles ornés des mêmes motifs.

Et pour finir... Rions un peu

Une dame a la passion des poissons rouges. Elle en achète des douzaines. - Mais où les mettez-vous? lui demande une amie. - Dans ma baignoire. - Et quand vous vous baignez? - Oh! ils sont très bien élevés: ils ferment les yeux.

L'amour c'est...



... choisir les cerises doubles pour les partager avec lui.

TM Reg. U.S. Pat. Off. - All rights reserved 1978 Los Angeles Times

D' CLAUDETTE



LA TENDANCE SUR LES MARCHÉS EUROPÉENS

PARIS: soutenue. Seul le secteur des compagnies d'électricité a fait preuve de fermeté.
FRANCFORT: en baisse. Tous les compartiments se sont à nouveau inclinés dans un marché maussade.
AMSTERDAM: en baisse. Par manque de soutiens tous les compartiments ont généralement clôturé sur une note affaiblie.

BRUXELLES: en baisse. Influencés par la baisse enregistrée hier à Wall Street, tous les secteurs se sont affaiblis.
MILAN: fermée pour cause de grève.
LONDRES: soutenue. Dans un marché plus actif, le Stock Exchange s'est quelque peu raffermi après la mi-séance.

BOURSE DE ZURICH

Total des titres cotés 160
 dont traités 86
 en hausse 15
 en baisse 52
 inchangés 19
 cours payés 201

Les bonnes dispositions affichées durant la séance de bourse d'hier n'ont malheureusement pas eu de suite aujourd'hui. Tous les secteurs de notre économie ont subi ce climat négatif. Déjà chez les hors-bourse, les titres de Roche ont reculé. Le secteur des banques n'a pas échappé à cette tendance maussade et les prix ont baissé sous la conduite de la Crédit Suisse porteur. Les industrielles ont évolué dans un marché peu animé et la plus grande partie des titres de ce groupe a fléchi.

Bien que la tendance ait légèrement progressé hier à New York, les certificats américains ont été traités à des prix en légère baisse en raison du recul du prix de la devise américaine. Peu de transactions dans le reste de la cote, où les internationales hollandaises ont, dans les grandes lignes, répété les cours de la veille. Les allemandes sont plus faibles.

PRIX DE L'OR

Lingot 11250.- 11400.-
 Plaquette (100 g) 1125.- 1160.-
 Vreneli 98.- 108.-
 Napoléon 102.- 119.-
 Souverain (Elisabeth) 116.- 126.-
 20 dollars or 525.- 550.-

CHANGE - BILLETS

France	49.50	51.50
Angleterre	4.15	4.35
USA	2.44	2.52
Belgique	6.75	7.05
Hollande	100.25	102.25
Italie	27.50	29.50
Allemagne	104.75	106.75
Autriche	14.70	14.95
Espagne	3.40	3.65
Grèce	6.50	7.50
Canada	2.32	2.40

Les cours des bourses suisses et étrangères des changes et des billets nous sont obligeamment communiqués par la Société de Banque Suisse à Sion. Les cours de la bourse de New York nous sont communiqués par Bache and Co. Inc., Genève.

BOURSE DE ZURICH

Suisse	2.6.77	3.6.77
Brigue-Viège-Zermatt	93 off.	95 off.
Gonergratbahn	750 d.	775 d.
Swissair port.	699	695
Swissair nom.	632	635
UBS	2910	2900
SBS	375	371
Crédit Suisse	2100	2055
BPS	1950	1945
Elektrowatt	1630	1610
Holderbank port.	435	435
Interfood port.	2775	2750
Juvena port	218	208
Motor-Columbus	870	870
CERlikon-Bührle	2100	2090
Cie Réassurances port.	4250	4275
Winterthur-Ass. port.	1760	1750
Zurich-Ass. port.	9250	9225
Brown, Boveri port.	1465 ex	1455
Ciba-Geigy port.	1420	1410
Ciba-Geigy nom.	675	671
Fischer port.	710	700
Jelmoli	1180	1170
Héro	3090	3090
Landis & Gyr	880	875
Losinger	810 d.	810 d.
Globus port.	2250	2150
Nestlé port.	3400	3390
Nestlé nom.	2070	2070
Sandoz port.	4400	4425
Sandoz nom.	1890	1860
Alusuisse port.	1555	1540
Alusuisse nom.	635	633
Sulzer nom.	2550	2550

Bourses européennes

Air Liquide	F	2.6.77	3.6.77
Au Printemps		319.80	318 1/2
Rhône-Poulenc		61 1/2	62 1/2
Saint-Gobain		110 1/2	111.90
Finsider	Lit.	96 1/4	—
Montedison		235 1/4	—
Olivetti priv.		755	—
Pirelli		929	—
Daimler-Benz	DM	350 1/2	350
Karstadt		345	345
Commerzbank		185 1/2	185.80
Deutsche Bank		268	267.90
Dresdner Bank		215.10	215
Gevaert	b. Fr.	1248	1244
Hoogovens	flh.	37.20	36.30

USA et Canada	2.6.77	3.6.77
Alcan Alumin.	68 1/2	67 3/4
Amx	111 d.	109 1/2 d.
Beatrice Foods	58 1/4	57 1/2
Burroughs	142 1/2 d.	141 1/2
Caterpillar	141 1/2	138
Dow Chemical	88 1/2	86 3/4
Mobil Oil	162 1/2	160 1/2
Allemagne		
AEG	105 1/2	104
BASF	175	172 1/2
Bayer	150	150
Demag	—	161 d.
Hoechst	155	155
Siemens	271	268 1/2
VW	191 1/2	190
Divers		
AKZO	31 1/2	31
Machines Bull	12 1/2 d.	12 3/4
Courtaulds	5 1/2 d.	5 1/2
De Beers port.	8.40	8 1/4
ICI	16 3/4 d.	16 3/4
Pechiney	35 1/2	36
Philips Glœil	29	28 1/4
Royal Dutch	141 1/2	140
Unilever	130 1/2	129

Fonds de placement (hors cote)

	Demande	Offre
America Valor	421	431
Anfos 1	124.50	125.50
Anfos 2	108	109
Foncipars 1	2030	2040
Foncipars 2	1110	1120
Intervallor	58.75	59.75
Japan Portfolio	385	398
Swissvalor	219	223
Universal Fund	85	86
Universal Bond	89	90
AMCA	29	29 1/2
Bond-Invest	73 1/4	73 3/4
Canac	72 1/4	73 1/4
Denac	61 3/4	62 1/4
Espac	160	162
Eurit	106 1/2	108 1/2
Fonsa	89 1/2	90 1/2
Germac	99	101
Globinvest	59 1/2	60
Helvetinvest	105 1/2	—
Pacific-Invest	75 1/2	76
Safit	111	113
Sima	173 1/2	174 1/2
Canada-Immobil	710	730

Bourse de New York	1.6.77	3.6.77
American Cyanam.	26	26 3/8
American Tel & Tel	63	63
American Tobacco	46 3/8	47 1/8
Bethlehem Steel	33 1/4	32 3/8
Canadian Pacific	17 1/8	17 1/8
Chrysler Corporation	16 5/8	16 7/8
Dupont de Nemours	119 1/4	119 1/2
Eastman Kodak	58	59 3/8
Exxon	51 3/8	51
Ford Motor	55 3/8	55 1/8
General Dynamics	53 5/8	53 3/4
General Electric	54 5/8	55 1/4
General Motors	67 1/2	67
Gulf Oil Corporation	27	27 1/4
IBM	248	250 3/4
International Nickel	26 5/8	26 1/2
Int. Tel & Tel	34 1/2	34 7/8
Kennecott Cooper	26 3/8	26
Lehmann Corporation	10 1/8	10 3/8
Lockheed Aircraft	11 1/2	11 7/8
Nat. Dairy Prod.	46 3/8	47 1/8
Nat. Distillers	24	24
Owens-Illinois	27 3/4	27 1/2
Radio Corp. of. Arm	30 3/4	31 2/2
Republic Steel	28 7/8	28 7/8
Royal Dutch	56 7/8	56 3/4
Tri-Contin Corporation	8 3/4	8 7/8
Union Carbide	51	50 3/4
US Steel	41 7/8	41 1/2
Westing Electric	20 3/8	20 3/8

Tendance: faible
 Volume: 20 3330 000

Dow Jones:
 Industr. 912.23
 Serv. pub. 111.77
 Ch. de fer 237.14

Canasec	453	463
Crédit Suisse Bonds	72 1/2	73 1/2
Crédit Suisse Intern.	62 1/4	63 3/4
Energie-Valot	81 1/2	82 1/2
Intervallor	58 3/4	59 3/4
Swissimmobil 61	1035	1045
Ussec	551	561
Automation-Fonds	68	69
Eurac	286 1/2	288 1/2
Interbilfonds	70 1/2	71 1/2
Pharmafonds	122	—
Poly-Bond int.	79 1/4</	

RADIO

Samedi 4 juin

Radio romande I

Informations à toutes les heures, de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00), puis à 12.30 et 23.55
 6.00 Le journal du matin
 6.00 7.00, 8.00 Editions principales
 7.30 Billet d'actualité
 8.05 Revue de la presse romande
 8.20 Mémento des spectacles et des concerts
 8.30 Radio-évasion
 9.05 La petite vadrouille
 9.20 Les ailes
 9.30 Mmmm...!
 11.05 Le kiosque à musique
 12.05 Demain dimanche
 12.30 Informations
 14.05 Week-end show
 16.05 Musique en marche
 17.05 Propos de table
 18.00 Le journal du soir
 18.05 Edition régionale
 18.40 Informations sportives
 19.00 Edition nationale et internationale
 19.30 Actualité-magazine
 20.05 La grande affiche
 22.05 Entrez dans la danse
 23.00 Tirage de la loterie romande
 23.05 Disc-O-Matic

Radio romande II

7.00 Informations
 7.10 Loisirs en tête
 7.10 Sillons d'hier
 7.20 Balcons et jardins
 7.40 Votre loisir Madame X
 7.55 Cinéma et photographie
 8.30 Philatélie
 8.50 Nos patois
 9.00 Informations
 9.05 L'art choral
 10.00 Sur la terre comme au ciel
 11.00 Informations
 11.05 Au-delà du Verbe
 12.00 Midi-musique
 14.00 Informations
 14.05 Contrastes
 16.00 Portraits musicaux
 17.00 Rhythm'n pop
 18.00 Informations
 18.05 Swing-sérénade
 18.55 Per i laboratori italiani in Svizzera
 19.30 Correo español
 20.00 Informations
 20.05 Théâtre pour un transistor
 1. Eau amère
 21.30 Le kiosque lyrique Fedora
 22.40 Musique et scène au XX^e siècle
 Doktor Faust
 23.00 Informations et Loterie romande

Beromunster

Informations à 6.00, 7.00, 7.30, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00, 23.00.
 6.05 Musique légère. 7.10 Mosaïque musicale. 11.05 Politique. 11.30 Radio-Blasorchester. 12.00 Homme et travail. 12.15 Félicitations. 12.40 Samedi-midi. 14.05 Ensembles choral et instrumental. 15.00 Vitrine 77. 15.30 Jazz. 16.05 Magazine musical. 18.20 Sport. 19.00 Actualités. 19.50 Cloches. 20.05 Radio-hit-parade. 21.00 Orchestre récréatif de la Radio suisse. 22.10 Songs, Lieder, Chansons. 23.05 Musique, peut-être pour vous? 24.00-1.00 Bal de minuit.

Monte Ceneri

Informations à 6.30, 7.00, 8.00, 8.30, 10.30, 14.30, 16.30, 22.30, 23.30.
 6.00 Musique et informations. 9.00 Radio-matin. 12.00 Inf. de midi, avec à 12.10 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.10 Feuilletton. 13.30 Elixir musical. 15.00 Paroles et musique. 16.00 Pour le plaisir. 18.00 Voix des Grisons italiens. 18.35 Actualités régionales. 19.00 Actualités. 20.00 Le documentaire. 20.30 Sport et musique. 22.45 Hommes, idées et musique. 23.35-24.00 Nocturne musical.

TÉLÉVISION SAMEDI

Emissions en noir et blanc

tv Suisse romande

12.45 Tele-revista
 13.00 Un'ora per voi
 14.00 TV-contacts: Spécial sport
 Le samedi des téléspectateurs.
 14.00 Charlotte Walther, ancienne championne de Suisse de patinage artistique.
 14.20 Gérald Rigolet, ancien gardien de l'équipe nationale de hockey sur glace.
 14.35 env. Michel Broillet, recordman du monde d'haltérophilie.
 14.55 env. Lise-Marie Morerod.
 15.20 env. Bernhard Russi.
 15.40 Le petit monde du catch.
 16.00 TV-jeunesse
 16.00 Flèche-Noire: Tout est bien qui finit bien.
 16.25 Concours de la chanson suisse romande. Eliminatoires du grand rendez-vous francophone 1977.
 17.30 La recette du chef sur un plateau par Jacques Montandon.
 Gratin de champignons.
 17.55 Deux minutes... avec le pasteur Jean-Marc Chappuis.
 18.00 Téléjournal
 18.10 L'antenne est à vous
 Ce soir, la Ligue suisse des droits de l'homme exprime sa conviction profonde.
 18.30 Rendez-vous
 Une émission de Pierre Lang.
 Les éléphants sont-ils, oui ou non, en voie de disparition?
 19.00 Affaires publiques
 Tesson: Recherche d'une identité.
 19.30 La panthère rose
 19.40 Téléjournal
 19.55 Loterie suisse à numéros
 20.05 A vos lettres
 20.30 Mireille Mathieu et Tino Rossi invités des «Oiseaux de nuit», ouvrent la soirée en chansons.
 20.40 Les brigades du Tigre
 Ce soir: Les demoiselles du Vésinet.
 21.35 Les oiseaux de nuit
 avec Michèle Morgan, Tino Rossi, Mireille Mathieu et Brassai, photographe
 22.45 Résultats sportifs
 22.55 Téléjournal

tv Suisse alémanique

9.30 Cours de formation
 11.00 Pour les jeunes
 11.30 Cours de formation
 15.00 Jeux sans frontières
 16.50 Wickie
 17.15 TV-junior
 17.55 L'éducation sentimentale
 18.50 Fin de journée
 19.00 Téléjournal
 19.10 La panthère rose
 19.40 Message dominical
 19.45 Les programmes
 20.00 Téléjournal
 20.20 Zum doppelten Engel
 21.50 Téléjournal
 22.00 Sports panorama
 22.45 Le grand Chaparral
 23.35 Téléjournal
 23.40 Les programmes. Fin

tv Suisse italienne

13.00 Tennis
 16.20 Pour les enfants
 17.10 Pour les jeunes
 18.00 Boîte à musique
 18.30 Salty
 18.55 Sept jours
 19.30 Téléjournal
 19.45 Tirage de la loterie suisse à numéros
 19.50 L'Evangile de demain
 20.00 Moments musicaux
 20.20 Dessins animés
 20.45 Téléjournal
 21.00 Il Gioco degli Innamorati
 22.10 Téléjournal
 22.20 Samedi-sports. Fin

tv France 1

11.12 Télévision régionale
 11.27 Les Tifins
 11.30 Midi première
 11.47 Jeunes - Pratique
 12.00 TF1 actualités
 12.35 Les musiciens du soir
 13.08 Restez donc avec nous. 13.12 Gemini Man. 14.00 Et maintenant, jouons!
 14.06 En piste. 14.32 C'est loin déjà.
 14.40 Sac à puces et joli cœur
 15.04 Et maintenant, jouons!
 15.09 Michel Strogoff (5) 16.05 Momo et Ursul. 16.17 Et maintenant jouons!
 16.24 Le roi des Celtes 10. 16.49 Poye. 16.55 Et maintenant, jouons!

17.05 Trente millions d'amis
 17.35 Les Tifins
 17.40 Magazine auto-moto 1. Automobile: Grand Prix de France au Castelet. Avant les 24 Heures du Mans
 18.13 Six minutes pour vous défendre
 18.20 Actualités régionales
 18.43 Eh bien raconte
 19.00 TF1 actualités
 19.30 Numéro un
 20.35 Peyton Place (12)
 21.22 Football. Championnat de France: Bastia - Nice
 22.55 TF1 actualités

tv Antenne 2

11.15 Journal des sourds et des malentendants
 11.30 Samedi et demi
 12.00 Journal de l'A2
 12.15 Samedi et demi (suite)
 12.30 Hebdo chansons, hebdo musiques
 13.10 Les jeux du stade. «Monsieur Sport». Gymnastique. Cyclisme. 14.30 Rugby Tennis
 17.00 Des animaux et des hommes
 17.55 Des chiffres et des lettres
 18.20 Actualités régionales
 18.45 La tirelire
 19.00 Journal de l'A2
 19.35 Les enquêtes du commissaire Maigret Maigret et Monsieur Charles, de Georges Simenon.
 21.05 Questions sans visage
 22.05 Le flûtiste Zamfir
 Le delta du Danube. Emissions roumaines
 22.35 Journal de l'A2

tv France Régions 3

Toutes les émissions en couleurs
 17.45 FR3 jeunesse
 18.05 La télévision régionale. Extracte
 18.20 Actualités régionales
 18.40 Samedi entre nous
 18.55 FR3 actualités
 19.00 Les animaux chez eux. Guatemala (3)
 19.30 Entre toutes les femmes. Un film écrit et réalisé par Maurice Cazeneuve. (Deuxième épisode). Avec: Pascale Audret, Bernard Tiphaine, Edgar Givry, Henri Serre, etc.
 21.30 FR3 actualités

TÉLÉVISION DIMANCHE

tv Suisse romande

10.15 Il Balcon tort
 - Cronica grischuna
 - La Val Samignun
 11.00 Téléjournal
 11.05 Tél-hebdo
 11.30 Table ouverte
 Comment «sauver Lavaux»?
 Les 11 et 12 juin prochains, les Vaudois devront se prononcer sur l'initiative lancée par Franz Weber et qui récolte à l'époque 26000 signatures.
 Roland Bahy et ses invités présenteront les thèses en présence et s'efforceront de faire le point sur cette initiative.
 12.45 L'imagination au galop
 Une série destinée à favoriser la création artistique.
 11. Dix-huit images/seconde.
 13.10 En alternance:
 Tennis. Tournoi international de Roland-Garros.
 En Eurovision de Paris.
 Automobilisme. Grand Prix de Belgique.
 16.15 Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam
 Ravel, Strawinsky, Mozart, Brahms, Berlioz, Schubert et Mahler.
 17.10 TV-jeunesse
 Le carrousel du dimanche.
 17.35 Semaine internationale de télévision chrétienne
 Présence catholique.
 18.00 Téléjournal
 18.05 Au-delà de l'horizon
 Alain Bombard raconte

Aujourd'hui: Alexander Selkirk... le vrai Robinson.
 18.55 La panthère rose
 19.05 Les actualités sportives
 Résultats et reflets filmés.
 19.40 Téléjournal
 19.55 Phaedra
 Un film de Jules Dassin, interprété par Melina Mercouri, Anthony Perkins, Raf Vallone, Elisabeth Ercy, Giorgos Karoussos, Georges Sarris, Andreas Philipides, Olympia Papadouka, Stelios Vocovitch.
 21.45 Entretiens
 Anna Pegova (2).
 22.05 Vespérales en papier
 22.15 Téléjournal

tv Suisse alémanique

10.00 Kaléidoscope
 10.50 Schein-Werfer
 11.35 Fernsehstrasse 1-4
 12.35 Tele-revista
 12.50 Un'ora per voi
 14.15 Téléjournal
 14.20 Automobilisme
 16.00 Des vacances étonnantes
 16.25 Intermède
 16.35 Panorama
 17.00 Guerre et paix (13)
 17.50 Téléjournal. Sports
 18.00 Faits et opinions
 18.50 Fin de journée
 19.00 Téléports
 20.00 Téléjournal
 20.15 9^e Symphonie Beethoven
 21.25 Montparnasse 19
 23.00 Kintop - Ciné-revue
 23.10 Téléjournal
 23.25 Les programmes. Fin

tv Suisse italienne

13.30 Téléjournal
 13.35 Tele-revista
 13.50 Automobilisme
 16.05 Un'ora per voi
 17.05 Telerama
 17.30 Téléjournal
 17.35 Tennis
 18.45 Plaisirs de la musique
 19.30 Téléjournal
 19.40 La Parole du Seigneur
 19.50 Studio ouvert
 20.20 Situations et témoignages
 20.45 Téléjournal
 21.00 Rendez-vous en noir
 21.55 Le dimanche sportif
 22.55 Téléjournal. Fin

tv France 1

Toutes les émissions en noir-blanc
 8.15 A Bible ouverte
 8.30 Foi et traditions des chrétiens orientaux
 9.00 Présence protestante
 10.00 Le jour du Seigneur
 11.02 La séquence du spectateur
 11.29 Les Tifins
 11.30 Bon appétit
 12.00 TF1 actualités
 12.20 C'est pas sérieux
 13.15 Les rendez-vous du dimanche. Extraits de films
 14.30 Direct à la une. «Regarde ta balle», un film sur le tennis. Tennis. Hippisme
 16.30 Pierrot la Chanson. 4. La ballade de Bessie
 17.00 La plus belle fille du monde. Téléfilm de Lee Philips, d'après une nouvelle de Joan Rivers. Avec: Stockard Channins, Edward Asner, Jim Backus, Joe Flynn, etc.
 18.13 Les Tifins
 18.15 Les animaux du monde. Le zoo de Francfort
 18.45 TF1 actualités
 19.30 Boulevard du rhum. Un film de Robert Enrico. Avec: Brigitte Bardot, Lino Ventura, Bill Travers, Guy Marchand, etc.
 21.30 La leçon de musique. L'orgue
 22.25 TF1 actualités

tv Antenne 2

10.20 Concert
 11.00 Bon dimanche
 11.10 Toujours sourire
 12.00 Journal de l'A2
 12.20 Bon dimanche (suite). 12.25 La lorgnette. 13.15 Pom-pom-pom... pom. 13.20 Ces messieurs nous disent. 14.40 Pom-pom-pom... pom. 14.43 Tom et Jerry. 14.52 Têtes brûlées. 15.40 Trois petits tours. 16.20 Pom-pom-pom... pom. 16.25 Muppet's show. 17.02 Pom-pom-pom... pom. 17.12 Contre-ut
 18.00 Stade 2
 19.00 Journal de l'A2
 19.32 Musique and music

RADIO

Dimanche 5 juin

Radio romande I

Journée mondiale de l'environnement
 Informations à toutes les heures, de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00), puis à 12.30 et 23.55
 6.00 Le journal du matin
 6.00 7.00, 8.00 Editions principales
 6.15 Quel temps fera-t-il?
 7.15 Nature pour un dimanche
 7.50 Mémento des spectacles et des concerts
 8.15 Nature pour un dimanche
 9.05 Dis-moi dimanche
 11.05 Toutes latitudes
 12.05 Variétés-dimanche
 12.30 Informations
 14.05 Tutti tempi
 15.05 Auditeurs à vos marques
 18.00 Le journal du soir
 18.05 Edition régionale
 18.40 Informations sportives
 19.00 Edition nationale et internationale
 19.30 Le magazine des beaux-arts
 20.05 Le dernier salon où l'on cause
 20.20 Allô Colette!
 22.05 Dimanche la vie
 23.05 Harmonies du soir

Radio romande II

7.00 Informations
 7.10 Sonnez les matines
 8.00 Informations
 8.15 Musique spirituelle
 8.45 Messe
 10.00 Culte protestant
 11.00 On connaît la musique
 11.00 Jeunes artistes
 11.30 La joie de chanter et de jouer
 12.00 Midi-musique
 14.00 Informations
 14.05 Musiques du monde
 Des Carpates au Caucase (16)
 14.35 Le chef vous propose...
 15.00 La Comédie-Française
 Miguel Manara
 17.00 L'heure musicale
 18.30 Informations
 18.35 Le temps de l'orgue
 19.00 L'heure des compositeurs suisses
 20.00 Informations
 20.05 L'œil écoute
 Le phonographe a 100 ans
 20.35 Tout n'est pas si noir
 22.00 La musique et vous
 23.00 Informations

Beromunster

Informations à 7.00, 8.00, 10.00, 12.30, 16.00, 18.00, 19.00, 20.00, 22.00, 23.00.
 7.05 Musique légère. 10.05 Musique pour un hôte: Dr K. Huber. 11.00 Le pavillon à musique. 12.15 Félicitations. 12.45 Pages de Suppé, Chabrier, Chopin, Bizet, Debussy, Bellini, Gluck, Grétry et Beethoven. 14.00 Tubes d'hier, succès d'aujourd'hui. 15.00 Sport et musique. 18.05 Musique populaire. 19.10 Charme de l'opérette. 20.05 Les Suisses dans les armées SS. 21.00 Musique de Londres. 22.10 Sport. 22.30-24.00 Musique dans la nuit.

Monte Ceneri

Informations à 7.30, 8.00, 8.30, 10.30, 14.30, 22.30, 23.30.
 7.00 Musique et informations. 8.35 Magazine agricole. 9.00 Disques. 9.10 Conversation évangélique. 9.30 Messe. 10.15 Les Swingle II. 10.35 Six jours avant dimanche. 11.45 Conversation religieuse. 12.00 Fanfare. 12.30 Actualités. 13.15 Théâtre populaire. 13.45 La demi-heure des consommateurs. 14.15 Chansons de l'Eurofestival 77. 14.35 Le disque de l'auditeur. 15.15 Sport et musique. 17.15 Musique champêtre. 17.30 Le dimanche populaire. 18.15 Sport. 19.00 Actualités. 19.45 Théâtre. 21.05 Soft Music. 21.30 Studio pop. 22.40 Rythmes. 22.55 Pays ouvert. 23.35-24.00 Nocturne musical.

20.40 Angloisses. 5. Un village tranquille
 21.43 Chefs-d'œuvre en péril. Les moulins à vent
 22.09 Journal de l'A2

tv France Régions 3

15.52 FR3 actualités
 15.55 Les mystères de la terre. 1. La terre, ce monde où nous vivons
 16.50 Espace musical
 17.45 Spécial Dom-Tom
 18.00 Hexagonal
 18.55 FR3 actualités
 19.05 Cheval, mon ami. 8. Les seigneurs de la savane
 19.30 L'homme en question. Michel de Saint-Pierre
 20.30 Deuxième chance ou les journées cinématographiques d'Orléans
 21.20 FR3 actualités
 21.30 Les gaietés de l'escadron. Un film de Maurice Tourneur. Avec: Raimu, Jean Gabin, Fernandel, Mady Berry, Ketty Pierson, etc.

Publicitas 21 21 11



CINEMAS

SIERRE Bourg
Tél. 027 55 01 18

Samedi à 20 heures et dimanche à 14 h. 30 - 14 ans
ALEXANDRE LE BIENHEUREUX
Samedi à 22 heures et dimanche à 17 heures - 18 ans
LES CHAROGNARDS
Dimanche à 20 h. 30 - 20 ans
LE DERNIER TANGO A PARIS

SIERRE Casino
Tél. 027 55 14 60

Samedi à 20 h. 30 - 16 ans
dimanche matinée à 14 h. 30
La plus spectaculaire bataille navale et aérienne
LA BATAILLE DE MIDWAY
Charlton Heston, Henri Fonda, etc.

CRANS Le Cristal
Tél. 027 41 11 12

Samedi à 21 heures et dimanche à 17 heures et à 21 heures
ORDRE DE TUER
avec Helmut Berger, Sydney Rome et José Ferrer. Un film d'action
Samedi à 23 heures
LES OGRES DE L'ESPACE
ou **LES MONSTRES DU CONTINENT PERDU**
Une incroyable aventure quelque part sur la terre.

HAUTE-NENDAZ Cinalpin

Samedi et dimanche : RELACHE

SION Arlequin
Tél. 027 22 32 42

Samedi à 20 h. 30 et dimanche à 15 heures et 20 h. 30 - 18 ans
VIRGINITÉ
avec Vittorio Gassman et Ornella Muti

SION Capitoile
Tél. 027 22 20 45

Samedi à 20 h. 30 et dimanche à 15 heures et 20 h. 30 - 16 ans
LE PAYS BLEU
Un film de Jean-Charles Tacchella

SION Lux
Tél. 027 22 15 45

Samedi à 20 h. 30 et dimanche à 15 heures et 20 h. 30 - 16 ans
BUTCH CASSIDY ET LE KID
avec Paul Newman, Robert Redford et Katharine Ross

ARDON Cinéma
Tél. 027 86 12 59

Samedi et dimanche à 20 h. 45 - 16 ans
Tueur à gage pour un service secret
Clint Eastwood dans
LA SANCTION
poursuit ses victimes jusque dans l'ascension de la terrible face nord de l'Eiger.
Une fascinante démonstration d'alpinisme.

FULLY Michel

Samedi et dimanche à 20 h. 30 - 16 ans
Irrésistible et truculent !... tel est le dernier film d'Yves Robert
UN ÉLÉPHANT ÇA TROMPE ENORMEMENT
avec Jean Rochefort et Claude Brasseur

MARTIGNY Corso
Tél. 026 2 26 22

Samedi à 20 h. 30 et dimanche à 14 heures et 20 h. 30 - 18 ans
Très drôle !... mais strictement pour adultes !
LES VALSEUSES
de Bertrand Blier avec Gérard Depardieu, Miou-Miou et Patrick Dewaere
Dimanche à 16 h. 30 - 16 ans
Un vrai « western » made in USA
EL PISTOLERO
avec Tom Laughlin et Ron O'Neal

MARTIGNY Etoile
Tél. 026 2 21 54

Samedi à 20 h. 30 et dimanche à 14 h. 30 et 20 h. 30 - 16 ans
Une petite fille est enlevée...
Une rançon exorbitante est demandée...
A CHACUN SON ENFER
Un film « choc » d'André Cayatte avec Annie Girardot
Samedi à 17 h. 15 - 16 ans
Film d'art et d'essai
OH ! AMERICA
Une Amérique insolite vue par Michel Pardot
Domenica alle ore 17 - In italiano - 18 anni
OGGI A ME, DOMANI A TE
Un « western » con Bud Spencer

ST-MAURICE Zoom
Tél. 025 3 76 86

Samedi et dimanche à 20 h. 30 - 16 ans
Ils ont fait ce que vous n'auriez pas osé faire...
SURVIVRE
L'incroyable histoire des rescapés de la catastrophe des Andes
Domenica alle ore 17 - In italiano - 16 anni
CHEN, IL FLAGELLO DEL KUNG-FU

MONTHEY Monthéolo
Tél. 025 4 22 60

Samedi à 20 h. 30 - Dès 14 ans
Dimanche à 14 h. 30 et 20 h. 30
Le film aux 34 plus hautes récompenses internationales
LE PONT DE LA RIVIERE KWAI
Le monument de David Lean

MONTHEY Plaza
Tél. 025 4 22 90

Samedi à 20 h. 30 - 16 ans
Dimanche à 14 h. 30 et 20 h. 30
Yves Montand éblouissant de drôlerie
LE GRAND ESCOGRIFFE
Une comédie signée Claude Pinoteau

BEX Rex

Samedi à 20 heures et dimanche à 14 h. 30 - 12 ans
Les Charlots plus drôles que jamais dans
LES CHARLOTS FONT L'ESPAGNE
Samedi à 22 heures et dimanche à 20 h. 30 - 18 ans révolus
Nouveau ! Super-érotique !
LE DICTIONNAIRE DE L'ÉROTISME
Strictement pour adultes

DÉPANNAGE AUTOMOBILES ET POIDS LOURDS JOUR ET NUIT
Tél. 026/2 32 32
E. Bourgoz
dépannage officiel ACS

VOYAGES L'Oiseau Bleu

- Voyages vacances
San Bartolomeo al Mare
20 - 26 juin
27 juin - 3 juillet
- Grisons - Suisse orientale
14 - 17 juin
- Angleterre
9 - 17 juillet
- Lourdes
17 - 23 juillet
- Assise - Cascia - Loreto
21 - 24 juillet
- Tour de Suisse
17 - 21 août

Renseignements et inscriptions :
A. Melly
Paradis 5, Sierre
Tél. 027/55 01 50

36-4689

TONDO-BROYEUSE
qui pulvérise tout dans vos pépinières vergers vignes

Machine tractée, avec différentiel, puissante et maniable, 4 et 7 ch. Largeur 50 et 70 cm.

FLEISCH S.A., SAXON
Machines agricoles
Tél. 026/6 24 70

36-2416

VERONE

AIDA CAVALLERIA RUSTICANA PAGLIACCI ROMEO ET JULIETTE

2 VOYAGES

du 4 au 8 août 1977 dès Fr. 360.-	du 19 au 22 août 1977 dès Fr. 290.-
---	---

Inscriptions et renseignements :
Ecole-Club service culturel
Rue de la Moya
1920 Martigny
Tél. 026/2 30 20

TOUT NOUVEAU TOUT BEAU... MAIS!

UNE EXPÉRIENCE et une RÉPUTATION de 50 ANS peut vous ÉVITER des ENNUIS à l'avenir.
COMPAREZ nos prix pour de la QUALITÉ et un service de GARANTIE des plus RAPIDES.
NOUS SOMMES les dépositaires EXCLUSIFS pour le VALAIS de la plus grande USINE d'appareils ménagers d'EUROPE, avec le plus GRAND STOCK en dépôt.

Lave-vaisselle 12 services 1490.- 10 services 1290.- 4 services 800.- 850.- 600.- 420.-	Lave-linge superautomatique, 5 kg 890.- 1490.- 1690.- 1890.- 580.- 850.- 1000.- 1380.- prix superchoc	Cuisinières électriques de luxe, avec couvercle plus tiroir 4 pl. 498.- 4 pl. plus grand confort 628.- 390.- 490.-	Congélateur bahut 250 350 litres 798.- 998.- 570.- 670.-
--	--	---	--

Lave-vaisselle Miele
pour restaurants G 700 avec programme verres
3280.-
2160.-

Machine à laver la vaisselle
à encastrer dans les blocs
2120.- Fr. 1450.- net

Prospectus sur demande
Nombreuses marques et dimensions en stock

C. Vuissoz - de Preux, Grône
1926 - 1976 La maison qui ne bluffe pas ! Tél. 027/58 12 51

MESSES ET CULTES dans les villes valaisannes

Sion

CATHÉDRALE. - Samedi : messe à 18 heures. Confessions à 17 heures. **Dimanche** : messes à 7 h., 8 h. 30, 10 h., 11 h. 30, 17 et 20 heures. **En semaine** : messes à 7 h., 7 h. 30, 18 h. 10.

PLATTA. - Samedi : confessions dès 18 h. 15. **Dimanche** : messes à 10 heures (garderie) et 18 heures. **En semaine** : mercredi et premier vendredi, messe à 20 heures.

ST. THEODUL. - Samstag : 8.00 und 17.30 Uhr. **Sonntag** : Messen um 7.30, 9.30 und 18.15 Uhr.

SACRÉ-CŒUR. - Samedi : messe anticipée à 18 h. **Dimanche** : messes à 7 h. 30, 9 h. 30, 11 h., et 19 h. **En semaine** : messe à 7 h. les lundi, mardi, vendredi et samedi et à 8 h. 10 tous les jours. Messe à 18h.15 tous les jours sauf le lundi.

BRAMOIS. - Samedi : messe anticipée à 19 heures. **Dimanche** : messes à 10 heures (grand-messe) et à 18 heures. **En semaine** : lundi, jeudi et samedi, messe à 8 heures ; mardi, mercredi et vendredi, messe à 19 h. 30. **Confession** : une demi-heure avant les messes.

SAINT-GUÉRIN. - Samedi : 17 h. 30, confessions dès 16 heures. **Dimanche** : 8 heures, 9 h. 30, 11 heures et 18 heures. **Semaine** : tous les matins à 6 h. 45. **Mardi et vendredi** : 6 h. 45 et 8 heures. **Mercredi** : 6 h. 45 et 9 h. 15. **Le soir** : lundi, mardi, vendredi : 18 h. 15. Mercredi et jeudi : 20 heures.

CHÂTEAUNEUF. - **Dimanche** : messe à 9 et 17 heures.

CHAMPSEC. - **Dimanche** : messe à 10 h. **En semaine** : messe à 19 h. 30 le mercredi.

Martigny

EGLISE PAROISSIALE. - Samedi : messes à 18 et 20 heures. **Dimanche** : messes à 7 h. 30, 9 h. 30, 11 h. et 17 h. A 18 h., messes pour les fidèles de langue italienne, tous les dimanches et fêtes. **En semaine** : tous les jours à 7 h., 8 h. 30 et 20 h. Le 1^{er} et 3^e samedi du mois, à 18 h., messe pour les Espagnols, au collège Sainte-Marie.

Sierre

SAINTE-CROIX. - Samedi : messe à 17 h 45. **Dimanche** : messes à 8 h., 10 h., 17 h. 45 (allemand) et 19 h. 45.

SAINTE-CATHERINE. - Samedi : messe en langue allemande à 18 h. 15. **Dimanche** : messes à 7 heures, 8 h. 30 (en allemand), 9 h. 45, 11 heures, 18 heures.

MONASTÈRE NOTRE-DAME DE GERONDE. - **Dimanche** : 9 h. 05, office de tierce ; 9 h. 15 sainte messe ; 17 h. 30 vêpres suivies de l'adoration et de la bénédiction du Saint-Sacrement.

Eglise réformée

Dimanche 5 juin 1977

SION. - 9 h. 45, culte (garderie).
SAXON. - 9 heures, culte avec sainte cène.
MARTIGNY. - 10 h. 15, culte avec sainte cène.
SAINT-MAURICE. - 9 h. 45, culte avec sainte cène à Lavey.
MONTHEY. - 9 h. 30, culte.
VOUVRY. - 9 heures, culte avec sainte cène.
BOUVERET. - 10 h. 15, culte avec sainte cène.
MONTANA. - 9.00 Uhr, Gottesdienst mit heil. Abendmahl; 10 h. 15, culte avec sainte cène, Confirmation.
SIERRE. - 10.00 Uhr, Zweispr. Gottesdienst mit heil. Abendmahl; 10 heures, culte bilingue avec sainte cène.
LEUKERBAD. - 9.30 Uhr, Gottesdienst mit heil. Abendmahl; 10 h. 45, culte avec sainte cène.

Notre sélection

Samedi 4 juin, à 19 heures
Affaires publiques
Tessin : recherche d'une identité

Plus que jamais l'actualité attire l'attention sur les banques tessinoises. Sa situation frontalière et son climat font doublement peser sur ce canton pauvre le poids du capital étranger, qu'il se manifeste à travers le tourisme ou précisément dans l'activité bancaire. « affaires publiques » a cherché à savoir de quelle manière peut s'exprimer, dans ces circonstances particulièrement aliénantes, une culture propre à la Suisse italienne.

Paradoxalement, le Tessin se trouve plus isolé aujourd'hui qu'au cours des siècles passés. Après les années d'euphorie, ses habitants ont pris conscience du danger que représente le tourisme de langue germanique pour la physionomie du pays et pour l'intégrité de sa langue. Au sud, depuis la montée du fascisme, le canton s'est distancé de l'Italie pour des raisons essentiellement politiques.

Isolé du reste de la Suisse, le Tessin doit affirmer son identité pour ne pas tomber dans le provincialisme. Il doit en même temps faire un effort de décentralisation pour atteindre, hors des centres de Lugano et de Locarno, les populations disséminées dans les vallées de montagnes. Ces impératifs se retrouvent dans toutes les questions abordées par cette enquête, qu'il s'agisse de l'université, de la radio et télévision, du théâtre, des beaux-arts, ou des recherches historiques.

En fait, le problème des Tessinois ne semble pas tenir à l'absence de manifestations culturelles, mais plutôt à l'abondance d'initiatives qui, faute de moyens cohérents, sont menacées par un certain amateurisme.
Journaliste : Dian de Rham.
Réalisation : Gianna Lombardi.

Dimanche 5 juin, à 11 h. 30
Table ouverte
Comment « Sauver Lavaux »

A fin 1973, Franz Weber, président d'un comité d'action entendant « sauver Lavaux » de la spéculation foncière et des empiètements urbanistiques, remettait à la chancellerie vaudoise une initiative, appuyée par quelque 26 000 signatures, demandant l'introduction dans la Constitution cantonale d'un article ainsi rédigé : « La région de Lavaux, de la Lutrive à Corsier, est déclarée site protégé. La loi détermine l'exécution de cette disposition. »

Une pétition nationale, destinée à sauvegarder « ce vignoble, véritable carte de visite de la Suisse », avait, préalablement au lancement de l'initiative cantonale, récolté près de 100 000 signatures. Voilà pour l'histoire de ce mouvement populaire.

Aujourd'hui, la campagne de votation du texte de l'initiative, auquel le Conseil d'Etat vaudois oppose un contre-projet jugé moins limitatif, moins local, fait l'objet d'une campagne active confrontant partisans et adversaires des différents termes de l'alternative proposée, sur laquelle le peuple devra se prononcer les 11 et 12 juin, dans la foulée du scrutin national relatif à la TVA.

Le thème de cette initiative dépassant largement les frontières du canton, « Table ouverte » a mis ce sujet à son menu dominical. Avec la participation de MM. Marc-Henri Ravussin, conseiller d'Etat, Claude Massy, vigneron, Franz Weber, président du comité d'initiative, Maurice Ducret, vigneron. Présentation : Roland Bahy

Vos annonces à Publicitas

météo

Prévision jusqu'à demain soir : ouest de la Suisse, Valais : le temps sera partiellement ensoleillé par ciel changeant. En plaine, la température atteindra 10 à 13 degrés la nuit et 20 à 23 degrés l'après-midi. La bise sera faible entre le Jura et les Alpes et le vent du nord modéré en montagne, où l'isotherme de zéro degré reste voisin de 3000 m.

Evolution pour dimanche et lundi : nord : temps partiellement ensoleillé dimanche matin. Puis, ciel très nuageux et quelques pluies, affectant surtout l'est du pays et les régions montagneuses. Baisse de la température. Sud : temps assez ensoleillé. Ciel nuageux dans les Alpes, lundi.

A Sion hier : nuageux, 20 degrés. Ailleurs en Suisse : 18 à Berne et Bâle, 21 à Locarno et Genève, 16 à Zurich.

LIBRES OPINIONS - VOTATIONS FÉDÉRALES DU 12 JUIN 1977

TVA: le pourquoi d'un non

Après la décision des Chambres fédérales d'accorder aux professions du tourisme un taux préférentiel de 6 %, beaucoup de personnes pensaient que les cafetiers, restaurateurs et hôteliers ne se seraient pas opposés à l'introduction de la TVA. L'assemblée des délégués, seul organe responsable de la politique de notre fédération, en a décidé autrement.

Le réquisitoire contre la TVA fut impitoyable et même l'avocat le plus brillant n'aurait pu obtenir un quelconque sursis devant le tribunal composé de nos délégués.

Le pourquoi de ce « non » a de multiples composantes, dont voici les plus souvent répétées :

Vers une diminution des marges

- Il faut tout d'abord être conscient que tous les jours l'on reproche aux cafetiers-restaurateurs et hôteliers de notre pays d'avoir des prix trop élevés. Une TVA de 6 ou de 10 % aurait pour influence une augmentation de nos prix d'achat que nous ne pourrions répercuter sur nos prix de vente, d'où une diminution de nos marges.

- Sur le plan international les conséquences seraient encore plus catastrophiques étant donné la lourdeur de notre franc.

- Il y a ensuite - passez-moi l'expression - un « ras le bol » face à l'augmentation des frais et tracasseries administratifs et l'apparition de nouveaux contrôleurs qui, ajoutés à ceux de « Monsieur Prix », risqueraient de rendre notre vie proprement intenable.

- Il y a enfin l'inégalité de traitement flagrante entre la restauration, l'hôtellerie et la para-hôtellerie. Les cafetiers, restaurateurs et hôteliers reconnaissent qu'il serait souhaitable d'équilibrer les comptes des communautés publiques. Mais ils sont de l'avis que cela pourrait se faire par une amélioration réelle de l'ICHA.

Malheureusement, la commission d'étude a omis, sciemment ou non, d'examiner parallèlement à la TVA ce qu'il y aurait lieu de faire pour permettre d'aménager l'actuel ICHA, qui est resté pratiquement le même depuis le début de la guerre. Nous pensons surtout à une réduction des distorsions de concurrence liées au système et éventuellement à l'extension de la liste franche.

L'ICHA a-t-il tous les défauts ?

Il faut bien reconnaître que pour passer de l'ICHA à la TVA on a invoqué toute une série de défauts inhérents à l'ICHA alors que celui-ci avait précédemment fait l'objet d'éloges flatteurs de la part de la Confédération. Il était simple, facile à appliquer et surtout sa perception était peu coûteuse.

Certes, la TVA sera rétrocedée à notre industrie d'exportation dont nous reconnaissons l'importance pour notre économie. Mais, et cela il faut le dire également, ce sont ceux qui travaillent pour le marché intérieur qui en feront les frais. En un mot comme en cent, ce



Invité d'honneur à l'assemblée de Montreux de la Société vaudoise des cafetiers, restaurateurs et hôteliers, M. P. Moren président central, a prononcé un réquisitoire contre la TVA. Le voici durant son exposé

seront les secteurs les plus faibles de notre économie qui paieront la TVA au profit des plus prospères, étant d'ailleurs précisé que ni les banques, ni les assurances ne pourront être assujetties à la TVA, vu leurs caractéristiques.

Voilà les arguments que nous avons entendus à Baden et qui ont été à la base du « non » à la TVA.

Les tâches de l'Etat fédéral ont augmenté

Je voudrais par contre préciser que les cafetiers, restaurateurs et hôteliers ne sont pas tombés dans le piège facile de la démagogie qui consiste à rendre responsables les autorités de tous les maux.

L'augmentation des dépenses fédérales, par exemple, est toujours la conséquence de décisions politiques que le peuple et les cantons ont approuvées.

C'est à cause de ces décisions que des tâches nouvelles ont été attribuées à la Confédération ou que des tâches existantes ont été amplifiées.

Le rôle de l'Etat fédéral s'est totalement transformé. Aux fonctions classiques de la défense nationale, de la politique étrangère ou de l'administration, d'autres missions se sont ajoutées. Citons les routes nationales, l'épuration des eaux, l'AVS, tâche existante mais profondément étendue, l'aide aux universités, aux caisses-maladie, etc.

L'accroissement des tâches de la Confédération a été bien souvent la conséquence directe du développement économique, démographique et technique du pays. Ainsi on compte en 1976 dix fois plus de véhicules motorisés qu'en 1950 : donc il a fallu adapter le réseau routier en proportion de l'augmentation des véhicules (un milliard de francs pour les routes nationales en 1960 ; un milliard en 1976).

Il est évident que l'on ne pourra continuer indéfiniment à demander à

l'Etat d'augmenter ses prestations, sans devoir augmenter les charges fiscales.

Ce qu'il faut, c'est revenir à l'équilibre financier des budgets. Et pour cela il ne faut pas seulement le faire en augmentant les impôts mais surtout en dépensant pour ce qui est nécessaire ou urgent, en laissant pour des temps meilleurs ce qui est simplement utile ou agréable.

Halte au mythe de l'Etat-Providence !

Mais pour cela chacun doit comprendre que l'Etat ne peut pas et ne doit pas tout faire.

Le mythe de l'Etat-Providence est dangereux, car il amène finalement chaque citoyen à ne plus prendre ses responsabilités.

Je voudrais encore que l'on comprenne en haut lieu que le profit est nécessaire à la vie de chaque entreprise. Il doit être apprécié à travers les services qu'il rend à l'économie en faisant abstraction de toute attitude inspirée par la jalousie. Affaiblir exagérément le profit des entreprises par des charges salariales, sociales, fiscales ou les taux d'intérêts est le chemin qui conduit le plus sûrement et le plus rapidement à la ruine de notre économie et partant de toute notre politique sociale.

C'est pourquoi nous demandons instamment à nos autorités tant communales, cantonales que fédérales de mettre un frein à une fiscalité de plus en plus dévorante et paralysante pour l'économie privée.

De tout mal doit sortir un bien

Alors, mieux que de se lamenter et chercher des responsables à cette situation, il faut, même si l'on ne sait plus de quoi demain sera fait, s'efforcer de savoir avec quoi et avec qui il sera fait.

Comme l'a dit M. Paul Chaudet, ancien président de la Confédération, dans un de ses récents discours :

« De tout mal doit sortir un bien. C'est peut-être l'avantage des périodes difficiles de faire sortir des forces et des idées nouvelles qui permettent de vaincre les difficultés. »

C'est aussi dans les moments difficiles que se révèlent les vrais chefs d'entreprises. Commander signifie toujours être en mesure d'apprécier une situation, de fixer les priorités et de contrôler leur exécution.

C'est pourquoi je voudrais dire qu'à une époque où on utilise de plus en plus l'ordinateur et les méthodes de « management » les plus sophistiquées, le rôle du chef d'entreprise prend une importance rarement égalée jusqu'ici. Car c'est essentiellement par les contacts personnels et humains que s'établissent et se renforcent, surtout en période de récession, les relations d'affaires ou service du maintien et du renforcement de l'entreprise et par là même de la société.

Ces constatations nous amènent à garder toute notre confiance dans nos institutions, dans notre économie et dans nos professions.

Seuls, je peux vous affirmer que vous ne résoudrez pas les problèmes qui se poseront encore à vous. Mais tous ensemble, unis dans un même désir de maintenir vivants les cafés-restaurants et hôtels du pays, nous réussirons à triompher de tous les obstacles, témoignant ainsi de la pérennité d'une profession qui tient encore à rendre au pays les services qu'il est en droit d'attendre d'elle.

Pierre Moren
président central de la FSCRH

Les magasins du monde disent non à la TVA

L'Association romande des magasins du monde propose de refuser lors des votations populaires des 12 et 13 juin la taxe à la valeur ajoutée (TVA), mais souhaite que soit instituée une fiscalité plus équitable : lutte contre la fraude fiscale, impôt sur les sociétés, impôt sur la richesse.

La TVA entraînerait une augmentation des prix à la consommation et par conséquent pénaliserait les bas salaires. Ni l'indexation de ceux-ci au renchérissement ni l'allègement fiscal dû à la modification de l'IDN ne compenserait cette augmentation.

Pour l'Association romande des magasins du monde
F. Perrenoud

L'avis de la Fédération économique du Valais

Le 12 juin, le peuple et les cantons sont appelés à se prononcer sur deux arrêtés fédéraux.

Le premier allègerait l'impôt fédéral direct pour les personnes physiques de 500 millions de francs environ. En même temps, il remplacerait l'actuel impôt sur le chiffre d'affaires par une taxe à la valeur ajoutée qui devrait procurer à la Confédération quelque trois milliards de recettes nouvelles. En fin de compte, il est donc demandé aux contribuables-consommateurs un effort supplémentaire de l'ordre de 2,5 milliards de francs.

Une telle proposition ne saurait évidemment soulever l'enthousiasme et si le comité de la Fédération économique recommande un OUI réfléchi, c'est essentiellement pour les raisons suivantes :

1. Il est absolument nécessaire de rétablir la santé des finances fédérales et de mettre un terme à l'accumulation de déficits très lourds.
2. La réforme proposée tend à un meilleur équilibre entre les impôts directs et les recettes indirectes (équilibre rompu à cause de la diminution des droits de douane).
3. La TVA élimine les inconvé-

nients considérables de l'ICHA (taxe occulte, distorsions de concurrence, etc.).

4. Le Valais, canton financièrement faible, dont l'économie comporte des secteurs qui dépendent très fortement des appuis de l'Etat central, n'a aucun intérêt à une politique des caisses vides de la Confédération.

5. Après avoir cédé à l'euphorie des années de haute conjoncture, les Chambres ont approuvé un plan financier d'austérité et souligné leur détermination de suivre une politique plus prudente en modifiant 37 lois fédérales.

Pour sauvegarder l'acquis dans le domaine social et éviter qu'une réduction de l'aide fédérale ne détériore les finances cantonales et la situation des branches faibles, le comité recommande de voter le « paquet Chevallaz ».

Le deuxième arrêté tend à rapprocher les législations de la Confédération, des cantons et des communes sur les impôts directs. Il exclut expressément l'uniformisation des barèmes, des taux et des montants exonérés d'impôt. Le comité de la Fédération estime que l'on peut approuver cet arrêté. Il réserve toutefois sa position sur la législation d'application.

La TVA et le Cartel syndical valaisan

Le 12 juin prochain, le peuple suisse et les cantons seront appelés à se prononcer sur deux questions financières d'une importance majeure.

La première, le remplacement de l'ICHA par la TVA et l'allègement de l'impôt fédéral direct, est pour les travailleurs d'une importance capitale. Aussi, le Cartel syndical valaisan insiste auprès de tous ses membres pour qu'ils votent et acceptent cette modification de notre système fiscal.

En fait, cette première question, à laquelle nous vous recommandons de répondre « OUI », comporte elle-même deux votes :

D'une part, le remplacement de l'ICHA, dont la conception technique est dépassée, par la TVA, impôt plus équitable qui améliorera la capacité de concurrence des produits suisses.

D'autre part, l'allègement de l'impôt fédéral direct, dont le résultat sera une diminution sensible des charges pour la plus grande partie des travailleurs, mais une augmentation pour les très hauts revenus, dès 500 000 francs.

Enfin, ces deux projets, combinés avec une sérieuse limitation des dépenses, permettront à la Confédération d'assainir durablement ses finances, c'est-à-dire de supprimer le déséquilibre entre les recettes et les dépenses, tout en sauvegardant l'acquis dans le domaine social et en maintenant une juste redistribution des ressources entre les cantons. Ce dernier point est particulièrement important pour le Valais, dont 36 % des recettes représente la participation de la Confédération. Un rejet du paquet financier aurait donc un résultat désastreux pour notre canton.

Bien sûr, le slogan d'une catégorie de gens bien assis est : « la Confédération n'a qu'à faire des économies ! ».

Cartel syndical valaisan

Syndicats chrétiens valaisans Oui à la TVA

Le comité de la Fédération valaisanne des syndicats chrétiens, qui s'est réuni le 1^{er} juin à Martigny, sous la présidence de Vital Darbellay, a étudié très attentivement les deux objets soumis à la votation populaire le 12 juin prochain, à savoir la TVA et l'harmonisation fiscale.

Il s'est prononcé à l'unanimité en faveur de l'harmonisation fiscale et à une forte majorité en faveur de la TVA.

La FVSC constate que les recettes de l'Etat du Valais proviennent - pour plus d'un tiers - de subventions fédérales. Dès lors, maintenir le déséquilibre financier de la Confédération porterait gravement atteinte à la capacité financière du Valais et, plus particulièrement, des Valaisans.

La FVSC est consciente qu'en l'absence de recettes nouvelles, une majorité des Chambres fédérales n'hésiterait pas à procéder, une fois de plus, à de nouvelles ponctions dans les différentes branches de la sécurité sociale. Les retombées de ces ponctions peseront spécialement sur les salariés par des augmentations de cotisations AVS et d'assurance-maladie.

La FVSC relève avec satisfaction qu'avec l'acceptation de ces deux objets, la majorité des contribuables valaisans seront exonérés

D'abord, il faut rappeler qu'en 1975, les Chambres fédérales ont déjà réalisé pour un milliard et demi d'économies, suite au refus des projets fiscaux en décembre 1974. Déjà, ces mesures avaient suscité bien des grincements de dents, en particulier la suppression d'une contribution de 540 millions à l'AVS, suppression qui nous a valu une augmentation des cotisations et la réduction des subventions aux caisses de maladie, subventions compensées par une participation accrue des assurés. Dans les deux cas, les travailleurs furent les principales victimes.

Depuis, répondant à nouveau à la ferme injonction des Chambres, le Conseil fédéral a encore été amené à opérer de nouvelles économies qui atteindront 2 milliards l'an prochain.

Il faut le souligner : en matière d'économie, tout ce qui pouvait être fait l'a été, en particulier sur les dépenses propres de la Confédération. Mais ces dépenses ne représentent que le 35 % du budget fédéral, car les 65 % restant sont redistribués aux cantons, à l'AVS, à l'assurance maladie, à l'agriculture, aux consommateurs, etc.

En cas d'échec de la TVA, c'est donc sur ces dépenses de transfert que des économies doivent être imposées. Les principaux perdants seront donc les cantons économiquement faibles et les travailleurs.

Que chacun prenne donc ses responsabilités, car, pour le monde du travail, comme pour toute la population de notre canton, un « OUI » s'impose.

« OUI » également à la deuxième question, qui concerne une harmonisation des législations cantonales et communales sur les impôts directs, mais sans porter atteinte au fameux fédéralisme helvétique.

Pour qui prend-on le citoyen ?

Je me sens très peu qualifiée pour vous parler des finances fédérales et je crois savoir que nous sommes nombreux à ne rien y comprendre : plus on nous en parle, moins on comprend et plus on se demande si les trésors d'imagination déployés pour nous faire avaler le « paquet » ne seraient pas plus utiles dans d'autres domaines.

Par contre, trois points me tarabustent :
18 Il y a dans la présentation de cette votation une volonté de pression sur le choix du citoyen qui est on ne peut plus déplaisante. On utilise la menace envers une partie importante de la population. Cette méthode a été instaurée il y a quelques années déjà et rien ne sert aujourd'hui de lui chercher un sobriquet ou une justification : elle est dégradante pour ceux qui l'utilisent comme pour ceux qui la subissent.

Pour qui prend-on le citoyen ?
20 On nous propose l'allègement de l'impôt fédéral direct que nous connaissons tous sous le nom d'impôt de défense nationale. Cet impôt, prélevé par la Confédération dans une période de guerre, n'est, à l'heure actuelle, justifié par aucune loi votée par le peuple. Or, on nous propose l'allègement d'une contribution illégale en insistant sur « allègement » mais en oubliant « illégale » ; en même temps, on glisse un article 41 quater qui dit : la Confédération peut percevoir un impôt direct sur... On essaie donc de nous faire entre autres légaliser une contribution qui n'aura plus rien à voir à l'IDN, mais

qui deviendra, si nous marchons, un impôt normal et perpétuel, quitte à nous remopper d'un nouvel IDN par arrêté d'urgence si les circonstances le réclament.

Pour qui prend-on le citoyen ?
30 Nous savons que l'ICHA est tout aussi illégal que l'IDN, mais en le remplaçant par la TVA, on nous fait encore une fois légaliser un impôt qui jusque-là ne l'est pas.

Pour qui prend-on le citoyen ?
Il est déprimant de constater avec quelle désinvolture on nous trompe. Nous avons droit au respect et à la confiance de nos autorités, qui ne se font pas faute de réclamer les nôtres. Alos, qu'on ait la franchise de nous présenter les choses comme elles sont, en leur donnant le nom qu'elles portent. Les finances fédérales ne sont un pot-au-noir que parce que certains l'ont bien voulu et le veulent bien. Il me semble un peu simple d'accuser le citoyen d'avoir trop demandé à l'Etat : pourquoi diable l'Etat n'a-t-il pas dit non au bon moment ? Ou alors, à quoi sert un gouvernement qui se borne à être euphorique et généreux en haut conjoncture et catastrophé et menaçant quand les fonds baissent ?

Si notre pays a besoin de nous, qu'on nous le fasse savoir nettement, sans menaces ni récriminations. Il y a trop longtemps qu'on nous prend pour des manches pendant que ce sont d'autres qui fossaient.
Josette Péneveyre

Non à la TVA

Le comité élargi de l'arrondissement FCOM de Martigny s'est opposé à l'unanimité à l'introduction de la TVA.

Pour le comité de la FCOM de Martigny les travailleurs ont déjà subi une importante baisse de leur pouvoir d'achat depuis le début de la crise. Il est donc inacceptable qu'un impôt supplémentaire sur les biens de consommation leur soit encore imposé.

Les membres de ce comité estiment que les finances de la Confédération doivent s'équilibrer en imposant davantage les gros revenus et les fortunes en intensifiant la lutte contre la fraude fiscale.

Le comité de l'arrondissement de Martigny
par Yves Cretzaz

LES LIVRES DE LA SEMAINE par Pierre Béarn

Europe, terre promise

L'idée d'unir les peuples de l'Europe n'est pas nouvelle. Elle remonte, pour le moins, aux Romains d'avant Jésus-Christ qui occupèrent, avec leurs légions, durant près de dix siècles, de Byzance à l'Atlantique et jusqu'en Ecosse, presque toute l'Europe.

En l'an 800 de notre ère, Charlemagne parvint à reconstituer l'essentiel de l'unité européenne, mais son fils eut le tort d'en avoir trois qui devinrent ennemis en se partageant l'héritage.

Au XVI^e siècle, Charles-Quint fut obsédé par la même idée, en partant du Saint-Empire germanique qu'avait créé Othon 1^{er} en l'an 962. Mais, en France, prévalaient déjà des idées nationalistes qui allaient bientôt servir de réveille-matin au nationalisme des peuples voisins.

Puis, il y eut Napoléon, qui parvint à mettre sur pied une armée européenne pour tenter d'imposer, aux oligarchies aristocratiques des familles régnautes, une Europe des peuples qui finiraient par parler français.

Si Hitler avait été plus clairvoyant et moins illuminé, il eut peut-être, annulant tous les si de la gamme, réalisé une sorte d'Europe qui aurait été contrainte d'apprendre l'allemand.

Autrefois, pour les Grecs, l'Europe représentait l'ensemble des pays menacés par les Perses. Aujourd'hui, il semble que tous les généraux et aventuriers de par ici soient d'accord pour considérer comme chimérique une solution armée, si bien que cette solution pourrait fort bien devenir URSS. En attendant cette éventualité à la Gengis Khan, l'Europe est devenue, pour nos dirigeants, une utopie pacifique qui permettrait de créer des emplois nouveaux pour politiciens en chômage.

Dans un livre récent paru aux Editions du Seuil sur *L'Europe, terre promise*, le professeur Maurice Le Lannou, qui rédige depuis 20 ans la rubrique géographie du journal *Le Monde*, souligne tout d'abord un étonnant contraste, celui qui oppose l'ardeur des propos officiels sur l'unité de l'Europe et la parfaite indifférence des peuples à son endroit.

Son étude est divisée en quatre parties :

- I Le temps des défis
- II L'Europe barbare
- III La construction du mythe
- IV Une survie menacée

Le temps des défis, c'est un peu le temps des miracles. Dès 1950, les ruines à peine déblayées, les pays occupés ou vaincus se réveillent. Leurs taux de croissance deviennent en effet un défi pour l'Amérique qui stationne à 2,2% alors que les Pays-Bas atteignent 3,7, la France : 4,8 (contre une moyenne de 2,5 entre 1895 et 1914), l'Allema-

gne : 5,2 (alors que sa moyenne ne dépassa jamais 2,9) et l'Italie 5,4!

Entre 1960 et 1970, les exportations des six pays de la Communauté passent de 23,3 à 28,4 % des exportations mondiales, alors que celles des Etats-Unis tombent de 16 à 13,7% etc.

Mais la crise de l'énergie, survenue en 1973, a précipité la fin des miracles de l'Europe, nous dit Maurice Le Lannou. En fin de compte, la croissance économique abusive impose des servitudes nuisibles à l'expansion normale d'un pays. Il en prend exemple en Italie dont la croissance exemplaire a finalement amené la démoralisation, la gabegie, l'anarchie. Il cite également l'Angleterre désenchantée qui, alors qu'elle fut la première puissance industrielle du monde au XIX^e siècle, semble s'abandonner au déclin.

Mais en dehors, de la conquête armée ou linguistique, il y a la conquête économique entreprise par les Etats-Unis d'Amérique. L'Europe ne vit guère que par l'impulsion de l'Amérique. Dans l'échelle des valeurs industrielles du monde, l'Europe n'arrive qu'à la 24^e place avec Volkswagen, 27^e avec Philips, 43^e avec Fiat, 73^e avec Renault. L'Amérique est partout présente en Europe.

L'unique rival économique de l'Amérique pour la conquête de l'Europe est le pétro-dollar. Les trente sociétés britanniques les plus importantes cotées en Bourse pourraient être acquises par les seuls revenus pétroliers d'un semestre de l'Arabie saoudite!

Dernièrement, on a vu la Lybie s'introduire chez Fiat, grâce à ses revenus pétroliers, et l'Iran acquérir le quart du capital des usines Krupp, si bien que la puissance économique de l'Europe n'est plus évidente.

C'est le signe, pense Maurice Le Lannou, que l'organisation du globe a subi un bouleversement qui n'est plus à l'avantage de l'Occident. Il ajoute qu'aujourd'hui, entre les deux Grands mal intentionnés et un tiers-monde susceptible, l'Europe n'est plus l'arbitre des solidarités.

L'auteur a, par ailleurs, d'autres sujets d'inquiétude dans le fait que la prise de position de la Turquie sur Chypre n'a pratiquement pas intéressé l'Europe et qu'elle se révèle impuissante à arbitrer les conflits du Proche-Orient nés de la suppression de ses mandats sur lui et pas davantage ceux de l'Afrique qu'elle abandonne délibérément aux potentats locaux après l'avoir aidée à atteindre une toute relative indépendance. Il trouve que l'Europe manque singulièrement de conscience et de nerf en abandonnant l'Afrique aux Chinois, aux Cubains et aux Russes. Cette indifférence et cette impuissance étant les signes les plus évidents de son déclin...

sance Henri Allainmat; un traitement qui va jusqu'à la crucifixion. Livre pénible, dont les révélations devraient amener des sanctions impitoyables.

Daniel Boulanger
L'autre rive

C'est le «récit» philosophique de la fin misérable d'un vieil aristocrate nostalgique égaré dans la location immobilière. Sorte d'acrobate se déplaçant sur une boule, le vieil homme s'amuse à tirer des sonnettes, la nuit, comme si cette façon de s'introduire chez les gens pouvait meubler le vide de vie; mais voilà qu'une de ses clientes découvre qu'il ferait un excellent parti car elle deviendrait aussitôt Madame la comtesse, et voilà notre grand Monsieur qui, pareil à un vase en état de réfléchir, se sent heureusement envahi par un trouble dont il craint de perdre le trop-plein; mais la rencontre est trop tardive et le pauvre comte sait que le fil qui le retient à la vie va bientôt casser: «Je m'en vais, dit-il à son médecin, j'ai l'impression que mes pieds s'alourdissent, reprennent le sol, mais loin de moi toujours, comme ceux d'un inconnu...» (Gallimard, 130 p.)

Alain Bosquet

Le cheval applaudit

Des poèmes pour les enfants, malheureusement non illustrés, mais le fait de les avoir imprimés est déjà une réussite, car la poésie est une affaire de jeunesse. «La poésie est le lait spirituel de l'enfance», me disait dernièrement un instituteur devant ses élèves qui venaient de m'écouter parler de ma vie et de mes voyages. «Le cheval chante, écrit Bosquet, le hibou miaule, l'âne gazouille, le ruisseau hennit. C'est bien, mon enfant; joue avec les mots». Après, une fois terminé l'âge d'or où l'on n'est pas encore devenu un responsable de soi et des autres, il est bien évident que les montagnes ne vous obéissent plus et qu'on ne peut plus se croire fils ou fille d'une comète, avec, dans les poches de son blouson d'écolier, un océan par-ci, un chat par-là; et pas davantage retirer en riant de son cœur, la lune, comme peuvent le faire les enfants poètes d'Alain Bosquet. (Editions ouvrières, 102 p.) Parallèlement, pour les adultes, l'auteur a rassemblé une centaine de poèmes sous un titre qui dit bien ce qu'il offre: *Le livre du doute et de la grâce*. (Gallimard, 216 p.)

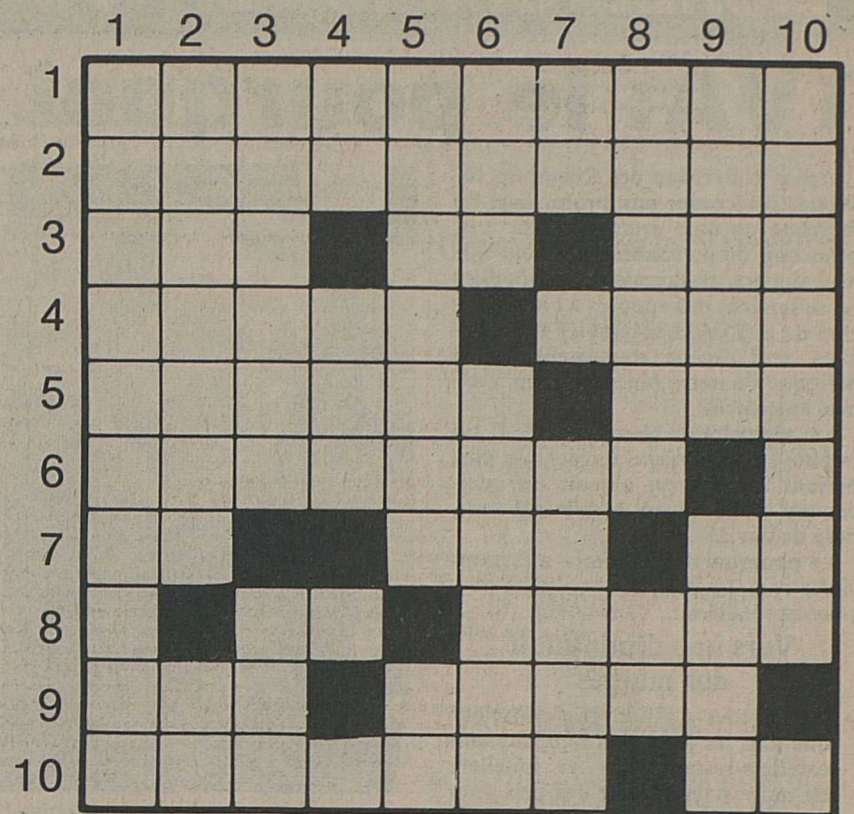
Flora Groult

Un seul ennui,
les jours raccourcissent

En ce qui concerne la société d'aujourd'hui, ce serait plutôt les années qui raccourcissent. Flora Groult en a conscience, mais le personnage central de son roman est une Française divorcée qui cherche à revivre heureuse et toute neuve avec son nouveau mari, conseiller à l'ambassade de France d'Helsinki. La Finlande, c'est comme une île détachée d'un continent trop peuplé, généralement hostile et redoutable, comme le grand voisin où chaque habitant «est un coupable en puissance»; une île peuplée de 80000 petites îles, sur lacs et sur mer. Exactement 89930, dit un poète de là-bas. Le climat est rude, mais chacun peut ne considérer que son propre destin. C'est ce que ne manque pas de faire cette Française de 40 ans, très moderne et décontractée, prise entre la présence intermittente des trois enfants de son premier mariage plus la fille de son nouveau mari, et le milieu diplomatique, fort bien décrit, où ils vivent. Si les jours raccourcissent ici plus aisément qu'ailleurs, comment les retenir? Comment en profiter au maximum? C'est sans doute pourquoi, lors d'un voyage en URSS, elle ne repoussera pas une aventure amoureuse d'autant plus regrettable pour elle qu'elle aime son nouveau mari et qu'elle n'a divorcé du premier qu'à cause d'aventures semblables qu'il se permettait. On est moderne ou on ne l'est pas. Il y a donc là l'élément d'un drame. Tout est fort bien conté; les personnages sont extrêmement vivants. Le climat finlandais qui façonne la race est bénéfique. La nuit vient trop vite mais elle intensifie la vie intérieure de chacun, imposant de vivre plus vite. Bref, un vrai roman, sans doute un des meilleurs de l'année. (Flammarion, 230 p., 35 FF).

Pierre Béarn

MOTS CROISÉS



Horizontal

1. Tient le bas éloigné du talon.
2. Des conifères d'Amérique.
3. N'existent pas en français - Anonyme - Sur une rose.
4. Un arrêt brusque - S'arrache parfois avec beaucoup de peine.
5. Filets de pêcheurs - Un perroquet s'abîme maltraité.
6. Peut valoir une bonne douche à son auteur.
7. En les - Une séparation - Un cœur de mari.
8. Connu - Doit livrer de nombreux combats singuliers pour obtenir son titre.
9. Fit fumer nos ancêtres - Un instrument de correction.
10. Ne pardonnent jamais au mérite - Est à elle.

Vertical

1. Un fatigant bavardage.
2. Affectionnent les lieux humides et les bois ombragés - Dans un rein.
3. On ne recherche guère sa compagnie - Presque levé.
4. N'a pas un gros débit - N'admet pas de pluralité.
5. Reçoivent des coups - Sur une plaque.
6. Un produit pour la peau - Remplace la bavette de bébé.
7. Une fin de chantier - Ont beaucoup de fidèles adorateurs.
8. Son bec ne lui permet pas de se classer parmi les oiseaux - Personnel.
9. Une puissante source lumineuse - Ont une mauvaise disposition d'esprit.
10. Est sensible aux marées.

Solution de notre dernière grille

- Horizontalement : 1. Bastringue. 2. Appui-matin. 3. Loi. Amiral. 4. Oter. Atout. 5. Urgent. 6. Réel. Eclat. 7. Lier. Emu. 8. Insanité. 9. So. Gués. Le. 10. Embelliras.

Verticalement : 1. Balourdise. 2. Apôtre. Nom. 3. Spiegels. 4. Tu. Reliège. 5. Ria. Nul. 6. Immatériel. 7. Nait. Tsi. 8. Giroflée. 9. Unau. Am. La. 10. Lt. Tubes.

Ont envoyé la solution exacte: Ernest Borgeat, Vernayaz; Thérèse Neury, Saxon; Astrid Rey, Montana; B. Rey-Bonvin, Montana-Vermala; Irène Briguet, Sierre; Jacques de Croon, Montreux; Irma Emery, Lens; Pierre Poulin, Crans; Bluette Nanzer, Bienne; Pierre Pécorini, Vouvy; Blanche Roduit, Martigny-Croix; Bernadette Pichon, Evionnaz; Josiane Borella, Sion; Dominique Rey, Genève; Marie Rey-Bagnoud, Lens; Alexandra Pignat, Vouvy; Nancy Jacquemetaz, La Tour-de-Peilz; Mariette Vocat, Bluche; Léonie Lamon, Sion; L. Ducret, Bouveret; Ch. Wiedersheimer, Montana; Dyonise Vernay, Muraz; Marcelle Cornut, Muraz; Marcelle Rey, Châteauneuf-Conthey; Denise Mariaux, Troistorrents; Bertha Dupont, Saxon; S. Tschopp, Montana; Henri Délez, Doréaz; Albano Rappaz, Massongex; Eugénie Oreiller, Massongex; Adèle Durussel, Aigle; Berthe Chuard, Bardonnex; Louise Claivaz, Martigny; Cyp. Theytaz, Nendaz; menuiserie Léonce Granger, Troistorrents; Gisèle Piller, Val-d'Illiez; Mélanie Bruchez, Vens; Nelly Massy, Vissoie; Colombine, Conthey; Daisy Gay, Sallion; Albert Chapuis, Lausanne; Bernard Rouiller, Massongex; frère Vital, Saint-Maurice; J. Favre, Muraz-Sierre; Maria Deschamps, Troistorrents; Raymonde Savioz, Sierre; Renée Follonier-Gillioz, Uvrier; Marie-Thérèse Dubuis, Savièse; Clément Barman, Monthey; Roger Genolet, Mâche; Marie-Thérèse Favre, Vex; une personne de Flanthey qui n'a pas donné son nom; Josiane Droz, Lausanne; Henri Bonvin, Crans.

La gagnante du tirage au sort du mois d'avril : M^{me} Olive Roduit, Leytron.

PHOTO MYSTÈRE



Un de nos fidèles lecteurs nous a obligeamment transmis cette photo. De quel animal s'agit-il? Il paraît bien gourmand.

Notre dernière photo représentait un écureuil qu'un grand berger allemand a réussi à apprivoiser.

Nous ont donné la réponse exacte: Josy Lamon, Flanthey; F. Métrailler, Sion; Léontine Déltroz, Ardon; Emma Eggmann, Mollens; Vital Brouze, Les Evouettes.

La gagnante du tirage au sort du mois d'avril: M^{me} Anita Borgeaud, Berne.

Nous avons notre aimable clientèle que

le «LAPIN EST TOUT VERT»

Nendaz-Station



CASINO DE MONTREUX



Casino de Montreux
Ouvert tous les jours

dès 9 h. **Snack-bar terrasse**
Petite restauration soignée
Plat du jour Fr. 9.-

de 16 h. à 17 h. 30
et
de 20 h. à 23 h. 30 **Divertissement musical**
avec l'ensemble «TEA FOR TWO»

de 19 h. à 24 h. **Restaurant V.I.P.**
Nombreuses spécialités gastronomiques
Chaque dimanche à midi: **BRUNCH A GOGO**

dès 18 h. **Bar «Le Montreusien»**
pianiste Pierre Martine

dès 20 h. 30
dimanche
de 15 h. à 18 h. **Discothèque «Blue Jeans»**
D.J. Jean-Claude

dès 21 h. 30 **Night-Club «L'Atelier»**
«Fun and sexy show» avec le trio Minniti
Animatrice: Annie Rauja
Barmaid: Annette

dès 20 h. 30
samedi/dimanche
dès 15 h. 30 **Salle de jeux**

Parking couvert, dès 0,40 l'heure

Tél. 021/62 44 71

ANNONCES DIVERSES

CEV

L'affaire CEV
à conseiller :



Une formule nouvelle qui
résoud d'une manière
détendue le problème du
paiement de vos impôts.

Renseignements et documentation
par toutes nos agences.

**CAISSE
D'ÉPARGNE
DU VALAIS**

La banque régionale valaisanne

Vos spécialistes herboristes

SION Herboristerie de la Matze Droguerie A. Thévenon Tél. 027/22 38 89	MARTIGNY Herboristerie B. Cretex Droguerie, rue du Rhône 1 Tél. 026/2 12 56
---	--

**MASSEY FERGUSON HANOMAG
RHEINSTAHL**

SIM
Agence Suisse romande
Etablissements Sim SA, Bex
Tél. 025/5 11 50

Machines de chantiers
Révisions - Dépannages
Pièces d'usures toutes marques
89-41755

**RALEIGH
OF ENGLAND**

La bicyclette
de qualité
de l'Angleterre

en vente chez
le marchand
spécialisé
avec service-
garantie

Jeker, Häfeli & Cie. AG
Fabrique de bicyclettes
4710 Balsthal, Telefon 062 71 37 66

Ça y est! Ça a marché!
(Les bonnes nouvelles,
ça s'annonce...)



...un coup de fil,
c'est si facile!

YTONG

solutionne aujourd'hui le problème de l'énergie de demain

Tél. 026/2 28 85

Distributeur spécialiste YTONG

Coupon à détacher
Veuillez m'envoyer la documentation YTONG

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____

Jeep

originale

La Cherokee Chief. Qualité exclusive de marche
même sur des chemins presque impraticables.
4-wheel-drive à la perfection confortable.



Jeep Cherokee Chief, l'exclusivité absolue sur le marché; cette voiture est l'expression de la force, de la qualité, du luxe, et des qualités extraordinaires de marche. Son moteur V8, 5,9l, sa boîte automatique avec Low Range et Quadra Trac - le système de traction permanente sur les quatre roues - vous font atteindre votre but à coup sûr. Cette voiture se comporte bien sur des chemins qui passent en général pour impraticables, sur les grandes routes ainsi que sur les autoroutes. Où que vous alliez en voiture, vous serez toujours accompagnés par son confort propre. De n'importe quelle manière que vous en ferez usage, que ce soit pour faire des affaires ou simplement pour votre hobby, la Jeep Cherokee est capable de traîner 6 tonnes sans fatigue ou de vous transporter sur un chantier isolé.

Jeep CJ-7 Renegade et Golden Eagle, conçus proprement pour vous. C'est enfin une cabriolet et en même temps une voiture à traction sur les 4 roues. La Jeep CJ-7 se comporte bien sur n'importe quel terrain. La Jeep s'adapte à votre hobby. Nous pouvons vous offrir en série: Moteur V8, 4,9l, boîte automatique avec Low Range et Quadra Trac, direction assistée, servo-freins à disque, stabilisateur transversal devant, amortisseur de direction, réfrigérante renforcée, et pour finir un équipement de sport poussé à la perfection. N'hésitez pas. Demandez la documentation détaillée ce jour encore. **Jeep 4-wheel-drive - qui compare Jeep, choisira Jeep.**



La Jeep Corporation est une société affiliée à l'



AG Schinznach-Dorf: 056/43-10-49, Frick-Oeschgen: 064/61-17-16, Rothrist: 062/44-33-00, 066/22-24-24, Corgémont: 032/87-17-80, Gampelen: 032/83-17-54, Langenthal: 063/2-55-55, Oberburg: 034/61-18-00, Grindelwald: 036/53-22-37, Boll: 031/83-24-24, FR Fribourg: 037/24-43-51, Fribourg: 037/24-28-00, Châtel-St-Denis: 021/56-11-78, Bulle: 029/2-83-83, GE Genève: 022/96-89-00, GL Glarus: 058/61-17-70, GR Chur: 081/21-51-71, Firms-Waldhaus: 081/39-11-37, Arosa: 081/31-22-22, St-Moritz: 082/3-33-33, Davos-Platz: 083/3-53-02, NE La Chaux-de-Fonds: 039/26-95-95, Neuchâtel: 038/5-83-01, NW Alpnach-Dorf: 041/76-11-38, Hergiswil: 041/95-12-55, SG St Gallen: 071/27-34-77, Berneck: 071/71-21-48, SZ Brunnen: 043/31-15-15, Schwyz: 043/21-11-22, Wollerau: 01/76-01-63, SO Ammannegg: 065/47-16-06, TI Ambri: 094/89-11-05, Lugano: 091/2-26-58, Lugano-Pregassona: 091/51-78-31, Locarno: 093/31-17-70, TG Matzingen: 054/9-61-41, UR Schattdorf: 044/2-34-34, VD Vevey: 021/51-69-78, Cissier: 021/35-63-31, VS Sion: 027/22-20-77, Sion: 027/22-70-68, Sierre: 027/65-32-36, Martigny: 026/2-23-33, Monthey: 025/4-16-61, ZG Baar: 042/31-48-17, ZH Hombrechtikon: 055/42-17-81, FL Vaduz: 075/2-20-88

Veuillez m'envoyer s.v.p. une documentation détaillée.

Nom _____
Rue _____
NPT/Lieu _____

JH Keller AG
Zürich
Importateur
Vulkanstrasse 120
8048 Zürich
Tél. 01/64-24-10

HOROSCOPE

Si vous êtes née le

4. Vos chances sont grandes, mais il ne faut pas en abuser et vous devriez songer maintenant à vous procurer une situation stable et rémunératrice.
5. Vos activités professionnelles seront favorisées par les circonstances. Heureux changement dans le domaine du cœur.
6. Vous obtiendrez le succès que vous espérez et une brusque progression professionnelle s'en suivra. Année propice pour les voyages.
7. Vos intuitions vous serviront dans vos rapports avec quelqu'un qui joue un rôle important dans votre existence. Bonheur au foyer.
8. Ne vous lancez pas dans de nouvelles entreprises sans réfléchir longuement au préalable. Contentez-vous plutôt des satisfactions que vous procureront les tâches habituelles.
9. Continuez vos démarches, vous allez réussir. Une bonne occasion va se présenter, il faudra la saisir rapidement.
10. Toutes vos espérances deviendront des réalités. Il est indispensable néanmoins que vous poursuiviez vos efforts.

VERSEAU (du 21 janvier au 19 février)

Ne laissez personne intervenir dans des questions d'ordre privé. Vous devez résoudre seule les problèmes affectifs qui vous tourmentent. C'est à partir de mardi que vous serez en pleine possession de vos moyens pour vous affirmer. Protection efficace sur laquelle vous pouvez compter.

POISSONS (du 20 février au 20 mars)

Efforcez-vous d'être plus gaie, plus optimiste. Votre tristesse déconcerte ceux qui vous aiment et pourrait les éloigner de vous. Affirmation de votre succès professionnel malgré quelques tentatives sans résultat. Ayez confiance en vous et ne ménagez pas votre peine.

BÉLIER (du 21 mars au 20 avril)

Bonne semaine pour les amoureux. Les projets d'avenir que vous établirez se réaliseront et vous assureront le bonheur. Vous aurez probablement un problème budgétaire à résoudre. Liquidez au plus vite les affaires ennuyeuses et sans intérêt. Ne vous occupez que des choses essentielles.

TAUREAU (du 21 avril au 21 mai)

Au cours d'une invitation amicale, une déclaration vous mettra peut-être dans l'embarras. Pas de décisions hâtives. Attention au coup de foudre. Dans le domaine professionnel, n'entreprenez rien de définitif cette semaine. Votre jugement n'est pas très juste et vous pourriez commettre une erreur.

GÉMEAUX (du 22 mai au 21 juin)

Les changements seront particulièrement remarquables pour ceux qui se seront disputés ces temps derniers. Vous saurez enfin apprécier les qualités de votre partenaire. La sympathie d'un chef peut vous ouvrir des possibilités nouvelles, peut-être même inattendues.

CANCER (du 22 juin au 23 juillet)

Oubliez vos griefs et vous retrouverez une tendresse perdue depuis quelque temps. En famille, vous devrez faire une remontrance pénible. Du côté professionnel, redoublez d'efforts pour consolider votre situation. On cherche à vous supplanter ou à vous faire du tort dans l'esprit d'un supérieur.

LION (du 24 juillet au 23 août)

Une nouvelle imprévue vous fera comprendre que votre tourment n'a aucune base réelle. Dominez votre imagination et tout ira bien. Agréable surprise en fin de semaine. Dans le domaine professionnel, vous aurez beaucoup d'appuis, mais serez aussi exposé aux rivalités. Tenez-vous sur vos gardes.

VIERGE (du 24 août au 23 septembre)

La chance vous sourit dans le domaine du cœur. La personne à laquelle vous pensez viendra à votre rencontre. Réservez-lui un bon accueil. Grâce à certaines relations, vous élargirez le cadre de votre action. De nouvelles affaires vous absorberont davantage, ce qui réduira vos loisirs.

BALANCE (du 24 septembre au 23 octobre)

Faites taire votre susceptibilité. Oubliez les petits griefs. Sachez composer avec la nature inquiète de la personne aimée, ouvrez votre cœur. Vous gagnerez vite sa confiance. N'hésitez pas à rencontrer les personnalités utiles dans l'affaire entreprise. Accomplissez, sans attendre, les démarches nécessaires.

SCORPION (du 24 octobre au 22 novembre)

Vous rencontrerez une personne qui partagera vos goûts. Une idylle semble devoir se terminer de la façon la plus heureuse pour vous. Observez strictement votre emploi du temps si vous ne voulez pas manquer à vos obligations les plus importantes. Calmez votre nervosité.

SAGITTAIRE (du 23 novembre au 22 décembre)

Semaine heureuse sur le plan sentimental. Toutes les personnes nées sous ce signe ne rencontreront aucun problème grave. Vifs succès personnels et joies amicales. Vous recevrez une nouvelle proposition de travail. Vous pourrez rétablir votre situation financière qui était un peu compromise.

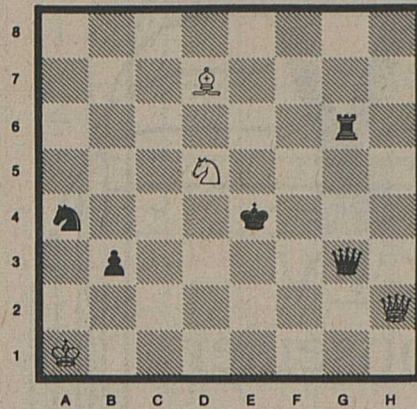
CAPRICORNE (du 23 décembre au 20 janvier)

Soyez patiente et tenace. On ne partage pas encore vos sentiments, mais cela arrivera si vous savez attendre. Vous recevrez de bonnes nouvelles d'un ami éloigné. Dans votre travail, vous recevrez une proposition inattendue qui vous exaltera, bien que la tâche soit plus passionnante que rémunératrice.

ÉCHEC ET MAT

Étude N° 125

G. M. Kasparian, URSS
Schach Echo, avril 1977



Les Blancs jouent et font nulle

Blancs: Ra1/ Dh2 / Fd7 / Cd5

Noirs: Re4/ Dg3/ Tg6/ Ca4 / pion b3

La solution paraîtra dans notre rubrique du samedi 18 juin 1977.

Solution de l'étude N° 124

Blancs: Rc8/ Fc1/ pion a3

Noirs: Ra5/ pions a4 et a6.

Dans les finales de fou contre pion tour, il y a une zone, qui assure la nullité au joueur du pion tour, s'il peut y pénétrer avec son roi. Cette zone est ici délimitée par les cases a7-b6-c5-d4-e5-f4-g5-h6. Les Blancs doivent donc empêcher les Noirs d'y pénétrer.

1. Fe3!, Rb5 2. Rd7, Rc4 3. Re6, Rd3 4. Fg1, Re4 5. Fh2 avec gain, car le roi ne peut plus entrer dans la zone décrite ci-dessus.

L'essai 1. Rc7? échoue à cause de 1. ... Rb5 2. Fe3, Rc4 3. Rd6, Rd3 4. Fg1, Re4 5. Re6, Rf4, nulle ou 5. Fh2, Rf5 nulle.

Championnat valaisain individuel

Le week-end dernier se sont déroulées à la grande salle de l'hôtel de ville à Sierre, les trois dernières rondes du 8^e championnat valaisain individuel organisé par le club local.

En catégorie A, les mieux placés au terme des neuf premières rondes étaient Eddy Beney, Sion, Jacques Isoz, Sierre et C.-H. Amherdt, Sion qui totalisaient tous trois 6 points. Ils étaient suivis à une demi-longueur de Olivier Noyer, Martigny et à une longueur de Tobie Gobet, Monthey, Claude Olsommer, Sierre et Walter Sigrist, Sierre. Le titre devait logiquement se disputer entre l'un de ces joueurs. La situation évolua de façon dramatique au cours des trois dernières rondes. Au cours de la 10^e Isoz et Noyer convenaient une nulle rapide, tandis que Beney battait son camarade Amherdt. Beney se retrouvait seul en tête avec 7 points devant d'un demi-point Isoz et d'un point Amherdt, Noyer et Sigrist. La 11^e ronde allait apporter un nouveau changement en tête. Isoz battait Beney et prenait la tête. Noyer s'imposait face à Amherdt. Jean-Marie Closuit gagnait sa deuxième partie de ce tour final poursuivant une magnifique remontée au classement.

Avant la dernière ronde les positions en tête étaient les suivantes: 1. Isoz 7,5 points; 2. Beney et Noyer 7; 4. Jean-Marie Closuit 6,5, etc.

Seuls ces quatre joueurs pouvaient encore remporter le titre suprême.

Isoz jouait avec les Blancs contre Closuit J.-M., Noyer avec les Noirs contre Wyss et enfin Beney avec les Blancs contre Sigrist. La première décision tombait dans la partie opposant Wyss à Noyer. Le Martignerein remportait la totalité de l'enjeu, se portant à 8 points. Sur les deux autres échiquiers, Sigrist avait une meilleure position face à Beney, tandis que Isoz voyait sa position se détériorer au fil des coups face au président du CE Martigny. Soudain les choses évoluèrent. Sigrist sacrifiait un cavalier pour deux pions sur le roque du Séduinois, qui se défendit avec beaucoup de précision et parvenait à ajourner avec un léger avantage. Closuit battait Isoz. Seul Beney pouvait inquiéter Noyer. L'étudiant séduinois parvenait finalement à triompher rejoignant Noyer en tête. Un match d'appui sera désormais nécessaire pour désigner le champion valaisain 1977, qui succèdera à Jean-Paul Moret de Martigny.

Classement final catégorie A

1. O. Noyer, Martigny et E. Beney, Sion 8 points sur 12 parties (un match d'appui est nécessaire pour désigner le champion valaisain) 3. J. Isoz, Sierre 7,5 (23,5) 4. J.-M. Closuit 7,5 (18,5) 5. T. Gobet 7; 6. C. Rudolph, Monthey 6,5; 7. C.-H. Amherdt, Sion 6 (33); 8. W. Sigrist, Sierre 6 (21); 9. Wyss, Brigue 5,5 (20,5); 10. C. Olsommer, Sierre 5,5 (16,5); 11. J.-Y. Riand, Sion 5,5 (13,5); 12. J.-P. Moret, Martigny 5 (18,5); 13. Barman, Martigny 5 (15,5); 14. A. Bosonnet, Sierre 4; 15. M. Bovisi, Martigny 3,5 (15,5); 16. A. Rastaldi 3,5 (12,5); 17. A. Closuit, Martigny 1,5; 18. J.-P. Gaillard, Martigny 0,5.

En catégorie B, l'étudiant séduinois Gilles Terreaux, vice-champion romand junior 1977 a justifié son rôle de favori, rôle qu'il partageait avec le Martignerein Darbellay, en s'imposant avec le magnifique total de 9,5 points sur 11 parties. Il devance son camarade de club Paul Spillmann d'une longueur. Quant à Darbellay il se classe au troisième rang avec 8 points. La deuxième partie du classement est quelque peu faussée par de nombreux forfaits regrettables.

Classement final

1. Gilles Terreaux, Sion 9,5 points sur 11 parties; 2. Paul Spillmann, Sion 8,5; 3. Gérald Darbellay, Martigny 8; 4. R. Beytrison, Sion 7,5; 5. M. Allegro, Sion 6,5; 6. Althaus, Brigue 6; 7. G. Felley, Martigny 5,5 (22,5); 8. C. Oreiller, Monthey 5,5 (12,5); 9. Marcel Baillifard, Monthey 4; 10. Léon Maillard, Sierre 3; 11. Marcel Nicolet, Brigue 2; 12. A. Brocard, Martigny 0.

En catégorie C, on assista à une lutte épiquée entre M. Genolet de Sion et G. Fritz

de Martigny, deux joueurs qui ont réalisé des progrès réjouissants au cours de la saison écoulée. Le Séduinois s'impose de justesse, grâce à un meilleur Buchholz. Ils devançant leurs poursuivants d'un point et demi.

Classement final

1. M. Genolet, Sion 7 points (34,5); 2. G. Fritz, Martigny 7 (31,5); 3. Y. Michlig, Brigue 5,5 (39); 4. F. Tapparel, Sierre 5,5 (30); 5. R. Pralong, Sion 5,5 (29); 6. M.-A. Biderbost, Sierre 5 (40,5); 7. H. Zenhäuser, Brigue 5 (35,5); 8. A. Fux, Brigue 5 (31); 9. J. Cousein, Vouvy 5 (26,5); 10. B. Dirren, Martigny 5 (22); 11. G. Lonfat, Martigny 4,5 (32,5); 12. N. Alberio, Monthey 4,5 (30,5); 13. G. Favre 4,5 (29,5), etc. Dans cette catégorie également le nombre de forfaits enregistrés est inadmissible.

Félicitons en terminant le club organisateur, le CE Sierre, présidé par M. André Rastaldi pour l'organisation de cette huitième édition, qui s'est terminée grâce à une excellente initiative dans les grands magasins La Placette, où le verre de l'amitié fut servi aux participants. La neuvième édition aura lieu à Brigue.

Championnat suisse de la FOSE

La Fédération ouvrière suisse d'échecs organise chaque deux ans son championnat national. Après Disentis en 1975, l'édition 1977 s'est déroulée du 14 au 22 mai au Palais des Congrès à Davos. Les efforts du comité d'organisation, sous la direction de Rico Jäger de Coire, ont été récompensés par la participation exceptionnelle de 361 joueurs, dont 21 dames. Dans la catégorie maîtres, la lutte fut serrée entre les favoris Bhend, Kaenel et Karl. Ce dernier a finalement pu tirer son épingle du jeu, causant une légère surprise. Bhend venait de se distinguer au tournoi de Montreux où il avait pris la deuxième place, à un point de la norme de grand maître international, tandis que Kaenel est le champion en titre de l'autre fédération, la FSE, (Fédération suisse d'échecs). En catégorie maîtres II, l'incertitude régna jusqu'au terme de la dernière ronde, aucun joueur ne ressortant du lot.

En catégorie candidats maîtres, on assista à un âpre duel entre Lambie William et Bleisch Beni. Un quart de point de Sonnenborn-Berger permit au premier nommé d'emporter la décision.

Classements

Catégorie «maîtres»

1. Karl, Kindhausen 8 points; 2. Bhend, Allschwil 7,5; 3. Kaenel, Berne 5,5; 4. Gereben, Thoune 5; 5. Tanner, Horgen 4,5; 6. Illi, Oberdürnten 4; 7. Dintheer, Zurich 4; 8. Kakoczky, Baden 3,5; 9. Baumgartner, Zuoz 2; 10. Marte, Zurich 1.

Catégorie «maîtres II»

1. Scherer, Kaltbrunn 6,5 points sur 9 parties; 2. Ludin, Zurich 5,5 (46,5); 3. Mühlebach, Lucerne 5,5 (43,5); 4. Vollmer, Allschwil 5,5 (43); 5. Ernst, Coire 5,5 (42,5); 6. Dücrest, Bienne 5,5 (40); 7. Stettler, Zurich 4,5 (47,5); 8. Danilhelka, Gurten 4,5 (44); 9. Giordanengo, Zurich 4,5 (43); 10. Finger, Thoune 4,5 (41), etc.

Catégorie «candidats maîtres»

1. Lambie, Heerbrugg 5,5 (27,5 SB 21,25); 2. Bleisch, Uster 5,5 (27,5 SB 21); 3. Gerber, Bantiger 4,5 points, etc.

Catégorie A

Fiala, Coire 5,5 p. (30); 2. Pollach, Bantiger 5,5 (29); 3. Villiger, Zurich 5,5 (26,5), etc.

Catégorie B

1. E. Meyer, Bümplitz 6 points (31); 2. Begré, Winterthur 6 points (29,5); 3. Furka, La Chaux-de-Fonds 5,5 etc.

Catégorie C

1. Manke, Pratteln 6 points, etc.

Catégorie D

1. Hauenstein, Herisau 6,5.

Vétérans I

1. Lassueur, Yverdon 3,5 points, etc.

Vétérans II

1. Graber, Berne 4,5 points, etc.

Partie N° 316

Blancs : Hansjürg Kaenel, Ostermundigen
Noirs : Hans Karl, Kindhausen

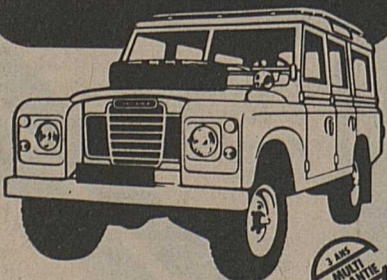
Ouverture Bird
Championnat suisse de la FOSE
Davos, mai 1977

1. f4 (Il est de notoriété publique que le champion suisse 1976 de la FSE emploie presque exclusivement ce coup d'ouverture. Le pion f4 prend part à la lutte pour l'occupation du centre. Le deuxième contrôle de e5 sera assuré par Cf3 et un troisième contrôle éventuellement par b3, Fb2. L'inconvénient de ce coup est d'ouvrir la diagonale e1 - h4 et d'affaiblir les cases g3 et e3.) 1. ... d5 (La diagonale du fou dame est ainsi ouverte, ce qui permettra Fc8-g4, suivi de l'échange du Cf3, qui contrôle e5) 2. Cf3, e6 3. g3, Fd6! (une place inhabituelle pour le fou roi) 4. Fg2, Cf6 5. d3, b6 6. 0-0, Fb7 7. Ce3, c5 8. e4, d4 9. Ce2, Fe7 10. h3, Cc6 11. g4, Dc7 (Comme à leur habitude les Blancs ont joué avec retenue, laissant ainsi à leur adversaire un espace de manœuvre plus grand. D'autre part, les Noirs exploiteront tôt ou tard les faiblesses causées par l'avance des pions h3 et g4) 12. Fd2, Cd7! 13. a3, f6 14. Cg3 (il n'est pas facile de trouver un bon plan. Faut-il sacrifier le pion b4? Mais le roi noir n'est pas sur c8. Peut-être c3?) 14. ... g6 15. h4 h5! Les hostilités sont déclenchées, les lignes s'ouvrent) 16. gxh5, (16. g5 n'était pas possible, car le pion f ne peut reprendre sur g5) 16. ... gxh5 17. Fh3, Dd6 18. Ce1, 0-0-0 (les Noirs ont décidé d'exploiter la colonne ouverte g) 19. Cg2, Td8 20. Fe1, Cd8! 21. b4 (tentative de contre-attaque trop tardive) 21. ... Rb8 22. Rh2, f5! (Les sacrifices de pions sont souvent les plus fins. Les Noirs obtiennent ainsi l'ouverture de la grande diagonale et la case f6 pour leur cavalier) 23. exf5, Cf6! 24. bxc5, Dxc5 25. De2, Cg4+ 26. Fxg4 (Après 26. Rg1 ou 26. Rh1, Ce3 est désagréable pour les Blancs) 26... Txd4 27. fxe6, Thg8 28. Tg1, Fxh4 29. Cx4, De7 30. f5, Fxe1 31. Dxe1, Dc7+ 32. Rh1, Fxe4 33. dxe4, Tg3! (Les Noirs menacent mat. Les Blancs sont perdus) 34. Cf4, Dxf4 35. Txxg3, Txxg3 36. les Blancs dépassèrent le temps. G.G.

Institut pédagogique
Les gais lutins forme jardinières d'enfants éducatrices
Tél. 021/23 87 05
Jaman 10
LAUSANNE

Lavey-Village
La paroisse catholique vous invite à sa
GRANDE KERMESE
Samedi 4 et dimanche 5 juin
Jeux - Cinéma - Cantine
Tombola - Bar
Samedi soir
Grand bal
avec l'orchestre Esperanza
Dimanche: repas dès 12 heures productions musicales

Fr. 6000.- de contribution fédérale pour le Pick-up et le Hardtop 109



Land Rover

Garage Bruttin Frères
Noës-Sierre

Tél. 027/55 07 20

INSPECTEUR SNIF



Des fuites ayant lieu sur la construction d'une base fortifiée, Snif a appréhendé un ouvrier qui travaille à cette base. Sur lui, l'homme ne portait que des objets banals et vous auriez sans doute relâché l'homme, mais Snif, heureusement, ne l'a pas fait.

1. Snif a constaté tout de suite que trois objets, même si leur présence n'est pas une preuve, ne sont pas tout à fait logiques dans l'ensemble. Quels sont ces trois objets qui ont attiré l'attention de Snif?

2. L'homme est parvenu à noter une grande quantité de renseignements et de chiffres. Ces renseignements sont provisoirement invisibles. Snif connaît bien le système employé par l'homme. Essayez de le trouver... vous avez tout le matériel sous les yeux.

Solution de notre dernier problème

L'échelle, à l'arrivée de Snif, n'est pas enfoncée dans le sol gazonné. Quand Lamèche y monte, alors seulement elle s'enfonce. Donc, personne n'était monté sur cette échelle avant Lamèche.

Ont donné la réponse exacte: Nathalie Barras, Chermignon; Muriel Nanzer, Bienne; Adèle Durussel, Aigle; Jacques de Croon, Montreux; Pierre Poulin, Crans; Vital Brouze, Les Evouettes; frère Vital, Saint-Maurice; Marie-Thérèse Favre, Vex; Henri Bonvin, Crans.

Gagnant du tirage au sort du mois d'avril: M. François Chuard, Bardonnex (GE).

Notre autoroute ne peut être remise en question

La division des Valaisans perpétue leur faiblesse

Suite de la première page

de route cantonale situés au revers. Le danger serait plus grand encore sur une autoroute où les vitesses sont plus élevées.

Quelques remarques sur le tracé Martigny - Sierre

Je ne puis aborder ici la multitude des expertises, des études, et des plans, établis tronçon par tronçon, puis kilomètre par kilomètre de la sortie est de Saint-Maurice à l'entrée ouest du bois de Finges.

Je ne m'arrêterai donc qu'à certaines oppositions surgies en amont de Martigny.

C'est à la demande des communes intéressées que le tracé actuel a été fixé entre la limite Martigny - Fully et Saxon, le long du canal du Brésil qui fait frontière entre les communes de Charraz et de Fully. Il suit ainsi l'ordonnance des parcelles, en s'éloignant quelque peu du Rhône, évitant la création de maints soldes de terrains qui auraient été rendus inutilisables tant par leurs formes et leurs dimensions que par leur situation. Il faut encore ajouter que le passage s'effectuera dans des terres de moins grande valeur.

Au nord de Riddes, on a finalement opté pour un tracé devant éviter une croisée à trois niveaux, des CFF, de l'autoroute et de la route cantonale.

Les experts se sont souciés de maintenir une certaine distance entre voie ferrée et autoroute de façon à faciliter la construction de raccordements ferroviaires aux terrains situés au-delà de l'autoroute, exécution qui serait malaisée au cas où les voies routières et ferroviaires, dans certains cas précis, seraient par trop voisines et parallèles.

Entre Riddes et Aproz, il a fallu également s'éloigner du Rhône, d'une

part, à cause des diverses installations électriques et, d'autre part, parce qu'il ne pouvait être question de traverser une zone manquant totalement de soleil durant l'hiver et sujette aux brumes rasantes dues aux évaporations du fleuve entraînant aussi le danger accru de verglas pendant l'hiver. Depuis l'actuel Pont jaune, l'autoroute passera au sud des voies CFF pour s'en écarter à Praz-Pourris-Les Fougères afin de passer au sud de l'aérodrome et franchir le Rhône en diagonale à Chandoline. On limite ainsi à une le nombre des croisées avec la ligne CFF et à trois celles avec le Rhône, la troisième cons-

tituée par le pont d'Uvrier, immédiatement suivi de l'échangeur de la route du Rawyl.

En restant sur la rive droite du Rhône depuis Saint-Léonard, on évite les mêmes inconvénients qu'entre Riddes et Aproz. Le fleuve sera légèrement « rippé » vers le sud et, en dénivellant la route de Granges, l'autoroute enjambera à un moment donné une partie du Rhône, la voie ferrée et la cantonale.

Cette concentration en ce point particulier a l'avantage de limiter très sensiblement l'atteinte à la zone agricole entre Saint-Léonard et Sierre.

Du pont de Chalais, l'autoroute passera immédiatement au nord des lami-noirs de l'Alu-Suisse et franchira la colline de Géronde sous un tunnel de 300 mètres pour arriver à la jonction est de Sierre, toujours sur la rive droite du Rhône, tout proche du carrefour actuel de Salquenen.

★

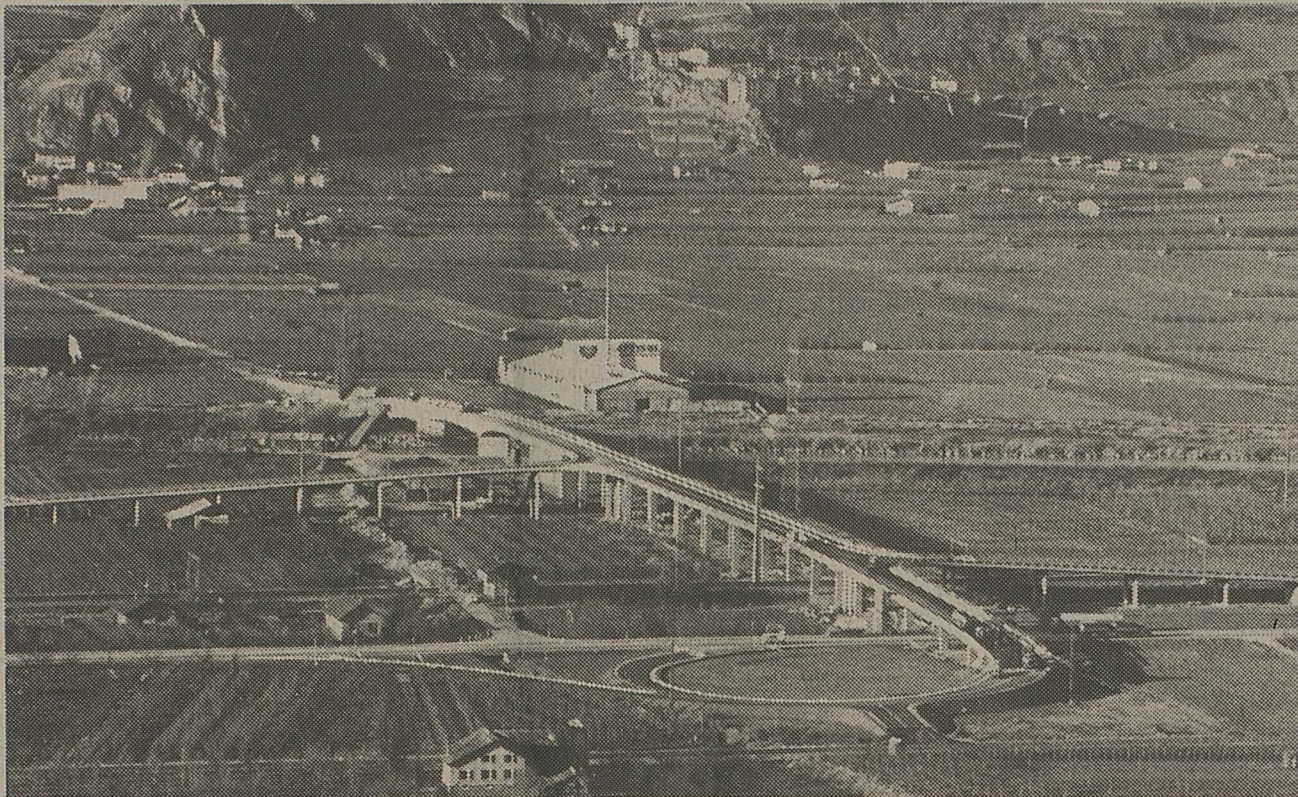
J'ai déjà eu l'occasion de dire, samedi passé, à quels institutions et offices spécialisés ont été soumis ces projets, tronçon par tronçon, au 1 : 50 000, au 1 : 25 000, au 1 : 5000 et enfin au 1 : 1000 pour les mises en

soumissions qui ont eu lieu et qui interviendront encore. J'ai eu tout le loisir de me faire l'avocat du diable auprès des principaux responsables du projet.

Je suis convaincu que s'ils partagent les soucis des paysans et des écologistes, ils ont su, selon les réalités convergentes et l'économie générale de ce vaste problème, éviter les écueils.

Les Valaisans, soucieux du développement de leur canton, peuvent leur faire confiance en évitant à leur tour l'écueil funeste ou le spectacle lamentable de leur division.

A. L.



L'échangeur actuel route cantonale - route de Saillon laisse quand même de la place pour les vergers environnants. L'autoroute y trouvera pareillement sa place.

SSIH :

médiocres résultats !

BIENNE. - Pour la Société suisse de l'industrie horlogère SA (SSIH), l'année 1976 n'a pas encore permis de surmonter l'ensemble des difficultés rencontrées en 1975 déjà. Pourtant, pour les marques Omega, Tissot et Lanco, les ventes sur les marchés se sont pratiquement stabilisées. Le chiffre d'affaires consolidé du groupe est passé de 705,7 millions de francs en 1975 à 626,4 millions en 1976, subissant ainsi une baisse de 11,2%.

Qualifié de « mauvais » par M. Bertola, président du groupe, l'exercice se solde pour la Holding par une perte de 27,5 millions (perte en 1975 : 7,0 millions), et pour le groupe par un déficit de 46,2 millions (1975 : 29,2 millions). Il en résulte une diminution des fonds propres qui passent de 120,7 à 93,2 millions pour la Holding et de 200,3 à 123,6 millions pour le groupe, ce qui représente 21% du total du bilan.

Nouveau président du parti radical neuchâtelois

LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE. - Le parti radical neuchâtelois, réuni jeudi soir aux Geneveys-sur-Coffrane en assemblée générale, a nommé à sa tête M. Claude Frey, député au Grand Conseil neuchâtelois et conseiller communal du chef-lieu. M. Claude Frey présidera par ailleurs l'Exécutif de la ville de Neuchâtel durant la période 1977-1978.

LA PREUVE QUE LE



RÉPOND
AUX ASPIRATIONS
DES
VALAISANS:
DEPUIS 4 ANS

106
ABONNÉS DE PLUS
PAR MOIS!

17.7.1975

35 788

26.5.1977

38 122

NOUVEAU
TIRAGE MOYEN



CONTROLÉ PAR LA **FR.P.**

(Fédération romande de publicité)

38 122
EXEMPLAIRES

PAR CE NOUVEAU TIRAGE CONTRÔLÉ, LE NF RENFORCE SA 5^e POSITION PARMIS LES QUOTIDIENS ROMANDS APRÈS LES 4 GRANDS DE LAUSANNE ET GENÈVE. C'EST EN FAIT LE PREMIER QUOTIDIEN À ABONNEMENTS DE ROMANDIE PUISQUE CEUX-CI REPRÉSENTENT PRATIQUÉMENT 95% DE SON TIRAGE TOTAL. SON CONTRÔLE EN EST PLUS RIGOREUX PAR RAPPORT À CEUX BASÉS ESSENTIELLEMENT SUR LA VENTE AU NUMÉRO.

Exposition

Carrelages de fonds et revêtements

Prix et qualité sans concurrence

(collaboration directe avec dix fabricants)



Avenue du Gd-St-Bernard 16
Tél. 026/2 48 61-62

MARTIGNY

Sarina



- Combinés de cuisson et de chauffage central
- Cuisinières à bois
- Cuisinières électriques
- Cuisinières mixtes électricité et bois
- Ensembles de cuisine normes et sur mesures
- Panels chauffants, convecteurs et radiateurs
- Radiateurs électriques à huile (DUOCALOR)
- Boîtes aux lettres
- Cuisinières de restaurants et d'hôtels
- Chaudières pour cuisines militaires et locaux de protection civile

Vous faites d'une pierre trois coups en vous servant du combiné de cuisson et de chauffage central CCC de SARINA. Vous pouvez cuire, chauffer votre maison ou votre appartement, produire de l'eau chaude en utilisant du bois ou du charbon. Nos revendeurs, nos représentants vous renseignent sans engagement sur les nouvelles caractéristiques, ainsi que sur la facilité d'emploi et les autres qualités de ce combiné. Livrable avec ou sans cuisinière électrique.

Je désire la visite de votre représentant

236
Veuillez découper l'annonce entière en désignant d'une croix les articles qui vous intéressent et l'envoyer à l'adresse sous-mentionnée. Nous vous ferons parvenir la documentation désirée.

Nom _____
Adresse _____
à envoyer aux Etablissements SARINA SA, Rte des Arsenaux 29, 1701 FRIBOURG NFV

ANNONCES DIVERSES

Kenitex S. A.

Le revêtement de façades garanti 10 ans



Kenitex Façades SA
C. Coudray
J.-C. Portmann

Depuis plus de vingt ans, Kenitex est la solution idéale pour rénover et embellir vos façades 32 pays dans le monde l'ont adopté

Monthey 025/ 4 61 66
Sion 027/23 50 40
36-1111

L'agence Guy Teuma Thonon

propose à la vente

Rive française du Léman

(Haut-Lac)
Propriété «pieds dans l'eau» - port et plage privés - villa comprenant un grand et un petit appartement en excellent état avec cuisines parfaitement aménagées.

Renseignements et vente:
Agence Guy Teuma
Boulevard Carnot 20, Thonon
Tél. 71 28 43

18-3826

Problèmes de mouches? de cafards?

Destruction de tous insectes volants et rampants par procédé ultramoderne, sans toxicité.

Renseignements et démonstrations sans engagement par Paul Rubin représentations techniques 1921 Ravoire-sur-Martigny Tél. 026/2 33 78 - 2 11 55

36-5677

On cherche de toute urgence à Martigny

secrétaire expérimentée

(dame ou demoiselle) capable de seconder le patron.

Salaire à convenir. Entrée immédiate.

Ecrire sous chiffre P 36-902075 à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre tout de suite

2 réservoirs 3500 litres en polyester cylindrique avec trou d'homme, utilisable pour eau potable et denrées alimentaires

1 pompe domestique marche automatique, aspirante et refoulante, moteur électrique 1 x 220 V avec réservoir-tampon de 25 litres débit env. 30 l/min, pression 10 atm. Le tout occasion état de neuf. S'adresser à René Farquet, chauffage sanitaire, 1920 Martigny. Tél. 026/2 39 51 - 2 16 50

36-400562

A vendre

un bloc évier

comprenant: plonge en inox 1 frigo Bauknecht 1 cuisinière Le Rêve avec four et petite machine à laver Youslava.

Le tout Fr. 800.- Etat de neuf. Convient très bien pour cuisine à rénover.

Tél. 027/22 11 61

89-339

A vendre

car Berna PTT 125 ch

moteur 100 000 km Carrosserie et mécanique en très bon état, 31 places, expertisé, bas prix.

Tél. 027/55 32 36 travail
22 40 30 privé

36-2834



A vendre

bus Ford mod. 68, moteur neuf Peugeot 304 S mod. 73
Fiat 128 mod. 71
Mazda 1000 mod. 73
BMW 1502 mod. 75, 25 000 km
Alfasud mod. 75
Jaguar 2,8 I JX6 mod. 70

Garage des Alpes Praz et Clivaz Conthey
Tél. 027/36 16 28
36-2911

A vendre

Austin 1300 GT Land-Rover 88

Véhicules expertisés avec garantie

Garage Magnin Sembrancher
Tél. 026/8 82 17
36-400571

A vendre

Austin Maxi 1750

modèle 1973 50 000 km

Tél. 027/22 77 05
36-301417

A vendre

tommes du Valais

Tél. 027/22 72 98

36-301412

Occasion

Renault R 12 Gordini

1972, très soignée expertisée

Fr. 4900.-

Tél. 026/4 27 18
36-2829



A vendre

Fiat 850

Spider Sport décapotable Bleu marine (peinture neuve) 55 000 km, expertisée

Fr. 3600.-

Tél. 026/8 41 05
heures des repas
36-90294

Cherche

chalet

Juillet, 4 chambres à coucher, 8 personnes région Sion alt. 1000 à 1200 m

Tél. 021/25 20 94
heures des repas
22-303839

A vendre d'occasion

petite moto-faucheuse avec motofaneur

Max Roh machines agricoles Pont-de-la-Morge Tél. 027/36 10 90
36-5634

A vendre

un lot de vieux madriers

pour carnotzet

Tél. 027/22 39 59
36-301421

Prêts

Sans caution jusqu'à Fr. 10.000.-. Formalités simplifiées. Discretion absolue.



Envoyez-moi documentation sans engagement

Nom _____
Mê le _____
Rue _____
N/P Localité _____

BOGNANCO TERME

Centre thermal 680 m s/m, 7 km de Domodossola

Les eaux minérales naturelles S. Lorenzo, Ausonia, Gaudenziana, sont particulièrement indiquées pour la cure et la prévention des maladies du foie, de la bile, des intestins et des reins.

Les thermes de Bognanco sont ouverts toute l'année.

Società acque e terme S.p.A. Bognanco - Tél. 0324/34.109

24-162770

UN AUTRE ŒIL SUR L'AUTO ET LA MOTO

en vente dans les kiosques ce mois

Fr. 4.80

● LOTUS 78
● REGA À « INDY »
● MOTO : DU SALZBURGRING À IMOLA

Je désire m'abonner à « AUTO-MOTO-SPORT » :

- 1 an (11 numéros) Fr. 42.-
- 6 mois (6 numéros) Fr. 24.-

Nom _____

Prénom _____

Rue N° _____

N° post./localité _____

à découper et adresser à : Auto-Moto-Sport, CP 1052, 1001 Lausanne

AVCS : communiqué N° 1

Premier cours sur neige facultatif

L'équipe valaisanne alpine est convoquée au premier cours sur neige facultatif au Super-Saint-Bernard, dimanche 5 juin 1977. Entrée au cours à 9 heures, gare télécabine, équipement skis RS. Licenciement vers 15 heures, prendre le pique-nique, il y a possibilité de manger au Super pour Fr. 10.-.

Salutations sportives
Le chef technique AVCS
Laurent Bircher

HANDBALL

10° coupe du Soleil

Désireux de perpétuer une tradition solidement établie, le Handball-Club Sierre organise, dimanche 5 juin, un grand tournoi national. Pour cette 10° édition, les organisateurs peuvent annoncer une magnifique participation, puisque les équipes de Viège, Monthey, Le Sentier, Klotten, Granges/Soleure et Pully évolueront sur la plaine Bellevie, dimanche matin, dès 7 heures.

HIPPISME

Championnats romands

Claude Pachoud 4°

Classement intermédiaire de la coupe Panache (championnat romand des juniors) à fin mai : 1. Sweety, Marc Vingerhoets (Cormondrèche) 25 p.; 2. Mirabelle, Philippe Pizzera, Savièse, 23; 3. As de Retz, Marc Vingerhoets, Cormondrèche, 21; 4. Banco du Mesnil, Crista Blein, Grand-Lancy; 6. Costaud, Michel Brand, La Ferrière et Félinus, Isabelle Schroeder, Crassier, 17; 7. Gaetan, Valérie Ott, Cortaillat et Hobby Boy, Dominique Ulrich, Fribourg, 14; 9. Funny Girl, Sandra Brunet, Versoix, 13; 10. Fancy Sweet, Michel Brand, La Ferrière, 12.

Classement intermédiaire du championnat romand des cavaliers de concours après Nyon : 1. Olivier Lauffer (Rennaz) Ash Line, 36 p.; 2. Marc Vingerhoets (Cormondrèche) Sweety et Charles Froidevaux (Colombier) Bitter Sweet, 28; 4. Claude Pachoud (Monthey) Barron, 26; 5. Daniel Bezençon (Eclagnens) Empereur, 25; 6. Daniel Schneider (Félin) Lake Land, 24; 7. Philippe Guerdat (Bassecour) Belgrave, 23; 8. Philippe Gasser (Yverdon) Kaethy et Henry Turrettini (Vandœuvres) Rembrandt, 17; 10. Peter Reid (La Rippe) Challenger, 14.

Golf : le championnat du Léman

Des Valaisans en forme

Dernièrement s'est disputé le championnat du Léman sur les trois parcours de Montreux, Lausanne et Genève. Nous avons donné dans notre édition de lundi les principaux résultats. Il est intéressant de relever les bonnes prestations des Valaisans du Haut-Plateau, qui réalisèrent les meilleurs scores sur le green d'Aigle. Le Lausannois Storfjohann comptait un 72, il était suivi de G. Bagnoud 75 et le jeune (20 ans) Ch.-A. Bagnoud 75. Enfin, le prix du Léman (avec handicap) voyait en tête après une journée, J.-M. Cordonier de Crans avec 68. Le lendemain, les Valaisans furent moins à l'aise sur le golf de Lausanne et perdirent leur classement de la veille.

Giro: Moser toujours en rose!

Une échappée de 180 km, amorcée dès les premières heures de la matinée, a permis à un « sans grade » du peloton, l'Italien Giancarlo Tartoni (29 ans) de l'équipe Magniflex dont le leader est Alfio Vandì, de remporter la 13° étape du Giro en battant au sprint son compagnon de fugue, Aldo Pirecchini. Francesco Moser, le porteur du maillot rose, a bénéficié en fin d'étape de l'aide de son rival (...) Baronchelli pour contenir une attaque du Belge Johann De Muynck. Si Moser a réussi sans trop de mal à conserver sa position de leader, il a tout de même concédé 14" à De Muynck qui remonte à la 5° place à égalité avec De Witte (retard de 2'19).

Cette 13° étape conduisait les 131 coureurs de Mondovi (Piémont) à Varzi (Lombardie). Dès le départ, quatre coureurs ont pris le large : Tartoni, Pirecchini, Giuseppe Colombo et Giancarlo Foresti, quatre coureurs relégués dans les profondeurs du classement. Profitant de l'apathie du peloton, les quatre échappés allaient mettre à leur actif la plus longue échappée du Tour d'Italie et compter à mi-course près de 13 minutes d'avance.

En fin de journée, sur un parcours vallonné, notamment le « mur » du château d'Oramala (5 km), précédant la descente vers l'arrivée, l'avance des fuyards a fondu comme neige au soleil. Mais elle est demeurée suffisante pour leur permettre de s'octroyer les quatre premières places de l'étape. Tartoni et Pirecchini, les plus à l'aise dans la côte finale, se dégaient et terminèrent ainsi détachés.

A l'approche de la ligne d'arrivée, le peloton a été secoué par une attaque de De Muynck. Profitant d'une côte, le Belge, ancien vainqueur du Tour de Romandie, a faussé compagnie à ses adversaires qui figurent parmi les favoris du Giro. Il a attaqué ainsi le « mur » d'Oramala avec près de 50" d'avance. Momentanément alliés, Moser et Baronchelli ont organisé la chasse. Ils ont uni leurs efforts pour contrer l'offensive de De Muynck. A l'arrivée, le Belge, dauphin de Gimondi au palmarès du Tour d'Italie 1976, conservait néanmoins 14" d'avance sur le groupe du maillot rose, groupe comprenant tous les autres grands noms de la course.

« Avec mes équipiers, nous avons fait le plus gros du travail, a relevé Baronchelli. Si nous n'avions pas mené la chasse, De Muynck nous prenait à tous au moins deux minutes... »

Avec Pollentier, désormais placé à 22" de Moser, De Muynck matérialise la menace et la présence belge en tête de ce 60° Tour d'Italie. Moser va toutefois bénéficier de trois étapes entièrement placées à travers la Lombardie, pour récupérer avant d'aborder le 7 juin les Dolomites. Une échappée capitale pour lui.

● **Classement de la 13° étape, Mondovi - Varzi, 187 km** : 1. Giancarlo Tartoni (It) 4 h. 59'23 (moyenne 38,400 km/h); 2. Aldo Pirecchini (It) même temps; 3. Giuseppe Colombo (It) à 27"; 4. Gianfranco Foresti (It) à 2'40; 5. Alessio Antonini (It) à 3'27; 6. Johann De Muynck (Be) à 3'33; 7. Francesco Moser (It) à 3'47; 8. Gianbattista Baronchelli (It) même temps; 9. Miguel Maria Lasa (Esp) même temps; 10. Felice Gimondi (It) même temps; 11. Michel Pollentier (Be) même temps; 12. José-Luis Viejo (Esp); 13. Alfio Vandì (It); 14. Walter Ricconi (It); 15. Vladimiro Panizza (It); 16. Beccia (It); 17. Conti (It); 18. De Witte (Be), tous même temps que Moser; 19. Ovies (Esp) à 4'03; 22. Ueli Sutter (S) à 4'21; 29. Josef Fuchs (S) à 4'34.

● **Classement général** : 1. Francesco Moser (It) 64 h. 25'37; 2. Michel Pollentier (Be) à 22"; 3. Gianbattista Baronchelli (It) à 52"; 4. Vladimiro Panizza (It) à 1'53; 5. Johann De Muynck (Be) à 2'15; 6. Ronald De Witte (Be) à 2'19; 7. Felice Gimondi (It) à 2'45; 8. José-Luis Viejo (Esp) à 3'28; 9. Miguel Maria Lasa (Esp) à 3'46; 10. Mario Beccia (It) à 3'59.

Double de Patrick Sercu au Dauphiné libéré

La journée d'hier a été particulièrement faste pour le Belge Patrick Sercu qui s'est adjugé les deux étapes au programme et cela chaque fois devant l'Irlandais Sean Kelly. Le Français Bernard Hinault, qui a terminé avec le peloton, conserve le maillot de leader.

● **Classement de la 4° étape, Mâcon - Vienne, 119 km** : 1. Patrick Sercu (Be) 2 h. 39'39 (moyenne 42,087 km/h -10"); 2. Sean Kelly (Irl) même temps (-5"); 3. Frans Van Looy (Be); 4. Yvon Bertin (Fr); 5. Christian Poirier (Fr).

● **Classement de la 5° étape, Vienne - Valence, 129 km** : 1. Patrick Sercu (Be) 3 h. 22'11 (-10"); 2. Sean Kelly (Irl) même temps (-5"); 3. Jean-Pierre Danguillaume (Fr) même temps; 4. René Dillen (Be); 5. Charles Rouxel (Fr).

● **Classement général** : 1. Bernard Hinault (Fr) 23 h. 52'40; 2. Eddy Merckx (Be) à 20"; 3. Jean-Pierre Danguillaume (Fr) à 25"; 4. Bernard Thévenet (Fr) à 30"; 5. Joop Zoetemelk (Ho) à 40"; 6. Lucien Van Impe (Be) à 44"; 7. Pedro Torres (Esp) à 45"; 8. Sean Kelly (Irl) à 48"; 9. José Martins (Por) à 51"; 10. Frans Van Looy (Be) à 53"; 11. Rouxel (Fr) à 56"; 12. Delisle (Fr) même temps; 13. Dierickx (Be) même temps; 15. Agostinho (Por) à 57"; 16. Thaler (RFA) à 58"; 17. Bracke (Be) même temps; 19. Laurent (Fr) à 1'00; 20. Poulidor (Fr) à 1'02, etc.

En Suisse et à l'étranger

Tour d'Angleterre pour amateurs

5° étape, Huddersfield-Huddersfield, 148 km : 1. Claes Goeranson (Sue) 4 h. 08'02; 2. Aad Tak (Ho) même temps; 3. Anatoli Kostadinov (URSS) à 9"; 4. Aad Prinsen (Ho) à 13"; 5. Tommy Prim (Sue) même temps; 6. Alf Segersall (Sue); 7. Ryszard Szurkowski (Pol). **Puis** : 10. Fritz Joost (S) même temps.

● **Classement général** : 1. Vaclav Vondracek (Tch) 18 h. 43'05; 2. Said Gusseinov (URSS) à 2"; 3. Tommy Prim (Sue) à 4"; 4. Paul Carbutt (GB) même temps; 5. Sergei Morosov (URSS) à 5"; 6. Alf Segersall (Sue) même temps; 7. Tadeusz Woitas (Pol) à 7"; 8. Werner Fretz (S) à 8"; 9. Daniel Mueller (S) à 9"; 10. Downs à 10". **Par équipes** : 1. Suède 54 h. 00'48; 2. Suisse à 2'44; 3. Grande Bretagne à 2'48; 4. URSS à 2'56.

● **LINZ. - Prologue du tour d'Autriche pour amateurs sur 30 km** : 1. Stanislaw Szozda (Pol) 42'54; 2. Leo Karner (Aut); 3. Ludek Jubias (Tch); 4. Prchal (Tch); 5. Havik (Ho). **Puis** : 11. Beat Bräu (S). (Ces temps n'entrent pas en ligne de compte pour le classement général).

Dans une semaine le Tour du Valais romand

Patronage : Nouvelliste

Le Tour du Valais romand (ex-tour du Haut-Lac), l'une des principales courses par étapes pour juniors de Suisse, sera organisé pour la 11° fois par le Vélo-Club monthey-san du 10 au 12 juin. Douze ou treize équipes, sélections régionales ou cantonales de 6 coureurs sont prévues ainsi qu'une formation italienne.

L'épreuve se disputera en 4 étapes sur 277,5 kilomètres avec départ de Monthey le vendredi et arrivée à Savièse le dimanche. Une course contre la montre de 7 km (Lavey-Monthey) est programmée pour le samedi après-midi. Les meilleurs juniors helvétiques seront à l'œuvre. Auparavant, le dimanche 5 juin, le club bas-valaisan mettra sur pied la manche valaisanne de l'omnium des cadets.

Sélection suisse

pour le Tour du Luxembourg

Le comité national a pris la décision d'envoyer une équipe de professionnels au Tour du Luxembourg open (9-12 juin). La sélection helvétique, dirigée par l'entraîneur fédéral Oscar Plattner qui retrouvera ainsi quelques-uns de ses anciens amateurs, comprendra Roland Salm, Bruno Wolfer, Serge Demierre, René Leuenberger, Willy Lienhard, Albert Zweifel, Godi Schmutz, Guido Amrhein et Viktor Schraner sont prévus comme remplaçants. Cette course par étapes servira de préparation idéale dans l'optique du Tour de Suisse (16-24 juin).

BOXE

Prosperi battu à Genève

Dans le cadre du meeting international de Genève (120 spectateurs), le Zairois Mouszou M'Kassongo a battu Peter Prosperi par abandon au 3° round. L'Africain avait un avantage de poids de 3 kilos. Dès la 2° reprise, il a fait valoir sa puissance supérieure. Au 3° round, le poids moyen genevois, touché à la face et à la carotide, renonçait à poursuivre le combat, asphyxié.

Chez les amateurs, Joseph Baeli, deux fois champion suisse juniors, concédait le match nul au Nord-Africain de Marseille, Youssef Tlaiba. Résultats :

● **Professionnels. - Moyens (6 x 3)** : Mouszou M'Kassongo (Zaire) bat Peter Prosperi (Genève) abandon 3° round.

● **Amateurs. - Légers** : Joseph Baeli (Villeneuve) et Youssef Tlaiba (Marseille) match nul. - **Surlégers** : Moshe Berger (Annecy) bat Zurbrugg (Genève) aux points. - **Welters** : Cattilaz (Villeneuve) bat Degerli (Marseille) abandon 2°. - **Surwelters** : Lyuck (Genève) bat Mermillaz (Annecy) aux points.

● **Professionnels (6 x 3). - Surlégers** : Guy Robertson (Genève) bat A.-I. Tabla (Alg), k.-o. technique 3° round.

● **Amateurs. - Mi-lourds** : Pascal Florindo (Sierre) bat Freddy Buehlmann (Genève) aux points.

● **A Bienne, le Bernois Guido Corpataux** a fêté son 5° succès de professionnel (6 combats disputés) en dominant aux points en six reprises le Belge Jean-Pierre Heirmann.

● **FOOTBALL. - Aarau - Kriens 3-0 (0-0)** Bruggelfeld. - 1200 spectateurs. - Arbitre Rotschi (Censingen). - **Buts** : 78° Hauser (penalty) 1-0; 80° Joseph 2-0; 85° Von Allmen 3-0. - Match avancé du championnat suisse de LNB.

Keegan a signé au SV Hamburg

Kevin Keegan, la vedette de Liverpool, a signé son contrat avec le SV Hamburg. Le club allemand aurait versé 500 000 livres pour son transfert. Keegan rejoindra ses nouveaux coéquipiers le 12 juillet.

Les courses romandes de la piste

Voici les principaux résultats de la 2° soirée des courses romandes de la piste au vélodrome de la Pontaise, à Lausanne :

● **Amateurs. - km contre la montre** : 1. Yann Salm (Lausanne) 1'16"84. **Brassard de la poursuite** : 1. F. Renaud (Colombier) 5'35"3 bat Daniel Girard (Genève) 5'38"9.

● **Course aux points** : 1. Y. Salm; 2. Y. Sturny; 3. W. Dèbétaz. **Course éliminatoire** : 1. Alain Aebi (Renens); 2. F. Renaud; 3. P. Fortis; 4. Th. Bolle. **Course à handicap** : 1. Emmanuel Rieder; 2. Thierry Bolle. **Classement général** : 1. Alain Aebi (Renens); 2. Thierry Bolle (Lausanne); 3. Pascal Fortis (Payerne); 4. Emmanuel Rieder (Colombier); 5. F. Renaud (Colombier).

● **Challenge des sprinters** : Pierre Willemin (Fribourg) bat W. Dèbétaz (Yverdon) en 2 manches.

ATHLETISME

Les qualifiés du KM - Nouvelliste 600 participants à Viège

Les éliminatoires pour le kilomètre *Nouveliste* se sont disputés mercredi passé sur le terrain de Viège. Plus de 600 jeunes se sont présentés au starter. Voici les cinq qualifiés par catégories qui disputeront les finales à Sion, le 19 juin prochain.

FILLES

● **Catégorie 1966** : 1. Stoffel Isabelle, Visperterminen, 2'02; 2. Bellwald Cornelia, Rarogne, 2'10; 3. Imboden Sabine, Rarogne, 2'11; 4. Trogger Evi, Rarogne, 2'13; 5. Ruffinen Miranda, Lalden, 2'21.

● **Catégorie 1965** : 1. Zimmermann Nathalie, Visperterminen, 1'55; 2. Heinzmann Pierrette, Visperterminen, 1'56; 3. Wyr Rosemarie, Lalden, 1'57; 4. Studer Marielle, Visperterminen, 1'58; 5. Zeiter Germaine, Lalden, 2'02.

● **Catégorie 1964** : 1. Stoffel Ruth, Visperterminen, 2'00; 2. Wyr Hanni, Lalden, 2'01; 3. Heinzmann Heidi, Visperterminen, 2'04; 4. Stoffel Nathalie, Visperterminen, 2'06'00; 5. Venetz Cornelia, Viège, 2'06"5.

● **Catégorie 1963-1962** : 1. Hildbrand Anni, Gampel, 1'55; 2. Furrer Daniela, Visp, 1'56; 3. Forny Bernadette, Gampel, 1'57; 4. Mengis Sara, Viège et Amacker Marie-Christine, Rarogne, 1'58.

GARÇONS

● **Catégorie 1966** : 1. Zimmermann Theo, Visperterminen, 3'29"6; 2. Gottsponer Christian, Visperterminen, 3'34"7; 3. Kippel Gervais, Loèche, 3'39"3; 4. Heinzmann

Edgar, Visperterminen, 3'46"4; 5. Stoffel Olivier, Visperterminen, 3'47"00.

● **Catégorie 1965** : 1. Stoffel Leonardo, Visperterminen, 3'29"7; 2. Zimmermann Bertine, Visperterminen, 3'35"7; 3. Lochmatter Thomas, Rarogne, 3'37"4; 4. Stoffel Beat, Visperterminen, 3'39"7; 5. Lengen Beat, Lalden, 3'45"00.

● **Catégorie 1964** : 1. Vomsattel Reinhard, Visperterminen, 3'12"5; 2. Meichtry Rinaldo, Gampel, 3'25"5; 3. Ritz Walter, Lalden, 3'27"00; 4. Gasser Herold, Lalden, 3'35"00; 5. Kippel Adolf, Loèche, 3'40"00.

● **Catégorie 1963-1962** : 1. Roth Emil, Steg, 3'05"00; 2. Eggs Gerhard, Ergisch, 3'05"7; 3. Zimmermann Jean-Claude, Visperterminen, 3'07"00; 4. Pfaffen Beat, Viège, 3'10"00; 5. Furrer Jean-Pierre, Viège, 3'12"00.

Performance mondiale

A Varsovie, l'Allemande de l'Est Lore Langhammer a remporté un 800 m féminin en 2'00"8, ce qui constitue la meilleure performance mondiale de la saison. Elle a battu la Polonaise Elzbieta Katolik.

D'autre part, à Sotchi (URSS), deux jours avant le match URSS - RFA, la Soviétique Svetlana Kratchevskaia a lancé le poids à 21 m 26. Le record du monde de la Tchecoslovaque Helena Fibingerova est à 21 m 99.

TENNIS

Les internationaux de France Gottfried - Ramirez s'imposent et remportent le double

L'Américain Brian Gottfried (25 ans) et le Mexicain Raul Ramirez (24 ans) ont reconquis le titre du double messieurs des internationaux de France, à Paris. Le Tchecoslovaque Jan Kodes et le Polonais Woitek Fibak leur ont résisté durant quatre sets : 7-6, 4-6, 6-3, 6-4.

Gottfried et Ramirez, également qualifiés pour les demi-finales du simple messieurs, s'étaient déjà imposés à Roland-Garros en 1975. En 1976, ils avaient été détrônés par les Américains McNair/Stewart qui, cette fois, ont été éliminés au premier tour par les Canadiens Halder/Bower.

C'est la 8° fois que Gottfried/Ramirez enlèvent un titre important. Redoutable association qui a imposé sa loi à Rome (4 fois), à Wimbledon, dans le championnat de la WCT et à Paris (2 fois). Grâce à leur homogénéité, ils ont ainsi encaissé 76 000 francs.

Au cours de cette journée, disputée sous un ciel gris et par une température fraîche, la Yougoslave Mimi Jausovec s'est qualifiée aux dépens de la Tchecoslovaque Marsikova pour la finale du simple dames. Favorite du tournoi, Mimi Jausovec sera opposée à la Roumaine Florenta Mihai.

L'avant-dernier acte, samedi, sera mar-

qué par les demi-finales du simple messieurs qui opposeront Gottfried à Phil Dent et Ramirez à Guillermo Vilas. Ces deux rencontres seront précédées par la finale du double mixte entre Molina/Mihai et Mac Enroe/Carillo.

● **Double messieurs, finale** : Raul Ramirez/Brian Gottfried (Mex/EU) battent Jan Kodes/Woitek Fibak (Tch/Pol) 7-6, 4-6, 6-3, 6-4.

● **Simple dames, demi-finales** : Florenta Mihai (Rou) bat Janet Newberry (EU) 7-5, 6-3; Mimi Jausovec (You, N° 1) bat Regina Marsikova (Tch) 6-1, 3-6, 6-3.

Heinz Guenthardt en Grande-Bretagne

Pour son premier tournoi de l'année sur l'herbe en Grande-Bretagne, Heinz Guenthardt a atteint les quarts de finale du simple messieurs à Dsbury.

Opposé au grand favori de l'épreuve, le Rhodésien Andrew Pattison, le champion suisse n'a été battu au premier set qu'au « tie break » (7-6) avant d'être nettement dominé dans la seconde manche, perdue 6-0.

Nos meilleurs vœux à Bernhard et Michèle Russi et à nos amis Joris-Délèze

C'est aujourd'hui la fête à Andermatt, Bernhard Russi a choisi ce samedi 4 juin (tout comme notre ami rédacteur sportif Gérard Joris) pour prendre comme épouse la charmante neuchâteloise Michèle Rubli. Nous souhaitons à ce sympathique couple, beaucoup de bonheur et nos meilleurs vœux. Notre rédaction sportive est également en fête, puisque l'un des siens unira sa destinée pour une nouvelle étape. C'est au Levron, que notre ami Gérard Joris et M^{lle} Thérèse Délèze, l'une des secrétaires de l'IMS, recevront la bénédiction du mariage. Toute la grande famille du NF leur souhaite ses meilleurs vœux de bonheur.



**2^e rendez-vous
de la jeunesse
cantonale**

Jeunes gymnastes, de Conthey au Léman Collombey-Muraz vous attend...

UNE SEMAINE après la fête du Haut, c'est au tour du Bas-Valais de recevoir les jeunes gymnastes, pupilles et pupillettes, de la région Pont-de-la-Morge - Conthey au Léman pour leur fête annuelle. Pour la circonstance, la Société de gymnastique de Collombey-Muraz a tout mis en œuvre afin d'assurer pareille responsabilité.

Collombey-Muraz

Deux paroisses, une seule commune, une seule société de gymnastique qui fête aujourd'hui ses 20 ans. Ayant l'âge de la maturité, cette société, sous la présidence de Michel Rouiller, compte actuellement quelque 40 gymnastes féminines et 60 pupillettes.

Mais à l'occasion de la mise sur pied de cette fête, tout un dévouement s'est manifesté au village et un comité d'organisation présidé par M. Antoine Lattion, secrétaire communal, a pris en main les rênes. Nul doute qu'avec une équipe aussi dynamique que celle qui œuvrait lors des séances de mise en place tout sera prêt à l'heure H, demain dimanche sur les terrains du nouveau centre sportif de Collombey-Muraz.

Grand choix de concours

Sur les terrains bien aménagés de ce centre sportif se retrouveront quelque 2000 jeunes gymnastes répartis en 19 sections de pupillettes et 14 sections de pupilles.

Ces 33 sections se présenteront tour à tour en école du corps, en agrès et en course-navette, si bien que 5 emplacements seront occupés simultanément. En plus, pour la deuxième année, un classement de sections se fera en trois divisions différentes suivant les effec-

tifs et permettra au premier de chacune de remporter un challenge.

En parallèle se dérouleront, sur des emplacements annexes, les jeux des pupillettes où 80 équipes s'affronteront en volleyball, balle derrière la ligne, balle au chasseur et ballon dans l'horloge. Chez les pupilles, à la suite d'éliminatoires régionales, il y aura la demi-finale cantonale de la balle au panier entre Riddes et Saint-Maurice avant que se déroule la première finale cantonale opposant le vainqueur de la Fête de Sion, Uvrier au vainqueur de dimanche.

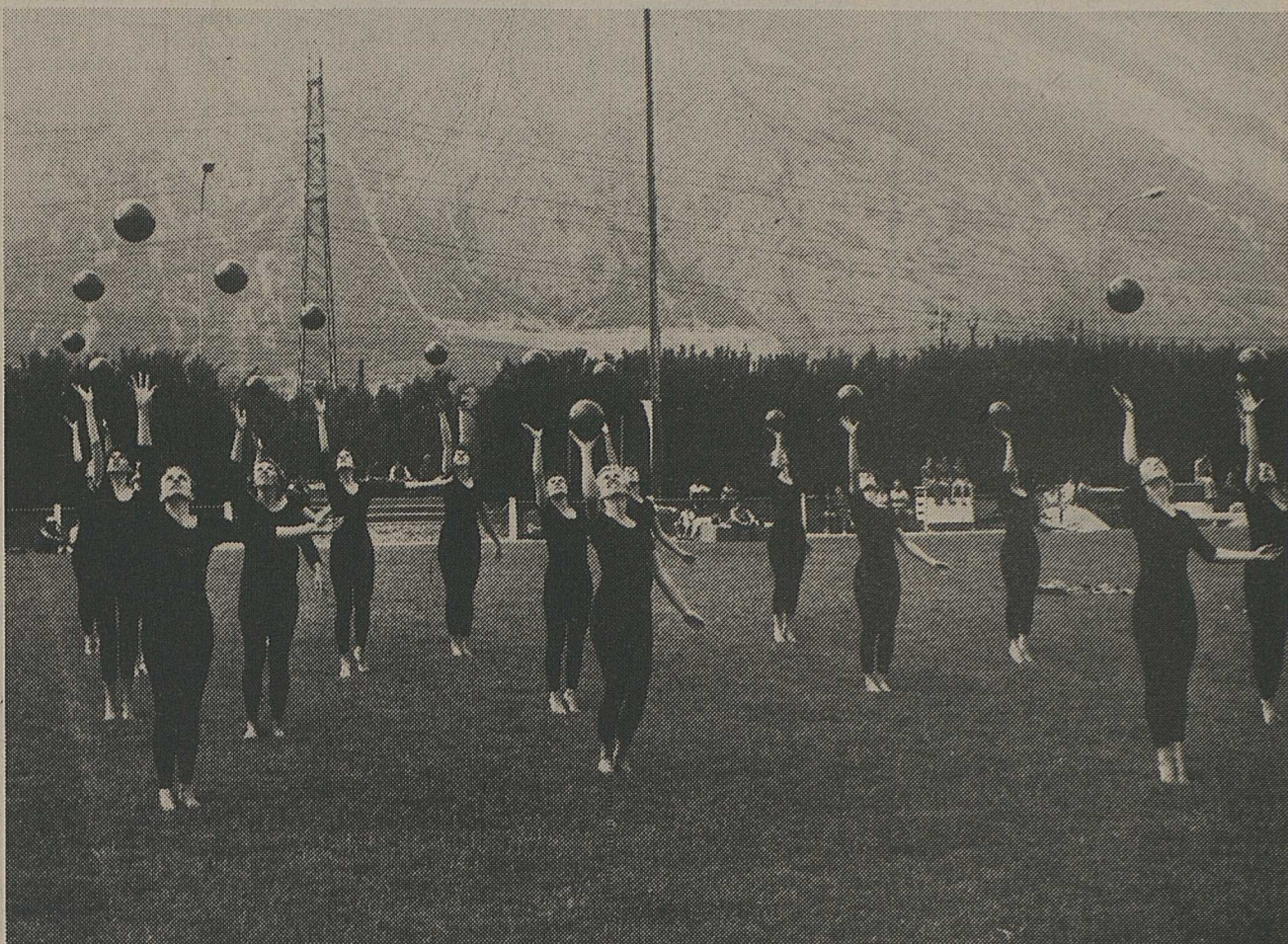
Il y aura aussi quelque 150 à 180 individus répartis dans toutes les catégories d'athlétisme, d'artistique, d'agrès et d'école du corps.

D'autre part, la région du Chablais vaudois sera aussi présente avec les pupillettes de Saint-Triphon. Le tout sera couronné par un grand cortège conduit par 5 fanfares.

Programme

Il est clair qu'un tel travail ne se déroulera pas sans que tout soit minuté. Voici d'ailleurs le programme général relevé sur les deux plans de travail :

- 7.30 Rassemblement des jurys
- 8.00 Début des concours
- 11.00 Service religieux



- 12.00 Pique-nique
- 12.30 Formation du cortège
- 13.00 GRAND CORTÈGE
- 14.00 Reprise des concours de sections
- Demi-finale de la balle au panier
- 14.40 Finale de la balle au panier
- 15.00 Finale estafettes
- 15.30 Démonstrations des meilleures sections dans les différentes parties de concours

- 16.45 Défilé des sections
- proclamation des résultats
- 17.00 Clôture de la fête.

Renseignements divers

Un train spécial a été prévu et si l'horaire du matin est maintenu, par contre celui du soir a été retardé afin que les sections aient suffisamment de

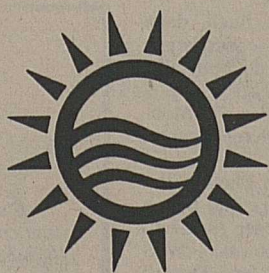
temps pour se rendre à la gare à la suite de la clôture de la fête. Prévu à 17 h. 30, le départ a été reporté à 17 h. 55 en gare de Collombey.

Un beau terrain autour d'un nouveau complexe scolaire attend toute cette jeunesse. Spectateurs, parents et amis de la gymnastique, une belle journée en perspective. Venez-y, vous en serez enchantés.

MOIS DE JUIN MOIS DU JOHANNISBERG!

Tous à

**HOTEL-RESTAURANT
BOUVERET
PLAGE**



Bouveret Tél. 025/7 47 23

**PROVINS
VALAIS**

**Durant tout le mois de juin
le ballon au prix exceptionnel**

de Fr. **1.20**

A la demande de nombreux automobilistes dont les voitures sont réglées pour l'essence normale, nous vous offrons dès aujourd'hui

l'essence

1.88

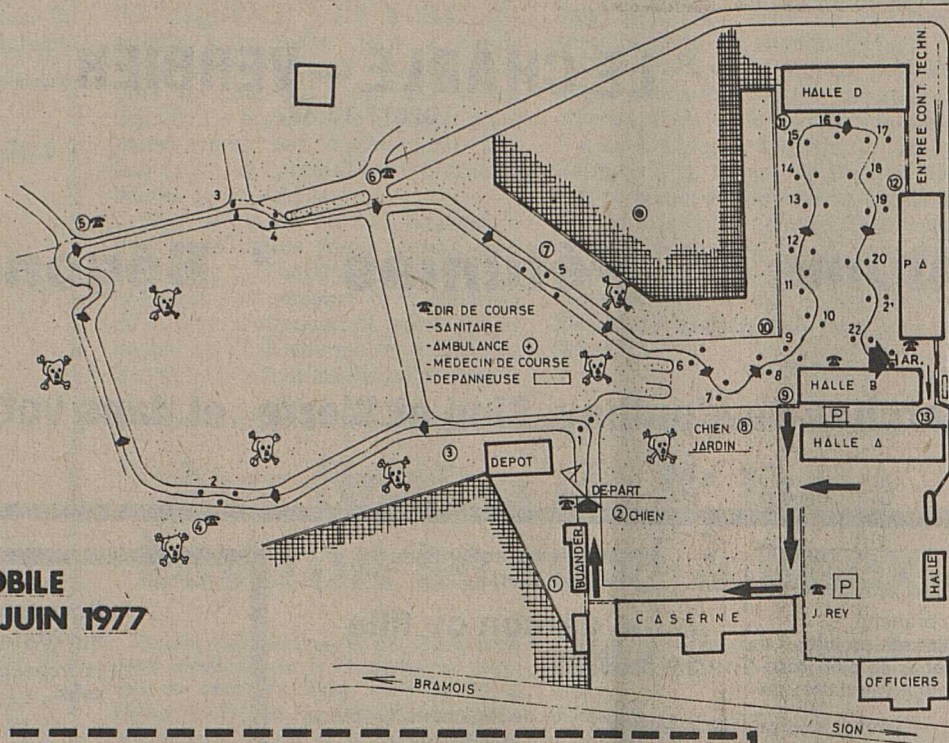
Station Raffina SA

Monthey - Vernayaz

7^e slalom automobile de Sion

MAULINI, OUI, MAIS ON ATTEND LES CARRON, BUHRER ET FAVEZ!

ECH: 1:250



7^{ème} SLALOM AUTOMOBILE DE SION 4 - 5 JUIN 1977

QUATRE-VINGT dix licenciés, près de quarante non-licenciés : le «plateau» du slalom automobile de Sion a fière allure quoique l'on soit assez loin des trois cents participants de Bière du week-end écoulé.

Au fait, quels seront les principaux animateurs de cette désormais «classique» qui se déroulera dimanche sur l'emplacement des casernes de la capitale valaisanne ?

En tourisme de série, Schneiter (Dolomite), Monney (Dolomite) et Besch (Kadett GTE) se disputeront la victoire.

Georges Aymon semble parfaitement apte à glaner un nouveau succès en groupe II (tourisme) au volant de sa BMW 2002. Son très bon début de saison constitue une référence qui ne trompe pas à moins que devant son public, la nervosité trahisse les gars d'Anzère.

En groupe III, (GT de série), les «locaux» Murisier (Alpine 1600), Christian Carron (Porsche), Fracheboud (Porsche) et Mugnier (Porsche Turbo), celle de Salamin, lequel officiera comme directeur de course) ne se feront aucun cadeau et le Vaudois Collet (Porsche) pourrait bien profiter de cette âpre rivalité pour s'imposer. Quatre concurrents seulement sont engagés en groupe IV (GT spéciales) mais chacun d'eux possède de réelles chances de se mettre en évidence : J.-R. Corthay et M. Rudaz avec leur Alpine 1600 ainsi que Vial (Porsche) et Nicolas Buhner qui se déplacera avec sa magnifique Ferrari.

Représentation maigrichonne également en groupe V (production spéciale) où Dussex (Porsche), pourrait enfin effectuer un coup d'éclat, et en groupe VI (Sport-biplace) dans lequel Philippe Carron a toutes les chances d'épingler une nouvelle couronne dans sa vitrine, malgré la vétusté de sa Porsche 910.

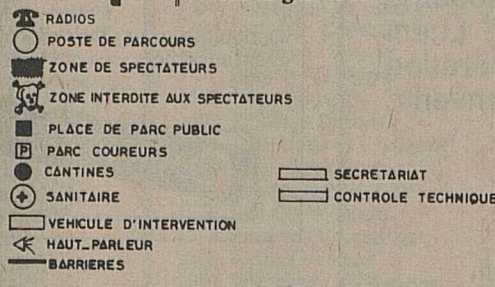
En catégorie «course» enfin, si Meschia ne sera finalement pas là - il participe dimanche à une course de côte près de Pontarlier - Louis Maulini et sa Ralt-Toyota apparaissent dans l'absolu comme le tandem invisible du moment dans cette spécialité qu'est le slalom et à fortiori de la réunion. Mais le Genevois aurait tort de sous-estimer Serge Favez d'Orsières, auteur d'un petit exploit l'autre jour à Bière (2^e chrono de la journée, c'est pas mal pour un débutant comme lui), avec sa Brabham-BMW BT 38, et dans une moindre mesure, Sandro Platina (March 735). A remarquer dans cette catégorie, le retour en monoplace de Jean-Marie Carron, l'actuel leader du championnat suisse des rallyes, sur sa Griffon FRE et la présence de Rauch, Rey et A. Rudaz, tous membres de l'écurie Treize-Etoiles.

J.-M. W.

Egger et Brandenberger de la partie

Les derniers changements apportés à la liste des partants du slalom nous ont été communiqués hier matin. Si Vial et sa Porsche ont dû déclarer forfait, Edy Brandenberger (Porsche groupe V) - l'un des ténors actuels du championnat national - et Rolf Egger (Ralt) ont transmis in extremis leur bulletin d'engagement aux organisateurs. Egger apparaît ainsi comme l'un des adversaires les plus sérieux de Maulini, le favori en puissance du meeting.

J.-M. W.



atelier d'architecture antoine salamin noés 55 62 01

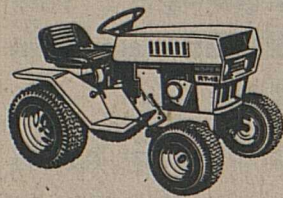
Horaire de la manifestation

• HORAIRE DES CONTRÔLES TECHNIQUES

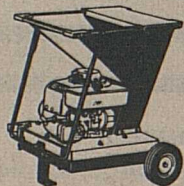
- 6.30 Non-licenciés
- 8.00 Groupe I
- 9.00 Groupe III
- 9.30 Groupe II
- 10.30 Groupes IV et V
- 11.00 Groupes VII - VIII - VI

• PROGRAMME DES COURSES

- 7.30 Reconnaissance non-licenciés
- 8.00 Première manche non-licenciés
- 8.40 Deuxième manche non-licenciés
- 9.20 Reconnaissance groupe I
- 10.10 Première manche groupe I
- 10.40 Deuxième manche groupe I
- 11.30 Reconnaissance groupes II - III
- 11.45 Reconnaissance voitures anciennes et essais
- 12.00 Pause
- 13.00 Première manche - course karts
- 13.30 Essais et course : première et deuxième manches groupes II - III
- 14.15 Reconnaissance groupes IV - V
- 14.20 Essais et course : première et deuxième manches groupes IV - V
- 15.00 Première manche - course voitures anciennes
- 15.20 Reconnaissance et essais groupes VI - VII - VIII
- 16.00 Deuxième manche voitures anciennes
- 16.15 Course : 1^{re} et 2^e manches, groupes VI - VII - VIII
- 17.00 Finale : deuxième manche karts



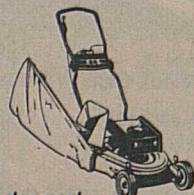
Tracteur «4 saisons» avec accessoires, 8 à 18 ch, Fr. 3200.- à Fr. 9000.-



Broyeur pour vigne et autres déchets transformables en engrais naturel pour culture biologique



Action sur les motobineuses (dès Fr. 880.-)



Plus de danger! Tondeuse de sécurité sans lame, un brevet exclusif ROPER à vous couper le souffle... pas les pieds. Fr. 695.-



Faux à moteur pour tondre le gazon, débroussailler les talus, faucher les prés, couper les haies et les bouts de vigne, faucher l'herbe des vignes. Nombreux accessoires. Dès Fr. 690.-



Motofaucheuse moteur Briggs & Stratton 4 temps avec blocage automatique du différentiel. Fr. 1740.-

Pompe à moteur pour arrosage des jardins. 10 000 l/h. (4 atmosphères). Fr. 590.-

ROPER

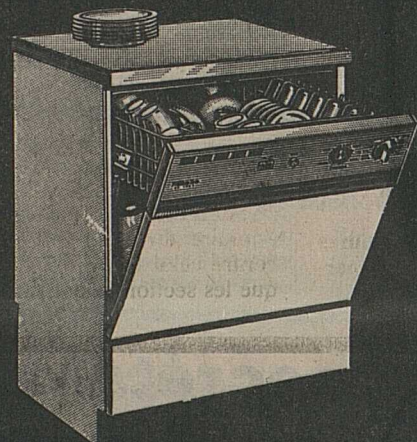
Atelier mécanique

Jean-Luc Jordan

Route de Chandoline 19, zone 1 Sion

Tél. 027/23 29 56 - 22 54 80

Rien contre les hommes qui aident au ménage. Et pourtant pour la vaisselle, un Miele c'est mieux.



Miele

Plus vous comparez, plus vite vous arrivez à Miele

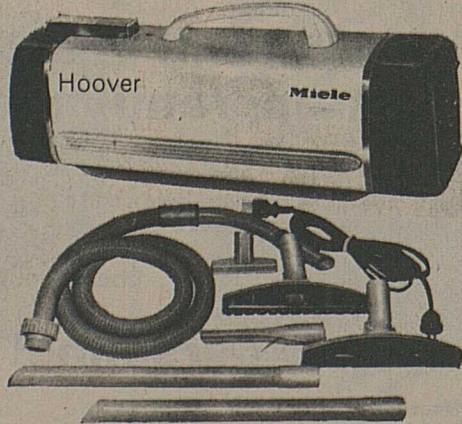
Profitez

de nos

rabais spéciaux

S. Reynard-Ribordy, Sion

Place du Midi, Les Rochers
Tél. 027/22 38 23



Tous les aspirateurs

des plus modernes et perfectionnés aux plus populaires, à des prix super choc.

Allant depuis Fr. 80, Fr. 140.- à Fr. 640.-

C. Vuissoz-de Preux
Grône

Tél. 027/58 12 51

36-7419



DE SATISFACTION



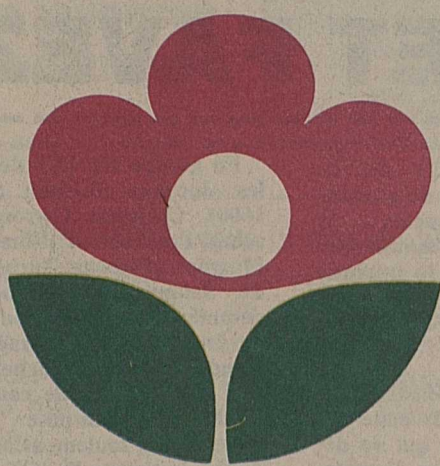
FABRIQUE DE MEUBLES RUSTIQUES

FASOLI

SION
PL. DU MIDI 46
027 22 22 73

Nos propres modèles créent, chez vous, un intérieur personnalisé. Réalisés en massif dans les bois du pays, à des prix extrêmement avantageux.

PUBLICITAS, SION



QUALITÉ

GAILLARD

FRAICHEUR

Fleurs
LE CHÂBLE - VERBIER

026/7 13 33

* **Géraniums** * **Pétunias** * **Bégonias, etc.**

▶ **Chaque semaine: aux marchés de Monthey, Sion et Sierre et dans votre village!**

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Atelier de giclage d'autos avec aménagement moderne et cabine de giclage Luem cherche, pour collaboration tout de suite ou à convenir, très bon

gicleur chef

sachant travailler seul.

Nous offrons un climat de travail agréable dans petite équipe, ainsi que **Fr. 3500.-** par mois.

Les offres sont à adresser sous chiffre P 07-121012 à Publicitas, 1951 Sion.

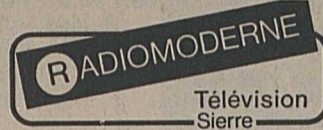
VENDEUSE

de n'importe quelle branche, terminant l'apprentissage en juin trouverait place stable et bien rétribuée (formation complémentaire par nos soins).

Entrée à convenir.

Débutante avec formation commerciale acceptée.

36-6801



Etudiante romande

18 ans, parlant couramment l'allemand et l'anglais, **cherche emploi dans agence de voyages**, hôtel (réception) ou kiosque, période mi-juillet - fin août, de préférence dans station valaisanne.

S'adresser à M. G. Clerc, notaire Rue de l'Eglise 102 1680 Romont

17-25072

Hôtel Viralago Vita Gambarogno
Tél. 093/61 15 91

Hôtel moderne au lac Majeur cherche, pour la prochaine saison d'été, pour entrée immédiate ou pour date à convenir

garçon pour la cuisine
filles pour les chambres
filles pour les enfants

Téléphonez-nous.

84-24

Grand restaurant-pizzeria à Genève cherche

jeune garçon ou fille de buffet

Possibilité de logement sur place. Débutant(e) serait formé(e).

Téléphoner la journée au 022/35 96 96 18-317380

Jeune femme

âgée de 31 ans, débutante, cherche emploi dans boutique de vêtements ou éventuellement boutique de décoration, parfumerie ou droguerie dans la région de Sierre ou Sion.

Tél. 027/58 12 00 89-41871

Restaurant de Champoussin sur-Val-d'Illiez

cherche, pour entrée immédiate ou à convenir

1 sommelier (ère)
1 aide de cuisine (casserolier)
1 fille d'office

Salaire garanti, nourri, logé.

S'adresser par tél. (025/8 38 01) à Mme Jacqueline Devaud à Champoussin. 36-7608

Grichting & Valterio SA
Entreprises électriques
SION

Les Creusets SA
Ateliers électromécaniques
SION

engagent

secrétaire de direction

Nous désirons:

- secrétaire bilingue français-allemand, si possible anglais
- possédant diplôme d'une école de commerce ou certificat d'employée de commerce
- ayant de l'expérience

Nous offrons:

- salaire selon connaissances
- travail varié
- avantages sociaux

Faire offre avec curriculum vitae à la direction de l'entreprise, ch. du Vieux-Canal 11, 1950 Sion.

engagent

serrurier de construction
électriciens-câbleurs sur tableaux électriques

Nous offrons:

- salaire adapté aux connaissances professionnelles
- avantages sociaux
- installations modernes

Faire offre ou se présenter, avec certificats, à la direction de l'entreprise, ch. du Vieux-Canal 11, 1950 Sion. Tél. 027/22 23 03

engagent pour le 1.7.1977 ou à convenir

1 apprenti dessinateur-électricien
1 apprenti monteur-électricien

ayant fréquenté l'école secondaire, si possible bilingue français-allemand.

Faire offre ou se présenter avec certificats scolaires à la direction de l'entreprise, ch. du Vieux-Canal 11, 1950 Sion. Tél. 027/22 23 03

cherchent pour l'étranger

personnel de montage

Nous désirons:

- ingénieurs-électriciens
- chefs monteurs
- monteurs-électriciens
- monteurs en charpente métallique
- serruriers

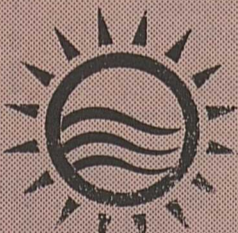
Nous offrons:

- rémunération selon connaissances
- frais de déplacement importants
- avantages sociaux

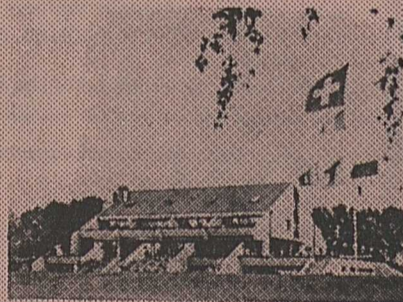
Veillez soumettre vos offres à la direction de l'entreprise, ch. du Vieux-Canal 11, 1950 Sion. Tél. 027/22 23 03

36-1066

RESTAURANT BOUVERET PLAGE



1897 LE BOUVERET Tél. 025 7 47 23



Notre complexe touristique moderne, avec restaurant, bar, libre service, terrasse et piscine, situé au bord du lac Léman à proximité de la Riviera vaudoise, cherche pour la saison d'été 1977, entrée en service à convenir

apprentie fille de salle
commis de cuisine
cuisinière
garçon de cuisine
filles d'office et de buffet
auxiliaires extras pour samedis soirs, dimanches et remplacement

Bonnes conditions et prestations sociales modernes. Possibilités de logement.

Faire offre avec prétentions de salaire, copies de certificats et photo à la direction de l'hôtel.

36-1364

RAROGNE-GOSSAU: LE SALAIRE DE LA PEUR?

Il est fort probable, voire certain, que le résultat de la confrontation de cet après-midi, à Rhoneglut, va marquer un tournant définitif du championnat en ce qui concerne Rarogne et Gossau. Actuellement, le onze de Rhoneglut est sur la bonne voie. En outre, le programme du F.C. Rarogne

semble être le plus facile, du moins sur le papier. Toutefois, n'oublions pas que la troupe à Peter Burgener a réussi des exploits que personne n'attendait. Les victoires sur Nordstern et Chiasso ont vraiment été obtenues à la force des poignets et grâce à une belle ardeur à la tâche. Il y a eu le déplacement du dernier week-end, au bout du lac, où, dans leur forme actuelle les hommes de Garbani n'ont pratiquement pas d'adversaires tant leur façon de dominer les événements leur va comme un gant.

Pour ce qui est du F.C. Rarogne, à part l'éviction de Jungo depuis le 8 mai, toute la troupe est à disposition. Amacker s'est retrouvé et la cohésion de la ligne d'attaque fait plaisir à voir depuis qu'Uli Kalbermatter a retrouvé le rythme. Malheureusement, il reste la

question du centre du terrain où l'absence de Jungo s'est lourdement fait sentir alors que pour sa part la défense est au meilleur de ses possibilités depuis le retour de Manz. Pour ce qui est du gardien Imboden, souhaitons qu'il nous offre ce que nous sommes en droit d'attendre de lui.

Gossau n'a pas été souvent de la fête lorsqu'il joue à l'extérieur puisqu'il n'a obtenu qu'une seule victoire à Aarau et 3 nuls à Chiasso, Lucerne et Vevey. Rarogne a la maigre satisfaction d'avoir pu glaner au moins deux points de plus à l'extérieur, et d'avoir obtenu une victoire, à Gossau le 28 novembre dernier. Espoir de revanche pour les visiteurs, leur de survie pour les uns mais surtout salaire de la peur pour les deux!

MM

Programme du week-end

LNB

AUJOURD'HUI

- 17.00 Chaux-de-Fonds - Carouge
- 17.00 Rarogne - Gossau
- 17.30 Lucerne - Young Fellows
- 19.45 Fribourg - Chiasso
- 20.15 Bienne - Granges
- 20.30 Lugano - Vevey

DEMAIN

- 15.00 Mendrisio - Nordstern

CLASSEMENT

1. Etoile C.	27	17	6	4	51-27	40
2. Young Fel.	27	13	11	3	47-21	37
3. Nordstern	27	13	10	4	51-26	36
4. Lugano	27	12	9	6	35-27	33
5. Chiasso	27	11	9	7	34-21	31
6. Ch.-de-Fds	27	12	5	10	52-37	29
7. Granges	27	10	9	8	30-29	29
8. Lucerne	27	9	10	8	33-37	28
9. Kriens	27	10	7	10	36-38	27
10. Fribourg	27	6	11	10	25-35	23
11. Vevey	27	7	8	12	32-44	22
12. Aarau	27	8	5	14	30-39	21
13. Gossau	27	7	7	13	29-43	21
14. Bienne	27	6	7	14	29-48	19
15. Mendrisio	27	7	4	16	26-45	18
16. Rarogne	27	6	6	15	23-47	18

1^{re} ligue

Matches de finale pour l'ascension en LNB
Stade Lausanne - Wettingen
Koeniz - Bulle
FC Zoug - Berne
Lauton - SC Zoug

2^e ligue

DEMAIN
Groupe 6
10.00 Onex - Leytron

Aux finales de 2^e ligue Leytron se rend à Onex

Depuis trois saisons, le FC Onex remporte régulièrement le championnat genevois de deuxième ligue, mais échoue à l'heure des finales. Au terme du championnat 1974-1975, Fétigny et Savièse avaient précédé Onex, mais seul Fétigny avait accédé à la ligue supérieure. La saison dernière, nouvel échec d'Onex devant Orbe et Sierre, alors que comme cette année deux équipes accédaient à l'échelon supérieur. Cette saison devrait être la bonne pour l'équipe dirigée par Claude Martin (1938), ancien joueur de ligue nationale «A» et «B» avec UGS, du temps de sa gloire.

«Franchement, cette saison nous sommes bien préparés, et je crois que nous accèderons enfin à la 1^{re} ligue. Notre succès à Estavayer fut presque trop facile, et tout au long de la semaine, je me suis efforcé de dire aux joueurs que trois matches devaient encore être disputés. Psychologiquement, nous ne devons pas pécher par excès de confiance», explique Claude Martin à la veille du second match de cette poule finale d'ascension en 1^{re} ligue. Selon ses habitudes, le club onésien accueillera son adversaire en matinée. L'heure a même été avancée d'un quart d'heure par rapport aux matches de cham-

pinonat. Sur la pelouse onésienne, le coup d'envoi sera donné à 10 heures dimanche matin.

La confiance règne à Leytron

Ce n'est pas parce que Onex a battu Estavayer 4-0 que Leytron tremble en se rendant auprès du champion de groupe genevois. Les Valaisans estiment que leur valeur se situe entre celle des deux autres finalistes. Cela signifie pour eux qu'ils peuvent forcer la porte de la 1^{re} ligue aussi bien que leur futur adversaire Onex.

L'entraîneur Pellaud et ses joueurs quittent le Valais cet après-midi pour se fixer à Versoix. Toute l'équipe s'est entraînée normalement y compris Claude Favre (blessé contre Granges en coupe valaisanne) et son frère Christian qui travaille à Lausanne et qui a effectué le déplacement pour mieux se préparer avec ses coéquipiers. La confiance règne à Leytron au moment de débiter en finales de 2^e ligue.

Le FC Nax communique

Le FC Nax communique que son assemblée annuelle aura lieu le mercredi 8 juin à 20 heures et non pas le 9 juin comme indiqué dans les convocations, par erreur.

AVF: horaire du week-end

Troisième ligue		1400 Chippis - Sierre II*
Pour la relégation éventuelle d'une 5^e équipe en 4^e ligue		1600 Loc-Corin - Montana-Crans*
1645 Savièse II - Vétroz à Conthey*		1330 St-Léonard - Chalais*
Quatrième ligue		1400 Ayent - Sion III*
Pour le titre de champion valaisain		1700 Grimisuat - Sierre III*
900 Lalden - Sierre II à Steg		1430 Erde - Aproz
1645 Conthey II-Vionnaz à La Combe*		1600 Saxon - Ardon*
Pour la relégation éventuelle d'une 5^e équipe en 5^e ligue		1330 Bagnes - Martigny II
1645 Agarn II - Ayent II à Chalais*		1345 Vollèges - Vernayaz
0900 Grimisuat II - La Combe II à Riddes		1330 Monthey II - Massongex*
Cinquième ligue		1500 St-Gingolph - Vouvy*
Pour le titre de champion valaisain		1445 Troistorrens - US Port-Valais Juniors D 1 ^{er} degré
1100 St Niklaus - St-Léonard II à Steg		1400 Sierre - Brig*
1100 Vétroz II - Orsières II à Riddes		1600 Steg - Lalden*
Seniors		1400 Turtmann - Bramois* à Sion
Pour le titre de champion valaisain		1700 Savièse - Monthey II*
1500 Raron - Sion à Chalais*		1400 Saxon - Saillon*
1500 Leytron - US Collombey-Muraz à La Combe*		1530 Vétroz - US Collombey-Muraz* Juniors D 2 ^e degré
Juniors interrégionaux A I		1400 Leuk-Susten - Visp*
1230 Sion - Langenthal		1500 Naters - Salgesch*
Juniors interrégionaux C I		1515 Leuk-Susten II - Noble-Contrée*
1615 Sion - Monthey		1530 Ayent - St-Léonard*
Juniors A 1^{er} degré		1530 Bramois II - Grimisuat*
1300 Agarn - Grimisuat		1500 Montana-Crans - Sion III*
1515 Bagnes - Visp		1400 Evolène - Savièse II*
1000 St-Maurice - Monthey		1430 Hérémece - Grimisuat II*
Juniors A 2^e degré		1530 Conthey - Vétroz II*
1430 Montana-Crans - Chippis		1745 Riddes - Chamoson*
1400 Salgesch - Steg		1600 Evionnaz - Martigny II à Vernayaz*
2000 ES Nendaz - Vétroz		1600 Leytron - La Combe*
1545 Riddes - Isérables		1600 Port-Valais - St-Maurice*
1000 Saillon - US Port-Valais		1300 Troistorrens - Vouvy* Juniors E 1 ^{er} degré
Juniors B 1^{er} degré		1415 Bramois - Sierre*
1700 Bramois - Raron*		1430 Conthey - Naters*
1330 Hérémece - Varen		1330 Sion - St-Léonard*
1745 Sierre - Agarn		1400 Collombey-Muraz - Martigny*
1500 Monthey - La Combe		1630 Massongex - Saxon*
1500 Sion III - Conthey*		1600 Vouvy - Sion II*
1515 Vollèges - Vouvy		Juniors E 2^e degré
Juniors B 2^e degré		1400 Lens II - Chalais*
1600 Brig - Naters*		1300 Bramois II - Ardon*
1400 Lalden - Termen		1330 Sion IV - Sion III*
1530 St Niklaus - Turtmann*		1600 Chamoson II - Chamoson*
1600 Nax - Leuk-Susten*		1500 Saillon - Saxon II*
1630 St-Léonard - Ayent*		1300 Collombey-Muraz III - Monthey* Coupe valaisanne des actifs Saison 1977-1978 - 1 ^{er} tour principal
1600 Loc-Corin - Erde		1700 Varen - Chalais à Chippis*
1500 Savièse - Veysonnaz		1000 Chamoson - Riddes
1400 Riddes - Vétroz		1500 Arbaz - Isérables à Grimisuat*
1600 Vernayaz - St-Maurice		1100 Evolène - Salins
Juniors C 1^{er} degré		1030 Vex - Salgesch
1430 Brig - Savièse*		1600 Turtmann - Vernayaz à Agarn*
1430 Grône - Salgesch à Granges*		Juniors inter B2
1400 St Niklaus - Leuk-Susten*		Sion II - Aigle
1515 Collombey-Muraz - Evionnaz*		Coupe suisse
1700 La Combe - Chamoson		1700 Savièse - Monthey
1400 St-Maurice - Riddes*		1600 Orsières - Sierre
Juniors C 2^e degré		* se jouent samedi
1330 Naters - Lalden*		
1500 Raron - Agarn*		

Demain à 17 heures au stade Saint-Germain

SAVIÈSE - MONTHEY

Match comptant pour la coupe suisse

Le ballon du match est offert par la famille Roten-Héritier, café-restaurant de Binii, Savièse.



BLAUPUNKT

Votre spécialiste en autoradio
• VENTE - POSE - RÉPARATIONS •
Devis sur demande, sans engagement



EDGAR NICOLAS
AUTO-ELECTRICITE

Avenue de Tourbillon 43 - Sion - Tél. 027/23 22 62
36-4822

Au moment où Leytron entame ses finales de deuxième ligue, le FC Savièse entre déjà en lice dans le premier tour principal de la coupe suisse saison 1977-1978.

Une manière comme une autre de bien terminer l'actuelle saison puisque la formation de l'entraîneur Georges Perroud affronte une magnifique équipe. Chacun a en effet suivi avec intérêt l'exemplaire second tour de championnat accompli par le FC Monthey qui a terminé au 4^e rang de son groupe de première ligue à quatre points seulement de Stade Lausanne qui joue les finales de promotion.

Cette fois le débat sera donc placé à un étage supérieur. Cela signifie que le FC Savièse devra se surpasser pour s'opposer va-

blement aux représentants bas-valaisans. Les habitués du stade Saint-Germain espèrent surtout que la malchance qui accompagna ses favoris durant le dernier championnat cessera enfin. Malheureusement l'entraîneur Perroud sera handicapé une fois de plus au départ puisque Boillat et Elsig (tous deux blessés) ne pourront pas être alignés. Malgré tout le FC Savièse pense pouvoir opposer une résistance valable aux brillants joueurs du FC Monthey.

Après les exigences du championnat il sera intéressant de suivre les imprévus et l'attrait de la coupe. Même si sur le plan suisse il ne s'agit que d'une entrée en matière.



J.-P. Michaud (à droite dans ce duel avec Bongni de Renens) sera l'une des attractions de cette rencontre de coupe suisse.

«Aux 4 Saisons»
Rue des Mayennets 1, Sion
J.-L. Héritier
Tél. 027/22 47 44

Technique mondiale IIT Elan
Machines à laver avec touche de lavage économique
BERNARD SCHENKELL
ELECTRICITE
PLACE DU SEX - 1950 SION - TEL. 22 55 37

FOOTBALL

Beckenbauer s'installe en Suisse

Franz Beckenbauer, actuellement et depuis quelques jours seulement professionnel à New York, va venir habiter Sarnen. La nouvelle a été confirmée officiellement vendredi par le chef de la police des étrangers à Sarnen. « Il est exact que Beckenbauer a obtenu toutes les autorisations nécessaires. Le permis de séjour ayant été accordé par la police fédérale, nous avons également donné notre accord », nous a-t-on précisé dans la capitale obwaldienne, où l'on croit avoir trouvé un excellent... contribuable. Beckenbauer récemment encore de passage en Suisse centrale, a déjà loué un appartement dans la capitale obwaldienne. « Kaiser Franz » habitera un six pièces dans le nouveau quartier de « Bitzighofen ». Selon la loi, Beckenbauer devrait habiter au moins

huit mois par année en Suisse. A Sarnen on croit savoir que Brigitte Beckenbauer, l'épouse du footballeur, et ses trois enfants Thomas, Michael et Stephan préparent déjà leur déménagement, et le FC Sarnen (3^e ligue) a de nouveaux espoirs : peut-être que l'un des trois fils - deux sont déjà d'excellents footballeurs - revêtira un jour le maillot du FC Sarnen. En compagnie de son manager Robert Schwan et d'un commerçant de Munich Beckenbauer a fondé à Sarnen une société, dont le nom est « Vermögensbildende Gesellschaft GMBH ». Le capital de cette société : 100 000 DM.

Joueurs suspendus

Les deux Irlandais Campbell et Martin ainsi que les Bulgares Jeliazkov et Borisov coupables de s'être battus lors du match du tour préliminaire de la coupe du monde (2-1 pour la Bulgarie) ont été suspendus par la commission de discipline de la FIFA pour trois rencontres au minimum. D'autre part, ils ne pourront plus être alignés dans le tour de qualification de la coupe du monde.

● Le tirage au sort du premier tour de la prochaine édition des coupes d'Europe interclubs aura lieu le 5 juillet prochain à Zurich, à midi.

Cornioley au Lausanne-Sports

Le secrétariat du Lausanne-Sports annonce l'engagement de Marcel Cornioley (27 ans). L'ailier de Grasshopper compte trois sélections en équipe nationale.

Sélection suisse des moins de 21 ans

Pour la coupe du lac de Constance des moins de 21 ans, le 8 juin contre une sélection de Bade du Sud, à Lörrach, les 17 joueurs helvétiques suivants ont été retenus :

Gardiens : Mondada (Bellinzona), Walder (Lugano). **Défenseurs et demis :** Ackert (Winterthur), Baur (FC Zurich), Casanova (Lugano), Decastel (Neuchâtel-X), Fuessen et In-Albon (Sion), Mast (Young Boys), Scheiwiler (FC Zurich), Wehrli (Winterthur), Zappa (Lugano), Zwygart (La Chaux-de-Fonds). **Attaquants :** Elia (Lugano), Luethi (Bienne), Maissen et Schenberger (Bâle).

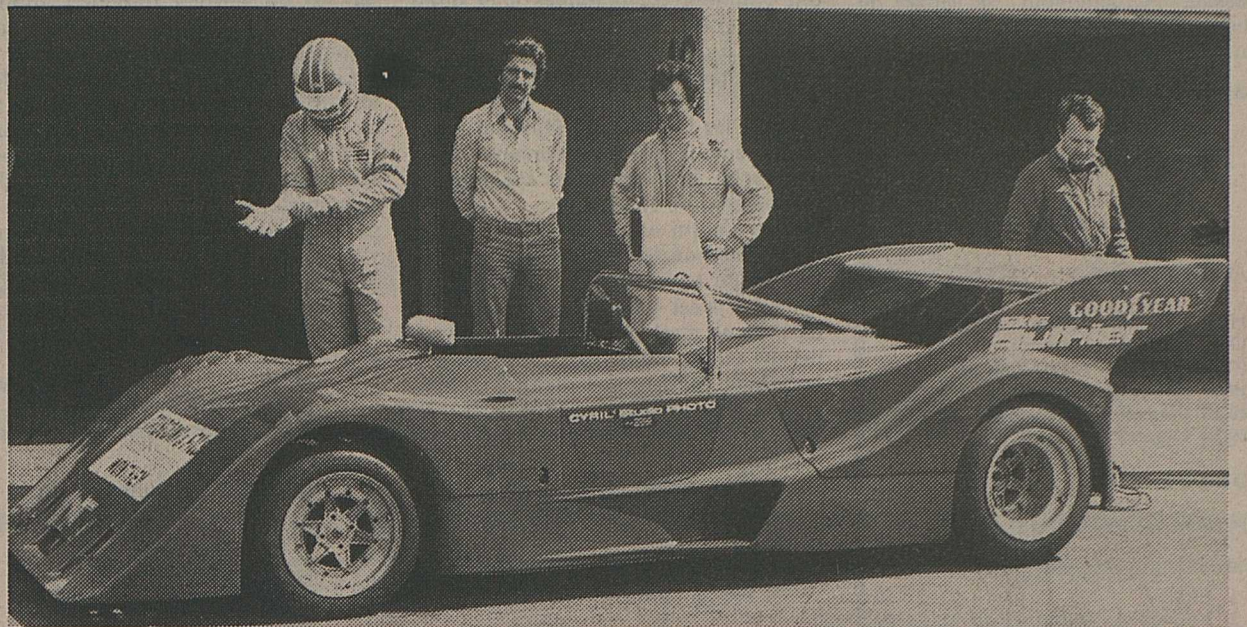
FOOTBALL FÉMININ

Sion-Aarau n'aura pas lieu

Prévue pour demain la rencontre de championnat suisse qui devait opposer Sion à Aarau sur le terrain de l'ancien Stand, n'aura pas lieu.

Le responsable de la formation argovienne a en effet informé les Sédunois qu'Aarau déclarait forfait car plusieurs joueuses, blessées, ne pouvaient pas effectuer le déplacement.

Salamin et Trisconi: derniers préparatifs en vue du rendez-vous aux 24 Heures du Mans



Circuit de Dijon, mardi 31 mai 1977: le galop d'essai en vue du Mans va commencer. Derrière la Cheetah, prête à bondir, Bancroft (casque). Chevalley, Trisconi et Marti (de gauche à droite) sont impatients de connaître les possibilités de cette biplace suisse, toute nouvelle pour eux. Espérons qu'elle constituera leur fidèle compagne pendant 24 heures le week-end prochain... (photo Torrent)

Les ultimes points d'interrogation concernant la représentation suisse aux prochaines 24 Heures du Mans (11-12 juin) viennent d'être levés. Ils touchaient la composition des équipes du « Schiller Racing Team » et de Guido Haberthur (voir NF du 25 mai 1977). Finalement, le garagiste genevois a engagé une Porsche Turbo 934 - (actuellement en préparation à l'usine de Stuttgart) pour le trio Claude Haldi-Florian Vetsch-Angelo Pallavicini.

Pallavicini est un Tessinois résidant à Zurich qui a réussi quelques bons résultats à l'étranger dans le championnat européen des GT et qui occupe présentement l'une des trois premières places du classement intermédiaire du championnat suisse.

Quant à Haberthur, il a recruté André Savary, Jean-Robert Corthay, Antoine Salamin ainsi que le Français Lunel

comme pilote suppléant. L'architecte de Noës se trouve donc enfin « casé » en compagnie des deux Vaudois qui habituellement font ménage commun dans les rallies nationaux et internationaux. Leur véhicule sera la Porsche Carrera groupe III qu'Haberthur vient de racheter à... Salamin et dans laquelle ses mécanos installeront un moteur 3 litres groupe IV. L'autre Valaisan qui se rendra dès ce lundi dans la Sarthe s'appelle François Trisconi. Contrairement à celui de son collègue de l'écurie Treize-Etoiles, le métier du Montheysan n'est plus à vanter et c'est même en tant que vainqueur - l'an passé - de la catégorie des 2 litres que Trisconi prendra le départ de ses deuxièmes 24 Heures. Pour mettre le maximum d'atouts dans son escarcelle, pour éliminer de petits problèmes mécaniques « courants », l'équipe à laquelle adhère François s'est rendue

mardi dernier sur le circuit de Dijon. Il y avait là les trois pilotes choisis - Trisconi, le Genevois André Chevalley et l'Américain Wink Bancroft - la voiture, une Cheetah-Cosworth BBG 2 litres, son constructeur Chuck Graemiger et le motoriste Marti. La Cheetah G 501 parcourt environ 200 kilomètres et rassemble l'ensemble du contingent sur ses possibilités bien que ce galop d'essai très utile pour Trisconi notamment qui n'avait plus touché un volant depuis neuf mois n'était pas du tout destiné à établir des « chronos » record.

De retour à Lausanne, la Cheetah a été entièrement démontée pour permettre une dernière fois à Graemiger de vérifier à fond ses organes essentiels afin de diminuer en chacun - si c'est vraiment possible pour une semblable course - la hantise de la « casse » mécanique durant cette folle ronde de 24 heures...

Zolder: Andretti le plus rapide aux essais

L'Américain Mario Andretti a réussi le meilleur temps de la première séance des essais en vue du Grand Prix de Belgique de formule 1, septième manche comptant pour

le championnat du monde, qui sera courue dimanche à Zolder. Au volant de sa Lotus, Andretti, déjà vainqueur à Long Beach et à Jarama cette saison, a tourné en 1'26"51, soit quatre centièmes de seconde de moins que le meilleur temps des essais de l'an dernier, qui avait été signé par Niki Lauda. Andretti a devancé la Brabham du Britannique John Watson, qui occupait la pole-position à Monaco et la McLaren du champion du monde en titre James Hunt.

Parmi les 32 pilotes qui ont participé à cette première séance, le Suisse Clay Regazzoni (Ensign) a été crédité du onzième temps. Lorrin Kessel par contre a remis au Grand Prix de France (début juillet) son retour à la formule 1. Cette première journée des essais a été quelque peu con-

trariée par la pluie. Les bolides ont tout de même pu tourner sur une piste sèche durant la première heure. 26 pilotes seulement pourront disputer l'épreuve dimanche.

Les meilleurs temps de la première séance des essais : 1. Mario Andretti (EU), Lotus, 4 km 262, en 1'26"51; 2. John Watson (GB) Brabham Alfa Romeo 1'26"95; 3. James Hunt (GB) McLaren 1'27"14; 4. Jacques Laffite (Fr) Ligier-Matra 1'27"36; 5. Niki Lauda (Aut) Ferrari 1'27"68; 6. Gunnar Nilsson (Su) Lotus 1'27"85; 7. Carlos Reutemann (Arg) Ferrari 1'27"94; 8. Hans-Joachim Stuck (RFA) Brabham-Alfa Romeo 1'28"18; 9. Jody Scheckter (AF) Wolf 1'28"31; 10. Arturo Merzario (It) March 1'28"39; 11. Clay Regazzoni (S) Ensign 1'28"51.

Ce soir à Sion: meeting international de boxe

Pesée officielle au centre MMM à 11 heures

Après 20 ans d'attente, la capitale valaisanne va connaître un nouveau meeting de boxe à Sion. En effet, le dernier meeting organisé date de 1958 à la salle du théâtre. Il est donc à souhaiter que cette compétition internationale obtienne le succès qu'elle mérite. Le club de Sion sous la direction de l'entraîneur Espinosa a mis sur pied un programme de valeur avec dix combats amateurs et un professionnels. Il s'agit en fait d'une revanche entre les Sédunois et le club de Vimoutiers-Honfleur en Normandie. Quant au combat des professionnels, il mettra en présence le Valaisan Reynald Iten et l'Algérien Messaoud Keer.

Un Algérien remplace le Nigérien N'Goba

Vraiment les organisateurs jouent de malchance avec les combats professionnels. Alors que tout était en ordre avec l'adversaire du Valaisan Iten, le Nigérien Floyd N'Goba, un coup de téléphone, vendredi matin, annonçait que le boxeur n'avait pas obtenu son visa de sortie de la France. Il fallait donc combler ce forfait dans un laps de temps limité. Grâce aux bonnes relations de l'entraîneur Espinosa, on trouva au pied levé, un professionnel algérien de Marseille, dénommé Messaoud Keer, qui sera présent ce matin à la pesée à 11 heures. Espérons qu'il soit de parole et précis au rendez-vous.

PRÉSENTATION DE LA NORMANDIE CE MATIN

Pour la première fois à Sion la pesée officielle des deux boxeurs aura lieu au centre Métropole le samedi (ce matin) à 11 heures. L'équipe de Normandie sera également présentée sur le podium.

Venez nombreux assister à cette première phase de cette journée pugilistique et surtout, réservez votre soirée à la salle de la Matze, vous ne le regretterez point, le spectacle en vaudra la peine avec quatre champions suisses, et deux sélectionnés de l'équipe nationale française à l'affiche.



Voici les boxeurs sédunois que vous pourrez applaudir ce soir: debout de gauche à droite Jacquier, champion suisse, Vernaz, Iten, professionnel, Antille, Emery, champion suisse, Espinosa et Zwissig, entraîneurs; devant: Y. Roetheli, Mabillard, champion suisse, D. Blanc I, S. Roetheli champion suisse, G. Rey, D. Blanc II.

JOUONS LE JEU

« Best-seller » sportif!

Sorti tout récemment aux éditions Robert Laffont, un bouquin de 350 pages, intitulé « La guerre olympique », semble promis à un succès peut-être sans précédent parmi les milieux sportifs. Il faudrait plusieurs billets tels que celui-ci pour exprimer tout ce qui s'en dégage, mais il n'est pas exclu qu'on s'y réfère à répétées reprises, car il en vaut la peine.

Paul Ohl, son auteur, est Alsacien de naissance, mais il a émigré au Canada en compagnie de ses parents, alors qu'il n'avait pas encore atteint sa majorité. Après s'être d'abord lancé dans la carrière des armes, il entreprit diverses études qui le propulsèrent peu à peu au poste de directeur au haut commissariat canadien à la jeunesse, aux loisirs et aux sports. Sportif complet et polyvalent (champion militaire de natation, entraîneur de boxe et de hockey sur glace, ceinture noire de karaté, marathonnier en ski de fond), tout donne à penser qu'il ne s'arrêtera pas en si bon chemin. Surtout après le retentissement et l'impact que son œuvre ne manquera pas d'avoir.

Il l'a entreprise en s'appuyant sur un dossier complet, rigoureux, étayé aux meilleures sources et chiffres à l'appui, qui l'a conduit à retracer tout d'abord l'extravagante odyssee (les cents jours, la croisade et la guerre sainte, comme il la définit aussi) des derniers jeux de Montréal. Au travers d'elle, il débouche sur une œuvre de réflexion, à la fois lucide et accusatrice, qui s'inscrit comme un réquisitoire et aborde courageusement tous les problèmes du sport dans la société moderne.

Fascinant comme pas un, l'auteur ne

laisse rien dans l'ombre. Il touche à tout et jusqu'à la violence dont il dit qu'elle est « commerciale, donc populaire, et enseignée, donc exercée dans les règles de l'art ». Inutile de dire qu'il dénonce les produits dopants ou autres moyens stimulants provoqués par le nationalisme délirant, la chasse aux records, l'irrésistible croissance des performances, les progrès de la médecine et de la chimie biologique, etc.

« La guerre olympique » se présente comme un vaste constat et dégage le caractère irréversible du gigantisme financier dont souffre l'olympisme dans son ensemble, gigantisme émanant des rapports qu'entretenaient les autorités sportives avec les gouvernements des grandes puissances et les cités qui en incarnent l'orgueil. En remontant alors aux premières manifestations de la politisation du sport, lors des jeux de Berlin en 1936, Paul Ohl en vient tout naturellement à expliquer comment la rivalité sportive Etats-Unis-U.R.S.S. s'est peu à peu transformée en une lutte pour affirmer la supériorité d'un régime sociopolitique sur un autre.

Et parce que les faits et les chiffres ne sauraient mentir, la preuve est apportée de ce qui constitue un indéfinissable glissement vers l'Est. La démonstration irrefutable devrait en être faite à Moscou, en 1980. Mais de cela, on pourra en reparler une autre fois, comme des solutions favorables à la renaissance du véritable esprit olympique préconisées par l'ouvrage.

Car ce n'est pas son moindre mérite que de proposer aussi des solutions...

J.v.d.

Une belle fête de famille pour Alfred Martenet

TROISTORRENTS. - C'est entouré de ses deux enfants, 5 petits-enfants, 3 arrière-petits-enfants, de sa parenté et bien sûr de son épouse, ainsi que des autorités de la commune avec MM. André Berrut (président), Gérard Berrut et Raymond Rouiller auxquels s'était joint l'abbé Rémy Barman, curé de la paroisse, que M. Alfred Martenet a fêté son nonantième anniversaire.

Né en 1887, ce nonagénaire faisait partie d'une famille de neuf enfants. En 1919,

alors âgé de 32 ans, il épouse Mlle Sidonie Donnet de cinq ans sa cadette. Dès lors, c'est en ménage que l'on exploite un petit train de campagne tandis que naissent deux garçons: Paul et Joseph.

Une vie de travail pour les époux Martenet-Donnet, qui se déroule au gré des événements, Alfred mettant la main à tout avec habileté. Les ans s'écoulent, pour ce foyer toujours heureux, dans la simplicité d'une vie saine, la joie de vivre étant chaque matin au rendez-vous d'un nouveau jour.



Alfred Martenet et son épouse Sidonie avec leur dernier petit-fils Michel, fils de Guy de Joseph, avant que lui soit remis le traditionnel fauteuil offert par l'administration communale.

LE PEINTRE DES NEIGES EXPOSE À AIGLE

AIGLE. - Exposition pour le moins rafraîchissante (elle propose en effet maints sommets alpins et enneigés) que celle ouverte depuis jeudi après-midi à la galerie Farel d'Aigle. L'artiste y expose une trentaine d'œuvres, dont quelques-unes réalisées sur le vif, c'est-à-dire lors d'expéditions, comme par exemple celles dans l'Himalaya où il s'est rendu cinq fois, dans le Karakoram, au Groenland et dans les Alpes.

Alpiniste chevronné, le peintre André Roch, Genevois aux 70 printemps et d'une jeunesse d'esprit enviable, est, en effet, l'invité de la galerie aiglonnaise jusqu'au 9 juillet. Ses premières toiles ont incité l'artiste à persévérer dans sa voie; vers les années 30-40, son talent se confirme: l'artiste peint son idéal, après l'avoir décrit au travers d'une dizaine de livres ayant tous trait à la montagne et aux avalanches. Dans le même temps, des cristaux et des minéraux suisses, absolument merveilleux, méritent également un coup d'œil.

Notre photo: André Roch lors du vernissage.



Deux jeunes talents exposent des «pierres polies»

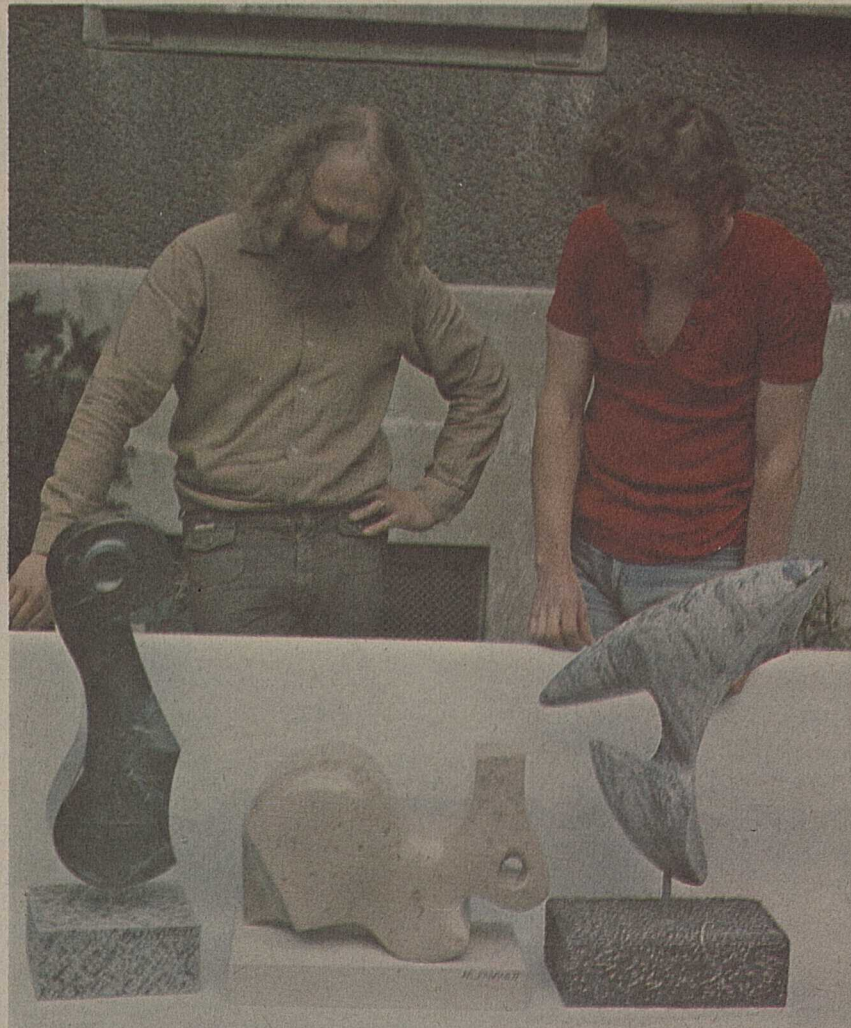
SAINT-MAURICE. - Dans le cadre de la « Fête à Saint-Maurice », la bibliothèque que dirige Maurice Parvex, a ouvert ses portes à deux jeunes artistes martignerains qui exposent une vingtaine de «marbre» du plus bel effet.

Formes et couleurs dégagent une extraordinaire sûreté de main et de goût.

Michel Favre, à gauche sur notre photo est âgé de trente ans. Après un apprentissage de marbrier, il a fait plusieurs stages dans des ateliers de modelage de Suisse alémanique avant de s'inscrire durant un an au «Kinstgewerbeschule» de Berne et être occupé à certains travaux de restauration au Palais fédéral pour ouvrir, en 1972, un atelier de marbrerie à Martigny. Il a exposé en 1975 à l'Etat du Valais et à Martigny au stand d'art et artisanat valaisan du comptoir 1976.

Yvon Pochon est né au début de 1955 et il a effectué, à Martigny, un apprentissage de marbrier. Il a suivi des cours dans une école de sculpture à Carrare (Italie) en 74-75 et a fait trois expositions dans le cadre de cette école, participant au concours des artistes valaisans de décembre-janvier 1976.

Ces deux artistes font de la recherche subjective; les œuvres qu'ils exposent à la bibliothèque de Saint-Maurice sont agréables de formes, attirent le regard qui se pose sur elles comme pour se reposer. Ce sont des marbres d'une beauté de conception, comme on apprécie les formes que l'on retrouve dans la nature, patinées par des siècles d'intempéries. On se retrouve tout naturellement, avec ces deux artistes, à l'âge de la pierre polie.



Michel Favre et Yvon Pochon, présentant un trio des œuvres qu'ils exposent à la bibliothèque de Saint-Maurice à partir d'aujourd'hui samedi 4 juin. Photo NF

La potinière du district - Des voisins bien «urbains»

Un de ces jours derniers, j'ai rencontré une connaissance qui me semblait plus en colère que contrariée. A ma question de savoir ce qui se passait je reçus cette réponse: « Je suis en colère contre ces gens imprécis, invisibles et indésirables qu'on appelle « les voisins ».

Il faut préciser que mon interlocuteur est domicilié dans un de ces immeubles genre « caserne ».

Il voulait parler évidemment de « ses » voisins du bâtiment, ceux qu'on ne voit jamais (ou si peu entre deux étages), mais qu'on entend à longueur de journée ou de soirée faire du bruit sur sa tête.

Traits communs à tous ces voisins inconnus: leur faculté d'envahissement. Il y a ceux qui bricolent le samedi, ceux qui laissent galoper leurs enfants en chaussures, ceux qui « mettent la télé trop fort », et ceux qui jettent n'importe quoi à n'importe quelle heure du haut de leur

vide-ordures. Bing, bang, badal-ding: c'est tout ce qu'on sait d'eux.

On les déteste cordialement. On guette leur départ en vacances, et l'on tremble s'ils reçoivent des amis, à cause des rires tardifs et des grattements de chaises. Mais oui, on les déteste, parce qu'ils empiètent sur notre « territoire », par le bruit et leur vie.

Et si on le leur dit, même très gentiment, ils se vexent à mort: parce que dire aux autres qu'on les entend vivre, c'est aussi violer leur intimité, et cela ne pardonne pas, croyez-moi!

Bref, les voisins, ce sont toujours les autres: il ne nous vient jamais à l'idée que nous sommes tous le voisin du voisin. Jamais. Nous préférons accuser l'architecte, les constructions « pourries » et la mauvaise insonorisation des immeubles, ce qui est évidemment plus facile que de s'amender soi-même ou de faire

l'effort de ne pas claquer ses portes!

Pourtant, n'avez-vous pas remarqué que la plupart des bruits « gênants pour le voisin », pourraient être amoindris par notre seule bonne volonté? On peut déchausser ses enfants, baisser le son du transistor, et respecter les « conseils d'utilisation » du vide-ordures.

Alors en attendant ces normes idéales de construction qui ne laisseraient filtrer qu'un minimum de décibels, si nous utilisions ces règles d'éducation qui, elles, ne coûtent rien.

Ma grand-mère disait d'un ami qu'elle jugeait bien élevé: « Il est bien urbain cet homme... »

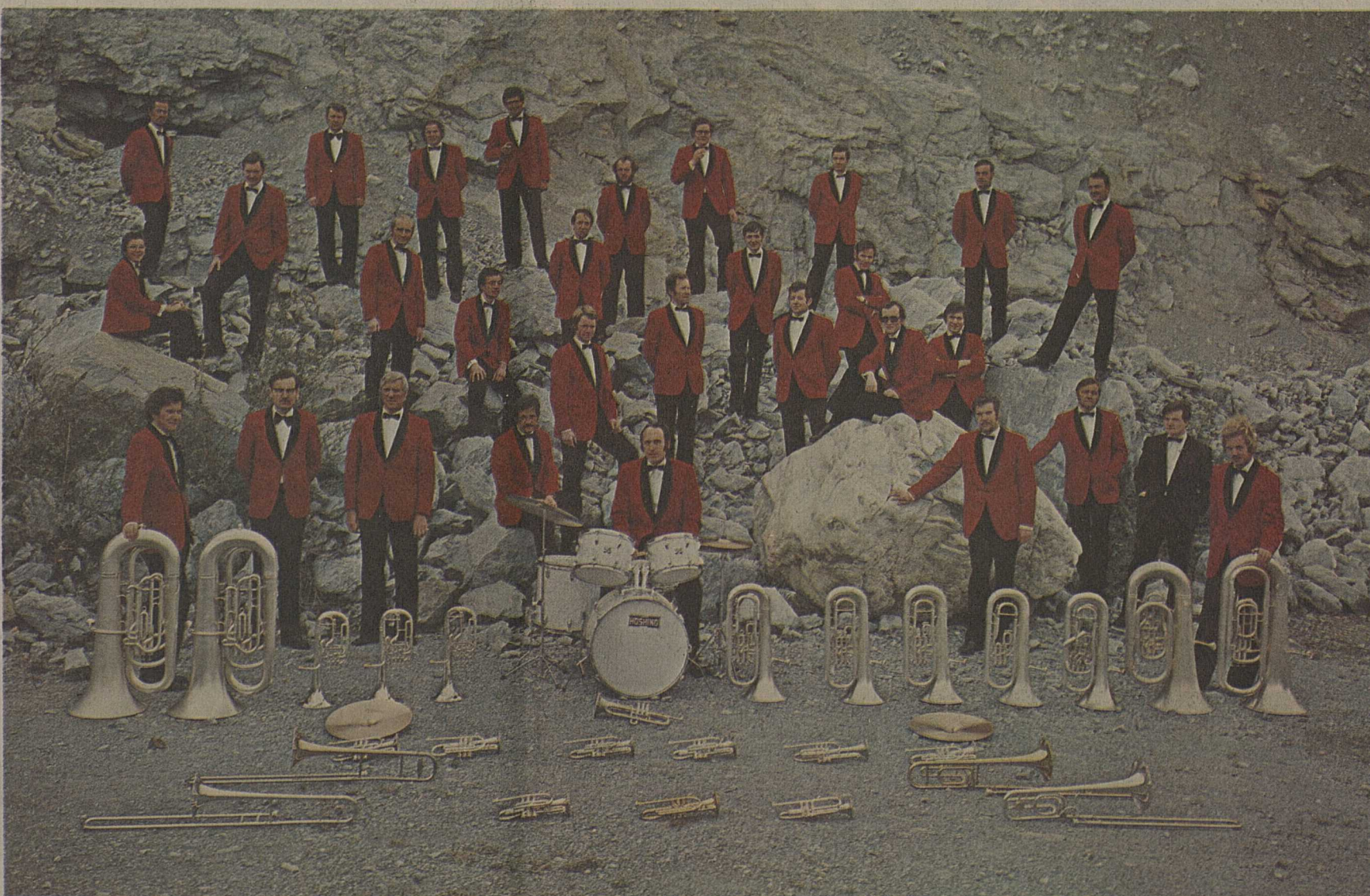
Si nous redevenions « bien urbains » nous aussi?

J'ai le droit de hurler dans le désert, mais pas chez moi à minuit moins le quart. C'est comme ça!

Pierre des Marmettes

100^e ANNIVERSAIRE DE L'ASSOCIATION CANTONALE VALAISANNE DES MUSIQUES

Concert des ensembles de cuivres du Valais



L'Ensemble de cuivres des Dents-du-Midi

SION. - En janvier 1970, l'idée d'un ensemble de cuivres germa dans la tête de quel que trompettes militaires de la vallée d'Ille. L'un de ceux-ci, le sgt Bernard Donnet-Monay eut tôt fait de transmettre son enthousiasme à une trentaine de musiciens de la vallée.

Aujourd'hui, l'ensemble de cuivres Dents-du-Midi compte 31 membres provenant du Chablais valaisan et vaudois, soit de Martigny à Vevey. M. Bernard Donnet-Monay assure la direction depuis la fondation.

Depuis sa fondation au mois de février 1970, l'EDT a connu une grande activité soit: 3 enregistrements radio, un enregistrement TV, un disque en 1972 et 45 concerts, en France à Lyon notamment, dans le Jura, dans les cantons de Vaud et du Valais.

La saison 1977 s'annonce bien avec des concerts prévus à Saint-Maurice, Collombey, Sion, Troistorrens et notamment la participation, en tant que musique officielle des championnats d'Europe, de sauts d'obstacles le 17 juillet prochain, à la Tour-de-Peilz.

Photo NF

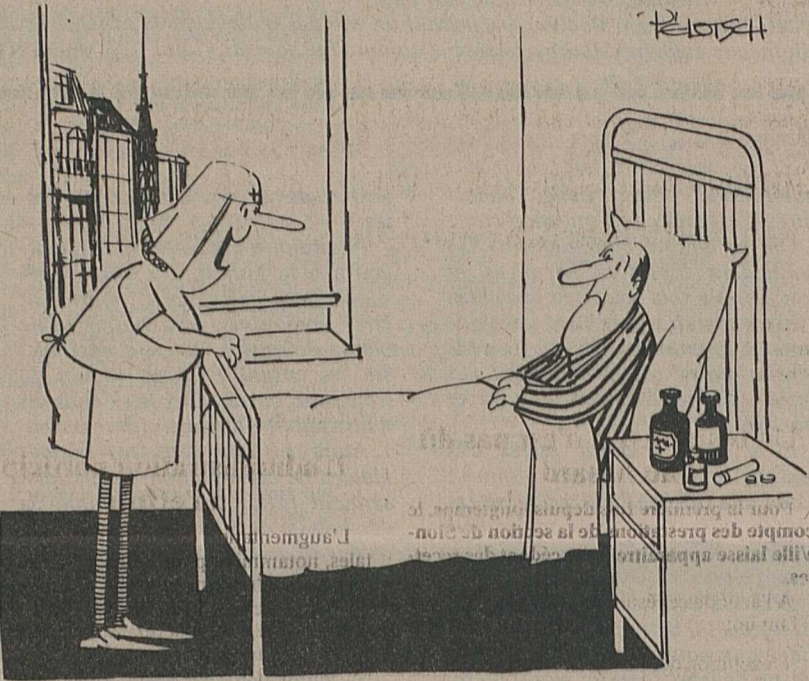


MATHILDE

par Pélotsch



- Je vous préviens ! L'exercice illégal de la médecine est sévèrement puni par la loi !..



- A partir d'aujourd'hui toutes les fantaisies vous sont permises. Il faut bien que jaunisse se passe !

LES ELEPHANTS

Les éléphants sont des mammifères herbivores appartenant à la famille des éléphantidés (ordre des proboscidiens) dont la plupart des espèces (mammouth, mastodonte, éléphant antique,...) ont disparu. Leurs caractéristiques principales sont la taille, un nez allongé en une trompe préhensile et les incisives du maxillaire supérieur allongées en défenses.

Les éléphants vivent en troupes, souvent très vastes et absorbent 500 kg de nourriture végétale par jour. Ils possèdent un odorat remarquable et une ouïe fine, ce qui compense leur vue relativement faible. La gestation dure à peu près vingt et un mois, et un seul éléphant est mis bas, dont la croissance est fort lente. La durée de vie est de soixante-dix ans environ.

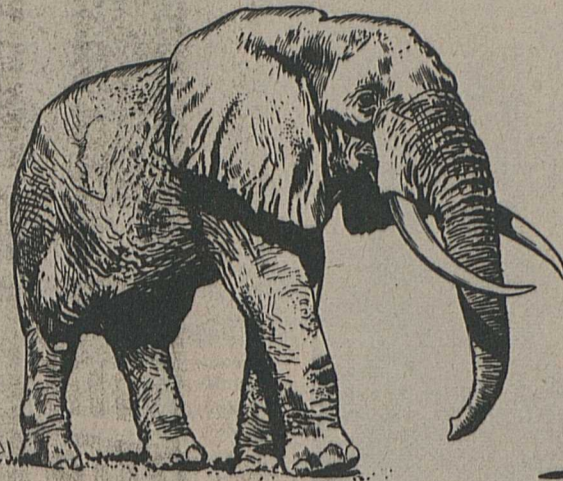
On en distingue deux espèces : l'éléphant d'Afrique et l'éléphant d'Asie. L'éléphant d'Afrique est le plus grand animal terrestre actuel. Il peut atteindre 3,20 m au garrot et un poids de 7 tonnes. Les deux sexes possèdent des défenses qui peuvent peser, chez le mâle, 50 kg chacune et

mesurer 2 m de long. Les oreilles sont énormes et très mobiles : la trompe se termine par deux petits prolongements charnus ressemblant à des doigts. La tête est très grande, le front étant fortement renflé en son milieu. Rarement domestiqué (sauf au Congo), il fut utilisé à des fins guerrières par les Carthaginois et les Romains. On le rencontre dans le centre, l'est et le sud de l'Afrique.

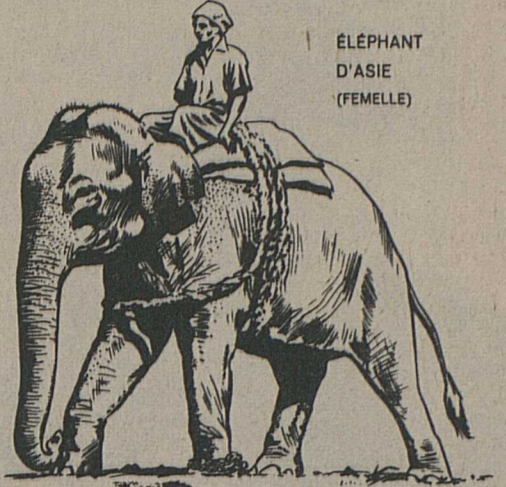
L'éléphant d'Asie mesure moins de 3 m au garrot. Ses oreilles sont beaucoup plus petites et sa trompe ne possède qu'un seul prolongement en forme de doigt. On le distingue surtout de l'éléphant africain à sa tête encore plus vaste, dont le front se renfle en deux fortes bosses arrondies.

Comme l'africain, l'éléphant d'Asie a les pieds en forme d'épais pilons, bordés de cinq gros ongles plats. Les défenses, plus petites que celles de l'éléphant africain, manquent souvent chez la femelle. Souvent domestiqué, il a servi comme monture d'apparat, animal de guerre ou de chasse et est employé actuellement dans l'exploitation forestière ou dans les cirques. On le trouve en Birmanie, à Ceylan et aux Indes.

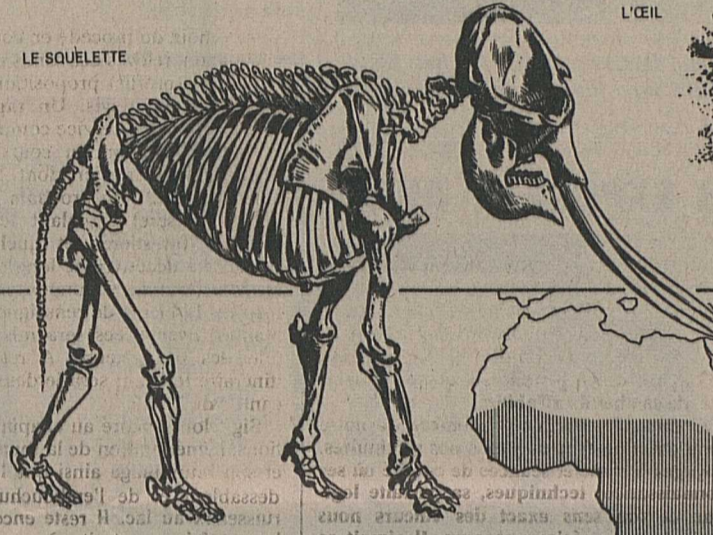
ÉLÉPHANT D'AFRIQUE



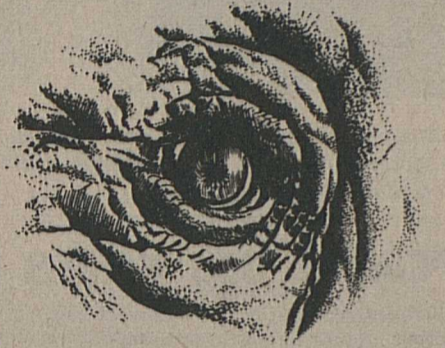
ÉLÉPHANT D'ASIE (FEMELLE)



LE SQUELETTE

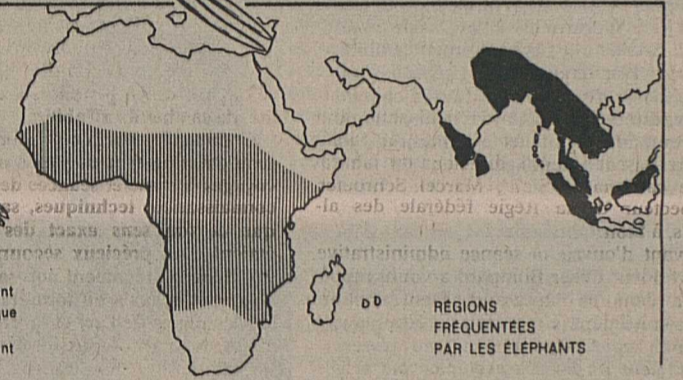


L'ŒIL



Éléphant d'Afrique

Éléphant d'Asie

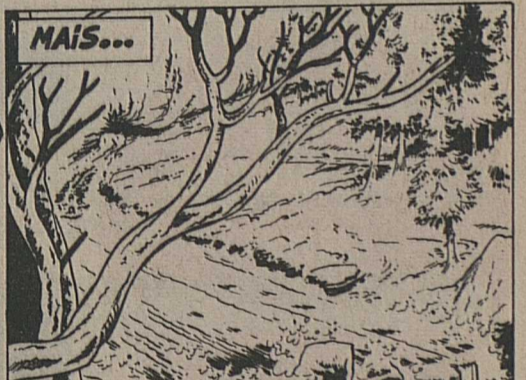
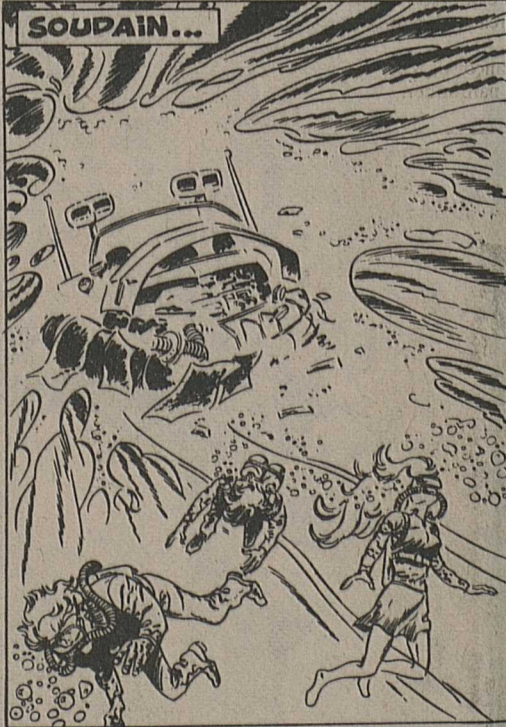
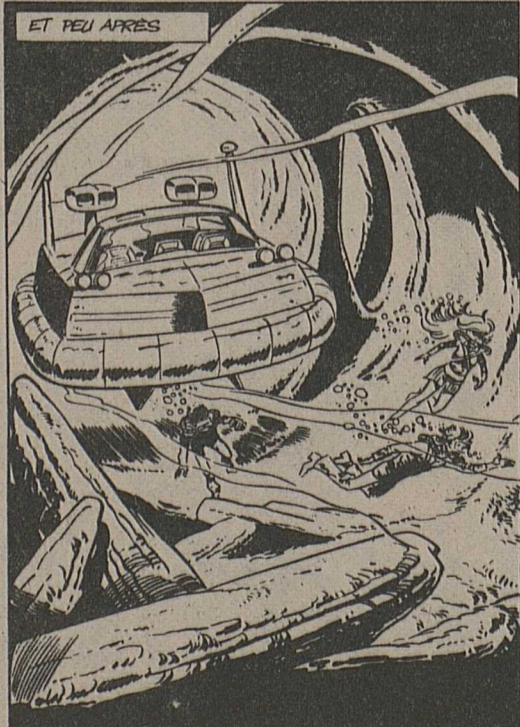


RÉGIONS FRÉQUENTÉES PAR LES ÉLÉPHANTS

Copyright Rossel Edition

Copyright : Rossel Edition + André Jobin
Dessins : Denayer - Scénario : A.-P. Duchâteau

YALEK - L'EMPIRE DE LA PEUR



ATTENTION ! PAS DE GESTE SUSPECT, SINON...

Une nature intacte avec un accueil personnalisé

MARTIGNY. - La société de développement de Champex vient de tenir ses assises annuelles à l'Alpina, sous la présidence de M. Eric Biselx. On comptait dans l'assistance des représentants d'organismes avec lesquels elle collabore régulièrement: l'ORTM, les intérêts touristiques d'Entremont, le MO, Téléverbier, la Société de pêche, l'Ecole de ski, la commune d'Orsières.

Dans son rapport présidentiel, M. Eric Biselx a jeté un regard sur les nuitées enregistrées du 1^{er} novembre 1975 au 31 octobre 1976. Elles ont atteint un chiffre record de près de 80 000 dans les quatre secteurs de l'hébergement (hôtels, appartements, dortoirs, camping). Ce résultat correspond à une augmentation de 4,5% sur l'année précédente. Cela est dû principalement à une excellente saison hivernale, bien que l'on soit en période difficile marquée par un change défavorable pour la grande partie de la clientèle voisine: France, Italie, Angleterre.

Une telle société de développement exige un comité dynamique comme c'est le cas ici. Il a participé à des actions publicitaires: deux fois à Lausanne avec un stand d'information, dans le cadre d'une action coiffée par l'OPAV. Plus tard à une quinzaine valaisanne dans un grand hôtel d'Essen (D) géré par un enfant de Martigny, Jean-Pierre Troillet. Cet établissement peut héberger 540 personnes. Dernièrement, c'est à Winterthour que l'on s'était déplacé profitant d'une action ayant pour thème «les fleurs», avec la collaboration de M. Egidio Anchisi, responsable du jardin botanique alpin de la station. Au cours de cette exposition permanente de 15 jours, ce dernier donna des conférences, projeta des

films et des diapositives. Excellente propagande s'il en fut, que ce soit en Suisse ou à l'étranger.

Ces expériences ont été nouvelles pour les gens de Champex; elles ont caractérisé l'activité de l'exercice écoulé et on se rend maintenant compte que bien des choses doivent encore être mises au point afin d'être plus efficaces dans la vente des «produits touristiques». Mots quelque peu bizarres sentant l'industrie, alors qu'on en est encore, au pied de la Broya, à l'état artisanal de l'exploitation du tourisme.

Le président Biselx pense qu'il serait opportun de créer quelques-uns de ces «produits» étudiés et mis au propre: offre compacte sous forme d'un volet à ajouter au prospectus de la station comprenant plusieurs prestations additionnées et formant un petit forfait tout compris pour un séjour plus ou moins long en hôtel, appartement ou dortoir (pêche, rallye pédestre organisé, visite en excursion accompagnée).

Tout un programme que M. Biselx a livré à la méditation des participants.

RÉALISATIONS ACTUELLES ET FUTURES

En collaboration avec les PTT et sur proposition du postier M. Berguerand, une nouvelle flamme d'oblitération avec comme sujet graphique le lac, les îles, le Combin, et comme texte: vacances hiver/été, a été commandé et, si tout se passe bien, il fera son apparition prochainement.

Suite à une demande d'un propriétaire au colonel brigadier Lavanchy, il est probable que l'armée intervienne dans une opération de dévasage du lac. Il s'agirait de mettre en œuvre les moyens utilisés par les troupes du



Lac de Champex

Photo NF

HOMMAGE DES DISTILLATEURS VALAISANS À UN DISPARU

MARTIGNY. - Le syndicat des distillateurs valaisans vient de se réunir sous la présidence de M. César Bompard de Martigny. Ses membres ont siégé en présence de MM. Georges Huguenin, chef de division à la Régie fédérale des alcools à Berne; Eric Masseray, directeur de l'Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes, à Sion; Pierre-Pascal Haenni, directeur du laboratoire cantonal à Sion; Marcel Schroeter, inspecteur de la Régie fédérale des alcools, à Sion.

Avant d'ouvrir la séance administrative, le président César Bompard a voulu rappeler la mémoire d'un grand absent, membre du comité depuis sa création. Nous avons nommé Paul Germanier.

On peut le citer en exemple comme un parfait honnête homme: sens aigu de la famille, mari et père exemplaire, passionné de son chez soi, de sa belle demeure dans les vignes où il recevait ses amis en grand seigneur - citoyen complet, capitaine estimé de ses chefs, aimé de ses hommes - fin guide, que témoignent un impressionnant tableau de médailles et prix - cultivé, mélomane et poète à ses heures, membre de nombreuses sociétés où tous l'appréciaient à sa juste valeur.

Il était de grande race et grande classe,

avec cette sérénité et cette bienveillance des gens proches de la nature et d'où émanent ainsi leur équilibre et paix intérieure.

En l'approchant on avait l'impression de pénétrer dans un halo de lumière nous enveloppant de sa gentillesse, de son amabilité, de sa chaude affabilité.

Comme distillateur et membre de notre syndicat il participait à tous nos séminaires, voyages d'étude et séances de comité où ses connaissances techniques, sa parfaite logique et son sens exact des valeurs nous étaient d'un précieux secours. Il aimait sa distillerie où régnait non seulement ordre et propreté, mais où tout était pratiqué selon les règles de l'art et la précision des règlements, mais où aussi il était de bon conseil et prêtait aide à tout collègue qui le sollicitait.

Je voudrais encore une fois présenter à M^{me} Germanier et à ses enfants nos condoléances et leur dire que Paul Germanier restera dans nos cœurs le phare dont la petite lumière éclairera notre voie, car la sienne fut toute de devoir.

Messieurs, en son honneur et pour que nous puissions tous ensemble communier en son souvenir, je vous prie de vous lever et d'observer un instant de silence.

César Bompard, président

S.O.S. Feu et joie: accueillez un enfant!

Un peu de générosité et beaucoup d'amour suffiraient pour illuminer le visage d'un enfant cet été. Issus de Paris, même et de la périphérie, mal logés parfois mal aimés, ils vous tendent leurs bras.

Accueillez-les dans votre foyer du 5 juillet au 2 septembre.

Renseignements et inscriptions: 027/ 36 23 74 - 027/ 23 26 32 - 025/ 3 77 32.



géné: choix du procédé en conformité avec la situation, relevés des fonds en longueur et en travers (profils) propositions techniques de réalisation, devis. Un rapport détaillé sera fourni par le service compétent.

Autre réalisation en cours: la création d'un sentier forestier dont l'inauguration aura lieu le 22 juin prochain. Il s'agit d'un balisage discret signalant les principales essences forestières et quelques plantes typiques à découvrir le long d'un itinéraire existant (tour de Champex par Les Fougères). Un fascicule de renseignements sur les plantes inventoriées sera mis à la disposition des promeneurs. A relever que cet itinéraire forestier sera le deuxième dans le canton du Valais.

Signalons encore au chapitre des réalisations, l'amélioration de la route des Valettes et son bituminage ainsi que le dragage du dessableur et de l'embouchure des deux ruisseaux au lac. Il reste encore à niveller les matériaux extraits, à ensemercer, afin de rendre aux rives leur aspect antérieur.

FINANCES

Le président a relevé la santé des comptes qui bouclent par un bénéfice de près de 1800 francs, pour un mouvement total de près de 150 000 francs. La taxe volontaire d'équipement touristique a rapporté 25 000 francs.

Téléverbier s'est engagé à construire, en 1978 un télésiège dans la combe de la Broya: à remplacer en 1980 le télésiège actuel par une installation moderne d'un débit convenable. Et avec l'aide de la commune, on amènera l'électricité à la station supérieure, notre ami René Baas devant encore se contenter de la moyennageuse chandelle. Cette dernière opération représente un investissement de 300 000 francs.

En terminant, signalons la grande et fructueuse activité de la secrétaire de l'Office du tourisme: correspondance, réponses écrites aux demandes (1498 en 1976), permanence téléphonique, comptes, comptoir bancaire, bureau de change, représentations à l'extérieur, séances du comité et du bureau, organisation de manifestations.

Et si parfois Françoise n'est «pas de bonne», il faut le lui pardonner.

Sion, Hérens, Conthey

Comptes équilibrés pour la caisse-maladie chrétienne sociale de Sion-Ville

Grâce à l'effort de ses membres, la caisse-maladie Chrétienne social de Sion-Ville présente enfin des comptes équilibrés.

Un résultat qui n'est pas dû au hasard

Pour la première fois depuis longtemps, le compte des prestations de la section de Sion-Ville laisse apparaître un excédent des recettes.

A l'actif de ce résultat satisfaisant en 1976, il faut noter:

1. L'évolution de la conjoncture économique a fortement atténué les augmentations des coûts de la santé;

2. Les efforts consentis par les assurés de la section de Sion-Ville pour limiter les dépenses en la matière;

La prise de conscience rencontre les conclusions du rapport établi l'année dernière à l'occasion du 70^e anniversaire de la section par M. Georges Zufferey, administrateur: «Qu'il me soit permis de lancer un pressant appel en invitant chaque sociétaire à modérer ses exigences en matière de consommation médicale. Apprenons à faire la part du nécessaire et du superflu. C'est à ce prix que nous éviterons les hausses des cotisations».

3. Il convient également de souligner l'impact de la politique d'information pratiquée systématiquement par la section de Sion-Ville, première fondation CMCS de Suisse romande.

Autre élément positif: l'augmentation sensible de l'effectif de la section qui, malgré le départ forcé de nombreux salariés étrangers, l'évolution démographique (dénatalité, tendance au vieillissement) et les prévisions, a progressé de plusieurs centaines de sociétaires.

Une hirondelle ne fait pas le printemps

Malgré les succès obtenus en 1976, il convient de se montrer vigilant car l'heureuse

évolution enregistrée l'année dernière n'est pas irréversible. Seule une discipline librement et durablement consentie par chacun permettra de renforcer, voire d'améliorer la tendance actuelle.

L'administration participe à l'effort

L'augmentation constante des taxes postales, notamment pour les mandats de paiement, a incité les responsables de la section de Sion-Ville à rechercher des solutions plus économiques pour les finances de la Caisse. C'est pourquoi deux nouvelles mesures ont été introduites à partir du 1^{er} janvier 1977: l'établissement d'un seul décompte hebdomadaire par famille et l'utilisation d'un nouveau bulletin de paiement (chèque) qui peut être encaissé dans n'importe quel office de poste.

Pour que l'assuré prenne connaissance du coût de son traitement

En ce qui concerne le règlement du cas de maladie ou d'accidents, conformément à la nouvelle convention médicale du 1^{er} mai 1977, le médecin remplit la feuille de maladie et la renvoie au malade.

Il appartient alors au patient de transmettre ce document à la Caisse qui paie directement le médecin et perçoit la participation.

Autrement dit, la procédure que connaissent actuellement les sociétaires de la Caisse-maladie chrétienne sociale continue comme jusqu'ici, sauf en ce qui concerne la feuille de maladie qui passe d'abord entre les mains du patient avant de parvenir au bureau de la section.

Cette nouvelle disposition a pour but de permettre à l'assuré de contrôler les honoraires facturés.

Le futur ne s'improvise pas

La section de Sion-Ville, fondée en 1906, est entrée dans une nouvelle phase de son existence et se prépare à affronter l'avenir avec confiance.

Association valaisanne des écrivains

Prix de contes et nouvelles et prix de poésie

- 1 L'AVE Association valaisanne des écrivains organise un double concours littéraire. Peuvent y participer tous les Valaisans, domiciliés ou non dans le canton, et les membres de l'AVE.
- 2 Ce 2^e concours de l'AVE est réservé cette année: 1) aux contes et nouvelles; 2) à la poésie.
- 3 Les prix est de 500 francs pour le conte et la nouvelle et de 500 francs pour la poésie. Ils peuvent n'être pas attribués.
- 4 Les œuvres inédites présentées en 3 exemplaires dactylographiés, porteront comme signature, un nombre de 5 chiffres. Le nom et l'adresse de l'auteur figureront sous enveloppe cachetée portant en guise de suscription, le nombre choisi et accompagnant l'envoi de l'œuvre. Les enveloppes ne seront ouvertes qu'après la décision prise par le jury.
- 5 Le jury sera présidé par M. Jean Follonier, président de l'AVE.

- 6 Pour la poésie, l'œuvre présentée pourra être composée soit d'un seul poème, soit de plusieurs, groupés autour d'un thème exprimé par le titre. L'ensemble devra représenter entre 300 et 400 vers libres ou réguliers. Pour le conte et la nouvelle, la longueur de l'œuvre n'est pas limitée.
- 7 Le même auteur peut participer aux deux concours, mais il ne présentera qu'une œuvre dans chaque catégorie.
- 8 Les œuvres seront adressées à M. Jean Follonier, président de l'AVE, 1961 Euseigne, avant le 1^{er} mai 1978. Les résultats seront publiés et les prix décernés en automne 1978.
- 9 Renseignements: M. Jean Follonier, président de l'AVE, 1961 Euseigne.

LES DEUX GRANDS AMOURS DE M. KURT KETTNER: SION ET LE VALAIS

SION. - Hier, quelque 200 personnes se sont retrouvées à la salle Supersaxo, pour assister à la signature de l'acte de donation par lequel M. Kurt Kettner, philatéliste habitant notre ville depuis un peu plus de deux ans, lègue son riche musée à la municipalité et à la bourgeoisie de Sion.

Citoyen anglais, né à Vienne, M. Kurt Kettner habite depuis le 1^{er} octobre 1974, à la rue des Cèdres 2 à Sion. Il avait eu le privilège auparavant de découvrir notre canton, plus spécialement Zermatt, lors de vacances passées en Valais avec sa famille.

«M. Kettner a toujours voué un véritable culte à la musique et il l'a bien servie en organisant, notamment dans les grandes églises londoniennes ces concerts «musique sans distraction» où les mélomanes pouvaient écouter les enregistrements des grandes œuvres du répertoire en communion quasi religieuse entre eux et avec l'auteur et dans les cadres les plus prestigieux. Cet amour de la musique a poussé M. Kettner à s'entourer d'objets en rapport avec elle: bibelots, partitions originales, autographes de compositeurs, chefs d'orchestre, solistes...

à Montorge, accompagné de son «Bianco» et à tous et chacun il dit son bonheur de vivre.

Je le remercie de montrer ce plaisir de vivre, nourri de tant de petites joies simples, tirées de la vie quotidienne. Les Valaisans oublient trop qu'ils habitent un beau canton.

M. Kettner, dans un poème écrit il y a douze ans, relevait: «Beau Valais. Plus beau trésor de cette terre Je te donne avec joie Tout ce que j'ai, tout ce que je suis».

«SAVOIR APPRECIER...»

A son tour M. Kurt Kettner a brossé son autoportrait. On resterait des heures et des heures à l'écouter, à le suivre dans ses explications. «L'histoire» de M. Kettner est longue et enrichie de tant de satisfaction que l'on peut se dire «Le bonheur, le vrai bonheur, cela existe encore!»

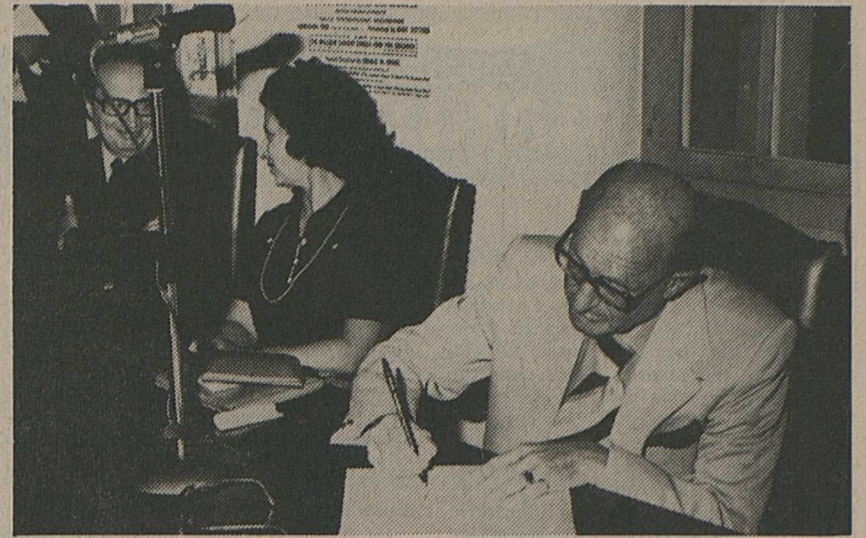
DES DONS INESTIMABLES

M. Kettner donne à la municipalité et à la bourgeoisie:

- une bibliothèque de musique et de littérature
- des gravures et livres anciens
- divers bustes et médailles anciens, miniatures de musiciens et compositeurs
- divers instruments miniatures anciens et meubles anciens
- des partitions, lettres, autographes, photos dédicacées de compositeurs, musiciens, chanteurs célèbres, etc.
- divers objets artistiques, disques d'enregistrement, le tout selon un inventaire dûment établi.

Cette collection sera exposée et mise à disposition du public dans un musée que la municipalité et la bourgeoisie voudront bien prévoir.

Après la signature du document par M. Kurt Kettner, M. Léo Clavien, président de la bourgeoisie de Sion a apporté le salut des autorités et des bourgeois de Sion, tout en relevant les contacts qu'il avait eu avec M. Kurt Kettner. La bourgeoisie envisage l'achat d'un bâtiment et en collaboration avec la commune un musée pourrait y être aménagé. Comme résultat à l'appel lancé par M. Kettner pour que chacun fasse don de quelque chose au futur musée: M. Fred Fay a fait don de trois peintures M. Léo Perrig pour la Banque SBS de Sion a fait don d'une magnifique gravure ancienne de Sion.



La signature du document de donation



M. Kurt Kettner, M. Léo Clavien et M. Wilhem Furtwaengler.

Amoureux fou du Valais, il n'a manqué aucune occasion de faire découvrir par les randonnées et aimer cette belle vallée du Rhône et ses stations réputées.

En 1964, il organisait à Zermatt, sous le patronage de M. Roger Bonvin, le premier concert de «Musique sans distraction». L'église dans laquelle se donnait ce concert était obscurcie et seule une imposante croix était illuminée. Cette «musique sans distraction» était très prisée des hôtes et de la population. En 1967 deux semblables concerts étaient donnés en l'église Saint-Théodule à Sion. Pendant 5 ans, à Londres, les mêmes concerts se sont répétés. Une publicité énorme a été faite sur les bords de la Tamise en faveur de Zermatt et du Valais.

livres rares, etc. qui forment maintenant son entourage quotidien, son cadre de vie.

POURQUOI M. KETTNER A-T-IL CHOISI SION ?

M. Kettner a, outre la musique, un second grand amour pour le Valais qu'il a rencontré à Zermatt où, comme il le dit dans la préface d'un recueil de poème qu'il a publié en 1965: «Zermatt, où pour moi, comme nulle part ailleurs, nature et musique ne font qu'un».

M. Kettner est maintenant une des figures les plus connues. Sans cesse, il parcourt nos rues et ruelles, faisant chaque jour sa visite

«LES DEUX GRANDS AMOURS DE M. KURT KETTNER»

M. Félix Carruzzo, président de la ville de Sion, a eu l'avantage d'ouvrir cette manifestation toute simple, mais combien évocatrice, en relevant plus spécialement parmi tant de personnalités, la présence de M. Wilhem Furtwaengler, épouse de l'un des plus grands musiciens, venue directement de Montreux pour participer à cette manifestation. Le président Carruzzo dans son allocution a relevé entre autres:

La nouvelle poste des Agettes

Nous avons conté, l'été dernier, à l'occasion du début des travaux dans lesquels allait s'insérer la nouvelle poste des Agettes, l'histoire de ce bureau tenu depuis 1885 par la famille de l'actuel buraliste, M. Gustave Pitteloud. C'est le quatrième local - battant neuf celui-ci - qui est affecté au service postal depuis cette date, dans trois bâti-

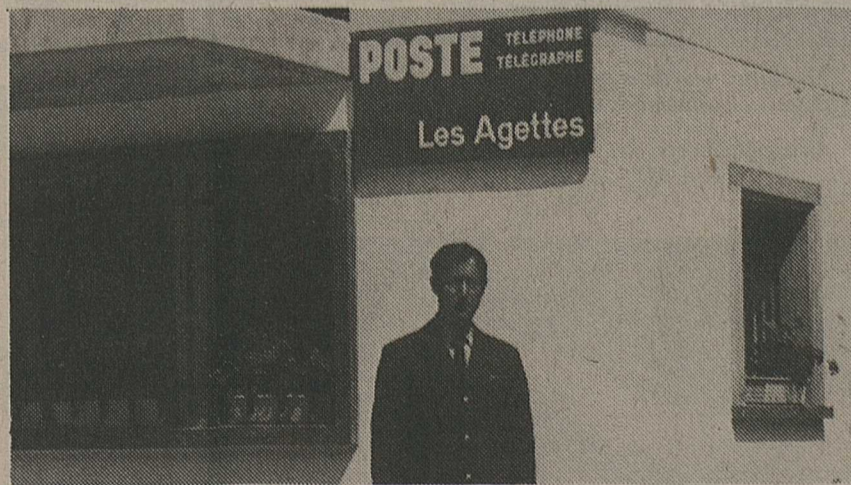
ments différents. L'inauguration officielle a été honorée de la présence de MM. Marguerat, directeur du II^e arrondissement des PTT, à Lausanne, Jean Faust, administrateur postal de Sion, le curé Pont, de Vex, qui a appelé sur la nouvelle poste la bénédiction divine et prononcé un sermon de circonstance, René Stalder, président de l'Association des buralistes postaux du Valais romand et Régis Pitteloud, président de la commune.

M. Gustave Pitteloud, buraliste, a fait l'historique du bureau de poste des Agettes, devenu trop petit, depuis la suppression de l'agence d'été des Mayens-de-Sion et exprimé ses remerciements à tous ceux qui ont coopéré à l'édification du bâtiment. M. Marguerat a dit son plaisir - après avoir inauguré des bureaux citadins en passe de

devenir des «monstres» de technicité - de se replonger dans la sympathique ambiance d'une poste de caractère artisanal, où chacun se connaît et où les contacts humains ont gardé toute leur valeur. Il a félicité M. Pitteloud pour la qualité de son travail qu'il exerce, à la satisfaction unanime, aux Agettes et dans les 400 chalets des mayens, répartis sur les communes de Vex, Salins et Les Agettes.

M. Régis Pitteloud, président, a relevé l'image de marque que la poste constitue pour un petit village et s'est joint aux félicitations et aux vœux exprimés à M. Gustave Pitteloud et sa famille.

Le nouveau bureau de poste des Agettes est situé au rez-de-chaussée d'un bâtiment neuf construit tout près de l'ancien local, face à l'entrée de la rampe d'accès à la chapelle.



Le buraliste, M. Gustave Pitteloud, devant sa nouvelle poste

FIN D'UN COURS DE LA PROTECTION CIVILE

SION. - Septante-cinq personnes ont accompli un cours de répétition de deux jours sous les ordres de M. Michel Andenmatten, chef de service.

Au programme de ce cours figuraient:

- 1) Le travail de base aux différents engins (compresseurs, tronçonneuses, chalumeaux et cordages).

Nous cherchons une dame veuve ou célibataire entre 50 et 60 ans, pour s'occuper du ménage et apporter des soins à une personne seule.

S'adresser au 027/38 13 46

36-24829

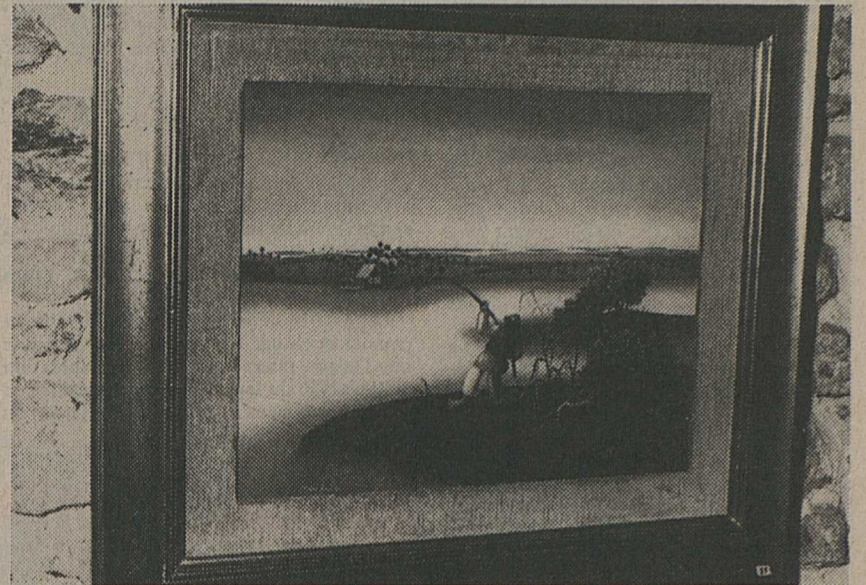
- 2) Une partie des participants a été occupée à la démolition de l'estaminet se trouvant sur l'emplacement de l'ancien camping en bordure du Rhône à Sainte-Marguerite.

- 3) D'autres pionniers ont été engagés à scier des arbres.

Au début du cours une instruction a été donnée par le cdt Pierre Ebner sur les nouvelles directives prises par la protection civile. Les participants ont eu l'avantage de visionner un film tourné par la protection civile, l'armée et la Fédération suisse des sapeurs-pompiers, sur le thème: «Le feu et les moyens d'intervention».

Hier, en fin d'après-midi, une instruction a été donnée par M^{me} Georgette Fumeaux de la section des samaritains sur les premiers soins aux blessés. D'autre part, un film a été présenté, suivi d'une causerie par M. Michel Devaud, chef du service des sapeurs-pompiers de guerre sur «le sauvetage en cas d'effondrement d'immeubles».

Peinture naïve yougoslave



L'un des 60 tableaux exposés à la Majorie.

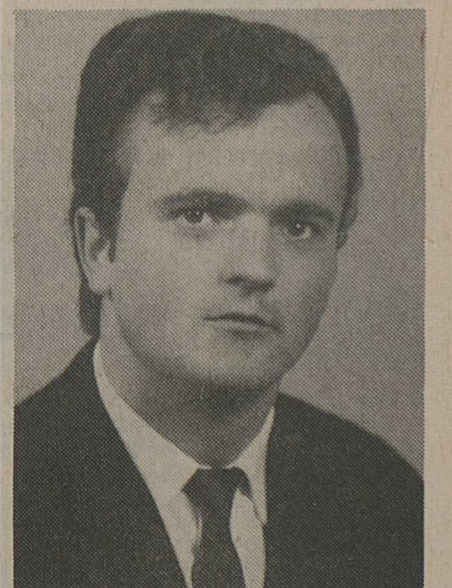
SION. - Cet après-midi à 15 heures, à la salle de Saint-Guérin, sera projeté un film en couleurs sur la peinture naïve yougoslave.

Il sera suivi d'une visite commentée qui a trait à l'exposition permanente de peinture, qui se tiendra à la galerie de la Majorie, à la rue des Châteaux. Cette exposition est ouverte chaque jour. Chacun y est cordialement invité.

Après le décès de M. Claude Mabillard

SION. - Nous avons annoncé dans notre édition du 31 mai, le décès de M. Claude Mabillard à Bangkok. Selon les renseignements fournis par la parenté, M. Claude Mabillard a séjourné trois jours à l'hôpital Camilian à Bangkok, il est décédé le 21 mai à cinq heures du matin. L'ambassade de Suisse en Thaïlande, par lettre du 1^{er} juin écoulé, donne les renseignements complémentaires suivants:

«M. Claude Mabillard a été enseveli le jeudi 26 mai, au cimetière Silom, Silom Road, Bangkok. La cérémonie avait été précédée d'une messe célébrée en l'église catholique «Holy Redeemer Church.»



GASTRONOMIE

Sion OUVERTURE des jardins de Tous-Vents

Restauration chaude et froide en plein air Coupes glacées

Les caves de Tous-Vents restent ouvertes le soir

PUBLICITAS
21 21 11



Appel à la population

à participer à la recherche d'un disparu

Chez Thomas Bircher, 30 ans, 1 m 83, porteur de lunettes (verres teintés), yeux bruns, cheveux châtain clair - dont voici la photo - un cancer avancé de l'estomac a été constaté en février 1976 environ qui ne lui laissait plus qu'un temps limité à vivre. Pour cette raison, il s'est retiré à fin juin 1976 en un lieu inconnu en Valais et a fait parvenir des lettres d'adieu aux siens, auxquels il n'avait rien dévoilé de la gravité de son état. Il écrivait ne pas vouloir que sa vie soit prolongée artificiellement par les soins intensifs d'un hôpital, mais qu'il désirait mourir retiré dans ses montagnes aimées du Valais. Il était réconcilié avec son destin qui ne lui permettait qu'une courte durée de sa vie et demandait qu'il ne soit pas recherché.

Sa famille voulait respecter ce désir. Bientôt pourtant, il s'avéra que les recherches du disparu étaient inévitables pour l'octroi de la pension et rentes de veuve et orphelin en faveur de sa femme et de son petit garçon. Les recherches entreprises par la police cantonale valaisanne à la fin de l'été et en automne n'ont eu aucun succès. Avec les chutes de neige, les recherches ont dû être suspendues.

En accord avec la police cantonale à Sion, les parents du disparu, dans l'intérêt de la veuve et du petit fils, s'adressent à la population, tout particulièrement aux bergers d'alpages et aux habitants de régions de montagnes avec les questions suivantes:

Quelqu'un a-t-il vu ou hébergé ce jeune homme l'été passé? (Il ne pouvait plus se nourrir que de liquide, soit lait ou bouillon). Il parlait l'allemand bernois, mais aussi sans accent le français ou l'anglais; il portait un bon équipement de montagne, probablement avec un sac de couchage. Il avait peut-être avec lui un long manteau afghan de peau de mouton (fourrure intérieure). Il était aimable et courtois.

Thomas Bircher avait des relations particulières avec les régions suivantes: Vissoie, Saint-Luc, Chandolin, Arolla - Les Haudères, Rawil, Montana, Löttschental, rampe sud du Lötschberg et Riederalp. Il peut toutefois s'être retiré aussi dans une autre région du Valais. Il est possible aussi qu'il ait changé de lieu. Jusqu'au 10 juillet, il avait avec lui sa machine à écrire portable électrique, de sorte qu'il devait se trouver quelque part avec un raccordement de courant. A ce moment-là, il envoya sa machine à écrire, ses papiers et les lettres d'adieu de Sion à un ami au courant de son état. Il peut alors s'être retiré dans une toute simple cabane.

Les parents sont reconnaissants pour toutes communications concernant une trace ou des derniers séjours de Thomas Bircher. Toutes indications sont à communiquer à la police cantonale valaisanne à Sion (tél. 027/22 56 56) ou au poste de police le plus proche.

36-25312

MIGROS

Samedi
4 juin 1977
N° 572

Par-dessus le marché

Planification du commerce de détail - mais avec bon sens

Les 11 et 12 juin, le canton de Schwytz ne se prononcera pas seulement sur la TVA, mais aussi sur une proposition de loi qui, si elle est acceptée, entraverait, ou même empêcherait, l'établissement de grands magasins modernes.

La Migros ne s'oppose en rien à une certaine planification du commerce de détail, pas plus qu'elle n'objecte à une limitation raisonnable de la superficie des magasins. Elle refuse cependant de limiter les droits du peuple en matière de commerce de détail. C'est là pourtant le but des nouveaux paragraphes proposés dans le canton de Schwytz. Ainsi, les portes s'ouvriraient toutes grandes à l'arbitraire de la bureaucratie. Et Schwytz, qui s'enorgueillit d'être le berceau de la liberté suisse, pourrait, en agissant ainsi, devenir celui de la soumission et de l'insatisfaction. Parfois malheureusement même les mauvais exemples font école.

Si en juin cependant le souverain rejette ces paragraphes contraires aux principes de liberté, l'exemple donné par Schwytz pourrait se révéler positif. Nous croyons fermement que les citoyennes et citoyens du canton de Schwytz défendront la liberté de commerce. Ainsi, une voie serait ouverte, permettant à la population locale de déterminer la planification du commerce de détail. En particulier dans des régions rurales, telles que Schwytz, on ne doit pas empêcher le développement de magasins modernes de bonnes dimensions. Ces magasins revalorisent un village, le rendent plus attrayant comme lieu de domicile et évitent en plus que sa population n'effectue ses achats ailleurs.

Migros contribue volontiers au ravitaillement des régions rurales. On lui reproche, à tort, de se concentrer uniquement dans les agglomérations industrielles, la vente y étant plus rationnelle et profitable. Si cela était le cas, nous n'intercéderions pas dans

l'affaire de Schwytz. A l'avenir aussi, Migros veut offrir un assortiment varié, dans des magasins modernes, à des prix identiques pour l'ensemble du pays. Le souverain schwytois peut nous aider.

Chewing-gum sans sucre «SUGARLESS-X, au xylit»

Le xylit est un nouveau succédané du sucre; d'après les spécialistes, il jouera, dans un proche avenir, un rôle d'importance croissante pour la santé publique. Le xylit, contrairement au sucre (saccharose), convient aux diabétiques. De plus, des recherches scientifiques ont prouvé qu'il prévient la carie dentaire si consommé régulièrement.

Depuis quelques mois, Migros propose des chewing-gums au xylit qui ménagent votre dentition et ne provoquent pas la formation de caries. Ainsi donc, ce chewing-gum révolutionnaire a une action bienfaisante sur vos dents. Ces jours-ci, les «Sugarless-X» sont offerts en multipack, deux paquets Fr. 2.50 au lieu de Fr. 3.10. Un essai vaut certainement la peine.

Bronzer sans problème

Sous nos latitudes, le bronzage est le signe extérieur d'une vie particulièrement saine, le reflet de la santé et de la joie de vivre. Une peau basanée rappelle à plus d'un le souvenir de vacances - mêmes éloignées - dans des régions chaudes et plus ensoleillées. Toutefois, tout le monde n'obtient pas ce hâle estival avec la même facilité, et certains attrapent de cuisants coups de soleil dus à une exposition trop prolongée.

Du blanc au brun

C'est grâce aux pigments de la peau - appelés mélanine - que nous pouvons bronzer. Plus la peau entre en contact avec les rayons solaires, plus la mélanine se concentre à sa surface, lui donnant cette coloration plus ou moins dorée. En fait, le pigment n'est autre qu'un moyen de défense naturel de l'épiderme. Il le protège contre les effets nuisibles des rayons ultraviolets.

Avant de prendre le ton brun recherché, une rougeur plus ou moins intense apparaît presque toujours. Si cette irritation n'est que faible, le coup de soleil sera moindre ou même inexistant et un

beau bronzage suivra rapidement. Un bain de soleil trop long et sans protection conduit presque toujours à un coup de soleil, dans les cas graves, à des affections de la peau.

Les produits solaires prolongent votre bain de soleil

Un chiffre indique le degré de protection solaire du produit appelé «indice de protection». Selon le cas donc, le bain de soleil peut être prolongé sans risque jusqu'au sextuple du temps normal. En d'autres termes, celui qui, après une demi-heure d'exposition sans protection, voit apparaître une certaine rougeur cutanée, peut, protégé par un produit «indice de protection 2» faire un bain de soleil d'une heure avant de constater les mêmes signes d'irritation. Un produit «indice de protection 6» lui permettra de se doré trois heures.

Toutefois, chaque personne obtiendra un bronzage différent - chaque type de peau ne réagissant pas de la même manière et l'intensité des radiations so-

laires jouant un rôle primordial. Il y a divers types de peaux, tous n'ont pas les mêmes propriétés, ni la même concentration de pigments. Les brunes aux yeux foncés bronzent d'ordinaire plus rapidement et avec moins de problèmes que les blondes ou les rousses aux yeux clairs. C'est pourquoi on ne peut pas donner de règle générale. Lors du premier bain de soleil toutefois, les personnes sensibles aux radiations solaires doivent se montrer tout particulièrement prudentes et employer un produit à indice de protection élevé.

Tous les produits solaires Migros sont pourvus d'un indice de protection. De plus, les préparations Migros protégeant la peau présentent de réelles qualités traitantes. Ainsi, le lait solaire «Sun Look Jana» (indice de protection 3) ne grasse pas, et la crème solaire «Sun Alpin» (indice de protection 6) est hydratante; elle favorise un bronzage rapide et sûr en haute montagne, tout comme à la mer pour des premiers bains de soleil.

Maintenant 50 centimes de réduction

sur tous les déodorants et les antitranspirants (30 centimes sur les sticks Iduna)

LA RECETTE DE LA SEMAINE

Coupe de yogourt au concombre

(Pour quatre personnes): couper 1 concombre en petits cubes, saler, poivrer, assaisonner d'aneth, puis laisser reposer environ 5 minutes. Fouetter en mousse 1 gobelet de yogourt nature (emballage familial), y mélanger du persil, de la ciboulette et les cubes de concombre. Verser dans des coupes et servir frais.

Huile de Tournesol Suprema***

Bouteille de 1 litre 3.80
2 litres 6.40 au lieu de 7.60



Horaires spécial

Notre magasin sera

DIMANCHE 5 JUIN

de 14 à 20 heures

OUVERT

ameublements Vionnet sa

CHARRAT P

☎ 026/5 33 42

MARIAGES CHRÉTIENS

Vous cherchez à vous marier?... envoyez simplement vos nom, âge, adresse au Centre des alliances (SC), rue Goy 5, 29106 QUIMPER (France). Vous recevrez gratuitement son importante doc. Plus de 1000 partis sérieux (17-75 ans) en Suisse romande, toutes situations. **Discrétion absolue.**

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Toutes bonnes choses vont par 3 : Toi, moi et... notre journal!

HANDY LOOK VUE D'AIGLE

A bout de bras!

Grossissement absolument net jusqu'à 50-100 km, poids plume, champ d'observation 50% plus grand!

Conçues par un ingénieur EPF suisse, les jumelles HANDY-LOOK sont depuis 12 ans le succès absolu en ce qui concerne le prix et la puissance. Des jumelles de chasse et de marine à haute performance, mais petites et très maniables (seulement 760 g/16 cm de haut).

Rendez vous compte vous-même: vue cristalline absolument nette, lumineuse, même par lumière faible et diffuse. (Ne regardez jamais la maison de votre voisin, vous pourriez découvrir un cheveu dans sa soupe!)

- Unique en Suisse
- Anti-reflet or = 30% plus clair
 - Grossissement 12 fois
 - Grand angulaire panoramique 6,3°
 - Etanche à la poussière et à l'eau
 - 2 ans d'assurance contre le vol
 - 10 ans de garantie sur l'optique et le mécanisme



Commandez maintenant: 12x50

Fr. 159.-

12x50 Fr. 159.- + Etui Fr. 14.50 ou 6x Fr. 31.40
10x50 Fr. 149.- + Etui Fr. 14.50 ou 6x Fr. 29.70
8x50 Fr. 139.- + Etui Fr. 14.50 ou 6x Fr. 28.-
8x40 Fr. 129.- + Etui Fr. 12.- ou 6x Fr. 25.70

Grand angulaire
HANDY-LOCK
poids plume 750g

Prêts sans caution

Procrédit

Comme particulier vous recevez de suite un prêt personnel pas de formalités discrétion absolue

Aucune demande de renseignements à l'employeur, régie, etc.

Je désire Fr.
Nom Prénom
Rue No
NP/Lieu

A retourner aujourd'hui à:
Banque Procrédit
1701 Fribourg, Rue de la Banque 1
Tél. 037 - 811131
920'000 prêts versés à ce jour

biemann 8 jours à l'essai

A la maison Fritz Biemann, 8029 Zürich, Rehalpstr. 102, tél. 01 553340
Envoyez-moi sans aucun engagement 1 HANDY-LOOK x à Fr.
Après 8 jours, je m'engage à vous payer au comptant, par acomptes ou à vous retourner les jumelles en état parfait.

Nom:
Prénom:
Rue:
NP/Localité:
No de tél. privé:
Signature: 607

L'ACS-Valais soutient l'autoroute du Rawyl



De gauche à droite : M^{me} Anne-Marie Pagliotti, secrétaire; M. Simon Derivaz, président et M. Pierre de Chastonay, conseiller national.

Les membres de la section valaisanne de l'Automobile-Club de Suisse étaient conviés, jeudi soir, à Sierre, à l'assemblée générale annuelle du groupement.

Après la lecture et l'acceptation du procès verbal de la dernière rencontre et la nomination des scrutateurs, M. Simon Derivaz, président, présenta le rapport d'activité du comité.

Il souligna notamment : « Force est de constater, une fois de plus, hélas, que l'autophobie est en passe de devenir une nouvelle forme de snobisme et cela chez les automobilistes eux-mêmes... »

La sécurité routière reste un souci primordial pour l'ACS-Valais. Interventions pour la correction de certains points noirs, contrôles de tachymètres, soutien aux patrouilleurs scolaires, examens de la rue, ont constitué la majeure partie des actions de 1976.

L'attention des autorités a également été attirée sur le fait que dans certaines localités du canton, le matériel des ambulances n'était pas normalisé, par exemple, que les brancards étaient inadaptés aux différents types de véhicules utilisés.

Un appel fut lancé pour le recrutement : « un des soucis majeurs de la section réside dans le recrutement tant il est vrai que l'égoïsme individuel conduit l'automobiliste à se fier aux autres qui aiment ça.

Mais lorsque l'on constate que les libertés individuelles s'envolent, il est, généralement trop tard pour crier à l'aide ».

Sur un plan plus général, les personnes

présentes furent rendues plus attentives aux nouvelles prescriptions en matière de circulation routière.

Les comptes 1976 bouclent avec un déficit mais la situation pour l'avenir en cours puis pour 1978 laissent apparaître un redressement de la situation.

Les cotisations n'augmenteront pas. Elles seront toujours de 60 francs pour les membres actifs et de 30 francs pour les dames, les juniors et les vétérans.

OUÏ À L'AUTOROUTE

M. Pierre de Chastonay, président de la commune de Sierre et conseiller national, était invité pour présenter au cours de cette soirée un exposé sur l'autoroute Martigny - Brigue N9 et le Rawyl N6.

Passionné, parlant avec fougue, M. de Chastonay estima que le Valais devait rester rattaché au réseau routier national.

Plusieurs facteurs, à ses dires, font pencher la balance en faveur de ces réalisations.

Le trafic automobile, tout d'abord, a une densité de plus en plus importante. Les routes cantonales s'avèrent surchargées et ce n'est pas leur agrandissement qui opposera une solution au problème.

La nationale 9, contrairement à ce qui a été énoncé, ne finit pas en cul de sac après Brigue. C'est un élément de communication important avec l'étranger, par le Simplon, la Furka, le Grimsel et les autres cols alpins notamment.

Un agrandissement de la route cantonale nécessiterait selon le conseiller national l'emploi de presque la même surface de terrains que l'autoroute.

Il convient toutefois de décourager la construction d'accès inutiles.

A ce propos, reconnu le conférencier, l'opposition rencontrée à l'encontre l'autoroute aura suscité une certaine réflexion qui a peut-être manqué en période de haute conjoncture.

De nombreuses questions surgirent de l'assemblée, certains s'émouvant par exemple de la poursuite de travaux d'amélioration sur la route cantonale, travaux qui n'auront aucune utilité, l'autoroute achevée.

Par 33 voix pour, contre 2 non, l'assemblée accepta l'envoi au Conseil fédéral de la prise de position suivante :

« L'assemblée générale ordinaire de l'ACS, section Valais, siégeant à Sierre, en date du 2 juin 1977 :

- consciente de l'absolue nécessité de maintenir le raccordement du canton du Valais au réseau suisse des routes nationales;

- consciente également que les voies d'accès à la route nationale N9 doivent être aménagées et concentrées en fonction de la plus grande sauvegarde et économie possible des terrains et de l'environnement;

- demande instamment au Conseil fédéral de faire diligence dans la construction de la RN 9 Saint-Maurice - Brigue, notamment des déviations des grands centres tels que Sion et Sierre et de tout entreprendre pour le maintien de la N6 (Rawyl) au réseau des routes nationales ».

Mettant un terme à ces débats qui durèrent fort longtemps, les vétérans de l'association reçurent une médaille, symbolisant leur fidélité.

Furent ainsi honorés : pour 40 ans : M. Henri Imesch, de Sierre ; pour 25 ans : Arnold Henri, Sierre, Avallé Nadia, Savièse; Bender Michel, Sion, Burrus Roger, Saint-Léonard, Calet-Molin Antoine, Lausanne, Mudry Paul, Crans, Mugnier Marius, Sion, Naegele Pierre, Sion, Papon André, Sierre, Rappaz Marcel, Monthey, Revaz Arthur, Sion, Rombaldi Ernest, Sion, Roth André, Saxon, Sarbach Edmond, Bagnes, Tscherrig Paul, Sion, Widmann Guy, Sion, Wirthner Léon, Sion, Zeller Paul, Sierre, Clavien Gaston, Sion, Coquoz Roger, Granges, Cortesti Donat, Turmann, Domig Anton, Sierre, Dorsaz Georges, Rappes, Dufour Michel, Sion, Dupuis Paul, Sierre, Favre Joseph, Grône, Follonier Jean, Euseigne, Gautschi Isidore, Vernayaz, Jobet Noël, Vétroz, De Kalbermatten Eugène, Mayens-de-Sion, Lienhard Walter, Rarogne, Melly Dionis, Chippis, Métral Henri, Martigny, Mounir Jean, Sion.

Un nouveau président pour la fraction allemande du PDC-Sierre



De gauche à droite : M. Heinz Husi, président par intérim, M. Paul Biderbost, conseiller national et Mme Jacqueline Pont, députée.

La fraction allemande du PDC de Sierre se réunissait, mercredi soir en assemblée générale.

M. Heinz Husi, président par intérim, salua la présence à cette manifestation de M^{me} Jacqueline Pont, députée, de M. Paul Biderbost, conseiller national de Naters, de MM. Favre et Berthod, conseillers communaux.

Après une fort intéressante présentation du problème de la TVA par M. Biderbost, eut lieu la nomination du nouveau comité.

M. Karl Providoli aura la tâche de diriger

une équipe composée de M^{me} Gaby Venetz, de M^{me} Melita Bücher ainsi que de MM. Heinrich von Roten, Peter Loretan, Walther Werlen, Alfred Gertschen, Heinz Husi et Walther Andenmatten.

La fraction allemande du PDC de Sierre est actuellement en pleine réorganisation.

Tous les premiers jeudis du mois, une réunion amicale aura lieu où les discussions se dérouleront à bâtons rompus.

Tous ces débats, qui se déroulèrent en allemand, se terminèrent par un verre de l'amitié.

Une rue de Sierre rendue à la libre circulation

Une des rues qui relient l'avenue du Général-Guisan à l'artère cantonale en direction de Sion vient d'être rendue à la libre circulation.

Cette rue, située à la hauteur des magasins Innovation avait été durant plusieurs

semaines instaurée en sens unique pour faciliter les travaux d'agrandissement du commerce précité.

Ce nouvel état des lieux contribuera à rendre un peu plus fluide le trafic automobile au centre ville.



Sion, Hérens, Conthey

Tribunal administratif Le parti socialiste revendique un des trois sièges de juge

Le 30 janvier dernier, le peuple valaisan a adopté la loi sur la procédure et la juridiction administratives.

Cette loi institue notamment un Tribunal administratif cantonal, composé de trois membres permanents. En fait, elle porte le nombre des juges cantonaux de sept à dix. Le parti démocrate-chrétien et le parti radical se répartissent les sièges actuels au Tribunal cantonal, le PDC en détenant cinq et le PRDV deux.

A la session prorogée de juin 1977, le Grand Conseil élira les trois membres du nouveau Tribunal administratif cantonal.

Le respect du pluralisme politique ne permet pas d'exclure plus longtemps de la fonction judiciaire le parti socialiste valaisan qui détient quinze sièges au Grand Conseil.

Le parti socialiste valaisan entend donc revendiquer énergiquement l'un des trois sièges du nouveau Tribunal administratif cantonal.

Rappelons que c'est lors de la session prorogée de juin qui débute lundi 27 que seront élus les trois juges composant le futur tribunal administratif.

QUAND LE CHIEN DEVIENT SAUVETEUR

Lundi dernier, en fin d'après-midi, vers 17 heures, les responsables d'une colonie de vacances pour handicapés s'apercevaient de la disparition d'une jeune participante, âgée de 20 ans.

Les moniteurs de ce camp, qui avait lieu à Eischoll, se mirent aussitôt à la recherche de cette personne, domiciliée à Glis.

La police fut appelée à la rescousse mais ne put arriver à un résultat positif.

On décida de se mettre en contact avec

M. Anselme Seweer directeur technique du Club cynophile de Sierre.



Les investigations, avec des chiens spécialement entraînés à cet effet, débutèrent vers 23 heures.

A 3 heures, mardi matin, les membres du club de la cité du soleil furent convoqués avec leurs animaux.

Après trois longues heures de fouilles patientes, dans la montagne, seuls les Sierrois demeurèrent sur place.

Vers 8 heures et demi, M. Carlo Ebenegger de Noës, avec son chien, un splendide berger allemand de trois ans répondant au nom de Baldo, aperçut la jeune fille, réfugiée près d'un raccard.

Le chien, ayant repéré une piste l'avait suivie jusqu'au bâtiment où la disparue, qui ne semble pas avoir souffert de son aventure, fut trouvée.

C'est la troisième fois que le Club cynophile de Sierre, placé sous la présidence de M. Marco Schilknecht, est ainsi appelé à la recherche de personnes égarées.

Il convient ici de féliciter pour leur dévouement les conducteurs de chiens, qui n'hésitent pas à se mettre bénévolement à la disposition d'autrui.

Le sauveteur, M. Carlo Ebenegger de Noës, en compagnie de son chien Baldo.



Temps de vacances: temps de détente. Vous passerez des vacances sans souci si vous commandez vos devises et prenez toutes vos dispositions soigneusement à l'avance. Par exemple en déposant vos valeurs dans un safe BSCD, en versant l'argent liquide dont vous n'avez pas besoin dans l'immédiat sur un compte BSCD, en avisant vos connaissances (et non pas à qui veut l'entendre, comme le font nos compères ci-dessus!) de votre absence, etc.... Saisissez donc l'occasion de votre prochain départ en vacances pour vous entretenir en toute tranquillité de vos problèmes financiers avec nos conseillers. Profitez de notre expérience et de nos conseils dans tous les domaines financiers. Cela en vaut la peine et ne vous coûte rien.

Banque Suisse de Crédit et de Dépôts
Schweizerische Depositen- und Kreditbank
Société affiliée de la Société de Banque Suisse
Sierre Carr. du Centre 2 ☎ 027/55 27 21

Votations fédérales des 10, 11 et 12 juin

L'assemblée primaire de la commune de Sierre est convoquée pour les 10, 11 et 12 juin aux fins de se prononcer sur les objets suivants :

1. l'arrêté fédéral du 17 décembre 1976 réformant le régime de l'impôt sur le chiffre d'affaires et de l'impôt fédéral direct.
2. l'arrêté fédéral du 17 décembre 1976 concernant l'harmonisation fiscale.

L'horaire des bureaux de vote a été fixé comme suit :

Bureau de Sierre (hôtel de ville)
Vendredi 10 juin, de 17 à 19 heures.
Samedi 11 juin, de 10 h. à 12 h. 30 ; de 16h. à 19 heures.
Dimanche 12 juin, de 10 h. à 12 h. 30.

Bureau de Granges (école communale) et bureau de Noës (école primaire)
Samedi 11 juin, de 18 à 19 heures.
Dimanche 12 juin, de 10 h. 30 à 12 h. 30.

Les militaires entrant en service entre le 2 et le 12 juin 1977 peuvent remettre leurs suffrages au président de la commune, la veille ou le jour de leur entrée en service, pendant les heures d'ouverture des bureaux communaux. La présentation de la carte civique et de l'ordre de marche est obligatoire.

Les citoyens empêchés de participer au scrutin ordinaire pourront remettre leurs suffrages au président de la commune dès le mercredi 8 juin.

Pour être admis à voter, la présentation de la carte civique est obligatoire.
Administration communale

Pelé à Sierre

Le public de Sierre et des environs est avisé que le film tourné sur l'éblouissante carrière du célèbre footballeur brésilien Pelé sera projeté aujourd'hui samedi, dès 19 heures, à la salle de l'école des Lidde, dans la cité du Soleil.

Nul doute que les amateurs seront très nombreux à profiter de cette aubaine.

Coup de soleil à Rimini

LOYE. - La classe 1947 « Les Gitans » ont profité de leur trentième anniversaire pour s'évader sous le soleil d'Italie. C'est à Rimini que la joyeuse équipe a élu domicile pour une semaine. Histoire de marquer l'événement.

LES BONS PATRONS

Les employés, accompagnés de leurs épouses et époux, étaient conviés à la sortie annuelle traditionnelle de la maison DUC SA - Magro, le lundi de Pentecôte, sur les hauteurs de la station valaisanne de Grächen.

Au départ d'Uvrier, la bonne humeur régnait déjà parmi les 120 participants. Au fil du Rhône, une première halte nous faisait découvrir la nouvelle église de Rarogne (taillée dans les rochers). Le desservant curé Arnold de cette paroisse nous raconta les péripéties de la construction de cet édifice.

A Grächen, une petite collation était la bienvenue, avant de se glisser dans la télécabine pour Hannigalp où une succulente raclette nous attendait, servie dans toutes les règles de l'art par l'équipe dévouée aux ordres de M. Walter Cesar. Ce repas était agrémenté par l'excellent orchestre « Quartett The Show Birds » dont le répertoire a fait danser tout le monde. Au cours de la partie officielle, notre estimé patron, M. Jean Duc nous apporta ses souhaits de bienvenue et se fit un plaisir de récompenser les jubilaires suivants : pour 20 ans d'activité : M^{le} Josiane Roessler - pour 15 ans d'activité : MM. Edgar Francey - Luc Mariéthoz - Charles Chastonay - Jean-Victor Vuissoz - André Courtine. Il termina son exposé en

passant la parole à M. Walter, ancien président de la commune de Grächen qui nous fit un historique sur le développement de la station et nous enthousiasma par la foi qu'il manifeste en l'avenir de celle-ci. M. Duc le remercia de son exposé et lui remit, au nom de toute la famille Duc, un cadeau souvenir.

A la fin de l'après-midi, une promenade nous amena près du lac « Zum See » et de là tous les participants à cette magnifique journée regagnèrent la station de Grächen où chacun put repartir avec la joie au cœur.

Au nom de tous les employés, nous remercions chaleureusement notre directeur, M. Duc ainsi que l'équipe organisatrice et nous leur disons déjà à l'année prochaine.

Un participant

AUTO-SECOURS SIERROIS
24 HEURES SUR 24
Tél. 55 24 24
SOS - Pannes - Accidents



**OFFRES ET
DEMANDES D'EMPLOIS**

La municipalité de Sion
met en soumission le poste d'

**adjoint au tuteur
général de Sion**

Conditions: - juriste (licence ou doctorat), diplôme d'avocat ou apte à conduire les procédures tant civiles que pénales et traiter tout problème administratif
- âge minimum: 32 ans ou pouvant établir une expérience des problèmes humains et juridiques

Traitement: selon échelle des salaires de la municipalité

Entrée en fonctions: 1er juillet 1977 ou date à convenir

Les offres de service manuscrites avec curriculum vitae et copies de certificats doivent être adressées au secrétariat municipal, hôtel de ville, Grand-Pont, 1950 Sion jusqu'au 12 juin 1977.

Sion, le 25 mai 1977.

L'administration
36-1081

Offre d'emploi pour

éducatrices et éducateurs

Postes d'externes; diplôme de l'EESP ou titre équivalent demandé.

Possibilité de formation en cours d'emploi après réussite de l'examen de présélection.

Prière d'adresser offres avec curriculum vitae et photocopies de certificats à
Ecole de Mémise, 1095 Lutry.
Tél. 021/29 94 75

22-45431

Wir suchen

nettes Mädchen

ca. 20jährig, zur Mithilfe im Haushalt. Wir bieten Familienanschluss, geregelte Freizeit und Ferien, eigenes Zimmer im Haus, guter Verdienst.

Telefonische oder schriftliche Anfragen bitte an:
Lic. iur. Walter Matt, Rechtsanwalt
Mitteldorf 1, FL-9490 Vaduz
Tel. 075/2 55 66, Frau Hoop verlangen
33-39824

Institution pour enfants
région lausannoise
cherche

**veilleuse de nuit
secrétaire-comptable
(homme) à temps partiel**

Veillez adresser vos offres sous chiffre
PU 45429 à Publicitas, 1002 Lausanne.

Pour la démonstration et la vente de nos appareils ménagers, dans un grand magasin de la région, nous cherchons, pour début juin ou à convenir, une

conseillère de vente

Horaire: 4 après-midi par semaine, 13 h. 30 à 18 h. 30, et le samedi de 9 à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h.
Place fixe et stable et très bon salaire à personne capable.

Faire offres écrites avec références et photo à Appareils Hoover SA, Montchoisi 1, 1006 Lausanne.



**Grand choix de disques
Unique en Valais**

Musique pop, rock, folk, jazz, salsa, etc.
Au magasin spécialisé



william karlen

Musique, **Sierre** Tél. 027/55 84 84
Rue du Bourg 2 (à deux pas de la poste)

**Atomiseur-pulvérisateur
SOLO Port 423**



à partir de
Fr. 690.-
Plusieurs
pompes
BIRCHMEIER
d'occasion

Marcel Vérolet
Av. du Simplon, Martigny
Tél. 026/2 12 22

Agences régionales:
- Garage Bertholet, Saillon
- Garage Evéquo, Conthey
- Garage De Riedmatten, Saint-Léonard
- Norbert Kreuzer, Sierre
- Garage Monnet, Chamoson
- Garage Carruzzo, Leytron
- Garage Emery, Flanthey
- Garage Barras, Chermignon

36-7414

ouverture nocturne

pour le

**festival
du
meuble**

SAMEDI 4 JUIN

et

DIMANCHE 5 JUIN

PLUS DE 100 MODELES DES GRIFFES INTERNATIONALES



**Chambre à coucher
rustique**

au prix de gros

en bois massif, style
baroque suisse

de Fr. **4250.-**

(lit français 140 ou 160 cm)



de plus...
1 bouteille de
POIRE WILLIAM

SAXON

Sortie 1 km direction Martigny. Tél. 026/6 26 13

meubles
descartes
Crédit 6 mois sans intérêts

Chermignon - 4 - 5 juin 15^e Amicale du Rawyl

Samedi 4 juin
20.00 Concert par l'Ancienne Cécilia
21.00 **Grand bal** populaire
avec les **New Acklin**

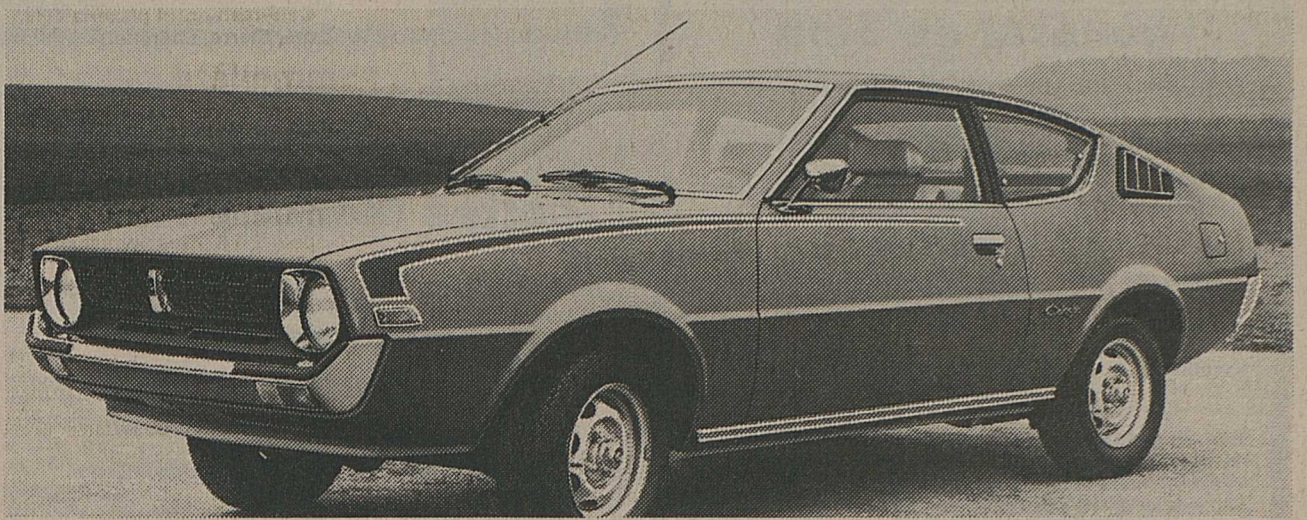
Dimanche 5 juin
13.30 **Grand cortège**
14.00 **Concert** et discours sous cantine
Major de table: Prosper Bagnoud
Direction fanfare: Michel Barras
Organisation générale: Hubert Bonvin
18.00 **Bal** avec les **New Acklin**

emosan
Lingerie climatisante pour votre santé
Par précaution et pour ceux qui souffrent de rhumatismes

emosan
La lingerie féminine idéale, en toutes saisons
Modèles mode, teintes variées, également en couleur chair

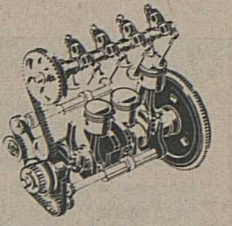


emosan
dans les drogues, pharmacies et commerces spécialisés qui affichent l'emblème



MITSUBISHI CELESTE DÈS FR. 14 550.-

LA QUATRE CYLINDRES SPORTIVE
AVEC LE CONFORT D'UNE HUIT CYLINDRES.



Celeste 1600 ST: Fr. 14 550.-
1597 cm³ - 73 CV/DIN - 160 km/h - cercle de braquage 9,6 m - 3 portes - moteur «Engine 80»
Celeste 2000 GSR: Fr. 15 650.-
1995 cm³ - 90 CV/DIN - 170 km/h - boîte à 5 vitesses - 2 carburateurs inversés à registre - cercle de braquage 9,6 m - 3 portes - moteur «Engine 80»

Equipement total: Paquet de sécurité
TRIPLE GARANTIE:
- 1 année sans limitation de kilométrage
- 3 ans d'assurance Intertours-Winterthour
- 5 ans de garantie antirouille Valvoline

ENGINE 80:
Le moteur «silence-puissance»
1. Silence de marche absolu
2. Puissance énergétique



Importateur: MMC Automobile SA, Steigstr. 26, 8401 Winterthour, Tél. 052/23 57 31
Représentation officielle: **Conthey**, Garage des Alpes, Praz et Clivaz, 027/36 16 28

A vendre
sono chant BINSON
comprenant:
2 amplis
1 mixer
1 chambre écho
4 colonnes Binson
Cédée à Fr. 3500.-
Téléphoner au 027/36 21 02 36-301372

A vendre
enregistreur vidéo Philips
de démonstration
Fr. 2000.- avec 2 cassettes
S'adresser à G. Chervet maîtrise fédérale TV Loèche 26, Sion Tél. 027/22 95 95 143.149.058

Contre les **mouches** l'appareil **CADA (Steiner)**
est en vente chez Paul Rubin Ravoire
Tél. 026/2 33 78 2 11 55 36-5677

Daim - Cuir Mouton retourné
Mesures et transformations.
Frisella, tailleur Crans-sur-Sierre
en face du cinéma Cristal
Tél. 027/41 49 83 36-2469

fourmis?
Adressez-vous à:
Paul Rubin Représ. techniques 1921 Ravoire (Martigny)
Tél. 026/2 33 78 2 11 55 36-5677

A vendre petite **moto-faucheuse**
barre de coupe 1 m moteur 5 ch
Tél. 037/64 12 58

DEMEAGEMENTS - GARDE-MEUBLES
Transports internationaux
Devis
ANTILLE
Sierre - 027/55 12 57

A vendre de privé **mobiliier**
salon
salle à manger
chambre à coucher
cuisine
Tél. 027/22 85 57 après 18 heures 36-301388

A vendre
Alfetta GT
28 000 km, mod. 1975
Ford Taunus
1,6 litre
40 000 km, mod. 1975
Renault 4 break
45 000 km, mod. 1975
jeep Willys
mod. 1965

Véhicules vendus expertisés
Garage Denis Constantin Ayent
Tél. 027/38 10 18 36-301407

Votations du 12 juin 1977

- Pour des finances fédérales équilibrées
- Pour que l'équipement de notre canton puisse se poursuivre
- Pour sauvegarder l'acquis social

OUI

à l'assainissement des finances fédérales

Comité valaisan d'action pour l'assainissement des finances fédérales

Président: Travellotti Adolphe, directeur de la BCV, Sion.
Vice-présidents: Biderbost Paul, conseiller national, Naters; Dupont Bernard, conseiller national, Vouvry; Guntern Odilo, conseiller aux Etats, Viège; Jordan Gérard, vice-président du cartel syndical, Sion.
Membres: d'Allèves Maurice, préfet, Sion; Anthamatten Adolf, député, Saas-Grund; Anthamatten Amandus, Gewerkschaftssekretär GBH, Brig; Bender Arthur, conseiller d'Etat, Valais; Berclaz Yvon, député, Sierre; Berchtold Léo, directeur de la Fédération économique du Valais, Sion; Bittel Walter, député, Viège; Bloetzer Peter, président, Viège; Bochatay Armand, conseiller national, Monthey; Bodenmann Hermann, ancien conseiller aux Etats, Brig; Boissard Charles, député, Monthey; Bollin Jean, président, Martigny; Bonvin Richard, député, Montana; Bortier Hermann, vétérinaire - Tierarzt, Brig; Bumann Benjamin, président - député, Saas-Fee; Bumann Hubert, ancien président du Grand Conseil, Saas-Fee; Carruzzo Félix, président - conseiller national, Sion; Chambre immobilière du Valais, par Jacques Nicolet, Monthey; Cheseaux Jean, président FVPFL, Saillon; Comby Bernard, député, Saxon; Couchepin Pascal, vice-président, Martigny; Cretton Cilette, député, Martigny; Crittin Pierre, député, Martigny; Darbellay Charly, président de la commission des finances, Charrat; Derivaz Simon, président ACS, Sierre; Dirren Herbert, conseiller national, Agarn; Ecoeur Joseph-Antoine, député, Troistorrens; Genoud Guy, conseiller d'Etat, Orsières; Imboden Paul, député, Steg; Imhasly Alphons, député, Lax; Jordan Vital, député, Evionnaz; Lampert Marius, ancien conseiller d'Etat, Ardon; Luggen Rudolf, député, Brig; Masson René, directeur Grande-Dixence SA, Sion; Mayor-Berclaz, professeur, Sierre; Monnet Albert, préfet d'Entremont, Vollèges; Mudry Bernard, député, Monthey; Pfammatter Otto, député, Naters; Philippoz Jean, vice-président de la commission des finances - député, Leytron; Pralong Cyrille, président de la Communauté des assureurs incendie du Valais, Sion; Regotz Ernst, président du cartel syndical du Haut-Valais, Naters; Ribordy Adolphe, secrétaire général du PRDV, Sembrancher; Ritz Joseph, Bauernsekretär, Blitzingen; Roh Henri, préfet, Conthey; Rötten Hugo, député, Glis; Schmid Gerhard, député, Morel; Schmidhalter Paul, député, Brig-Glis; Steiner Franz, conseiller d'Etat, Brig; Tissières Rodolphe, ancien conseiller national, Martigny; de Torrenté Marie-Jo, secrétaire du Grand Conseil, Sion; Vauthey Pierre, président du PDC valaisan, Martigny; Vogt Jean, président du Grand Conseil, Riddes; Vuilloud Maurice, député, Saint-Maurice; Wyer Hans, conseiller d'Etat, Viège; Zimmermann Gerhard, député, Visperterminen; Zuber René, député - Fraktionschef CSPO, Brig; Zufferey Antoine, conseiller d'Etat, Sierre; Zufferey Michel, secrétaire général des syndicats chrétiens, Sion; Zumtaugwald Josef, député, Randa.

Bière suisse
100^{ème} anniversaire de la Société Suisse des Brasseurs
Cherche **anciennes boiseries** sapin, mélèze ou arolle.
Tél. 026/2 29 65 de 12 h. 15 à 13 h. 89-41869

Vive la mariée...
Service de location: robes de mariées robes d'invitées robes de fillettes complets de ramoneurs 3 à 10 ans fracs
Tél. 027/22 03 59 36-25550

A vendre, neuve **scie circulaire Maffel**
avec socle 2,3 ch, 220 V à partir de Fr. 690.-
G. Wyss machines et outils Vétroz
Tél. 027/36 18 28 36-7607

A vendre **2 cabris** pour la boucherie.
Tél. 027/22 64 10 36-301399

PARFAIT
ALENCO est le système parfait de chauffage à l'énergie solaire
Nous vous le prouverons!
Nom _____ Rue _____ NP _____ Lieu _____
Remplissez s.v.pl. le coupon et envoyez-le à:
ALENCO AG, Im Pfaffächer 540, 8913 Ottenbach, Tel. 01-99 74 37

CS Prêt personnel

CREDIT SUISSE CS

De l'argent liquide vite et à meilleur compte

Comparez!					
Crédit	12 mois Mensualité	24 mois Mensualité	36 mois Mensualité	48 mois Mensualité	
10 000.-	887.50	468.75	329.15	259.40	
15 000.-	1331.25	703.15	493.75	389.05	
20 000.-	1775.-	937.50	658.35	518.75	

y compris intérêts, tous frais et prime d'assurance pour solde de dette

Je désire un prêt personnel de **62** Fr. _____ remboursable par mensualités de Fr. _____

Nom _____ Prénom _____
NP/Localité _____ Rue/no _____
Habite ici depuis _____ Téléphone _____
Domicile précédent _____
Date de naissance _____ Etat civil _____ Profession _____
Lieu d'origine _____ Chez l'employeur actuel depuis _____ Revenu mensuel total _____
Loyer mensuel _____ Date _____ Signature _____

A envoyer au **CRÉDIT SUISSE** 1951 Sion, Av. de la Gare 23, 027/23 35 45, 3963 Crans-Montana, Immeuble Grand'Place, 027/41 32 32, 1920 Martigny 1, Av. de la Gare 21, 026/2 33 22, 1870 Monthey, Place de Tübingen 2, 025/4 14 77, 3960 Sierre, Av. Général-Guisan 11, 027/55 46 01, ou à l'une des 124 succursales du Crédit Suisse

Les Valettes sur-Martigny

23 juin 1977

20 h. 30

Gala Annie Cordy

Prix des places: adultes Fr. 25.—
enfants Fr. 15.—

Réservation téléphonique: 026/2 20 34

Vente des billets:

Martigny Bovernier
Les Valettes Sembrancher
Châteauneuf Orsières
Liddes Verbier
Le Châble Monthey

Musiclub Damay & Cretton
Buffet de la Gare
Café des Alpes
Café des Dranges
Café des Fougères
Epicierie Vernay
Café du Grand-Saint-Bernard
Agence Michaud
Epicierie Troillet
Kiosque du Crochetan

Saint-Maurice Evionnaz
Vernayaz Saxon
Riddes Fully
Saillon Chamason
Ardon Plan-Conthey
Sion Savèze
Sierre

Café de la Poste
Relais L'Oasis
Café Gorges-du-Trient
Bar Jo Perrier
Bernard Coiffure
Laiterie centrale
Café de l'Union
Café des Alpes, Colline
Café Central
Café Central
Balet Musiqué
Café Château-de-la-Soie
Pavillon des Sports
Café du Val-d'Anniviers

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Nous cherchons pour la saison d'été

jeune cuisinier
sachant travailler seul et

sommelière débutante
Entrée tout de suite.

Hôtel du Vieux-Valais, Verbier
Tél. 026/7 25 55 36-90302

Hôtel Alpina Verbier
cherche pour la saison d'été

un garçon de cuisine

Entrée immédiate ou à convenir.

Tél. 026/7 13 44 36-25629

Cherchons tout de suite

sommelière fille de cuisine

Hôtel-restaurant Perle du Léman
Bouveret - Saint-Gingolph
Tél. 025/7 53 23 36-3478

Crans-Montana
Hôtel-restaurant du Mont-Blanc
cherche pour la saison d'été

sommelier ou serveuse aide-femme de chambre

Faire offres à la direction.
Tél. 027/41 23 43 36-3479

On cherche

manœuvres

pour travaux fixes ou temporaires dans la région de Sierre.

Rens.: tél. 027/55 18 73
Tiefbau SA, Sierre 36-6821

Garage Edelweiss, Conthey
cherche

mécanicien auto qualifié

avec quelques années de pratique

Tél. 027/36 12 42 36-2873

Garage de la place de Martigny engage

un concierge

possédant permis de conduire.

Travaux variés.
Service d'essence.
Entrée le 1er juillet 1977.
Appartement à disposition.

Ecrire sous chiffre P 36-902079 à Publicitas, 1951 Sion.

Important garage à Viège
cherche

mécanicien autos

Entrée tout de suite ou à convenir.

Tél. 028/6 43 33 54410

Hôtel Dent-Blanche
Evolène
cherche pour tout de suite

cuisinier serveuse de bar femme de chambre ou fille de maison

Tél. 027/83 11 05 36-25568

Cherchons

serveuse

éventuellement débutante.

Nourrie, logée. Bons gains.
Entrée tout de suite ou à convenir.

Se présenter ou tél. de 8 à 14 h. et à partir de 16 h. au 025/5 21 38. Restaurant A la Grappe d'Or, Bex

Fermé le lundi. 36-25530

Café-restaurant pizzeria Chez André, Sierre, cherche

sommelière

Place stable
Travail d'équipe
Débutante acceptée.
ainsi que

sommelière remplaçante

pour 2 à 3 jours par semaine

Entrée tout de suite ou à convenir

Tél. 027/55 12 08 36-1301

Hôtel station Bas-Valais cherche

cuisinier

pour la saison d'été.

Tél. 026/4 11 03 36-25502

Hôtel Eden, Verbier cherche pour la saison d'été - juillet, août

3 jeunes filles comme femme de chambre (débutantes)

1 jeune fille comme aide-sommelière (débutante)
Tél. 026/7 31 29 36-25545

Café du Marché, Montreux
cherche

serveuse

connaissant les deux services.

Horaire selon entente.
Entrée immédiate ou à convenir.

Tél. 021/61 32 28 36-25574

Serveur/euse

est demandé(e) pour le service de la brasserie et du restaurant.

Café du Marché, Aigle
Tél. 025/2 21 67 22-6001

On cherche **serveuse (eur)** capable.

S'adresser à P. Schmid, restaurant Le Parc
Route de l'Etraz 52, 1260 Nyon
Tél. 022/61 57 24 22-6739

Gagner de l'argent le soir

Peut-être plus que pendant la journée.
Voiture indispensable

Se présenter lundi 6 juin à nos bureaux régionaux AMECO S.A. rue Porte-Neuve 20 (2e étage), Sion à 18 heures précises 22-7003

Garçon de 16 ans
cherche place comme

apprenti cuisinier

dans bon restaurant.

Tél. 025/8 32 05 36-425304

Restaurant relais du Mont d'Orge
Sion

cherche

sommelier

Tél. 027/22 13 41 36-1285

Jeune fille

16 ans

cherche travail

Juillet, août, de préférence en montagne.

Tél. 027/55 63 29

On cherche, du 1er au 30 juillet

cuisinier - cuisinière

Salaires intéressants.
Avantages sociaux.

Pour tous renseignements,
tél. 027/31 23 23 36-6016

Restaurant Olympic-pizzeria Chez Johnny, Martigny, cherche

2 sommeliers (ères)

connaissant bien les 2 services

Place à l'année ou saison.
Un(e) à partir du 1.6 et l'autre à partir du 1.7.1977.

Tél. 026/2 17 21 36-1237

Boutique mode à Martigny
cherche

vendeuse qualifiée

Entrée immédiate.

Tél. 026/2 48 65 026/2 21 68 privé 36-774

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir

ferblantier ou ferblantier appareilleur

Place stable, avantages sociaux.

S'adresser à Coutaz, ferblanterie - couverture, maîtrises fédérales, 1890 Saint-Maurice. 143.149.486

Maillard Coiffure, Crans-Sierre
cherche

coiffeuse-manucure

pour dames ou mixte.

Place stable.

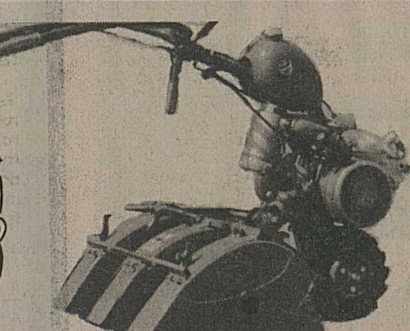
Faire offres avec références ou se présenter, tél. 027/41 22 62. 36-24944



Tracteurs et tondeuses pour pelouse de 3 à 16 ch, moteur essence ou élect.



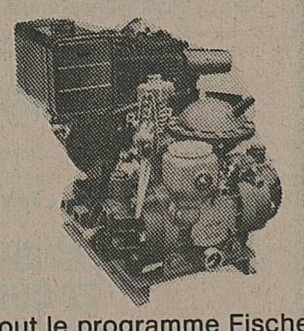
Sarcluse Agria et Honda de 3 à 6 ch, transformable en faucheuse, compresseur, etc.



Motoculteur à roue motrice 6 ch, larg. 10 à 65 cm, fraise et hoes à 3 rangs pour oignons.



Motofaucheuse de 4 à 8 ch barre normale ou universelle.



Tout le programme Fischer pour la lutte antiparasitaire
FLEISCH SA Saxon
Tél. 026/6 24 70

Dorénaz
Samedi 4 juin
Salle La Rosière
dès 21 heures

BAL

organisation: **ski-club**
avec les
Aristochats

OPÉRATION HÉRODE



Copyright by opera mundi

Evelyn Anthony 8

Elle se raidit en voyant la porte s'ouvrir. Une femme grande et fort belle s'approchait, très élégante dans une robe brune rehaussée par une écharpe de soie autour du cou, nouée avec un rang de perles. Des cheveux bruns, un parfum de luxe. Suffoquée par la haine, la jalousie la crispa au point qu'elle n'eut pas la force de prendre la main tendue.

— Madame Minden ? Je suis Louise de Cordant. Que puis-je pour vous ?

— Je dois vous parler.

Un fort accent. Elle regarda Sophie.

— Ma fille, dit Louise.

— Je suis la femme de Heinz Minden. J'arrive de Bonn pour vous parler.

— Veuillez vous asseoir, Madame.

Sophie s'approcha d'Ilse Minden.

— Pourquoi voulez-vous voir ma mère ?

Sans répondre, l'Allemande alla s'asseoir dans un fauteuil en posant le vilain sac sur ses genoux. Elle s'adressa à Louise.

— Je ne m'exprime pas bien en français. Je voudrais vous parler seule.

— Ma fille est au courant, pour votre mari, dit Louise avec calme. Vous pouvez tout dire devant elle. Pourquoi êtes-vous venue ici ?

— Elle sait, pour mon mari ?

Les yeux bleus dévisagèrent Sophie, plus sarcastiques maintenant qu'hostiles.

— ... Tout ce qui le concerne ?

— Oui, nous n'avons pas de secrets en famille.

— Quelle chance de n'avoir rien à cacher ! Je désire vous parler seule. Je viens de si loin...

— Sophie, dit Louise, laisse-nous, chérie.

A certains moments, mieux valait ne pas discuter. Sophie hésita, d'abord. Son amant prétendait que sa mère devait son autoritarisme au fait d'être une riche Américaine. Opinion superficielle et mensongère : sa mère avait le don de commandement parce qu'elle savait parfaitement se dominer en toutes circonstances, ce que Gérard, dont les allures de matamore masquaient mal la faiblesse, ne comprendrait jamais. Elle se leva et sortit.

— Merci, dit Ilse Minden.

(A suivre)

IMPORTANTE VENTE AUX ENCHÈRES D'ANTIQUITÉS

Avenue Florimont 24 à Lausanne
dans les salons de la villa

«JADIS ANTIQUITÉS»

est chargé de réaliser par voie d'enchères
tout le contenu de la villa.

EXPOSITION

samedi et dimanche 4 et 5 juin
de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. 30

VENTE

mardi - mercredi - jeudi - vendredi
7-8-9-10 juin
dès 14 heures

MEUBLES ANCIENS ET DE STYLE

Belle commode Louis XIV - Commode et petit meuble Louis XVI de Majolini - Salon Louis XV recouvert tapisserie Aubusson, soit: canapé, 4 fauteuils à dossier plat et 4 chaises - Lit de repos et 6 chaises bernoises Louis XVI médaillon - Méridienne Louis XV - Suite de 4 fauteuils Louis XVI - Poudreuse Louis XVI marquée - Table ronde Louis XVI - Petits meubles Louis XVI - Perruquière Louis XV bernoise - Bureau cylindre acajou - Armoire 1 porte - Secrétaire Restauration - Chauffeuse - Banc-bahut - Petit bureau Napoléon III - Divers meubles anciens.

COLLECTION D'ARGENTERIE ANCIENNE DES XVIII^e ET XIX^e SIÈCLES

Cafetières - Soupières - Légumiers - Services à thé et café - Argent et argent doré - Plats - Coupes - Chandeliers - Vieux-Lausanne - Ménagères - Sucreries, etc.

COLLECTION DE PORCELAINES ET FAIENCES DES XVIII^e ET XIX^e SIÈCLES

Chine de la Cie des Indes - Nombreuses pièces Japon - Meissen - Vieux-Nyon - Limoges - Vieux-Paris - Porcelaines anglaises Milton et Wedgwood

TABLEAUX, GRAVURES ET DESSINS

Bocion - Vuillermez - Olsommer - Gos - Leroux - Maxence - Rivier - Aberli - Meier - Rider - Bidermann - Wexelberg - Linck - Pérignon, etc.

COLLECTION D'ÉTAINS ET CUIVRES DES XVIII^e ET XIX^e SIÈCLES

Channes - Fontaines - Plats - Assiettes - Sucreries - Bougeoirs

LUMINAIRES - BRONZES SCULPTURES

Très beau lustre cristal - Bronze de Dalou, tête de jeune fille - Miroirs - Manarin et paire de vases cloisonnés - Mortiers - Daubières - Sculpture de saint Joseph et de l'Enfant Jésus - Calices en bois

TAPIS

Kirman - Kabistan - Soumak - Chirvan - Pergame - Jamuth - Bechir - Boukara - Karamanie - Peudik - Kilim, etc.

DIVERS

2 pendules neuchâteloises - Ivoires - Vases de Gallé - Miniatures - Eventails - Poupées anciennes - Très beaux livres reliés cuir - Cristallerie et verrerie anciennes - Collection pièces de tir et médailles commémoratives

Conditions de vente: au comptant, échute 2%.

La presque totalité des objets sera vendue au plus offrant.

Les objets anciens seront vendus avec garantie.

LOUIS DEILLON

Membre de la Chambre vaudoise des commissaires-priseurs et des experts professionnels d'art ancien
Caroline 2 bis - Tél. 021/23 14 60
Avenue d'Echallens - Tél. 021/24 65 20
Lausanne



VÉHICULES AUTOMOBILES

Nombreux
véhicules
pour
bricoleurs
à enlever
au

**GARAGE
DES ALPES**
La Tour-de-Peilz
021/54 33 91/92

A vendre

Yamaha 6500

19 000 km
en très bon état.

Fr. 1500.-

Tél. 028/7 85 94
après 18 heures
36-12743

A vendre

**Simca 1000
GLS**

En bon état
Avec accessoires
Expertisée
Fr. 1700.- à discuter.

Tél. 027/55 38 04
dès 18 heures
36-25044

A vendre

Mercedes 250

expertisée
automatique
54 000 km, année 75

Fr. 18 300.-

Tél. 027/55 34 99
36-460118

A vendre
d'occasion

**monoaxe
Rapid**

avec remorque
à prise de force
et barre de coupe

Tél. 027/36 10 90

36-5634

BMW 630

rouge
accessoires
1976

**GARAGE
DES ALPES**
La Tour-de-Peilz
021/54 33 91/92

A vendre

**Volvo
245 L**

blanche, 1975
parfait état

Tél. 027/22 97 40

36-2802

A vendre
cause départ

**Ford Taunus
2000 GL**

achetée en mars 77
1000 km

Tél. 027/22 14 25
22 12 71
36-25228

**Toyota
1200**

gris métallisé
1975

**GARAGE
DES ALPES**
La Tour-de-Peilz
021/54 33 91/92



Je cherche
à acheter une

agriette

d'occasion
en parfait état.

Tél. 026/5 32 16

36-4811

A vendre

Autobianchi

rouge-noire
radio stéréo
8000 km

Fr. 9000.-

Tél. 027/41 51 51
36-765

A vendre

**Suzuki
GT 125**

modèle 1975

Tél. 027/22 37 85

36-301411



**Tuyaux polyéthylène de qualité
de 4 atu à 12 atu. d'écl.**

100 m 1/2 3/4 1" 1 1/4 1 1/2 2"
52.- 66.- 105.- 155.- 240.- 365.-

C. Vuissoz-de Preux, Grône
Tél. 027/58 12 51 - du stock

Particulier vend

**caravane
de camping**

3 - 4 places
Avec auvent neuf

Fr. 3900.-

Tél. 027/22 26 16
36-25631

A vendre

Opel Blitz

1965

S'adresser au
025/7 41 82
heures des repas
143.267.090

A vendre

BMW 3.0 S

1972, expertisée
Fr. 10 500.-

Tél. 026/2 32 32
36-2908

A vendre

Mini 1000

expert., 43 000 km,
jantes larges
plus 4 pneus neufs
d'hiver montés
sur jantes

Fr. 3200.-

Tél. 026/8 82 73
36-400570

A vendre

**tripporteur
Vespa**

S'adresser au
Garage Willy
Super-Motorama
Sion
Tél. 027/22 45 55
36-301412

A débarrasser

Austin 1300

modèle 1971
4 portes
pneus neufs

Fr. 500.-

Tél. 027/22 02 29
le soir

Occasion

Skoda 1100 L

660 km

Fr. 6800.-

Tél. 027/86 23 68
027/86 44 17
privé

36-2829

Occasion

Daf 55

mod. 1972, 29 000 km
expertisée

Fr. 3900.-

Tél. 027/86 23 68
027/86 44 17
privé

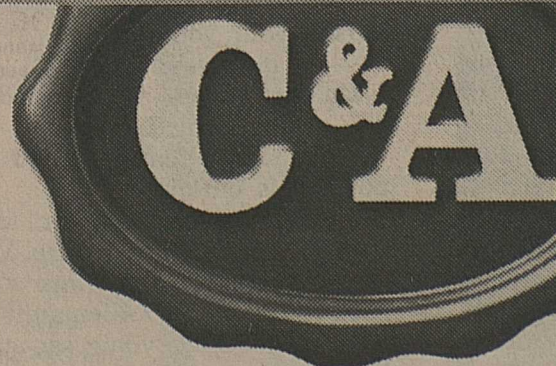
36-2829

La Nouveauté en tout cas C&A

**Dès aujourd'hui, sur
présentoirs spéciaux
en tous nos magasins,
robes d'été, dans
les nouveaux coloris
et formes.**

**La sensation:
Toutes aux prix de**

600.

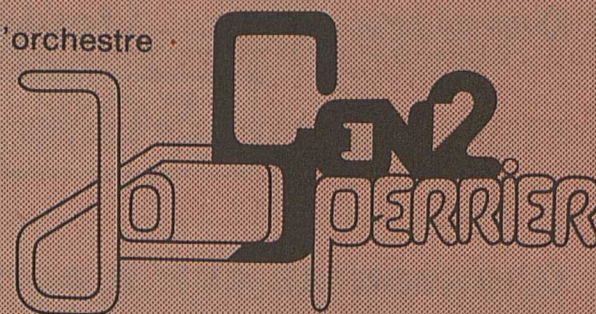


**Tout de la
Mode Contis
et encore
beaucoup plus!**

Casino de Saxon Samedi 4 juin dès 21 heures avec l'orchestre

Organisé par le groupe folklorique
L'Arbarintze
de Saxon

GRAND BAL



AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A vendre à Châteauneuf-Conthey en zone villas

terrain à construire

5 parcelles de 1000 m2
éventuellement plus, selon désir.

Complètement équipées: voies d'accès, eau, égouts, électricité. Situation magnifique, à proximité: centre scolaire, bus, piscine, commerces.

Renseignements:
tél. 027/22 10 97
et 31 12 01

A vendre

chalet

dans les **mayens de Saxon**, comprenant: cuisine, douche, WC, 3 chambres agencées, chauffage au mazout, équipé en électricité. Surface 1500 m2. Alt. 1100 m. Accessible toute l'année.
Fr. 95 000.-
Reprise hypothèque possible.

Tél. 026/6 25 86 36-25548

Urgent!
A remettre au centre de Crans-sur-Sierre

salon de coiffure

22 sièges, entièrement équipé, agencement récent, ultra moderne Pour personne solvable, prix à discuter.

S'adresser à case postale 110
3963 Crans-sur-Sierre 36-25567

A vendre à Sion, Petit-Chasseur 65
appartement 3 1/2 pièces
avec cave et place de parc entièrement rénové.

Prix exigé: Fr. 135 000.-
Hypothèque à disposition.

Pour tous rends., s'adresser à la fiduciaire Charles Dumas, Dent-Blanche 10, Sion, Tél. 22 14 68 heures bureau 89-87

A louer SION
appartement
tout confort
immeuble récent
Av. Grand-Champsec
3 1/2 - 4 1/2 pièces
dès Fr. 365.-
plus charges

SION
Av. Maurice-Trolliet
appart.
3 1/2 - 4 1/2 pièces
dès Fr. 310.-
plus charges

SION
imm. Les Pelouses
appart.
3 1/2 - 4 1/2 pièces
dès Fr. 278.-
plus charges

A vendre SAINT-MAURICE
au centre
appartement
6 1/2 pièces
de 170 m2 plus cave
et place de parc

Courtage et gérance
J. Pellet
Sion
Tél. 027/22 16 94
36-263

Vercorin

A vendre
parcelle terrain à bâtir
900 m2

Tél. 021/34 61 13
22-303729

A vendre
Mayens-de-Riddes
appartement
de vacances
Vente aux étrangers
autorisée.
Tél. 027/36 26 58
36-25587

Haute-Nendaz
A louer près télécabine, directement du propriétaire
appartement
neuf
équipé pour 8 pers.
ainsi qu'un
chalet
pour 5 pers.
Prix modéré
Tél. 027/88 23 14
36-21134

On cherche à louer à Martigny
appartement
4 1/2 - 5 pièces

Préférence
attique ou duplex.
H.-A. Muff
Rue du Léman 15
1920 Martigny
Tél. 026/2 27 01
36-25396

A louer à Vétroz dans villa coin tranquille

joli appartement

2 chambres, cuisine et bains.

Pour tous rends., tél. 027/36 15 97 heures des repas 36-301405

A vendre entre Saint-Maurice et Epinassey
terrain à bâtir de 3838 m2

Fr. 14.- le m2
En zone de construction villa.
Equipement au bord de la parcelle.

Offre sous chiffre A 304167 à Publicitas, 1951 Sion.

On cherche à louer en Valais

du 10 au 31 juillet

chalet

comprenant 6 lits.

S'adresser au 066/56 72 33 93-42132

Je cherche
terrain à bâtir
pour petite villa.

Valais central.
Plaine ou mi-coteau.

Faire offres sous chiffre P 36-902083 à Publicitas, 1951 Sion.

Saint-Luc
A louer

petit studio de vacances
(3 personnes)

Tél. 027/55 29 57 36-25628

A louer à Bramols

joli appartement de 3 pièces
très ensoleillé
2 balcons.

Vue dominante village et campagne. Grande cuisine agencée et multiples avantages.
Fr. 330.-

Tél. 027/31 13 70 36-2826

A vendre aux Mayens-de-Sion

beau chalet

de 5 chambres, séjour, tout confort, situation privilégiée.

Ecrire sous chiffre P 36-25599 à Publicitas, 1951 Sion.

Je cherche

petite maison ou chalet

Valais central.
Altitude maximum 700 m.
Surface habitable: 80 m2 env.
avec petit terrain.
Paiement comptant.

Offre sous chiffre P 36-902082 à Publicitas, 1951 Sion.

Vacances à la mer

et à la montagne

Alba Adriatica

A louer

appartement 4-6 pers.

20 m de la plage (1re file).
Abruzzo, ville du soleil, plage merveilleuse avec pinède, situation tranquille, à 70 km du Gran Sasso d'Italia (3000 m)

Tél. 027/22 80 71 (heures repas) 36-4817

Devenez propriétaire

d'un chalet neuf

avec versement initial de **Fr. 50 000.-**, le solde en hypothèque.

● **A Ovronnaz**, alt. 1300 m chalet, comprenant: au rez, cuisine équipée, grand séjour, cheminée, cave, WC. à l'étage: 3 chambres à 2 lits, bain et WC Terrain aménagé. Libre immédiatement. Conditions: versement initial Fr. 50 000.- hypothèque 140 000.- Prix 190 000.-

● **A Vêrines-sur-Chamoson**, alt. 1000 m très beau chalet en madriers doublé 3 chambres, séjour, cheminée, cave, bain 2 WC, cuisine équipée. Terrain aménagé. Conditions: versement initial Fr. 50 000.- hypothèque possible 135 000.- Prix 185 000.-

● **A Ovronnaz** nous vous offrons quelques parcelles de terrains à bâtir équipées Fr. 40 000.-

Vente sans intermédiaire, directement par le constructeur.

Pour rends.: **Antoine Roduit**, 1912 Leytron
Tél. 027/86 26 30 enregist. ou 027/86 34 04 dès 18 h. 36-25634

Cherche à Sion, quartier avenue Gare - quartier Saint-Guérin

appartement 4 pièces

Ecrire sous chiffre P 36-25622 à Publicitas, 1951 Sion.

Anzère. A vendre directement du propriétaire

appartement neuf de 64 m2, 3 pièces

2 chambres, séjour, salle de bains et cuisine.
Situation plein sud.
Fr. 1700.- le mètre carré.

Ecrire sous chiffre P 36-902081 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer à Sion tout de suite ou à convenir dans quartier tranquille et ensoleillé

bel appart. moderne 3 pièces, grand hall à manger

2 balcons, cave, ascenseur 6 chaînes TV

joli appart. moderne 2 1/2 pièces et cave

studio

avec salle d'eau cuisinette séparée

Ecrire sous chiffre P 36-25625 à Publicitas, 1951 Sion ou tél. 027/22 04 13 dès 18 heures

A vendre

appartement de vacances

Mayens-de-Riddes

3 p., grand balcon.

Tél. 01/784 47 05 44-305141

On cherche aux environs de Sion

chalet

pour 5 personnes

Pour juillet.

Tél. 027/36 12 75 36-301408

A vendre à Randogne

parcelle de 780 m2

Zone chalets.

Ecrire sous chiffre P 36-25593 à Publicitas, 1951 Sion.

Couple avec 3 enfants cherche

chalet

du 1er au 21 août.

Max. Fr. 400.-

Tél. 021/52 84 16 22-482420

Cherche à louer

chalet

4 lits, Valais central, du 17 au 31 juillet. Prix modéré.

Tél. 021/36 29 40 22-303886

Montana-Vermala

A louer
appartement de vacances meublé
2 1/2 p., grand confort, avec jardin, panorama sur les Alpes valaisannes. Par semaine ou par mois. Libre jusqu'au 13.1.1978
Tél. 027/41 38 27 36-25094

Cherche à Martigny

un dépôt

environ 500 m2

Prix raisonnable. Accès facile.

Faire offres sous chiffre 89-41870 aux Annonces Suisses SA ASSA, 1951 Sion.

A vendre à Erde-Conthey

terrain à construire

pour villa

1300 m2
Fr. 50.- par m2

Ecrire sous chiffre P 36-902072 à Publicitas, 1951 Sion.

Pour vos vacances à la mer à louer à Bibione près de Jesolo à 100 m de la plage

petite villa

de 8 lits sur deux étages.

Convient pour deux familles. Libre du 13 au 30 juin ainsi que les trois premières semaines août

Tél. 026/5 34 40 36-4607

A vendre à Täsch près de Zermatt

terrain à construire

env. 1000 m2 en bordure du village. Bonne occasion pour construire chalet. Situation calme et tranquille.
Fr. 150.- le m2.

Tous rends.: Aufdenblatten Jos. Mischabel 3921 Täsch 36-25633

A louer à Monthey pour date à convenir

attique 5 pièces

Cuisine équipée, grand living 3 chambres à coucher Fr. 795.-, charges et garage compris. Un mois de loyer gratuit.

Tél. 025/4 22 87 heures des repas 36-25467

A vendre Les Collons-Thyon

2-pièces meublé

au rez, côté vallée Fr. 75 000.-

Ecrire sous chiffre P 36-301418 à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre Mayens-de-Sion ouest

terrain pour chalet

alt. 1200 m
Vue, équipé, route.

Tél. 027/22 39 59 36-301420

A vendre

magnifique mobilhome

sur parcelle aménagée surface d'habitation 60 m2, chauffage central à mazout, eau courante, électricité, installations sanitaires raccordées.

Emplacement à Yvorne, avec piscine, tennis, supermarché.

Pour tous renseignements: tél. 022/96 38 67 après-midi 36-25627

Je cherche pour clients plusieurs

établissements commerciaux

petits et moyens bars, tea-rooms, cafés, autres.

M. Clerc, av. de la Gare 39, Sion
Tél. 027/22 80 50 36-239

Veyonnaz On cherche

terrain à construire

1000 à 2000 m

Faire offre à case postale 24 1920 Martigny 36-5641

A louer à Sion, Platta, pour début juillet

appartement 3 1/2 pièces

Cave et galetas. Fr. 345.- charges comprises.

Tél. 027/23 29 56 22 54 80 36-4015

On offre gratuitement

pour vacances à Sion à dame de préférence appartement 3 pièces meublé contre soins à donner aux chats.

Tél. 027/23 32 69 36-301414

A vendre sur Champlan

terrain à bâtir de 1000 m2

complètement équipé vue imprenable.

Ecrire sous chiffre P 36-301416 à Publicitas, 1951 Sion.

Dans le cadre de l'assainissement des finances fédérales, sait-on que:

- la TVA remplacera purement et simplement l'Icha (impôt sur le chiffre d'affaires) actuel
- le taux TVA normal 10% sera inscrit dans la Constitution et ne pourra pas être modifié sans l'accord du peuple et des cantons
- un taux de 6% seulement sera appliqué aux prestations de l'hôtellerie et de la restauration
- un taux de 3% seulement frappera l'alimentation, les livres et journaux, etc.
- pas de TVA pour les loyers, intérêts hypothécaires, annonces, service de santé, dépenses de formation, etc.

OUI

au remplacement de l'Icha par la TVA, OUI à l'assainissement des finances fédérales

Comité d'action valaisan

Derniers jours Liquidation partielle autorisée jusqu'au 15 juin

50% RABAIS SPÉCIAL sur toutes nos chaussures
pointures disponibles 34 à 41

Chaussures cuir à partir de Fr. 39.-

F. GIMMI
vis-à-vis hôtel Poste Sierre

maroquinerie - boutique
Tél. 027/55 17 95
Fermé le lundi matin

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A vendre à Sion, rue du Sex

luxeux appart. 4 1/2 p.
situé au dernier étage

Situation très ensoleillée avec vue panoramique.
Équipement confortable, machine à laver la vaisselle et le linge.
Surface: 100 m2 environ.
Fr. 176 000.-
Hypothèque Fr. 80 000.- sans frais.

Tél. 027/22 05 67

36-1337

A louer à Sion, rue du Sex 11
magnifique appart. 3 1/2 p.
entièrement rénové.

Loyer mensuel Fr. 650.- y compris garage et charges.

Pour tous rends., s'adresser à
Fiduciaire Charles Dumas
Dent-Blanche 10, Sion
Tél. 22 14 68 heures de bureau

A remettre en location
à Crans-sur-Sierre

magasin 120 m2

avec magnifique agencement,
sans reprise de stock.

Le local se trouve en bordure de la route principale, à 50 m de la Migros.
Prix très intéressant.

Ecrire sous chiffre P 36-902074 à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre à Sierre-Ouest
studio meublé

Rendement intéressant
Fr. 64 000.-

Pour tous renseignements
s'adresser à
AGENCE MARCEL ZUFFEREY
Sierre - Tél. 027/55 69 61

A louer à Sion, Wissigen, dans
immeuble résidentiel neuf

magnifique appartement

comprenant:
1 grand living avec balcon-loggia
1 cuisine entièrement équipée
2 chambres à coucher
1 salle de bains
1 WC séparé

Libre tout de suite ou à convenir.
Fr. 500.- par mois, charges compr.

Pour traiter, tél. au 22 91 54
durant les heures de bureau
36-25383

On cherche à acheter à Sion
(centre ville exclu)

appartement

de 5 à 6 pièces avec 2 salles d'eau
tranquillité, vue.
Offres détaillées avec prix exigé
sous chiffre OFA 1918, Orell Füssli
Publicité SA, 1951 Sion.

A louer, centre ville de Sierre

dépôt de 600 m2

au premier sous-sol
avec monte-charge.

Tél. 027/55 02 35

36-8218

Devenez propriétaire
d'un

APPARTEMENT

de 4 1/2 pièces, dès Fr. 155 000.-
dans un petit immeuble de qualité,
à construire à

Grimisuat

Vente directe - sans intermédiaire

Pour tous renseignements, sans
aucun engagement
Tél. 027/38 19 04 (bureau et app.)
y compris samedi et dimanche

Bureau d'architecture
Jean-Paul Balet
Grimisuat

36-25621

On cherche à louer
chalet 5 à 6 lits

Altitude de 700 à 800 mètres
pour le mois de juillet.

Tél. 038/24 06 18 87-30280

A louer à Evionnaz

appartements 3-4 pces

subventionnés ou non

Tél. 026/6 21 63
36-24992

A vendre ou à louer à l'année

chalet

aux Mayens-de-Sion.

Altitude 1000 mètres.

Ecrire sous chiffre P 36-25500 à
Publicitas, 1951 Sion.

Je cherche à louer

joli chalet 3 chambres

pour le mois de juillet

Faire offre avec prix à Georges
Diserens, Clos d'Aubonne 23bis
1814 La Tour-de-Peilz

Prix-choc Coop



Parasol

Ø 180 cm.
Solide feuille plastique,
teinte unie à l'extérieur,
dessin à fleurs à l'intérieur.
En rouge, bleu ou vert.

49.-

Socle de parasol

Plastique. Lestable avec de
l'eau ou du sable.

14.90

Chaise longue

«Relax-Etoile»
Châssis tubulaire zingué.
Rembourrage 30 mm.
Réglable de la position
assise à l'horizontale.
En orange ou rouge.

69.-

Siège pliant LORD

Châssis tubulaire zingué.
Rembourrage 30 mm.



27.-
seulement
exclusivité Coop

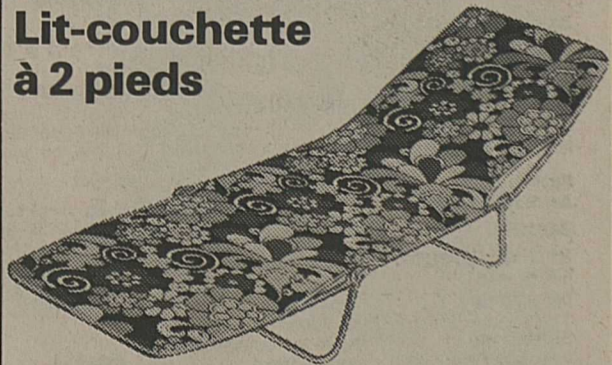
Table de camping



avec plateau
Werzalit insensible
aux intempéries.
Hauteur réglable.
60 x 80 cm.

35.-
seulement

**Lit-couchette
à 2 pieds**



avec solide garniture
spéciale en coton.
Uni ou multicolore.

27.-
seulement

Coop - compte pour qui sait compter!

**Dans votre Centre Coop et dans les
grands magasins Coop**



Spécial meubles 77... pour les sociétaires de CSSE

Le rayon du mois de juin et son rabais traditionnel

Le rayon ameublement: **TAPIS
CAMPING
MEUBLES DE JARDIN**

Trio folklorique à la gloire du cor des Alpes



« L'Echo du Haut-Valais », tel est le nom de ce sympathique trio. En son sein, l'abbé Schmid, vicaire de la paroisse de Viège, le plus petit mais pas le moins talentueux dans l'art de pratiquer cet instrument folklorique.

BRIGUE. - Quelque peu abandonné pendant quelques années, le cor des Alpes a de nouveau repris ses droits dans le secteur. A telle enseigne qu'il refait partie intégrale du folklore haut-valaisan. A tel point que des amateurs de cet instrument aussi attrayant qu'encombrant entendent lui vouer un culte particulier pour l'avenir. C'est d'ailleurs le

cas d'un trio qui vient de se constituer à cet effet, le premier du genre dans la région. Lors de sa première sortie officielle, il s'est d'ailleurs taillé un succès remarquable. A telle enseigne que les exécutants envisagent de doubler leurs répétitions artistiques afin de se produire toujours mieux et de susciter de l'intérêt parmi la jeunesse.

Gigantesque entreprise en construction au pied du Cervin: la station souterraine d'épuration des eaux usées

ZERMATT. - Récemment, le NF a brièvement signalé la construction à Zermatt d'une station d'épuration des eaux usées. La réalisation de ce projet constitue un ouvrage insolite dont l'importance mérite d'être relevée. Les installations seront en effet souterraines et coûteront la bagatelle de quelque 20 millions de francs. Pour en savoir plus, nous avons pris contact avec le président de la commune, M. Daniel Lauber. Laissons-lui donc la parole :

« Au début de l'année 1963, sous l'impulsion du président J. Aufdenblatten, le problème de la concentration et de l'épuration des eaux usées de la commune de Zermatt a été mis à l'étude. Dès le 30 avril, on procédait à la construction des collecteurs de concentration dont le devis des travaux s'élevait à 2 400 000 francs. En juin de la même année, un projet de station d'épuration biologique, prévu pour le traitement des eaux de 24 000 habitants, est réalisé. Son implantation est prévue à Spiss sur la rive droite de la Viège, à l'emplacement occupé depuis, par la station d'incinération des

ordures et les aménagements de l'entreprise U. Imboden. En avril 1964, une variante des installations d'épuration est envisagée. Celle-ci permet une construction en deux étapes, 12 000 et 24 000 habitants. Une demande de subsides cantonal et fédéral, portant sur un total de 12 300 000 francs est présentée. Elle a été suivie d'un décret le 19 juin 1964.

« Dès 1965, l'étude d'une station d'épuration souterraine, construite en rocher, est décidée. De nombreux avantages s'attachent à cette conception: installations d'un accès facile, à l'abri du gel, de la neige et

Après la faillite de l'entreprise Bodenmueller

● Pas de gros problèmes pour les travailleurs du Bas-Valais

● Situation plus difficile pour ceux du Haut et pour les cadres

BRIGUE. - La situation du personnel de l'entreprise Bodenmueller en faillite, celle des cadres surtout n'est vraiment pas facile à résoudre. Pour l'analyser objectivement, il sied tout d'abord de prendre en considération l'ensemble de ces travailleurs répartis dans le canton. Et non seulement la partie d'entre eux qui, habitant le Bas-Valais où les occasions de travail sont plus nombreuses que dans le Haut, auront la chance d'être plus facilement recyclés.

Selon nos informations, l'entreprise occupait 235 personnes au total. Soit 155 Suisses, 45 frontaliers, 25 saisonniers et 10 apprentis. Parmi ces travailleurs figurent 57 cadres ou spécialistes: 15 contremaîtres dans le Haut et 4 dans le Bas, 22 chauffeurs de camions dans le Haut et 1 dans le Bas, 5 agents techniques dans le Haut et 2 dans le Bas ainsi que 7 chefs du personnel dans le Haut et 1 dans le Bas. Ce sont précisément ces gens qui rencontrent les plus grandes difficultés pour se recycler. Sans toutefois que leurs collègues soient à l'abri de tout souci.

L'Office cantonal de la protection des travailleurs assure la coordination

En l'absence de M. Gay-Balmaz, chef de l'Office cantonal des relations du travail et de la protection des travailleurs, occupé à l'extérieur du canton, c'est l'un de ses collaborateurs, M. Mathieu, qui a bien voulu répondre à nos questions. « Notre service assure la coordination entre les syndicats,

l'employeur et les ouvriers pour leur trouver de l'occupation le plus rapidement possible », a précisé notre interlocuteur. A son avis, la situation est différente selon les chantiers. A Visperterminen, par exemple, les travaux se poursuivent normalement. Il en est de même pour certains ouvrages en construction dans le Bas-Valais. Les différents partenaires se réuniront à nouveau lundi prochain, pour faire le point de la situation et discuter, notamment, des questions de salaire. Dans ce domaine, notre informateur relève la bonne volonté manifestée par l'employeur.

L'avis des syndicats

M. Varone, secrétaire de la FOBB, nous a déclaré que les syndicats et l'Office cantonal de la protection des travailleurs ont tenu leur première séance le 1^{er} juin dernier, sitôt la faillite Bodenmueller connue. En ce qui concerne les travailleurs du Bas-Valais, il ne semble pas qu'il y ait de gros problèmes pour les recycler. Le problème se pose avec beaucoup plus d'acuité dans le Haut-Valais où les cadres, les employés techniques, les machinistes et certaines vieux travailleurs rencontreront de plus grandes difficultés pour trouver un nouvel emploi. Pour ce qui concerne les salaires, les travailleurs payés à l'heure ont été payés jusqu'au 23 mai. Quant aux employés payés au mois, à la fin du mois de mai, ils n'ont touché leur salaire que jusqu'à fin avril. M. Varone ignore si l'affaire est actuellement réglée.

Pour ce qui est des dispositions contractuelles, notre interlocuteur espère les prétentions salariales, c'est à dire le 13^e salaire et autres prestations, versées grâce à l'union de toutes les organisations syndicales signataires de la convention collective.

Dans le Bas-Valais, il n'y a qu'un seul chantier qui a arrêté son activité: celui du centre sportif d'Ovronnaz. Les autres ont tous pu continuer. On ne peut toutefois pas encore assurer avec certitude les salaires. C'est là que réside le gros problème. Cette question est à trancher par l'autorité judiciaire.

Pour le centre sportif d'Ovronnaz, la situation se complique en raison du fait que l'entrepreneur a soumissionné bien en dessous du prix normal. Il semble qu'il en serait de même pour d'autres ouvrages. Il est donc clair que les successeurs ne peuvent se permettre de reprendre les travaux dans les mêmes conditions. Qui prendra donc en charge la différence? Il faudra peut-être que les travaux soient remis en soumission. Dans le cas de Gonset, à Martigny, notre interlocuteur croit savoir que le maître d'œuvre, avec un architecte et un nouvel entrepreneur, serait en train de passer une nouvelle convention dont les termes seront probablement connus lundi soir.

Du côté de Brigue, le secrétariat FOBB est moins optimiste. On espère toutefois y voir plus clair à partir de la semaine prochaine. Pour l'heure les frontaliers concernés restent chez eux en attendant qu'on leur ait trouvé une nouvelle occupation.

Syndicats chrétiens :

M. Michel Zufferey nous dit

Dans le Bas-Valais, nous dit M. Michel Zufferey, secrétaire de la Fédération des syndicats chrétiens, 50 ouvriers sont occupés sur trois chantiers pour le compte de l'entreprise Bodenmueller. En ce qui concerne la partie romande du canton, l'affaire

est réglée. Le salaire des 30 ouvriers engagés à Martigny (Gonset) est assuré. C'est le maître de l'œuvre qui garantit les salaires et la poursuite des travaux. Jeudi, notre syndicat a pris contact avec ces ouvriers pour leur expliquer qu'ils devaient poursuivre le travail. Lors d'une interview, à la radio, j'ai profité de recommander aux ouvriers du Valais romand de poursuivre leur travail. Vraisemblablement le problème des ouvriers sera également liquidé au point de vue emploi et au point de vue salaire. A l'exception des cadres qui auront des difficultés. Ceux qui résident dans le Bas-Valais, une demi-douzaine environ, pourront certainement être recyclés aussitôt que les travaux du centre sportif d'Ovronnaz pourront reprendre.

En ce qui concerne le Haut-Valais, M. Regotz, collaborateur de M. Zufferey, espère pouvoir placer tous les travailleurs manuels (maçons, manœuvres, machinistes) soit dans les différentes entreprises du Haut-Valais, soit dans les entreprises qui reprendront les travaux confiés à l'entreprise Bodenmueller et qui s'élèvent à 15 millions. Je profite de l'occasion, a poursuivi M. Zufferey, pour lancer un appel à l'adresse des entreprises qui auraient besoin de cadres ou de spécialistes. Il y va là d'une question de solidarité.

Les salaires des cadres devraient être versés soit aujourd'hui vendredi, soit lundi. Les cadres rencontrés jeudi par M. Zufferey avaient bon espoir de voir leur situation s'améliorer. Reste en suspens le problème des caisses sociales dont les cotisations n'ont pas été versées depuis le début de l'année, a souligné M. Zufferey. Il y a là un danger certain pour les entreprises qui retiennent les cotisations sur le salaire de leurs ouvriers, lorsque leur situation financière ne leur permet plus de faire face à leurs devoirs. En ce qui concerne l'entreprise en question, le problème pénal peut en outre se poser. M. Zufferey en profite également pour lancer un appel aux entreprises qui ont du retard dans ce domaine, afin qu'elles se mettent à jour avec le versement des cotisations retenues sur le salaire des ouvriers et non versées aux caisses respectives. Pour conclure, M. Zufferey ajoute qu'il s'attendait un peu à la faillite de l'entreprise lorsqu'il a su qu'il avait fait assurer tout son personnel, l'année dernière déjà, à la caisse de chômage, et surtout lorsqu'il eut connaissance de la politique des prix exercée au sein de cette entreprise. De plus, les investissements en Espagne n'ont évidemment pas arrangé les affaires.

Par ailleurs, il est pour l'heure impossible d'évaluer le montant de la faillite. Tout chiffre serait fantaisiste.

En cas de dépannage par le TCS...



M. Victor Kronig, patrouilleur du TCS: la coordination doit exister entre les différents secouristes.

BRIGUE. - Dans le courant de la semaine dernière, un automobiliste - membre du TCS - dut avoir recours aux bons offices du Touring-Club pour récupérer son véhicule tombé dans un canal. Entre-temps, probablement par manque de synchronisation, la police cantonale avait engagé un autre dépanneur qui avait presque terminé le travail, à l'arrivée des dépanneurs du Touring-Club. Or, l'automobiliste en question s'est vu tout de même présenter par ces derniers la facture de leur déplacement, soit 117 francs au total. Il s'en acquitta, non sans toutefois

manifestar son étonnement. Comme l'intéressé s'est adressé à ce propos, à la rédaction de notre journal, nous avons tenu à en savoir plus auprès du patrouilleur du TCS, M. Victor Kronig, à Brigue-Glis.

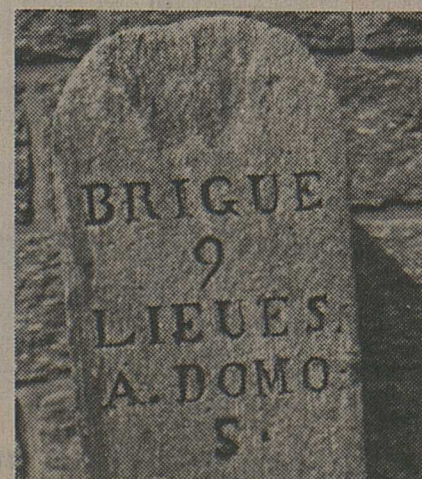
Celui-ci a tout d'abord regretté qu'il n'y ait pas eu de meilleure coordination entre les différents secouristes engagés. Il a en outre précisé que la facture présentée correspond à la pratique du TCS en cas de dépannage. Les formulaires sont à disposition des membres du TCS pour obtenir le remboursement des frais pris en charge par l'organisation. Le processus paraît compliqué. Il n'est pas moins utile pour des raisons d'ordre administratif.

Par la même occasion, M. Kronig rappelle que le service de dépannage est à disposition des automobilistes, jour et nuit. Comme il ne lui est évidemment pas possible de rester en service 24 heures sur 24, il peut toutefois compter sur des partenaires recrutés dans les garages. Dans le cas particulier, deux d'entre eux sont intervenus. Et M. Victor Kronig de conclure que ce consortium fonctionne normalement et à la satisfaction générale. Il vient d'ailleurs d'équiper un nouveau véhicule capable de dépanner A les poids lourds.

Quant à nous, il paraît opportun de rappeler aux automobilistes tombés en panne ou accidentés d'avertir clairement la police et le dépanneur en cas de nécessité. De cette façon, la double intervention est automatiquement évitée.

Souvenir de l'époque des diligences

GABI. - A Gabi, au bord de la route du Simplon, entre Gondo et Simplon-Village, l'observateur est attiré par la présence d'une borne en granit rappelant l'ère napoléonienne. Son inscription en langue française est témoin. Selon elle donc, la localité se trouverait à 9 lieues de Brigue et à 5 de Domodossola. Des lieues qui ont toutefois plus rapport avec le nombre des refuges répartis sur la route du col où l'on procédait à l'échange des chevaux, qu'avec la distance réelle. Il n'en demeure pas moins que ce témoin du passé constitue une illustration bien vivante de ce qu'était l'époque des diligences. Véritable témoin d'une époque où la lieue avait encore une signification.



des avalanches. Une galerie de sondage est exécutée. Une étude géologique permet de mettre au point un projet présenté en avril 1971.

« L'Institut fédéral pour la protection des eaux communique, en mars 1974, un rapport traitant le cas particulier de Zermatt et définissant les conditions à remplir par la station d'épuration. Ces conditions, dépassant les normes admises alors, entraînent une modification des installations dans le sens d'une augmentation notable du degré d'épuration ainsi que du prix des installations. Pour permettre de découvrir la solution la plus économique, l'étude de deux variantes est demandée par l'Office fédéral. L'une concerne une station extérieure à Spiss, en aval de la station d'incinération des ordures, l'autre, extérieure également, à Biel entre Zermatt et Taesch sur la rive droite de la Viège. Deux autres variantes sont également étudiées, ceci en combinaison avec un parking pour voitures.

« Après d'importantes études comparatives, la construction de la station d'épuration souterraine est décidée. Une seconde demande de subsides cantonal et fédéral, portant sur un total de 19 millions et 50 millions de francs est présentée. Elle a été suivie d'un décret en novembre 1975. La station d'épuration en construction comporte, en première étape, deux chaînes de traitement pour une population de pointe de 22 000 habitants ayant une consommation journalière de 500 litres par jour et par habitant. En extension, la population raccordée sera portée à 30 000 habitants. A part le prétraitement des eaux usées et le traitement des boues, toute la station est construite en galerie sous rocher.

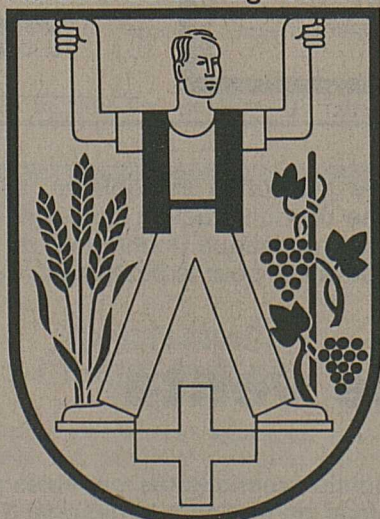
« La construction de la station d'épuration pose à Zermatt des problèmes spéciaux du fait de la fluctuation de la population à desservir, des conditions atmosphériques dues à l'altitude de 1610 mètres, au froid, aux chutes de neige importantes et à la topographie du terrain en aval de la commune. En outre, une enquête a permis d'établir qu'il serait pratiquement impossible de prévoir une utilisation agricole des boues d'épuration. Il y a encore lieu de tenir compte du débit de l'exutoire en hiver (période de haute saison) qui est de 1000 litres/seconde alors que le débit des eaux usées est de 300 litres/seconde et de la dilution de l'eau usée par les eaux de pluie et de fonte de neige (réseau unitaire).

« Les eaux sont tout d'abord dégrillées et désabées, puis suivent des traitements comportant une floculation, une décantation primaire, une aération, une décantation secondaire et un traitement biologique avec filtrage. Jusqu'à un débit correspondant à 8000 habitants, les eaux traversent la décantation sans floculation préalable. La déphosphatation de l'eau usée se fait par précipitation simultanée au chlorure ferrique dans le traitement biologique. Il est nécessaire d'ajouter à la station d'épuration proprement dite une installation de déshydratation des boues pour permettre leur incinération dans l'usine voisine.

« Il y a lieu de mettre en évidence l'attention touristique d'aménagements les plus efficaces possibles répondant aux derniers progrès effectués dans le domaine de l'épuration des eaux.

Nous remercions M. Lauber de ses renseignements illustrant d'admirable façon les efforts consentis par la communauté zermattoise, en faveur d'un harmonieux développement de la reine des stations touristiques haut-valaisannes.

Au service de l'agriculture



Chaque agriculteur a besoin d'une assurance contre la grêle et d'autres dégâts de la nature!

Nos collaborateurs se mettront volontiers à votre disposition pour vous informer au sujet d'une assurance contre ce fléau

Bramois Grand Léon 027 31 13 15
Leytron Mabilard Léon 027 86 27 15
Vionnaz Mariaux Jérémie 025 743 12

**OFFRES ET
DEMANDES D'EMPLOIS**

Technicien courant faible

Nous cherchons technicien courant faible avec concession A du téléphone (ou en préparation) et connaissances du courant fort, pour le poste de

**chef de département
des installations courant faible**

La personne recherchée doit être à même, et ceci d'une manière indépendante, de développer et diriger les affaires de son département:

- au niveau commercial:** prise de contact avec les maîtres d'œuvre, ingénieurs, architectes, etc. pour créer un portefeuille de commandes
- au niveau technique:** élaboration d'études et de devis
- au niveau exécution:** engagement et supervision de la main-d'œuvre
- au niveau administratif:** établissement des factures et demandes d'acomptes en collaboration avec le service financier

Ce poste demande des qualifications élevées. Seules les personnes de nationalité suisse, disposant de l'expérience requise et l'entregent nécessaire sont priées de soumettre leur offre à la direction de



Case postale 25, 1211 Genève 4

18-5527

Conciergerie

Pour nettoyage et entretien d'un résidentiel très soigné et de bureaux, nous cherchons concierge, homme ou femme, évent. ménage de 2 personnes. Appartement 3 pièces à disposition si nécessaire.

Faire offre sous chiffre P 36-25471 à Publicitas, 1951 Sion.

On cherche

jeune fille

pour le buffet.

Café de l'Escalier Sion

Tél. 027/22 10 94

36-25387

Ménage soigné de 2 personnes cherche

aide

de 8 h. 30 à 11 h. 30 chaque jour sauf le samedi et dimanche.

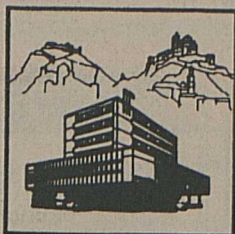
Faire offre écrite à case postale 20 1951 Sion.

36-25471

Pâtissier est cherché tout de suite.

Congé samedi et dimanche.

S'adresser à Boulangerie Buffat Rue du Lac 13 1800 Vevey Tél. 021/51 96 15 22-482413



Cherchons pour tout de suite

**femme de chambre
aide-femme de chambre
portier d'étage
garçon de cuisine**

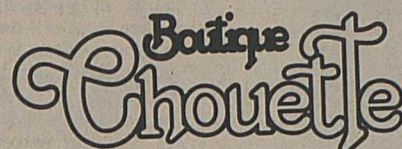
Tél. 027/23 28 21
Hôtel de la Gare, Sion

36-3485

On cherche

**apprenti dessinateur
en bâtiment**

S'adresser au bureau Rouiller & Saudan Rue du Rhône 1, 1920 Martigny. 36-5641



Rue de Conthey à Sion engage

**vendeuse
responsable**

à la demi-journée.

Téléphoner pour prendre rendez-vous au 027/22 30 72

36-2036

On cherche pour juillet - août

aide

dans ferme.

Vie de famille assurée.

Le Duzillet, Saint-Triphon
Tél. 025/2 23 47

36-25580

On cherche

sommelière

Tout de suite ou à convenir.

Tél. 027/55 11 75

36-1357

Hôtel Central à Martigny cherche

lingère

Place à l'année. Entrée tout de suite ou à convenir.

S'adresser à la direction de l'hôtel à Martigny. Tél. 026/2 11 84

36-25597

Nous cherchons

couple

(mari cuisinier) pour restaurant des Charmettes à Crans-sur-Sierre. Date d'entrée à convenir.

Faire offre avec références à l'hôtel du Golf, Crans-sur-Sierre. 89-41868

Secrétaire qualifiée

et expérimentée avec d'excellentes connaissances d'allemand et d'anglais, bonne sténodactylo, consciencieuse, et aimant travailler de façon indépendante, cherche travail intéressant dans la région de Martigny.

Faire offre écrite sous chiffre P 36-25583 à Publicitas, 1951 Sion.

Pension de montagne, au Centre cherche

une personne

de 17 ans et plus du 25 juin au 20 septembre env.

Tél. 027/86 25 60

36-25588

Commerce de la place de Sion cherche

employée de bureau

pour être formée comme opératrice télégestion.

Débutante acceptée. Entrée tout de suite ou à convenir.

Faire offres sous chiffre 89-41874 à Annonces Suisses SA ASSA 1951 Sion.

Nous cherchons, pour la compagnie de gardes-fortifications 10, lieu de service Lavey, un

commandant suppléant

Le titulaire doit être capable de remplacer le commandant en son absence, de diriger des cours d'instruction de la troupe, de même que de résoudre des problèmes tactiques et techniques.

Il doit posséder une formation technique, artisanale ou commerciale, avoir le sens de l'organisation et être à même de donner l'instruction. Langue maternelle: le français. Bonne connaissance de l'allemand. Capitaine ou officier subalterne.

Adresser les offres, accompagnées d'un curriculum vitae détaillé et de tous les certificats et qualifications, au service du génie et des fortifications, Rodtmattstrasse 110, 3003 Berne (tél. 031/67 30 10) 118.082.029

Jeune homme, 23 ans cherche place de

**sommelier
garçon
de buffet**

dans le canton du Valais, région Champex ou environs.

Ayant déjà exercé le métier.

Entrée tout de suite ou à convenir.

Ecrire sous chiffre 06-120433 à Publicitas 2610 Saint-Imier.

Région de Sion
Nous engageons

un mécanicien

sur véhicules utilitaires et tracteurs.

Bonnes connaissances du diesel et quelques années de pratique. Entrée tout de suite.

Offre sous ch. P 36-902085 à Publicitas, 1951 Sion.

DISCOPAM à Crans
cherche

magasinier

Tél. 027/22 91 33 centrale PAM à Sion

ou au magasin 027/41 56 60

36-7407

Je cherche

jeune homme

de 16 à 17 ans sachant conduire le tracteur, pour aider dans ferme, bien mécanisée.

Offres à Albertine Morel-Bétrisey 1349 Cuamens Tél. 021/87 53 41

22-45662

Restaurant du Col-des-Planches cherche, pour entrée immédiate ou à convenir

1 sommelière

Tél. 026/2 21 49

36-6845

Cherche

**sommelier
(ère)
extra**

pour juillet-août.

Buffet de la Gare Aigle Tél. 025/2 26 61 22-6004

Hetako SA - Evionnaz
Industrie chimique

cherche

mécanicien-soudeur

pour entretien machines et installations chimiques.

Ecrire ou téléphoner à HETAKO SA, 1902 Evionnaz Tél. 026/8 45 45

36-7609

Important bureau d'architecte de la place de Sion engagerait

**apprenti dessinateur
en bâtiment**

dès le 1er août 1977.

Les candidats sont priés de s'inscrire tout de suite, avec curriculum vitae, sous chiffre P 36-25383 à Publicitas, 1951 Sion.

Hôtel Beau-Séjour, Crans s/Sierre cherche pour saison d'été

**gardes de piscine
portiers de nuit**

(étudiants acceptés)

Faire offres par écrit ou téléphoner au 027/41 24 46 36-25566

Entreprise de génie civil Charles Gasser SA à Vouvry cherche pour un remplacement de 4 mois, dès le 1er juillet 1977

**une secrétaire
expérimentée**

Ecrire ou téléphoner à l'entreprise tél. 025/7 42 15 36-25590

Cabinet médical à Sion cherche

infirmière

Tél. 027/23 52 82

36-301392

Foyer Saint-Joseph, Sierre cherche

infirmière assistante

ou

aide-infirmière qualifiée

Entrée le 1er juillet ou à convenir.

Faire offres à la direction. Tél. 027/55 54 55

36-25543

Nous engageons

un magasinier

Préférence sera donnée à un candidat avec formation prof. ou expérience dans la branche automobile.

Les offres avec prétentions de salaire sont à adresser à

L. & P. Berguerand
Freins, embrayages, accessoires 1920 Martigny

36-683

Société de promotion immobilière, ayant un important programme de construction de résidences secondaires dans région touristique (montagne) du Bas-Valais, cherche collaborateur pour le poste de

directeur de vente

Les candidats expérimentés, capables de structurer, diriger et animer un réseau international d'agents sont priés d'adresser leur offre manuscrite avec curriculum vitae, références et photographie sous chiffre P 36-902084 à Publicitas, 1951 Sion.

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

CAISSIÈRE

ayant l'expérience de la vente et des textiles, capable de prendre des responsabilités.

Connaissance de l'allemand indispensable. Pour cette place de confiance, nous offrons un salaire correspondant, d'excellentes prestations sociales et des avantages d'achats appréciables.

Les personnes intéressées sont priées de prendre contact avec la direction de



C. & A. Sion, Centre Métropole, tél. 027/22 93 33



Madame et Monsieur Louis BORELLA-GENOUD, leurs enfants et petits-enfants, à Sion ;
Madame veuve Marcel DELALOYE-GENOUD, ses enfants et petits-enfants, à Ardon ;
Les familles VERGÈRES, PUTALLAZ, MICHELLOD à Chamoson, Sierre et Vevey ;
Les familles GIAUFFRET à Monaco et MASSA à Nice ;
Madame et Monsieur Ernest GERBER-GAY, à Charrat ;
Madame veuve Georgis GAY-MAURY, ses enfants et petit-fils, à Charrat ;
Les enfants et petits-enfants de feu Marcel ROUILLER-GAY, à Martigny et Châteauneuf-Conthey ;
Les enfants et petits-enfants de feu Jules SAUTHIER-GAY, à Charrat ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Madame Henri GAY-GENOUD

leur très chère sœur, belle-sœur, tante, cousine et amie, survenu à Martigny, le 2 juin 1977, dans sa 71^e année.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église paroissiale de Martigny, le lundi 6 juin 1977, à 10 heures.

Domicile mortuaire : chemin du Catogne 8, 1920 Martigny.

Prière de ne pas faire de visites.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Madame Adèle FORCLAZ-FAUCHÈRE, à Bramois ;
Monsieur et Madame Jean-Paul POY-FORCLAZ et leur fils Stéphane, à Genève ;
Monsieur Roland FORCLAZ et son amie Mademoiselle Liliane PRAPLAN, à Genève ;
Monsieur et Madame Lilian SPIRIDON-FROSSARD, à Genève ;
Madame Léon BRUNET, à Genève ;
Madame Joséphine FAUCHÈRE-THÉODULOZ, à Bramois, ses enfants et petits-enfants ;
Madame Marguerite RUDAZ-FAUCHÈRE, à Bramois ;
Madame Marie FAUCHÈRE-FILLIEZ, à Bramois, ses enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Laurent FAUCHÈRE-MÉTRAILLER, à Bramois, leurs enfants et petits-enfants ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la très grande peine de faire part du décès de

Monsieur Jean FORCLAZ

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin et ami, enlevé à leur tendre affection le vendredi 3 juin 1977, à l'âge de 72 ans, à la suite d'une longue et pénible maladie, supportée avec courage, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu en l'église de Bramois, le lundi 6 juin 1977, à 10 h. 30.

Le corps repose au centre funéraire de Platta, à Sion.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

*Repose en paix,
tes souffrances sont finies.*



Profondément sensible aux messages d'amitié et de sympathie reçus, la famille de

Madame Alexandre ZUFFEREY

née Marguerite ANTONIOLI

vous remercie avec une profonde émotion du grand réconfort que vous lui avez apporté, dans ces moments particulièrement douloureux.

Sion, juin 1977.

La famille de

Monsieur Pierre ANNICHINI

profondément touchée par les très nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil, vous remercie très sincèrement de votre présence, de vos dons, de vos envois de fleurs, de vos messages de condoléances et vous prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Un merci spécial au pasteur Morel pour sa bonté et son dévouement.

Grimisuat, juin 1977.



Madame Maurice FAASCH-MÜLLER, à Lavey-Village ;
Mademoiselle Germaine FAASCH, à Rolle ;
Monsieur et Madame René FAASCH-GAY-CROSIER, à Lausanne ;
Monsieur et Madame Bernard FAASCH-SDNELLMAN et leur fille Caroline, à Bad-Ragaz ;
Madame Rose-Marie FAASCH et sa fille Marie-Christine, à Lausanne ;

ainsi que les familles LUYET et HUGON, à Sion, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Maurice FAASCH-MÜLLER

leur très cher époux, papa, beau-père, grand-papa, arrière-grand-papa, enlevé à leur tendre affection le 2 juin 1977, à l'âge de 78 ans.

Culte au temple de Lavey-Village, le 4 juin 1977, à 14 h. 30.

Domicile mortuaire : La Grande Fontaine, 1880 Bex.

Domicile de la famille : Clos Fleury, Lavey-Village.

*Oh ! Dieu daigne te souvenir
que ma vie n'est qu'un souffle.*

Cet avis tient lieu de faire-part.



Madame et Monsieur Annyse et Pierre BONNARD et leur fille Valérie ;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le regret de faire part du décès, dans son 13^e mois, de

Christine BONNARD

leur chère fille, sœur, petite-fille, filleule, nièce et cousine.

L'ensevelissement aura lieu à Vissoie, le dimanche 5 juin 1977, à 14 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



EN SOUVENIR

de notre bien-aimé fiancé et fils

Monsieur Léonce BALET

4 juin 1976 - 4 juin 1977

Un an déjà que tu nous as quittés mais dans le cœur de ceux qui t'ont aimé, tu es toujours présent, car vivre n'est pas oublier.

Lausanne - Grimisuat.



La famille de

Monsieur Jean-Pierre BAGNOUD

profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, vous remercie très sincèrement de votre présence, de vos dons de messes, de vos envois de couronnes, de fleurs, de vos messages de condoléances et vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde et vive reconnaissance.

Un merci tout particulier aux docteurs Fracheboud et Galetti, aux infirmières de l'hôpital de Monthey, au révérend curé Aymon de Chermignon, à l'entreprise Michellod & Fils à Monthey, à ses collègues de travail, aux classes 1950 hommes, 1941 dames de Chermignon.

Muraz, Chermignon, Chippis, Sierre, juin 1977.

Le «paquet financier» du 12 juin

La TVA du paysan

Suite de la première page

les fourrages, les litières, les acides pour l'ensilage, etc. ; et il paiera une taxe de 10 % sur l'achat de machines et d'outils. Ces taxes lui seront évidemment facturées.

Mais si l'on se réfère aux comptabilités tenues par différentes catégories d'exploitations, on constate que le montant des impôts déjà payés aux fournisseurs s'élève à quelque 2,5 % ou 3 % du total des ventes. Chiffre qui correspond, en moyenne, à l'impôt que devrait verser l'agriculteur à l'administration fédérale des contributions. C'est pourquoi, j'ai dit, plus haut, que « les décomptes d'impôt se termineraient par une dette nulle ». Pour mieux illustrer ces propos, je prends un exemple :

Chiffre d'affaires
d'un agriculteur 100 000.—

3 % de TVA 3000.—

Charges antérieures :
achat de machines
pour 21 000.—
10 % de TVA 2100.—

achat de bétail et de
denrées fourragères, etc.,
pour 30 000.—
3 % de TVA 900.—

Total des charges
antérieures 3000.—

Décompte de l'agriculteur :
3 % du chiffre
d'affaires 3000.—

charges
antérieures 3000.—

montant dû au fisc —

Cet exemple montre que l'agriculteur peut être libéré de tout décompte, étant donné que la déduction de la charge antérieure annule généralement le montant qui est dû.

Certes, il peut arriver que la charge antérieure (taxes payées aux fournisseurs) soit inférieure ou supérieure au taux d'imposition de 3 %. Si elle est inférieure, il en résulte un gain pour l'agriculteur qui n'est pas soumis au décompte. Si elle est supérieure au taux d'imposition de 3 % sur le chiffre

d'affaires, l'agriculteur peut s'assujettir librement à la TVA, pour qu'il puisse déduire la totalité de la charge antérieure. Il devra alors tenir une comptabilité et décompter avec le fisc pendant une période d'au moins 5 ans.

Et le vin ?

Il en va tout différemment pour le vin, car les livraisons de vin, elles, sont soumises au taux normal de TVA de 10 %. Sans avoir la prétention d'être exhaustif, cette réglementation particulière entraîne les conséquences suivantes :

a) le vigneron qui livre la totalité de sa récolte, sous forme de raisin, à une coopérative par exemple, n'est pas assujetti à la TVA, quel que soit le montant de son chiffre d'affaires. Il est soumis au même régime que l'agriculteur (taux réduit de 3 %) et dispensé de remettre des décomptes au fisc).

b) le vigneron (propriétaire-encaveur), qui vinifie lui-même sa vendange, et vend son vin à une coopérative ou à un commerce, est automatiquement assujetti à la TVA, au taux de 10 %, à condition que son chiffre d'affaires annuel atteigne ou dépasse 50 000 francs.

Le propriétaire-encaveur, assujetti à la TVA, doit imposer ses transactions en vin au taux normal de 10 %. D'un autre côté, dans son décompte pour l'administration fédérale des contributions, il peut déduire la TVA ayant chargé l'ensemble de ses achats pour ses vignes et sa cave (plantons, boutures, greffons, ceps, produits de traitement, bouteilles, bouchons, etc.), qui sont actuellement et partiellement frappés d'un ICHA de 5,6 %. Il ne verse donc au fisc que la différence entre la TVA calculée sur son chiffre d'affaires et l'impôt préalable déductible.

Si je tentais de me résumer, je dirais : l'agriculteur n'est pas assujetti à la TVA (à moins qu'il ne choisisse librement de s'assujettir, parce qu'il estime que la charge antérieure est supérieure au taux d'imposition de 3 % sur le chiffre d'affaires) ; le vigneron, qui ne livre que son raisin, est soumis au même régime que celui de l'agriculteur ; le propriétaire-encaveur, qui vinifie lui-même sa vendange et réalise un chiffre d'affaires supérieur à 50 000 francs est automatiquement assujetti à la TVA, au taux normal de 10 %.

La TVA du paysan ne sera donc pas si tracassière que d'aucuns l'imaginent ou l'apprehendent, puisqu'elle a prévu une large exemption de l'assujettissement.

Roger Germanier

Fort dommage...

SAAS-FEE. — Un confrère genevois a relaté un épisode survenu samedi dernier à la cabane Britannia, où le gardien se serait comporté de manière inadmissible. On lui reproche d'avoir dépassé les limites du savoir-vivre et de l'hospitalité à l'égard de touristes, membres du CAS, ainsi que du Club alpin de France.

« A Saas-Fee, on ne s'étonne plus de ce qui se passe à Britannia », nous a dit, hier soir, un membre des milieux touristiques de la région. Il est regrettable que la station du village des glaciers doive en subir les conséquences, alors qu'elle n'est absolument pas dans la possibilité d'intervenir : la cabane Britannia se trouve sur la commune de Saas-Almagel, et est propriété de la section de Genève du CAS.

Le comité de ce groupement connaît les « humeurs » de son gardien. C'est donc à lui de faire le nécessaire pour que les clients de ce refuge — parmi les plus fréquentés des Alpes — soient reçus avec l'hospitalité qui leur est due.

Par ailleurs, l'Office du tourisme de Saas-Fee reçoit régulièrement des plaintes en ce qui concerne l'état déplorable des environs de la cabane. Ses propriétaires prétendent que le service de nettoyage devrait être effectué par les exploitants du téléphérique qui, selon eux, est la cause de l'affluence à la cabane, sise à une petite demi-heure de marche de la station supérieure de la remontée mécanique de Felskinn. La cabane Britannia n'a pas été construite pour les touristes d'un jour, poursuivent les propriétaires ! Que les responsables de cette situation en supportent donc les conséquences.

Les exploitants du téléphérique estiment, eux, que cette situation devrait être intéressante pour les propriétaires de la cabane. Il suffirait d'un peu de bonne volonté pour installer et exploiter une buvette à proximité de celle-ci. Sans majoration de prix aucune, les touristes de passage y trouveraient de quoi se ravitailler. Et le bénéfice ainsi réalisé permettrait de maintenir les lieux en bon état !

Il nous semble qu'entre gens de la montagne on devrait mieux s'entendre. It.



La famille de

Mademoiselle Clotilde DÉLEZ

remercie sincèrement toutes les personnes qui par leur présence, leurs dons de messes et fleurs ont pris part à leur deuil et les prie de croire à sa reconnaissance.

Dorénavant, juin 1977.

AVEC LES HÔTELIERS VALAISANS

GRAECHEN. - Après leurs fructueuses assises annuelles de jeudi (voir NF d'hier), suivies d'une agréable soirée amicale, les hôteliers valaisans se sont octroyé, hier,



M. Gédéon Barras, nouveau président de l'association, félicité par le président sortant, Fritz Ballestra.

quelques heures de détente avant de regagner leurs foyers.

Entre l'heure de l'apéritif et celle du « douce farniente », on les a vus participer avec enthousiasme à un original rallye, mis sur pied par l'office du tourisme local, que dirige M. Melchior Kalbermatten. Parsemé d'embûches, ce concours a évidemment connu de grands vaincus et d'illustres vainqueurs... On taira les noms des uns et des autres ! L'essentiel n'était pas un banal classement, mais bien l'entrain des concurrents.

Au terme de ces sympathiques journées, la dynamique Association hôtelière du Valais est plus que jamais prête à affronter - avec le sourire - les difficultés de la profession et à entamer une nouvelle saison avec confiance et persévérance. Une ombre au tableau toutefois : il est regrettable qu'il y eût si peu de participants à ces débats, honorés de la présence des plus hautes autorités de ce canton.

P.D.C. DE SIERRE

Nouveau président



SIERRE. - Les membres du mouvement démocrate de Sierre se rassemblaient, hier soir, dès 20 h. 30, à la grande salle de l'hôtel de ville, en assemblée générale.

La nomination d'un nouveau président figurait à l'ordre du jour, M. Charles-André Monnier, actuellement responsable de cette section du PDC, terminant sa période de quatre ans. Statutairement, il incombait donc aux personnes présentes de remplacer M. Monnier.

Sur proposition du comité, M. Yvon Berclaz, député au Grand Conseil et ancien conseiller communal de Sierre, fut acclamé à ce poste.

Nous aurons l'occasion de revenir plus en détail, dans une prochaine édition, sur cette manifestation.

A propos des difficultés de «Welcome Swiss Tours Valais»

L'opinion de M. Derivaz...

A la suite de renseignements faux et malveillants qui ont été transmis au NF - voir numéro du 2 juin 1977 page 31 - il importe de préciser ce qui suit :

- ① Welcome Swiss Tour Valais (et non pas Swiss Welcome Tours) ou WST-VS a bien tenu son assemblée générale le mardi 31 à Sion sous la présidence du soussigné ; onze sociétés de développement étaient présentes et non vingt-cinq.
- ② Pour différents motifs (restructuration du tourisme valaisan entre autres), il n'avait pas été tenu d'assemblée générale depuis 1975. Le comité, par contre, a siégé à six reprises à Sion et s'est rendu en délégation deux fois à Lausanne durant ce laps de temps.
- ③ WST-VS est une association constituée selon les articles 60 et ss. du Code civil suisse et ne poursuit aucun but lucratif. Elle vise la recherche d'idées de nature à promouvoir le tourisme et le safari-mulet est l'une de ses réalisations les plus spectaculaires qui a valu des centaines de milliers de francs de publicité gratuite au Valais tout entier.
- ④ Il n'y a absolument aucun découvert financier, car il est dû à ce jour à un créancier 2300 francs alors que les débiteurs ascendent à 4385 francs, débiteurs tous solvables, soit une fortune de 2085 francs !
- ⑤ Il est faux de prétendre que les sociétés de développement sont responsables de dettes puisque les statuts prévoient que la responsabilité est limitée à la propre fortune de WST-VS.
- ⑥ Aucun des membres du comité présent - 5 sur 7 - n'a déclaré vouloir se désolidariser du président, à aucun moment.
- ⑦ Welcome Swiss Tour Lausanne n'est pas la société mère de WST-VS. C'est une société anonyme qui vend des produits touristiques de toutes les régions de Suisse et qui a notamment commercialisé - par ses correspondants dans le monde entier - le safari-mulet. Sa situation financière est saine. Il y a deux ans cette société, fondée lors de l'Exposition nationale, avait encore le même statut juridique que WST-VS et avait autorisé le groupement valaisan à porter le même nom, eu égard aux excellentes relations entre les deux groupements.
- ⑧ La nature des relations ayant été modifiée par le changement de structure juridique à Lausanne, la multiplication des sociétés de développement en raison de la nouvelle loi sur le tourisme, et d'autres motifs mineurs ont incité le comité de WST-VS à proposer à l'assemblée générale : a) la dissolution de l'association ou : b) la mise en veilleuse dans l'attente de jours meilleurs pour le tourisme. Les onze membres présents ne constituant pas la majorité requise par la loi, il a simplement été décidé de convoquer une nouvelle assemblée générale pour modifier les statuts.

L'avenir du safari-mulet n'est pas remis en cause. En effet, pour l'année en cours il sera vendu 19 semaines du 15 mai à fin octobre. Quinze mulets sont engagés dans l'exercice sur le parcours qui a comme points de chute Nendaz et Grimentz. Pour cinq safaris on a déjà refusé du monde car ils sont complets.

En conclusion, je me demande si l'on a voulu : a) démolir le soussigné par bêtise pure et simple sinon par méchanceté ; b) démolir le tourisme valaisan dont bénéficie actuellement toute une région par le safari-mulet, et ce par jalousie.

En tout état de cause, notre tourisme se passe aisément de telles bassesses.

Simon Derivaz, président de Welcome Swiss Tours Valais

...et celles notamment de M. Yves Barrault, directeur de WST SA et surtout de M. Fritz Erné, directeur de l'UVT

Ce dernier affirme sans détour : « L'aménagement de la loi sur le tourisme n'était qu'un mauvais prétexte »

(Réd.) - C'est bien volontiers que nous publions cette mise au point de M. Simon Derivaz, tout en regrettant que la presse n'ait pas été conviée à cette importante séance, ou tout au moins à son issue, puisque Welcome Swiss Tours joue un rôle si important pour le tourisme valaisan.

Nos informations, nous les avons contrôlées auprès de plusieurs sociétés de développement intéressées à cette société, ainsi qu'auprès de Welcome Swiss Tours SA à Lausanne qui, entre autres initiatives, est à l'origine des safaris-mulets.

Lors du lancement de cette formule, « une association Welcome Swiss Tours, qui n'a de commun avec nous que le nom, a décidé d'aider cette idée originale », nous explique M. Yves Barrault, directeur de la société lausannoise. « Son mandat devait durer jusqu'en 1975 ».

« Suite aux difficultés rencontrées dans l'aménagement de la loi sur le tourisme, poursuit M. Barrault, Welcome Swiss Tours Valais a pris un certain retard dans l'accomplissement de ce mandat, retard qui se comble actuellement ».

En Valais, tout le monde ne voit pas la chose aussi simplement. Nous avons notamment pris contact avec M. Fritz Erné, directeur de l'Union valaisanne du tourisme, qui participait à l'assemblée du 31 mai.

« Durant cette assemblée, explique-t-il, il a été dit que si tout avait été laissé en veilleuse, que si les cotisations dues et souscrites par les stations n'avaient pas été encaissées, la loi sur le tourisme en avait été la cause ».

« Là-dessus, ajoute M. Erné, j'ai pris la parole et j'ai précisé que ce n'était pas vrai du tout. Il y a eu un décret d'urgence du

Grand Conseil - qui a été attaqué par les hôteliers de Crans, heureusement déboutés par le Tribunal fédéral - ce qui revient à dire que les sociétés de développement ont continué à encaisser les taxes de séjour, y compris la part revenant à l'UVT. Comme la liberté de s'acquitter ou non de ces taxes était laissée aux sociétés de développement, celles-ci ont donc accru leurs recettes. 2 : Welcome Swiss Tours Valais n'a pas envoyé de facture ; de ce fait, il n'y a pas lieu

de s'étonner que les sociétés de développement ne se soient pas acquittées de leur dû. 3 : la loi sur l'UVT servant toujours de prétexte, j'ai demandé qu'il soit protocolé que l'UVT n'est pour rien dans les problèmes que connaît actuellement Welcome Swiss Tours. 4 : enfin, si l'UVT - ou celui qui vous parle - n'avait pas demandé téléphoniquement de réunir une assemblée, avec insistance, celle-ci n'aurait toujours pas eu lieu ».

Amnesty International GROUPE DE MONTHEY

Les membres du groupe de Monthey sont convoqués à une réunion lundi 6 juin à 20 h. 15 à la maison des jeunes, 2^e étage.

Cette réunion aura pour objet principal l'information des participants sur les tâches concrètes qui leur seront demandées, mais cette réunion est ouverte à toutes les personnes de bonne volonté désireuses de participer aux activités d'Amnesty.

Le public doit savoir qu'Amnesty International, absolument et totalement indépendante de tout gouvernement et de toute idéologie politique ou religieuse, de toute Eglise ou confession quelle qu'elle soit, œuvre sans discrimination aucune en faveur de tous ceux qui souffrent injustement pour leurs idées, que ce soit à l'Est, à l'Ouest ou dans le tiers monde.

Amnesty International groupe ainsi sans distinction aucune les hommes et les fem-

mes simplement désireux de lutter concrètement pour la sauvegarde de la dignité de la personne humaine et la protection de ceux qui souffrent injustement parce que leurs droits fondamentaux sont violés, ces droits précisément que veut protéger la Déclaration universelle des droits de l'homme et avant tout la liberté de conscience et d'opinion.

Amnesty International n'a d'autre arme à sa disposition que le poids de l'opinion publique mondiale, mais cette arme pacifique est plus efficace qu'on ne le pense, et son efficacité augmente avec chaque personne de plus qui s'engage dans son action.

Alors si le sort de malheureux détenus ne vous laisse pas indifférent, si le recours à la torture en tant que pratique policière ou judiciaire vous indignent, ne restez pas insensible et inactif. Apportez votre concours. Venez à notre réunion de lundi où vous pourrez demander toute information utile.

Amnesty International, groupe de Monthey
Tél. 025/4 25 30

Contre la pollution

GAMPEL. - Réunies hier à Gampel sous la présidence de M. Joseph Jaeger, préfet du district de Loèche, une cinquantaine de personnes ont constitué une sous-section de l'Association valaisanne contre les émanations nocives des usines. L'assistance, honorée de la présence de MM. Odilo Guntern, conseiller aux Etats et des conseillers nationaux Paul Biderbost et Herbert Dirren, ainsi que de plusieurs députés et présidents de commune, a accepté les statuts sur la base desquels est fondée la société dont le comité a été constitué de la façon suivante : MM. Hans Eggo, président, Anton Bellwald, vice-président, Alphonse Borter, Joseph Jaeger, Wilhelm Schnyder, David Schnyder, Meinrad Kalbermatter, Franz Zurbruggen, Richard Loetscher.

Les députés Gérard Schmid et Peter Amherd ont été désignés comme réviseurs des comptes.

Retrouver les délices du bon café

Pour nombre de personnes sensibles au café, un grand « S » doré signifie qu'elles pourront à nouveau savourer sans arrière-pensée un café stimulant. Cette lettre désigne le procédé spécial, grâce auquel le « Café Onko S » peut s'appeler « affiné », aux effets irritants atténués. Ce procédé permet d'éliminer avec ménagement certaines substances irritantes pouvant provoquer des troubles, tandis que la caféine stimulante demeure conservée. C'est pourquoi le CAFÉ S est particulièrement savoureux et aromatique. Le CAFÉ S fera découvrir à beaucoup d'amateurs sensibles au café la joie de déguster un bon café.

Assemblée des délégués de l'entrepôt Coop de Châteauneuf UN NOUVEAU PRÉSIDENT

SAINT-MARTIN. - Hier après-midi, s'est déroulée à la salle de la coopérative l'assemblée des délégués de l'entrepôt régional Coop de Châteauneuf, qui ravitaille 7 sociétés avec 79 magasins en Valais.

Cette séance a été dirigée par M. Marc Penon, vice-président du conseil d'administration, qui a tout d'abord rendu hommage à M. Louis Vergères, président, ainsi qu'à M. Louis Cleusix, de Leytron, membre fondateur, tous les deux décédés récemment. Il a salué la présence, entre autres, de M. Jérôme Crittin, président du conseil d'administration de Coop-Suisse.

Les livraisons de l'entrepôt en 1976 se sont élevées à près de 91 millions de francs. Ce montant ne représente pas le chiffre d'affaires des coopératives affiliées, ravitaillées encore par d'autres sources.

Les comptes ont été commentés par M. Willy Zysset, directeur de l'entrepôt régional. A la suite du rapport de révision présenté par M. Maurice Vuilloud, ces comptes ont été acceptés par l'assemblée.

Il faut aussi savoir que l'entrepôt régional de Châteauneuf occupe 130 personnes à plein temps, et que pour le Valais, sans compter les magasins du Chablais valaisan, ce sont 600 personnes au total qui sont au service de la Coop. Les camions de l'entrepôt ont parcouru en 1976 420 000 km, soit plus de dix fois le tour de la Terre !

L'assemblée, pour remplacer M. Louis Vergères, a appelé au conseil d'administration M. Joseph-Antoine Dubuis, chef administratif de la Coopérative Sion-Sierre et environs, alors que M. Heinz Meier, chef de vente de la même société, était nommé à l'organe de contrôle, pour succéder à M. Clovis Luyet, de Savièse, démissionnaire.

C'est M. Jérôme Crittin qui a apporté les vœux de la direction de Coop-Suisse. A l'entrepôt de Châteauneuf, l'effort se poursuit, en vue d'une organisation encore meilleure des services, devant assurer un ravitaillement impeccable de la clientèle, de manière rationnelle et aux meilleures conditions possibles, partout dans le pays, que ce soit en plaine ou en montagne.

Le conseil d'administration, réuni après l'assemblée, a désigné son président en la personne de M. Marc Penon, président de Vétroz, qui était déjà vice-président du conseil.

Au Petitthéâtre ce soir

Ce soir, au Petitthéâtre de Sion aura lieu la dernière représentation de la pièce de Jean Royer : « Les Irrationnels ». Mise en scène par l'auteur lui-même, cette pièce en trois actes est jouée par des acteurs amateurs séduits : J.-Bernard Gillioz, Patrick Haenni, M.-Adèle de Weck, Carole de Quay et Raymond Loretan. Venez « anti-réfléchir » avec eux, et en même temps, encourager et soutenir les artistes et autres travailleurs bénévoles du Petitthéâtre.

Ce soir, à 20 h. 30, à la rue du Vieux-Collège.

Martigny

Votations fédérales du 12 juin 1977

1. Arrêté fédéral du 17 décembre 1976 réformant le régime de l'impôt sur le chiffre d'affaires et de l'impôt fédéral direct ;
2. Arrêté fédéral du 17 décembre 1976 concernant l'harmonisation fiscale.

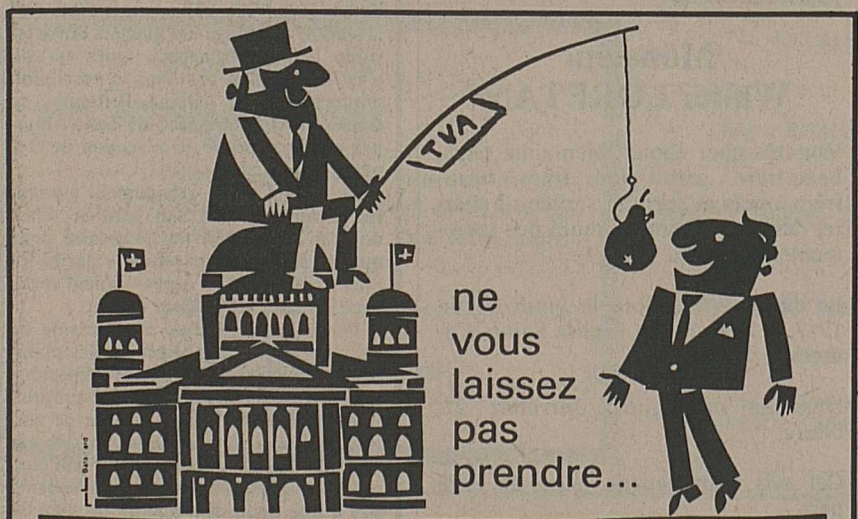
Heures d'ouverture du scrutin Hôtel de ville

Vendredi 10 juin, de 18 à 19 heures
Samedi 11 juin, de 10 à 12 heures
Dimanche 12 juin, de 10 à 12 heures.

Bâtiment de la Grenette, Bourg

Samedi 11 juin, de 17 à 19 heures.

L'Administration



L'enjeu du 12 juin : diminuer les prérogatives de l'administration fédérale et non les augmenter dangereusement.

Les individus - les communes - les cantons doivent garder leur identité.

VOTEZ
2 X

NON NON NON

à l'augmentation du coût de la vie

à l'encaissement par la Confédération de 2 milliards et 500 millions d'impôts supplémentaires

les 11 et 12 juin 1977

Comité valaisan contre les projets fiscaux centralisateurs

Démolition chalet (Clarens-Montreux)

A vendre un chalet complet ainsi que charpente, poutres d'étage, portes, fenêtres et sanitaires.

S'adresser à
Démolition Michel, Bouveret
Tél. 025/7 52 47

36-4628

Journée mondiale de la protection de la nature UN APPEL DU CONSEILLER FÉDÉRAL HUERLIMANN

BERNE. - A l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement, qui est célébrée le 5 juin, le conseiller fédéral Huerlimann a lancé un appel dont voici la teneur :

« Les Nations unies ont déclaré le 5 juin de chaque année journée de la protection de l'environnement. Comme d'autres journées commémoratives, elle est destinée à rappeler à chacun qu'une tâche particulière doit être accomplie et qu'elle attend une solution à l'échelle mondiale.

« Il y a un mois seulement, la catastrophe pétrolière survenue en mer du Nord nous a montré une fois de plus que la protection de l'environnement, au sens le plus large du terme, est un devoir qui nous concerne tous.

« Notre pays - château d'eau de l'Europe - tient compte de cette obligation. Nous avons obtenu des succès certains, en parti-

culier dans le domaine de la protection des eaux. En effet, les eaux usées de 75 % de la population peuvent déjà être traitées dans des stations d'épuration. Pour ce faire, 1,66 milliard de francs ont été déboursés et ce chiffre se rapporte seulement aux deniers de la Confédération.

« D'après l'article 24 septies relatif à la protection de l'environnement, dont l'introduction dans la Constitution fédérale a été acceptée en 1971 à la majorité écrasante du peuple et des cantons, il nous incombe également de créer des normes légales dans les domaines de la protection de l'air, de la lutte contre le bruit et de la gestion des dé-

chets. Une loi sur la production de l'environnement sera soumise cette année encore à la procédure de consultation.

« Nous devons toutefois être conscients du fait qu'il n'est pas possible, surtout en cette période de récession, de remédier d'un seul coup à toutes les atteintes néfastes à l'environnement. Nous prévoyons de fixer des priorités et de nous attaquer à ce qui est urgent. En l'occurrence, nous ne devons pas perdre de vue que toutes les mesures techniques exigent des dépenses considérables de la part des pouvoirs publics et de l'économie. J'appelle les citoyennes et les citoyens qui ont heureusement pris conscience ces dernières années de la nécessité de protéger l'environnement, à participer de leur côté à la sauvegarde du sol, de l'eau, de l'air, des plantes et des animaux.

« De nombreuses organisations privées se dépendent de façon désintéressée dans ce but et ont déjà accompli un travail qui mérite notre reconnaissance.

« Je remercie ici tous ceux qui contribuent à la protection de notre environnement naturel des efforts qu'ils déploient pour le bien de l'humanité et de notre pays ».

Cour d'assises de Lugano: la réclusion à vie pour un assassin

LUGANO. - La Cour d'assises de Lugano a rendu, hier, son jugement dans l'affaire Ballinari - Andina, les deux ressortissants tessinois impliqués dans le cas de recel, de séquestration et d'assassinat de la jeune Christina Mazzotti, décédée dans la nuit du 31 juillet au 1^{er} août 1975.

Libero Ballinari, 25 ans, de Monteggio, a été reconnu coupable de séquestration, d'assassinat et d'extorsion de fonds en bande et condamné à la réclusion à vie ainsi qu'au versement d'une indemnité symbolique d'un franc à la famille de Christina Mazzotti.

Fausto Andina, de Croglio, s'est, quant à lui, vu infliger une peine de 18 mois d'emprisonnement avec sursis pour recel. Le président de la Cour a présenté un exposé détaillé sur la séquestration, la situation actuelle en Italie et présenté le film des opérations qui précèdent et suivent la séquestration. Il a également parlé des codes « d'honneur » qui régissent les associations organisées, des punitions et de la mort qui frappent

les « traités » pour conclure que Ballinari ne pouvait ignorer le caractère des relations qu'il avait établi avec la bande, un groupe d'invidus féroces, prêts à tuer sans pitié et qu'il en a accepté toutes les responsabilités.

C'est pour cette raison et également à cause de la cruauté du crime qui a conduit à la mort de Christina Mazzotti que le psychiatre qui avait reconnu en Ballinari un psychopathe à responsabilité diminuée.

La position de Flavio Andina qui, en sa qualité de directeur de la succursale de Ponte Tresa de l'UBS, avait accepté de « recycler » 87 millions de lires apportés par Ballinari et ses complices, a été favorisée par un ensemble de circonstances mystérieuses que même les interrogatoires n'ont pu complètement éclaircir. Admettant toutes les hypothèses mystérieuses, les équivoques nées entre Andina et le responsable des services de sécurité de la banque, la Cour a considéré ne pas pouvoir aggraver la peine requise par le Ministère public.

CFF: nouvelles voitures pour le service international

BALE. - De nouvelles voitures d'un type unifié européen, destinées au trafic international, ont été mises en service par les CFF depuis le changement d'horaire du 22 mai dernier et présentées à la presse hier à Bâle.

C'est en 1968 que l'idée de l'acquisition de voitures européennes unifiées a été lancée. Onze pays s'y étaient intéressés. Une mise au concours a été faite en 1970 à laquelle 23 entreprises ont répondu. Si l'industrie suisse (9 entreprises) était techniquement en tête, elle ne put cependant soutenir la concurrence en raison de ses prix.

Les voitures, climatisées, ont neuf compartiments de première classe ou onze compartiments de seconde classe. Elles ont été prévues pour une vitesse

maximale de 200 km/h. L'aménagement a été particulièrement soigné et les compartiments de seconde classe sont pratiquement aussi confortables que ceux de première classe, la place étant cependant quelque peu réduite. Les accès aux voitures ont été nettement améliorés et les portes sont automatiquement verrouillées pendant la marche. L'isolation phonique a été l'objet d'un soin tout spécial. La livraison des voitures s'échelonne jusqu'à l'année prochaine et de nombreux parcs internationaux en seront équipés. Si les négociations n'ont pas toujours été faciles, il n'en reste pas moins que c'est un progrès important dans la collaboration internationale qui a été réalisé avec la mise en service de ces nouvelles voitures oranges et blanches.

Huit ans de réclusion pour un criminel à Yverdon

YVERDON. - Le tribunal criminel d'Yverdon a condamné, hier, à huit ans de réclusion, moins 295 jours de préventive, le nommé Samuel Sch., 20 ans, ouvrier boucher. Dans la nuit du 12 au 13 août 1976, celui-ci avait tué d'une balle dans la tête une personnalité bien connue de la vie yverdonnoise, M. Jules Séchaud, 58 ans, agent Sécurité, et blessé deux autres personnes.

La Cour a retenu le meurtre par dol éventuel, ainsi que le crime manqué de meurtre et la mise en danger de la vie d'autrui, alors que le Ministère public avait requis quinze ans de réclusion pour assassinat et crime manqué d'assassinat.

Fortement pris de boisson et très excité, après une soirée de libations, Samuel Sch. s'était armé d'une carabine et avait tiré plusieurs coups de feu près du buffet de la Gare d'Yverdon. L'une des balles tua sur le coup M. Jules Séchaud, qui faisait une ronde, et dont le corps ne fut retrouvé que cinq heures plus tard par une sommière venant prendre son service. Le criminel se rendit ensuite dans le studio de son frère, de la fenêtre duquel il ouvrit de nouveau le feu dans la rue, blessant un agent de police et un automobiliste et endommageant cinq voitures, avant de pouvoir être maîtrisé.

Le tribunal a admis qu'il s'agissait d'un homicide volontaire très grave, mais sans préméditation. Il n'a pas considéré le prévenu comme particulièrement dangereux et a estimé que le crime avait été commis dans un état d'ivresse pathologique qui rendait le jeune homme partiellement irresponsable de ses actes.

Triste anniversaire: cinq cadavres mais pas d'assassin!

Le 5 juin 1976 - il y a donc tout juste une année - était commis le plus grave crime d'après-guerre dans notre pays: dans et devant un petit chalet de vacances, sis à la lisière de la forêt de «Banholz» à Seewen (SO), des passants retrouvaient cinq personnes, tuées avec treize balles, tirées d'un fusil du type «Winchester».

Une année a passé depuis la découverte du crime, mais la police n'a toujours pas trouvé trace du ou des assassins. Hier le commandant de la police cantonale soleuroise prenait position et constatait que tout avait été entrepris afin de mettre la main sur le ou les assas-

sins. Depuis la découverte du crime, la police a interrogé, partout en Suisse, 6800 personnes, dont 3500 étaient ou sont encore propriétaires d'armes et de munition. La police zurichoise, elle aussi alertée, a fait effectuer, par son service technique, plus de 200 tirs avec

des armes appartenant à des personnes privées ou à des groupes. Au cours de ces contrôles et perquisitions, la police a constaté que de nombreuses armes du type «Winchester», importées en Suisse, sont en possession de personnes dont on ne connaît pas l'identité. Des constatations analogues ont été faites à l'étranger, où l'enquête suit également encore son cours. Au cours de ses investigations, la police a contacté des personnes ayant participé à des tirs dans la région. Et, comme le précisait hier le commandant de la police soleuroise, près de 40 parapsychologues amateurs et professionnels ont offert leur aide aux enquêteurs.

La police soleuroise, certaine d'arriver finalement au but, ne se résigne pas. Elle a publié hier toute une série de questions importantes permettant, peut-être, de progresser. Parmi les questions posées, retenons les plus importantes:

- Qui est propriétaire du fusil Winchester calibre 38 spécial ou Magnun 3357? La police sait que cette arme existe, mais elle n'en connaît pas le propriétaire.
- Quel est le couple, cherchant des champignons, dans une forêt entre Gempen et Hochwald, qui a été accosté entre août et septembre 1975 par un inconnu, muni d'un fusil?
- Qui sont les deux automobilistes, roulant à vive allure dans une voiture verte, qui ont été aperçus le jour du crime (vers 19 heures) près de Seewen. (e. e.)

Deux évadés à nouveau sous les verrous

LENZBOURG (AG). - Les deux hommes qui s'étaient évadés mercredi du pénitencier de Lenzbourg (AG), sont à nouveau sous les verrous. L'un d'eux, Werner Huber, âgé de 26 ans, condamné pour meurtre, est retourné de son plein gré jeudi soir au pénitencier. Son compagnon, Heinz Blaser, âgé de 34 ans, a été arrêté hier matin à Berne.

</

L'URSS va se doter d'une nouvelle Constitution

Un chiffon de papier qui remplacera un autre chiffon de papier

MOSCOU (ATS/AFP). - Le projet de la nouvelle Constitution soviétique proclame, selon un résumé de l'agence de presse « Novosti », la création de la société socialiste en URSS, et fixe comme but suprême du développement social, l'avènement du communisme.

Ce projet prévoit le dépassement du stade de la « dictature du prolétariat » et l'avènement de l'Etat « du peuple tout entier », l'affirmation du rôle dirigeant du parti communiste, le maintien des libertés civiles, assorti d'une précision des limites de celles-ci et la définition de la politique étrangère « pacifique » de l'URSS qui favorise notamment « la consolidation du socialisme mondial ».

Il s'agit du projet d'une quatrième Constitution soviétique élaborée par la commission présidée par M. Leonide Brejnev et dont le texte intégral sera diffusé par la presse écrite et parlée du pays aujourd'hui samedi 4 juin.

Le projet souligne que « la force dirigeante de la société soviétique est la classe

ouvrière avec le parti communiste à sa tête ». Le document proclame que « le PCUS existe pour le peuple et est au service du peuple. Guidé par le marxisme-léninisme il définit la perspective générale du développement de la société, la ligne de la politique intérieure et extérieure de l'URSS. Parmi les nouvelles dispositions du projet de Constitution soviétique, le chapitre consacré aux libertés civiles prévoit que « les conversations téléphoniques et les communications télégraphiques sont protégées par la loi ». Il est également interdit « de provoquer l'animosité et la haine vis-à-vis des croyances religieuses ». Le document définit, pour la première fois, d'autres droits, à savoir « celui d'adresser des propositions et des plaintes à différentes instances adminis-

tratives, le droit à la défense judiciaire contre toute atteinte à la vie et à la santé, le droit aux biens et à la liberté individuelle, à l'honneur et à la dignité, celui de faire appel juridiquement contre les actes illégaux des fonctionnaires ».

Selon l'agence « Novosti », la jouissance des libertés comporte des limites, à savoir que « l'utilisation des libertés et des droits par les citoyens, ne doit porter aucun préjudice aux intérêts de la société, de l'Etat, ni aux droits des autres citoyens ». Les devoirs des citoyens soviétiques formulés pour la première fois dans la future Constitution sont : « défendre les intérêts de l'Etat socialiste, contribuer au renforcement de sa puissance et de son prestige, conserver les valeurs culturelles et protéger la nature ».

Entre les textes et leur application...

L'abîme !

Si les autorités soviétiques espèrent, ne serait-ce qu'une seconde, tromper l'opinion publique internationale avec cette nouvelle Constitution et faire notamment croire au monde que la garantie de ces nouvelles libertés dont le document fait complaisamment état aura d'autres effets que faire joli sur du papier, elles se mettent le doigt dans l'œil.

Car plus personne n'ignore aujourd'hui - à l'exception de quelques fossiles staliniens - qu'en URSS, entre la théorie et la pratique, entre les textes et leur application, il y a un abîme qu'on n'ose guère essayer de franchir sous peine de se retrouver dans un camp de concentration ou dans un asile psychiatrique.

N'oublions pas que l'actuelle Constitution garantit les libertés fondamenta-

les individuelles. Mais il est en revanche absolument interdit de réclamer l'application de ces textes ronflants. Quiconque ose poser cette exigence, pourtant combien légitime, est taxé de fou, de schizophrène, de renégat, d'ennemi du peuple russe, et cela avec les tristes conséquences qui s'ensuivent. Etre contestataire aujourd'hui en Union soviétique, c'est demander que la Constitution, que les lois soient respectées.

Et lorsque l'on connaît l'indépendance inexistante de la justice russe, en réalité composée de fonctionnaires au service du pouvoir, on peut s'imaginer de l'accueil chaleureux que recevra le citoyen « faisant appel juridiquement », comme l'autorise expressément le projet de nouvelle Constitution, « contre les actes illégaux des fonctionnaires ». Surtout s'il s'agit de fonctionnaires du KGB...

(R)

CARTER: DES ANCÊTRES PEU FLATTEURS!

WASHINGTON (ATS/AFP). - L'un des ancêtres du président Jimmy Carter, était un voleur de chevaux, et un autre avait tué son voisin au cours d'une dispute portant sur la propriété d'un esclave noir, d'après les généalogistes mormons de Salt Lake City.

« L'un de mes parents était même, malheureusement, dans la presse », a plaisanté M. Carter, qui recevait, hier, devant les jour-

nalistes, l'arbre généalogique de sa famille des mains de représentants de l'Eglise mormone.

Celle-ci qui a constitué à Salt Lake City, dans l'Utah, un immense fichier permettant de retracer les origines de millions d'Américains, a pu retrouver les ancêtres du président Carter, qui avaient quitté l'Angleterre au XVIII^e siècle pour venir s'installer en Virginie d'abord, puis en Géorgie.

Le « Figaro » perd une de ses plus brillantes plumes

PARIS (ATS/AFP). - M. Raymond Aron, directeur politique et éditorialiste du grand quotidien français conservateur *Le Figaro* a adressé hier sa démission à M. Robert Hersant, propriétaire du journal depuis 1975.

M. Aron, qui collabore au journal depuis 1947, ne le quitte pas pour des raisons politiques ni à cause d'un désaccord avec M. Hersant, mais pour des raisons pratiques concernant les conceptions du nouveau propriétaire sur la gestion de l'entreprise, indique-t-on en substance dans l'entourage de M. Hersant.

M. Raymond Aron est membre de l'Institut, ancien président de l'Académie des sciences morales et politiques et professeur honoraire au Collège de France.

Son départ pourrait être suivi, croit-on savoir, de ceux de MM. Jean D'Ormesson, directeur général, André Frossard, chroniqueur, et Jacques Faizant, dessinateur.

L'hommage (familier) d'un célèbre danseur à une célèbre princesse



C'est jeudi soir à Londres que l'étoile de la danse Rudolf Nouriev est allé saluer la princesse Margaret qui était venue le voir danser Roméo et Juliette. Comme nos photos le montrent, la rencontre a été chaleureuse. La princesse Margaret n'a-t-elle pas eu droit et à un baiser et à une rose...

Belgique: une mini-crise de réglée!

BRUXELLES (ATS/AFP). - La Belgique a enfin un nouveau gouvernement. La mini-crise déclenchée jeudi soir par le parti social-chrétien wallon (PSC), dont les quatre ministres ont refusé de prêter serment devant le roi Baudouin, a finalement pu être réglée sans remettre en cause les délicats équilibres politiques et linguistiques élaborés en 47 jours.

M. Léo Tindemans, grand vainqueur des élections d'avril dernier, conserve donc son poste de premier ministre. La crise au sein de son mouvement politique - les chrétiens-démocrates - a été évitée puisque les chrétiens-sociaux wallons gardent leurs quatre portefeuilles et ne sont donc pas écartés des responsabilités gouvernementales.

Le parti social-chrétien wallon, mécontent des attributions reçues qui, à son avis, ne l'associaient pas suffisamment aux responsabilités nationales et

régionales, a reçu des assurances, apprend-on de source officielle, quant à sa présence dans les différents comités ministériels chargés d'appliquer le programme de gouvernement.

Le nouveau gouvernement, au complet cette fois, a prêté serment devant le roi hier à 17 heures locales. Le premier ministre fera sa déclaration gouvernementale mardi 7 juin devant les Chambres, déclaration qui sera entérinée par un vote de confiance.

Celui-ci est acquis d'avance puisque M. Tindemans dispose d'une majorité de plus des deux tiers des parlementaires. Seuls les libéraux (flamands et wallons) et les deux députés communistes sont dans l'opposition. Malgré cette majorité massive, purement arithmétique, les observateurs politiques belges se posent des questions sur la solidité et la cohésion de la nouvelle équipe gouvernementale de M. Tindemans.

Elections marocaines: forte participation

RABAT (ATS/Reuter). - La participation a été élevée aux élections législatives qui se sont déroulées hier au Maroc.

L'agence marocaine MAP rapporte que la participation est estimée à entre 75 et 95 % à Rabat. A Casablanca, la plus grande ville du pays, 70 % des électeurs avaient déjà voté

une heure avant la clôture des bureaux de vote.

Ces derniers devaient fermer à 19 heures (HEC), les responsables locaux étant autorisés à prolonger de deux heures la durée du scrutin pour permettre au plus grand

nombre possible des 6 250 000 inscrits de participer à la consultation.

Les élections se sont déroulées sans incident.

Les résultats complets ne seront pas connus avant aujourd'hui.

Meeting aérien du Bourget: un avion américain s'écrase au sol

LE BOURGET (ATS/AFP). - Le biplace américain d'attaque au sol « A 10 Fairchild » s'est écrasé hier sur la piste de l'aéroport du Bourget au cours d'une présentation en vol.

Les pompiers sont immédiatement intervenus pour éteindre l'incendie.

Le pilote est mort durant son transport à l'hôpital par hélicoptère, a annoncé le Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales (GIFAS) organisateur du Salon international de l'aéronautique.

● COPENHAGUE (ATS/AFP). - Deux réfugiés est-allemands, qui s'étaient enfuis de Pologne en canot pneumatique, ont été, tôt hier matin, pris à bord d'un chalutier de pêche danois qui les a débarqués à Neksoe, port de l'île danoise Bornholm en mer Baltique.

Les deux réfugiés ont déclaré à la police danoise qu'ils désirent être envoyés en RFA pour y demander le droit d'asile politique.

Cuba libère des prisonniers américains

WASHINGTON (ATS/AFP). - Les autorités de La Havane ont annoncé hier la libération immédiate de dix des trente citoyens américains détenus à Cuba, a annoncé hier à Washington le porte-parole du Département d'Etat.

Le cas des vingt autres Américains emprisonnés va être réexaminé, a précisé le porte-parole, M. John Trattner. Les dix prisonniers devant être libérés avaient été officiellement accusés de possession et trafic de drogue. Sept des vingt Américains qui restent détenus le sont pour « crimes contre l'Etat » cubain et sont considérés par les Etats-Unis comme des prisonniers politiques.

Cette décision du Gouvernement cubain a été rendue publique à Washington quelques minutes à peine après l'annonce officielle aux Etats-Unis de l'échange de diplomates entre les deux pays dans le cadre de « sections des intérêts ».

Nouvel attentat contre un journaliste à Rome

ROME (ATS/AFP). - Le directeur du « TG 1 » (journal télévisé première chaîne) Emilio Rossi, a été blessé aux jambes hier matin par des inconnus, devant le siège de la télévision à Rome.

Les agresseurs, selon les premières indications, étaient un homme et une femme arrivés dans une Fiat 128 blanche conduite par un complice. Aussitôt après l'attentat, les deux agresseurs sont repartis avec la même voiture.

Judi déjà, le directeur du *Giornale Nuovo* de Milan (libéral de droite) M. Indro Montanelli, et le directeur adjoint du quotidien de Gènes *Il Secolo XIX*, M. Vittorio Bruno, avaient été blessés aux jambes dans des circonstances identiques.

Dans l'après-midi de jeudi également, les voitures de deux journalistes avaient été incendiées à Florence, devant leurs domiciles respectifs. Tous les attentats commis jeudi ont été revendiqués par les « brigades rouges ».

Le grand réalisateur italien Rossellini est mort d'une crise cardiaque

ROME (ATS/AFP). - Roberto Rossellini est mort, hier, des suites d'une crise cardiaque, dans son appartement de Rome.

Il s'appropriait, vendredi en début d'après-midi, à sortir pour porter un article à un quotidien romain, lorsqu'il sentit soudain une violente douleur dans la poitrine, précise-t-on. Il s'est soudain effondré. Les secours ont été vains.

Le créateur du néo-réalisme

Il était considéré comme l'un des plus grands maîtres du cinéma mondial. Il était pour des millions de spectateurs le créateur génial du néo-réalisme et de l'auteur de Rome ville ouverte.

Agé de 71 ans, sa carrière se confond avec celle du cinéma italien. Il était né à Rome le 8 mai 1906. Il commence des études classiques, pour se tourner ensuite du côté du cinéma, collaboré tout jeune à la revue *Cinema*, réalisa quelque documentaires pour l'Institut « LUCE ». Son premier long métrage *La Nave*

bianca (1941, *Le Navire blanc*) porte déjà la marque du neuf - et du non-conformisme - Rossellini y fait jouer des acteurs non professionnels. Suivent d'autres films : *Un Pilote*, 1942, *L'Homme de la croix*, 1943.

En 1945, deux mois après la fin de la guerre, il tourne *Rome ville ouverte*, où joue l'inoubliable Anna Magnani, qui sera la compagne d'une grande partie de sa vie. Les voies du néo-réalisme sont ouvertes, avec les images crues et simples d'une condition humaine au niveau quotidien, anti-rhétorique, images de la résistance, de la guerre, de la misère.

Suit *Paisa*, série d'épisodes de la résistance et de la fin de la guerre, puis *Allemagne année zéro*, en 1947.

Quelques années plus tard, le style Rossellini change, avec *Stromboli*, en 1950 et la rencontre avec Ingrid Bergman. Les films de cette période remportent moins de succès. *Europe 51* (1952), *Voyage en Italie* (1953), *Paura* (1955), *India* (1953), qui marque à la fois la dé-

couverte des valeurs du monde des Indes, et la rencontre avec Sonali das Guptas, nouvelle compagne du metteur en scène.

Réalisateur de télévision

Mais c'est à la télévision que Rossellini accomplit sa dernière activité de pionnier. 1964 est l'année de *L'Arrivée au pouvoir du Louis XIV*, film « didactique » pour la Télévision française. Suivent toute une série de biographies ou d'études, *Les Actes des Apôtres* (1968), *L'Histoire de la lutte des hommes pour leur survie* (1971) « Blaise Pascal » et « Augustin d'Hippone » (1972), réalisant une synthèse difficile entre le 7^e art et le petit écran, Rossellini, un peu à l'écart du monde du cinéma, travaillait au scénario d'un *Karl Marx* au moment où la mort l'a surpris. Il y a quelques semaines encore, il présidait le Festival de Cannes et tournait un documentaire sur le centre Beaubourg à Paris.